LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 228

MONTRÉAL, LUNDI 28 SEPTEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux,
périodes ensoleillées
Min.: 45 — Max.: 60

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINT WENCESLAS

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Rapport de la commission d'enquête sur les circonstances du drame de Dallas

Oswald était le seul assassin de Kennedy mais la protection n'était pas suffisante

WASHINGTON. — Le livre qui est appelé à devenir le "best seller" aux Etats-Unis et dans le monde, a été lancé officiellement hier soir au moment de la publication du rapport de la commission Warren (du nom du juge de la Cour suprême qui dirigea l'enquête sur l'assassinat du président Kennedy, à Dallas en novembre dernier). Le rapport, qui sera largement diffusé dans une édition populaire, conclut à la fois à la culpabilité indiscutable et unique de Lee Harvey Oswald et à la faiblesse des mesures de sécurité déployées par les services responsables.

Le rapport sans surprise n'est pas accueilli partout avec la même confiance. Ainsi, l'avocat de la mère d'Oswald, Me Mark Lane, qui avait pris en mains les intérêts de celui que l'on n'appelle plus l'"assassin présumé" mais bien "le seul assassin" du président Kennedy, l'a sérieusement mis en doute. On sait qu'Oswald, le lendemain du drame, avait été tué par un commerçant de Dallas, un certain Jack Ruby, dans des circonstances longtemps discutées. On s'est demandé en certains milieux si la police locale n'aurait pas pu empêcher cette exécution sommaire. (On trouvera à la page 5 une abondante documentation sur le rapport Warren).

AUSTIN, Texas. — Le président Johnson a désigné dimanche un comité de quatre membres du cabinet pour veiller à la bonne exécution des recommandations de la commission Warren.

Les quatre personnalités désignées sont le secrétaire au trésor Douglas Dillon, le ministre de la justice par intérim Nicolas Katzenbach, M. John Mccone, directeur de l'agence centrale de renseignement (CIA), et M. McGregor Bundy, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale.

Cette décision répond à la première des recommandations formulées par la Commission Warren dans son volumineux rapport sur l'assassinat du président Kennedy. La commission exprimait en effet l'opinion dans son rapport qu'un comité de membres du cabinet, dont le secrétaire au trésor et le ministre de la justice, devrait être constitué pour revoir et superviser toutes les activités du service secret et des autres organismes fédéraux qui se partagent la responsabilité d'assurer la protection du président.

M. Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, a exprimé "l'espoir" hier que les recommandations faites au congrès par la commission Warren seront étudiées "aussi rapidement que possible" par les Chambres.

La commission Warren fait ressortir la nécessité de la mise au point de mesures nécessaires à la protection de la vie du président des Etats-Unis et d'une législation nouvelle concernant les poursuites dans le cas d'un attentat contre la vie du président.

M. Mansfield a notamment déclaré à la presse, dès la publication du rapport: "Le congrès se doit de donner rapidement son attention à toute recommandation qui a été faite et de rester en session jusqu'à ce que celles-ci aient été mises en application".

CRIME "FEDERAL"

Parmi les recommandations les plus importantes du rapport figure celle qui suggère de faire de l'assassinat du président ou du vice-président des Etats-Unis un crime fédéral, c'est-à-dire de donner aux autorités fédérales le droit de poursuivre le criminel.

D'une manière générale, le gouvernement fédéral n'a en effet actuellement aucune autorité pour poursuivre un meurtrier, à moins que le meurtre n'ait été commis sur le territoire d'une "réserve" nationale ce qui est une rare exception. La législation américaine limite à des cas spéciaux le recours au FBI, ou sûreté fédérale; celle-ci n'a par exemple pas le droit de poursuivre un meurtrier ou un individu suspect de meurtre que s'il passe d'un Etat à un autre "pour éviter les poursuites" par les autorités locales. Dans les cas d'enlèvement, le FBI ne peut agir officiellement qu'après un délai qui correspond, en principe, mais aucunement en pratique, au temps que le criminel mettrait pour traverser les frontières de l'Etat.

SUCCES DE LIBRAIRIE

L'intérêt public pour le rapport Warren est tel que ce document promet d'être un succès de librairie. Il a 800 pages et a été rendu public hier en fin d'après-midi.

L'imprimerie nationale des Etats-Unis a sorti une première édition de 50,000 exemplaires et prépare de nouveaux tirages. La première édition sera mise en vente ce matin à $2.50 l'exem-

Voir page 12: Oswald était le seul...



Les membres de la commission d'enquête sur les circonstances qui ont entouré l'assassinat du président Kennedy ont publié hier leur rapport. Il s'agit (de gauche à droite) des représentants Gerald R. Ford (républicain du Michigan) et Hale Boggs (démocrate de Louisiane); du sénateur Richard Russell (démocrate de Georgie); du président Earl Warren juge à la Cour suprême; du sénateur John S. Cooper (républicain du Kentucky), et de MM. John J. McCloy et Allan W. Dulles. Le conseiller J. Lee Rankin n'apparaît pas sur la photo. (Photo UPI)

JEAN-LUC PEPIN AUX JOURNALISTES CANADIENS:

Les Montréalais combleront le déficit de l'Exposition

M. Jean-Luc Pépin, député libéral de Drummond-Arthabaska, a déclaré samedi que les contribuables du Québec défraieront les deux tiers du coût de l'Exposition universelle de 1967. S'adressant à un groupe de journalistes et commentateurs canadiens, au cours d'une journée d'information sur l'expo, il a ajouté que nos concitoyens des autres provinces ne réalisent peut-être pas que leur propre contribution n'est pas à la mesure des avantages qu'ils en retireront.

Montréal paie pour développer l'emplacement de l'Expo, de même que pour le métro qui le desservira. Les Montréalais paieront des taxes aux trois gouvernements pour combler le déficit, a-t-il signalé.

De son côté, le commissaire général de l'Expo a annoncé que la Norvège a accepté l'invitation du gouvernement canadien et participera à l'exposition de 1967. M. Pierre Dupuy a ajouté que la Norvège devient ainsi le cinquième pays scandinave à annoncer sa participation, ce qui porte à 22 le nombre des acceptations officielles. M. Dupuy a de nouveau affirmé sa confiance de voir 60 nations représentées à l'Expo 67.

A l'occasion de cette journée d'information, à l'île Ste-Hélène, la Colombie-Britannique avait délégué 20 représentants, l'Alberta et le Manitoba 15 chacun, la Saskatchewan 10, le Québec et l'Ontario 25 chacun, et les Maritimes également 25.

Le roi du Maroc reçoit Mgr Lussier

TANGER — "Je considère la langue française comme un important véhicule de civilisation à l'échelon mondial", a notamment déclaré hier le roi Hassan II en recevant en audience, en son palais de Tanger, les membres du conseil d'administration de l'A.U.P.E.L.F. (Association des universités partiellement ou entièrement de l'angue française) qui vient de tenir ses assises au Maroc.

Voir page 12: Le roi

Le "Regroupement national" est fondé
Objectif: conquête démocratique de l'indépendance

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — "Le regroupement national", parti indépendantiste, dont on a annoncé officiellement la fondation hier à Québec se propose d'unir les néo-nationalistes et les nationalistes traditionnels en vue de la conquête pacifique et démocratique de l'indépendance du Québec.

Au cours d'une conférence de presse, le Dr René Jutras, de Victoriaville, chef du comité provisoire de direction du nouveau parti, a expliqué que le regroupement national était né, le 13 septembre dernier, anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, lors de la réunion à Québec de treize militants indépendantistes qui ayant quitté les rangs du rassemblement pour l'indépendance nationale ont décidé de créer un véritable parti politique.

Le Dr Jutras s'est dit confiant de récupérer au sein du groupement national tous les indépendantistes qui croient réellement en la démocratie.

"Nous ne voulons pas dans nos rangs, a-t-il ajouté, de ceux qui veulent l'indépendance par des moyens subversifs afin de réaliser un Etat dictatorial et violent".

Quels sont ces indépendantistes dont ne veut pas le regroupement national? Le Dr Jutras a énuméré: l'équipe, le président actuel du RIN, M. Pierre Bourgault et ses amis immédiats "qui, a dit le Dr Jutras, se sont emparés de la direction du RIN".

Il a précisé: "Nous considérons que ce problème avec le RIN est fini. Nous ne voulons pas engager de polémiques. Quand nous avons quitté le RIN, nous avons publié une dénonciation claire qui n'a pas été dénoncée ni démentie".

Dans cette dénonciation, les dissidents du RIN s'en prenaient aux méthodes violentes préconisées par certains éléments de ce groupe.

"Nous démasquerons, a dit le Dr Jutras, ces imposteurs qui veulent se servir de l'indépendance du Québec pour imposer ici un vulgaire plagiat politique des révolutions cubaines et algériennes. Ces pays n'ont rien de commun avec le Québec".

"Le regroupement national, a-t-il ajouté, fera un effort vers l'originalité des solutions. Le temps du copiage est fini. Si Desjardins a pu fonder les caisses populaires qui sont devenues une des plus grandes réalisations du Québec, les Canadiens français seront capables de trouver à leurs problèmes des solutions originales. Nous n'avons pas besoin des étrangers. S'il nous faut une certaine inspiration, nous irons la chercher dans les pays qui ont, tel que les pays scandinaves, quelque chose de commun avec nous soit par leur géographie, leur climat, leur peuplement et leur production industrielle."

Le plan d'action

Le regroupement national, tout comme les partis traditionnels, basera son recrutement au niveau local par la création d'associations de comtés, qui lors du premier congrès, le printemps prochain, devront par la voix de leurs délégués élire un exécutif, un chef et élaborer un programme politique.

"Je veux, a dit le Dr Jutras, organiser un bureau politique qui comprendra même des personnes qui ne sont pas indépendantistes, mais qui pourront nous éclairer. Au sein de ce bureau, nous voulons faire la réconciliation des aînés et des cadets du nationalisme, des néo-nationalistes, penchés sur les problèmes sociaux et économiques et les nationalistes traditionnels principalement préoccupés des questions politiques et culturelles. Ces deux tendances du nationalisme doivent s'unir pour réaliser une synthèse cohérente."

De plus, le chef du regroupement a fait part de son intention de créer un comité juridique "réunissant les meilleurs cervaux juridiques du Canada français afin de nous éclairer sur toutes les étapes juridiques à franchir pour atteindre à l'indépendance du Québec."

Voir page 12: Un nouveau

La Presse: les négociations se transforment en un tête-à-tête

par Evelyn GAGNON

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, rencontre ce matin le négociateur de La Presse, **Me Fernand Guertin, pour discuter du projet de contrat des journalistes. Les dirigeants du syndicat des journalistes, après avoir entendu vendredi soir le rapport de la rencontre entre M. Pepin et le président du conseil d'administration de** La Presse, **M. Maurice Chartré, ont donné à M. Pepin le mandat de négocier seul, en leur nom, avec Me Guertin. L'équipe de négociateurs des journalistes qui ont mené les pourparlers jusqu'à maintenant ne seront pas présents à cette rencontre. M. Pepin avait assisté à la dernière séance de négociation, mardi dernier, mais il n'y avait pas participé.**

MM. Pepin et Guertin discuteront aujourd'hui de la partie du projet de contrat qui touche à l'activité des journalistes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du journal. On sait que La Presse, **dans ses propositions, demandait le droit de congédier tout journaliste qui exécuterait son travail à l'intérieur du journal ou poursuivrait une activité à l'extérieur du journal d'une manière incompatible avec "les exigences de l'information objective" ou "les besoins du journal". Les journalistes tout en reconnaissant la nécessité de s'imposer eux-mêmes certaines règles pour éviter les abus possibles, rejettent ces deux critères patronaux, qu'ils estiment être trop vagues, et susceptibles d'ouvrir la porte à l'arbitraire.**

On ne sait pas combien de temps dureront les discussions entre MM. Pepin et Guertin, mais il est probable que M. Pepin rencontrera de nouveau M. Maurice Chartré au cours de cette semaine.

L'intervention de M. Pepin dans le conflit de La Presse, **qui dure depuis le trois juin, fait suite à une résolution adoptée il y a dix jours par le 41e congrès de la CSN. Cette résolution mettait à la disposition des syndiqués de** La Presse **toutes les forces et toutes les ressources de la centrale, et mandatait le président et le secrétaire général pour aider au règlement du conflit.**

Le président de la CSN, M. Jean Marchand, a été hospitalisé avant même la fin du congrès pour subir une intervention chirurgicale et, en son absence, c'est au secrétaire général, M. Pepin, qu'a été confié l'exécution du mandat.

On sait d'autre part, que le premier numéro de La Presse libre, **journal qui sera publié par les journalistes de** La Presse **grâce à l'appui financier de la CSN et la collaboration des deux autres syndicats de la CSN à** La Presse, **paraîtra aujourd'hui. Ce journal aura d'abord deux pages, mais le nombre de pages s'accroîtra et le rythme de publication s'accélérera selon la durée du conflit.**

Ottawa proposera un code du travail cette semaine

OTTAWA — Un code du travail touchant 556,000 fonctionnaires fédéraux a été approuvé par le cabinet et sera présenté aux Communes la semaine prochaine, a déclaré samedi un porte-parole du gouvernement. Les clauses-clefs de cette législation établiront vraisemblablement le salaire horaire minimum à $1.25, la semaine de travail à 40 heures et la journée de travail à huit heures.

Ce code du travail, qui faisait l'objet d'un des articles du programme libéral au cours de la campagne électorale de 1963 a de nouveau été mentionné dans le discours du trône prononcé à l'ouverture de la session en cours le 18 février.

Des informateurs proches du ministère du Travail ont donné à entendre que ce code prévoit également deux semaines de vacances payées après un an d'emploi et huit congés rémunérés chaque année.

Cette législation ne touchera pas le gros de l'effectif ouvrier du Canada — plus de 5 millions de travailleurs tombent sous la juridiction provinciale — mais sa mise en oeuvre pourrait inciter, dans une certaine mesure, les autorités provinciales à en faire autant.

La mesure contiendrait cependant une exemption temporaire au bénéfice des employeurs exerçant leur activité dans des secteurs où la main-d'oeuvre est peu rétribuée et qui soutiennent que l'application immédiate de ces nouvelles normes les placerait en mauvaise posture.

On y préciserait la date à laquelle prendrait fin cette exemption et les nouvelles dispositions s'appliqueraient à tous les travailleurs soumis à la juridiction fédérale.

Opposition

Le ministre du Travail, M. Allan MacEachen devait présenter cette mesure législative au début de la présente session, mais il s'était ravisé devant les objections soulevées par la majorité des ministres provinciaux du travail lors de la conférence tenue à Ottawa les 9 et 10 mars.

Se montrant favorables en principe à l'adoption d'un code du travail, les ministres provinciaux faisaient des réserves cependant quant au mode d'application du salaire minimum de $1.25 dans leurs provinces respectives.

Si toutes les provinces possèdent une législation sur le salaire minimum, la limite, dans la majorité des cas est de beaucoup inférieure à $1.25.

Les tarifs varient de 35 cents l'heure pour les femmes à Terre-Neuve à $1.15 pour les ouvriers de l'industrie de la construction dans le territoire Toronto-Hamilton-Oshawa.

Ce code du travail toucherait les empolyés du gouvernement fédéral, des agences de la Couronne, des chemins de fer, des transports aériens, des compagnies de transport maritime, des banques à charte, des stations de radio et de télévision, des sociétés de télégraphie et des silos à grains.

M. MacEachen a déclaré la semaine dernière aux Communes que le projet de loi relatif à un code du travail serait inscrit à l'ordre du jour vers la fin de septembre, c'est-à-dire mercredi prochain.

Gérin-Lajoie: "dans quelques jours", le cas des professeurs d'écoles normales sera réglé

par Jules LeBLANC

Le ministre de l'éducation a laissé clairement entendre samedi à Hull, au cours d'une réunion publique, que les plaintes des professeurs laïcs des écoles normales du Québec concernant leur traitement seront dissipées "dans quelques jours".

En réponse à une question de M. Yvon Thibodeau, professeur à l'école normale de Hull et secrétaire de l'Association professionnelle des professeurs laïcs des écoles normales catholiques du Québec (APPLENC), M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré: "Je sais que les professeurs d'écoles normales s'impatientent dans leur désir d'obtenir une revision de leur échelle de traitement".

Il a ajouté, s'adressant à M. Thibodeau: "Cette semaine, le ministère de l'éducation a prévenu le président de votre association qu'un règlement, fondé sur les conclusions du rapport du comité conjoint, interviendrait dans quelques jours."

(On sait que l'APPLENC a déjà refusé l'échelle de salaires suggéré par ce comité conjoint qui a été formé l'été dernier pour étudier la question, mais a accepté l'échelle mise de l'avant ce printemps par M. Joseph Pagé, sous-ministre associé de l'éducation).

La Presse Canadienne révèle, par contre, que le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, qui accompagnait le ministre dans sa tournée dans le nord-ouest du Québec, à l'occasion de "l'opération 55", est rentré à Québec hier soir, quittant la délégation du ministère qui, elle, doit revenir à Québec aujourd'hui. Quelques minutes avant de monter à bord d'un avion à Hull, M. Tremblay a déclaré que, dès son arrivée à son bureau, il s'attaquera à la question des professeurs d'écoles normales.

Aucune promesse

Vendredi soir, dans une entrevue accordée à la Presse canadienne, le ministre de l'éducation a déclaré, à Rouyn-Noranda, qu'il n'a jamais promis formellement de hausser les salaires des professeurs d'écoles normales.

Il commentait alors les révélations contenues dans *Le Devoir* de vendredi, selon lesquelles les professeurs laïques des écoles normales catholiques du Québec vont déclencher, à brève échéance, une série de "grèves" d'une journée à travers la province, au rythme d'une école tous les deux jours, afin d'obliger le ministre de l'éducation à respecter la promesse qu'il a faite en juin 1963 de hausser leurs salaires à compter de septembre 1963.

Voici la dépêche de la Presse canadienne relatant cette entrevue:

"M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré qu'il n'a jamais fait de promesse formelle de hausser le salaire des professeurs d'écoles normales".

"Il a dit qu'il y a plusieurs mois un comité comprenant des représentants du ministère de l'éducation et des professeurs a été formé pour étudier la question des salaires. Ce comité, a-t-il ajouté, a présenté le printemps dernier un rapport pour être soumis au Conseil de la trésorerie en même temps que les professeurs ont obtenu leur certificat de reconnaissance syndicale de la Commission des relations ouvrières.

Voir page 12: G.-Lajoie

"Grève" en série dans dix écoles normales

D'après des renseignements que LE DEVOIR a obtenus de sources sûres en fin de semaine, les professeurs laïques de cinq écoles normales catholiques du Québec ont déjà fixé la date à laquelle ils tiendront respectivement une "journée d'information professionnelle et pédagogique". Les professeurs de cinq autres écoles normales ont décidé d'organiser de telles journées mais n'en ont pas encore fixé définitivement la date.

Neuf de ces dix institutions sont des écoles normales de garçons: les écoles normales de filles comptent peu de professeurs laïques, de sorte qu'une "grève" d'une journée dans ces écoles est inutile.

Le Québec compte une dizaine d'écoles normales de garçons importantes: on peut donc en conclure que le mouvement qui sera déclenché demain à Montréal sera suivi, à intervalle régulier, dans toute la province.

Les professeurs de l'Ecole normale (de garçons) Mgr Desmarais, de Hull, ont songé à lancer le mouvement dès vendredi, afin de profiter de la tournée du ministre de l'éducation dans le nord-ouest du Québec, à l'occasion de "l'opération 55". Devant les difficultés qu'ils ont rencontrées à organiser une telle manifestation, ils ont reporté la "grève" à lundi. En fin de semaine, ils ont décidé de la reporter à plus tard et de laisser le "bal" débuter à Montréal, tel que prévu à l'origine. La date où aura finalement lieu la "grève" à Hull n'a pas encore été arrêtée.

La série de "grèves" débutera donc demain à l'Ecole normale Jacques-Cartier, de Montréal. Deux jours plus tard, soit jeudi, le 1er octobre, l'une de deux grandes écoles normales de Québec (Laval et de Mérici) en fera autant. Le lundi suivant, 5 octobre, ce sera au tour de Hull; mercredi, le 7, ce sera à Arvida; vendredi, le 9, à Sherbrooke.

Parmi les cinq écoles normales qui ont décidé d'entrer dans le mouvement mais n'ont pas encore déterminé la date où elles le feront, on compte: l'Ecole normale Mgr Desmarais, à Amos; l'une des deux écoles normales de Québec; l'Ecole normale de Trois-Rivières et celle de Rimouski; enfin, l'Ecole normale Ville-Marie, de Montréal.

La seule école normale de filles qui ait décidé d'organiser une "journée pédagogique" jusqu'ici est l'école normale de Mérici, de Québec.

Un document qui circule présentement parmi les professeurs de l'Ecole normale Jacques-Cartier fixe trois buts à la "grève" de demain: "1) trouver les moyens de faire éclater la vérité sur le professeur d'école normale, en renseignant le public et les étudiants; 2) envisager les moyens à prendre pour que notre "corps intermédiaire" (l'APPLENC) soit respecté par le ministère de l'éducation; 3) aider le ministre à tenir ses promesses de juin 1963: augmentation des traitements à partir de septembre 1963".

A l'issue de leur journée d'études, soit à 4h.30, les professeurs de l'ENJC donneront une conférence de presse.

Vous êtes convié à ouvrir un
COMPTE CRÉDIT RENOUVELABLE EATON
alliant la commodité d'un Compte courant
aux avantages d'un Plan Budgétaire
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,
COMPOSEZ 842-9331, poste 621

La plus grande vente au Canada débute jeudi ! C'est la

VENTE TRANS-CANADA EATON

3 JOURS FORMIDABLES, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

1-2-3 OCTOBRE ! 400 AUBAINES



Oui, 400 aubaines et plus que vous trouverez dans l'importante circulaire EATON de 28 pages que vous avez reçue chez vous.

Projetez une grande journée de magasinage, en ville chez EATON. Stationnement supplémentaire au tarif EATON près du magasin.

CONSULTEZ LA CIRCULAIRE ET COMMANDEZ MAINTENANT COMPOSEZ VI. 2-9211

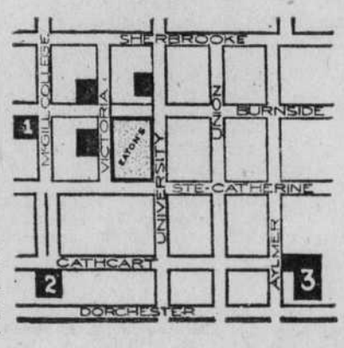
EATON est ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

Facilités de stationnement supplémentaires

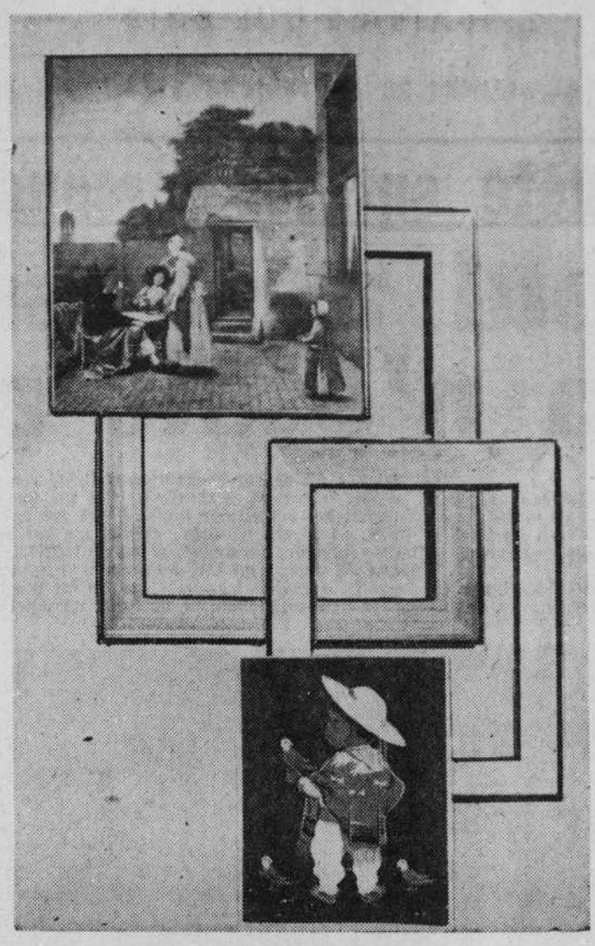
En raison des constructions du métro et autres, la réorganisation du stationnement s'est révélée nécessaire. Nous nous excusons de cet inconvénient, mais vous pouvez quand même profiter des tarifs de stationnement EATON à :

1. STATIONNEMENT SILVERDALE
   Avenue McGill College, Angle Burnside
2. PLACE VILLE MARIE
   Entrée : McGill College à Cathcart
3. Stationnement GLOBE
   1215, Carré Phillips à Cathcart

Vous bénéficiez des taux de stationnement d'EATON quand vous faites valider le talon du billet de stationnement à ces endroits chez EATON : Rez-de-chaussée — en 7 endroits différents, voir les pancartes à cet effet, 4e étage — Bureau de Poste, 5e étage — Bureau de Service. 9e étage — Restaurant.



2 suggestions pratiques qui satisferont le sportif et la personne de bon goût





Belles reproductions des chefs-d'oeuvre classiques contemporains et modernes

EATON a fait un nouvel achat spécial de reproductions des toiles originales de Picasso, Moore, Wood, Van Gogh, Manet, Matisse, Renoir et d'autres... Recouvertes d'un vernis, elles ont l'apparence d'une peinture à l'huile. Vous apprécierez la qualité de ces tableaux et aimerez en décorer le bureau, la maison... à bas prix ! Choisissez votre oeuvre préférée et nous y poserons un cadre en bois fini de ton or et blanc pendant que vous attendez. Différentes grandeurs :

	tableau	encadrement
11" x 14" 12" x 16"	1.49	3.50
16" x 20" 18" x 24" 20" x 24" 24" x 30"	2.49	5.98

Pas de commandes téléphoniques ou postales s.v.p.
RAYON DES LIVRES (205)
Au rez-de-chaussée, chez EATON

Chaussures de qualité pour quilleurs à bas prix SPÉCIAUX

Chaussures à dessus de cuir. Semelles de cuir traitées au chrome, pour plus de robustesse. Talons de caoutchouc blanc, sans clous. Coutures en nylon pour plus d'élasticité. Hommes : pointures de 6 à 12, noir et sable. Femmes : 5 à 10, noir, sable, rouge. Disponibles aussi dans les demi-pointures.

Spécial lundi

3.99 la paire

Sacs de quilleurs

Sac ample de 14" x 4½ x 6¼ pour chaussures de quilleur. Glissière de 14½". Avec une étiquette pour le nom. Modèle en rayonne aux teintes écossaises, rouge, corail, bleu et brun, doublé de vinyl, et modèle en nylon noir doublé de vinyl fait par C. I. L.

1.69 chacun

COMPOSEZ 842-9211

ARTICLES DE SPORT (rayon 261)
Au 5ième étage, chez EATON

LA POÉSIE DE L'IRLANDE CHEZ EATON

EXPOSITION DE LA CRISTALLERIE WATERFORD, réputée dans le monde entier. Rayon de la porcelaine, côté Victoria.

L'ART DES DESSINATEURS D'IRLANDE — collection d'appliques et de chandeliers de Waterford d'Irlande.

SPECIALITES D'IRLANDE tous les jours au menu de la salle à manger. EXPOSITION DE TABLEAUX par de jeunes peintres irlandais, au Foyer du neuvième étage.

À 11.30 A.M.
PATRICK O'HAGAN
Ténor de renommée internationale
et les

Ces artistes sont venus directement de Dublin pour participer à la présentation de "Columbia Festivals" :

"IRELAND ON PARADE"
qui aura lieu
Au Forum — à 8 heures p.m. — mardi

DE MULTIPLES ATTRACTIONS AU CINQUIÈME ÉTAGE

Lundi 28 septembre
12.15 à 1.15 p.m. — LARRY COOMES, danse de caractère, de Dublin.

Mardi, 29 septembre
12.15 à 1.15 p.m. — MARY GILLESPIE, soprano, de Belfast.

Mercredi 30 septembre
12.15 à 1.15 — JOHN MALONEY, piano-accordéoniste de Dublin.

Les divertissements sont organisés en collaboration avec la Société irlandaise laurentienne.

EATON VENTE DE SEPTEMBRE DE LINGE MODERNE

Un couvre-lit et tentures assorties à prix économique

Ensemble tout coton, apparence velours cordé, de première qualité. Confection soignée dans un choix de quatre teintes modernes et riches : bleu, rouge, vert pin, bleu royal. L'ensemble se lave facilement.

Couvre-lit pour lit simple 82" x 110" ou double 96" x 110"

Spécial

12.95 chacun

Tentures assorties d'environ 42" x 63"

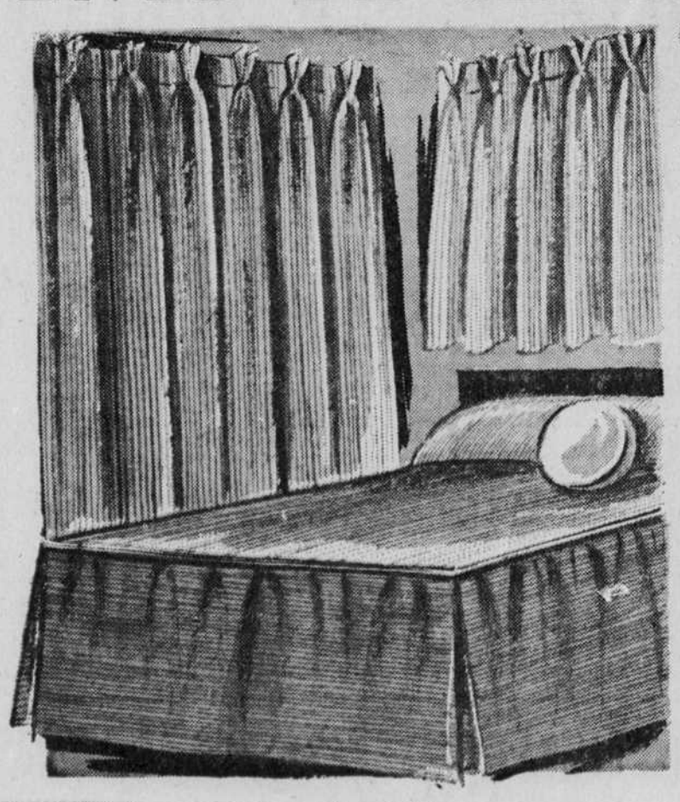
8.95 la paire

Tentures assorties d'environ 42" x 90"

12.95 la paire

COMPOSEZ 842-9211

LITERIE (rayon 436)
Au deuxième étage, chez EATON





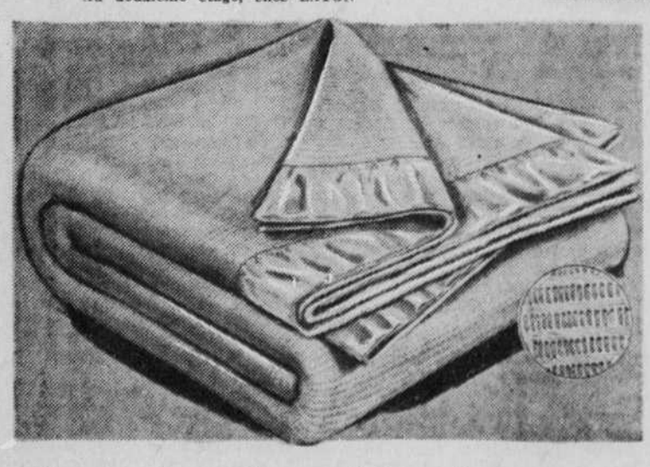
Douillette légère et chaude en "Dacron" ordinairement 22.95

Cette douillette est recouverte des deux côtés en crêpe français. Motif de semis de fleurs imprimé rose, bleu ou ton or sur fond blanc et blanc uni sur l'envers. Elle se lave à la machine aussi bien qu'à la main suivant les instructions données et sèche rapidement. Sans odeur, sans poussière et anti-mites. Grandeur approximative de 72" x 84".

SPÉCIAL 14.95 chacune

COMPOSEZ 842-9211

LITERIE (rayon 436)
Au deuxième étage, chez EATON



2 taies d'oreillers dans une boite-cadeau

En quantité limitée, nous avons des taies d'oreillers de qualité confectionnée au Canada dans un coton de 136 fils au pouce carré. Elles sont élégamment présentées dans une boite-cadeau qui conviendra pour offrir à un mariage ou à Noël. Et aussi ces taies ajouteront une note de fraîcheur dans votre chambre avec leur motif fleuri rose, bleu, lilas, maïs. Grandeur ordinaire de 42" x 33".

La boite-cadeau de deux taies: spécial **2.59** la boite de 2

COMPOSEZ 842-9211
(Jusqu'à épuisement du stock)
Prière de mentionner un 2ème choix de couleur



SOLDE d'oreillers

Faites votre choix parmi un grand nombre de motifs pendant ce solde d'oreillers du manufacturier. Achetez-en maintenant et épargnez. Oreillers moelleux en plumes de poulet et d'oie et "sanitized" pour plus d'hygiène. Toile de bonne qualité, coton ne laissant pas passer la plume. Lisières tuyautées pour plus de durée. Environ 20" x 26".

2.22 chacun

Couverture thermale 4 saisons

A plus pas prix que d'habitude, une couverture tout coton de confection canadienne, très légère, convenant en été comme en hiver grâce au tissage "cellulaire" qui permet de conditionner la chaleur. Ces couvertures toutes spéciales sont lavables à la machine et ne rétrécissent pas. Bordure de 6" en acétate. Vous avez le choix de 8 couleurs en vogue : bleu ciel, blanc, rose rose, vert, fougère, jaune rose, beige miel, turquoise ou géranium.

Largeur extra pour lits jumeaux (66" x 90") Spécial **6.95** chacune

Largeur extra pour lit double (80" x 90") Spécial **8.95** chacune

Couvre-lits "MARGARET ROSE" en solde !

Quantité limitée : Couvre-lits pour égayer la chambre à coucher, de teinte vert menthe, bois de Santal ou rose pour lit jumeau et jaune ou bois de Santal pour lit double. La frange torsadée et le motif sont blancs, les coins gracieusement arrondis tombent parfaitement. Les couleurs ne passent pas et ces couvre-lits tout coton se lavent et ne nécessitent pas de repassage. Grandeurs approximatives de 78" à 108" et 88" x 108".

Spécial **9.99** chacun

Composez 842-9211
Prière de mentionner un 2ème choix de couleur
LITERIE (rayon 436) au deuxième étage, chez EATON

Housses d'oreillers

Bien au-dessous du prix habituel, elles sont en coton de percale blanchi avec fermeture glissière très pratique. Grandeur ordinaire: 21" x 28".

Spécial .69 chacune ou **4 pour 2.65**

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9H.30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI: 9H.30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OUVRE À 8 H. 30 TOUS LES MATINS — 842-9211 — POUR UN RAYON DÉTERMINÉ — 842-9331

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

LE DEVOIR
MONTRÉAL, LUNDI 28 SEPTEMBRE 1964

La conférence des juges du Québec demande:

• une commission provinciale de libération conditionnelle
• des cours de bien-être social dans tous les districts

par Gilles LESAGE

Lors de sa troisième réunion annuelle, samedi, la Conférence des juges du Québec a repris deux demandes qu'elle avait déjà formulées l'an dernier, en souhaitant la formation d'une commission provinciale de libération conditionnelle, et en demandant que tous les districts judiciaires de la province soient dotés sans tarder de cours de bien-être social.

Sous la présidence du juge Marc-André Blain, de la Cour des sessions, les juges ont longuement étudié le problème de la réhabilitation. Les discussions se sont déroulées à huis-clos ; une conférence de presse a été tenue à l'issue des délibérations, à l'île Sainte-Hélène.

Les juges se réjouissent de ce que, depuis deux ans, le nombre des juges de la Cour de bien-être social ait été porté de vingt à trente. Mais, a souligné le juge Blain, il faut espérer que dans un avenir prochain les délinquants recevront à travers la province la même protection que la loi accorde à tous. "S'il faut condamner, il faut aussi réformer. Les journaux devraient accorder au problème de la réhabilitation autant de publicité qu'à la condamnation des individus", de dire M. Blain.

RAPPORT "PRESIDENTIEL"

Contestant l'affirmation à l'effet que "les juges sont mous et complaisants pour les criminels", la conférence préconise une loi qui permettrait aux juges d'imposer des sentences déterminées et indéterminées à la fois, comme la chose se pratique ailleurs. Dirigés en moins grand nombre vers le pénitencier, les inculpés, surtout les jeunes, seraient surveillés par une commission provinciale de libération conditionnelle.

"Nous souhaitons ardemment, a dit M. Blain, qu'il s'établisse un jour dans la province des travailleurs sociaux qui pourraient présenter aux juges, dans chaque cas, un rapport détaillé sur les antécédents de l'accusé, sa famille, etc., de façon à ce que le juge, ayant en mains un rapport "présententiel", puisse imposer une sentence plus adéquate pour la société et pour le prévenu". Rappelons à ce propos qu'à leur réunion de l'an dernier, les juges avaient formé un comité pour étudier le problème des sentences. Présidé alors par le juge Claude Wagner, ce comité n'a pas présenté de rapport.

Le juge Blain a fait écho aux nombreuses critiques adressées aux magistrats et ajouté qu'il croit que les juges du Québec ont toujours exercé avec la plus grande prudence l'imposition des sentences, rappelant que la loi accorde au juge la liberté d'imposer un emprisonnement maximum ou moindre suivant les détails de l'affaire.

"PUBLIC DEFENDER"

Dans son allocution devant ses confrères, le juge Blain a dit qu'il trouve préférable le système de "public defender" à celui de l'assistance judiciaire volontaire. Au lieu de "forcer" un avocat à défendre un accusé, ne serait-il pas préférable que chaque accusé soit toujours protégé par les services d'un avocat qui pourrait le conseiller avant d'enregistrer un plaidoyer, s'est demandé M. Blain, qui a ajouté : "La province de Québec en est encore au stade de l'expérimentation en ce domaine et il est à souhaiter qu'une législation soit étudiée pour procurer à l'accusé les mêmes chances de présenter ses arguments que la poursuite peut le faire, en requérant les services d'experts, de policiers et de témoins".

CONCLUSIONS AMERES

Le juge Blain a également préconisé une étude complète des habitudes des juges concernant les cautionnements. "Cette étude pourrait révéler des faits troublants sur la pratique de priver de liberté des sujets qui ne sont pas encore condamnés. A moins de croire que la culpabilité est inversement proportionnelle à la richesse, ou de penser que nos lois agissent d'une façon étrange lorsque les accusés sont des indigents, certains pourraient tirer des conclusions plutôt amères sur la loi et la justice." Le cautionnement n'est pas un privilège laissé à l'arbitraire du juge, mais une question de droit appuyée sur l'article 5 du code criminel, qui dit "qu'une personne est réputée innocente de l'infraction dont on l'accuse tant qu'elle n'a pas été déclarée coupable".

"Le cautionnement ne doit pas être refusé aux fins d'assurer une punition préventive. Le but du cautionnement est d'assurer la présence de l'accusé au procès... Le droit criminel est un droit répressif des crimes commis mais non pas un droit préventif", a rappelé le juge Blain. Une certaine jurisprudence anglaise nous enseigne même que refuser un cautionnement peut être une offense, a ajouté le président.

Enfin, le président de la Conférence a préconisé une étude sur la possibilité pour l'Etat d'accorder une compensation à un individu acquitté après s'être vu refuser un cautionnement, de même qu'aux personnes victimes d'attentats criminels. "Cette proposition serait conforme au concept moderne de la justice, en vertu duquel toute personne qui souffre dans sa personne à l'occasion d'actes criminels devrait être compensée par l'Etat".

LE SEUL DU GENRE

Les juges ont aussi parlé de leurs salaires, mais, a dit le nouveau président, le juge Jean-Paul Noël, de la Cour de magistrat, ce problème se règlera au moyen d'un "dialogue" avec les autorités provinciales. M. Noël a souligné que la Conférence des juges a maintenant acquis "la maturité et la permanence", rappelant que cet organisme est le seul du genre au Canada, et qu'il se propose de grouper tous les juges de juridiction provinciale. Le juge en chef de la province est membre ex-officio de l'organisme, qui devrait se réunir plus qu'une fois l'an à l'avenir, afin de "promouvoir une confraternité agissante", a dit M. Noël.

Soulignons qu'à compter du 1er octobre les juges provinciaux, tout comme ceux des cours "supérieures" porteront la toge et le tricorne, dans le but d'assurer plus de decorum.

Outre M. Noël, qui remplace à la présidence le juge Blain, fondateur de la conférence, les membres de l'exécutif sont les juges Germain Lacoursière, de Victoriaville, Yvette Dussault-Mailloux, de Montréal, Marc Fortin et Cyrille Potvin, de Québec, Jacques Trahan et Emile Trottier, de Montréal, Jules Biron, de Trois-Rivières, Benoît Turmel, de Sherbrooke, Avila Labelle, de Hull, Georges Blanchard, de Rimouski, et le juge en chef Yves Leduc.

La 3e conférence annuelle s'est terminée par un vin d'honneur offert par la ville de Montréal, et auquel les invités d'honneur étaient les ministres Guy Favreau et Claude Wagner, le bâtonnier Léon Lalande, et le représentant du maire de Montréal.



Le juge Blain (à gauche) quitte cette année la présidence de la Conférence des juges qu'il a lui-même fondée. Le juge Noël lui succède. (Archives). (Photo d'archives)

Mme Emile Trottier a été victime d'une tentative d'enlèvement par l'ALQ

Un incident qui aurait pu tourner à la tragédie a fait l'objet des conversations samedi soir lors du vin d'honneur qui a fait suite à la 3e conférence annuelle des juges du Québec au restaurant Hélène-de-Champlain: la tentative d'enlèvement de l'épouse d'un juge de Montréal, Mme Emile Trottier.

Mme Trottier se rendait rejoindre son mari sur la fin de l'après-midi lorsque son auto fut interceptée sur le pont Jacques-Cartier et que deux hommes la forcèrent à continuer jusqu'à Longueuil. Là, on la fit descendre à un restaurant, lui enjoignant de téléphoner à son mari. Les "terroristes", s'identifiant eux-mêmes comme des membres de l'ALQ, voulaient que Mme Trottier transmette à son mari qui préside l'enquête des terroristes, l'ordre de détruire les dossiers et documents se rapportant au meurtre de la rue Bleury.

Au restaurant, une jeune fille, notant l'énervement et le désarroi de Mme Trottier, sortit pour attirer l'attention d'une auto-patrouille de police. Les deux matamores prirent la poudre d'escampette à la vue des policiers.

Mme Trottier put enfin rejoindre son mari, en retard.

Hier soir, à la police de Montréal, on nous a informé que les limiers étaient toujours à la recherche des présumés "terroristes".

$20 millions pour la route panoramique de la Gaspésie

LES MECHINS — M. Bernard Pinard a déclaré samedi que la nouvelle route no 6 que le gouvernement de la province réaménage, sur une longueur de 87 milles, constituera le plus grand facteur d'expansion économique et touristique pour la Gaspésie. Les travaux constituent également un palliatif au problème du chômage dans ce territoire.

Parlant lors de l'inauguration des travaux, le ministre a souligné que les gouvernements de Québec et d'Ottawa dépenseront au-delà de $20 millions, d'ici le 1er novembre 1968, pour reconstruire ces 87 milles de route panoramique.

Le ministre de la voirie a souligné que les mêmes standards que ceux de la route transcanadienne allaient s'appliquer à ce projet. Il a expliqué que la route aura une emprise de 100 pieds. Les deux voies seront réalignées, tant au point de vue horizontal que vertical, de façon à permettre une circulation plus intense et plus facile. Cette emprise de 100 pieds, a-t-il précisé, permettra d'implanter, dans les villages, une nouvelle artère qui favorisera un développement rationnel, tout en conservant à la chaussée le dégagement nécessaire à l'utilisation et au rendement anticipé de la route no 6 réaménagée.

Déjà, a dit M. Pinard, des demandes de soumissions ont été faites, et nous attendons pour le 30 septembre les soumissions pour des travaux sur le premier tronçon de 4½ milles. Des demandes de soumissions seront faites, d'ici la fin de l'automne, pour quatre autres tronçons, ce qui permettra de commencer les travaux sur une longueur de 22.3 milles avant la fin de l'année. Ces cinq tronçons coûteront approximativement deux millions de dollars. Durant le présent exercice financier, le gouvernement croit devoir dépenser deux millions de dollars pour la construction de la route et 400 mille dollars pour les expropriations.

M. Pinard était accompagné du ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, et du Ministre de l'agriculture, M. Alcide Courcy. Du côté fédéral, MM. Jean-Paul Deschatelets et J.W. Pickersgill, respectivement ministre des travaux publics et des transports, ont expliqué les travaux que le gouvernement fédéral entreprend dans cette région.

Le réaménagement de cette route fait suite à la décision du gouvernement d'Ottawa d'abandonner, pour l'instant, son projet de construction d'un chemin de fer entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts. Une somme de $13 millions qui avait été prévue pour cette voie ferrée sera par conséquent retournée à la province de Québec pour application à ce projet routier. Les trois autres millions, votés par les Communes pour la voie ferrée, doivent servir à d'autres projets dans cette région.

Les maires du Québec devront acquérir la conscience d'une réalité quasi inéluctable: les relations intermunicipales

par Jean-Marc LALIBERTÉ

Au cours des douze prochains mois les dirigeants municipaux vont prendre conscience du problème des relations intermunicipales et surtout de leur solution, du moins partielle, par le regroupement municipal.

Le 43e congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec qui s'est déroulé la semaine dernière a démontré que les mots annexion et fusion n'ont pas la même signification dans toutes les bouches.

Le terme annexion ne veut pas dire la même chose pour le citoyen de la région de Montréal ou de Québec que pour celui du Lac-St-Jean, de la Gaspésie, de la Beauce ou de toute autre région rurale. Alors que chez l'un les mots annexion et fusion ont un sens belliqueux, chez l'autre ils deviennent l'espoir, la solution aux problèmes.

Il est vrai, comme le dit le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, que le regroupement municipal n'est pas le remède à tous les maux dont souffre l'administration municipale mais il est évident qu'il est le premier remède à administrer au patient dans nombre de cas. Dans d'autres il faudra avoir recours à un autre ou peut-être à plusieurs autres remèdes.

Le congrès qui vient de se terminer à Québec n'aura pas eu pour effet d'apporter des solutions, mais celui de plonger les maires et autres dirigeants municipaux au coeur du problème. Et c'est au cours des réunions générales d'étude ou des assemblées de la direction de l'UMQ que seront abordés chacun des aspects du problème, bien que certains ne sauront être résolus que par l'intervention directe et ferme de l'autorité provinciale. Cette intervention devra se faire sentir particulièrement dans les zones fortement urbanisées comme Montréal et Québec.

L'Union des municipalités a fait ses preuves en tant qu'organisme pouvant susciter de l'intérêt chez les dirigeants municipaux, et l'un des exemples les plus frappants est probablement les résolutions concernant les corps de police, adoptées au cours de ce congrès.

En réclamant l'uniformisation des normes régissant les polices municipales du Québec, les maires ont démontré qu'après une étude sérieuse ils ont convenu que la mainmise des maires et des conseillers municipaux sur les corps policiers est une politique périmée qui ne répond plus aux exigences modernes. Ils tiennent évidemment à garder pour eux l'administration des corps de police, mais ils sont prêts à abandonner le privilège qu'ils avaient de nommer n'importe qui pour accompir la tâche de policier. Ils reconnaissent qu'il faut avant tout que le policier soit un homme qualifié, apte à remplir cette fonction. On ne peut dire que dans ce domaine l'UMQ ait réussi à faire franchir aux maires du Québec un pas de géant.

Dans le domaine des relations entre employeurs et employés une évolution marquée se fait sentir. Les maires et les conseillers municipaux qui, jusqu'à quelques années, avaient une "peur bleue" des syndicats et unions ouvrières, réalisent qu'ils peuvent manitenant coopérer avec ces organismes pour assurer le bien commun.

Au cours de ces quatre jours de congrès on a assisté à une revision spectaculaire des positions. Ce ne fut pas sans heurt. Il y a eu particulièrement l'accrochage entre le maire Paul-O. Trépanier de Granby et le président sortant de charge de l'UMQ, M. Robert Cauchon, maire de Salaberry-de-Valleyfield, lorsque le premier a accusé le bureau de direction de l'Union d'être anti-syndical.

M. Cauchon a violemment protesté contre cette accusation, mais il n'en reste pas moins que l'UMQ qui proposait à ses membres de voter une résolution demandant au gouvernement de "prohiber le droit de grève dans les municipalités pour tous les employés et de le remplacer par l'arbitrage obligatoire" a fait marche arrière et c'est d'emblée que les maires ont approuvé un nouveau texte qui suggère que les municipalités s'entendent avec les associations ouvrières représentant les employés municipaux pour déterminer quels sont les services municipaux essentiels à l'ordre public et à la sécurité de la population et de demander par la suite au gouvernement de prohiber la grève pour ces seuls services essentiels en obligeant cependant les municipalités à se soumettre à l'arbitrage obligatoire avec sentence finale.

Comme nous l'avons souligné plus haut le congrès de l'Union des municipalités est terminé, mais les études se poursuivront. Ainsi les maires du Québec sont conviés à des journées d'étude qui auront lieu à Victoria, C.B. du 14 au 17 novembre. Ces journées seront consacrées à la préparation du mémoire qui sera soumis au gouvernement provincial à la lumière des délibérations et des résolutions adoptées par le congrès qui vient de se terminer. La direction de l'UMQ inaugurera, par la même occasion une série de visites interprovinciales dont le but est de promouvoir la bonne entente entre les diverses municipalités du pays et de faire voir aux maires du Québec comment en dehors de la province sont administrées les municipalités. Si ces visites sont faites de façon sérieuses elles pourront être certainement profitables à tous les dirigeants municipaux de chez nous.

Au cours de l'an dernier l'UMQ ne s'en est pas tenue aux seules journées d'étude qui ont suivi immédiatement le congrès. Durant toute l'année on a multiplié les rencontres et il semble que cette politique va se poursuivre en s'intensifiant.

Tout au cours de cette année les problèmes intermunicipaux seront à l'honneur ce qui aura pour effet d'ouvrir la voie aux solutions. Un conférencier au congrès a déclaré que les deux principales sources d'opposition à la solution du problème du regroupement municipal sont l'ignorance et l'individualisme. Les contacts que se propose de multiplier l'UMQ au cours de la prochaine année auront fort probablement pour effet de faire disparaître ces deux sources, et par voie de conséquence, ils auront peut-être aussi pour effet de stimuler les dirigeants politiques du Québec, qui, selon un autre conférencier "ne sont pas vraiment convaincus de l'urgence d'une planification économique et sociale et d'un programme rationnel d'aménagement du territoire". Car si les maires, premiers intéressés, insistent, les dirigeants politiques devront agir.

CROISIÈRE
AUTOUR DU MONDE
organisée à l'occasion du
CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL
DE BOMBAY (Inde)
Deux itinéraires au choix:
LE TOUR DU MONDE
Départ en avion : 23 octobre
Retour : 13 décembre
Californie, Hawaii, Japon, Hong-Kong, Philippines, Inde, Thaïlande, Liban, Egypte, Paris.
51 jours — 10 pays — $2,997.20 Can.
Prolongation facultative en Terre Sainte
Une semaine
VOYAGE SANS LE TOUR DU MONDE
Départ en avion : 14 novembre
Paris, Rome, Athènes, Delhi, Agra, Jaipur, Bombay, Le Caire, Paris, Montréal.
28 jours — 6 pays — $1,670.30 Can.
CIRCUIT DE L'OCÉAN PACIFIQUE
Départ en avion : 23 octobre
Californie, Hawaii, Japon, Hong-Kong, Philippines, Vancouver.
26 jours — $1,974.50 Can.
Direction technique : M. F.-D. BARIL
Section Autour du Monde
Renseignements et inscriptions
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL 2 — VI. 5-8221

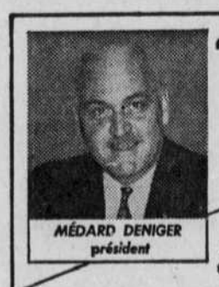
Portes • Fenêtres • Moustiquaires
"ALUMINIUM"
SPECIALITES : Rénovation de maisons-appartements
Institutions et constructions neuves
AERO aluminium inc.
maison essentiellement canadienne-française
10,330 Pelletier, Montréal-Nord Tél. : 321-1222

BIENVENUE
A BYRRH
le premier apéritif de France

Bien digérer
c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS.
IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes.
CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.
Méfiez-vous des imitations.
Demandez toujours
VICHY CÉLESTINS FRANCE
CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!


"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"
MÉDARD DENIGER
président
CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
AUSSI LOCATION à long et court terme
268 St-Charles ouest, Longueuil
OR. 4-1571

C'est le temps de faire installer
les GOUTTIÈRES ho-do
45 pieds de longueurs SANS JOINTS
COULEURS AU CHOIX
Galvanisé • Cuivre • Aluminium • Inoxydable
AUSSI RÉPARATIONS
EXCLUSIVITÉ
PRIMEAU MÉTAL
"INCORPORÉ"
ESTIMÉS GRATUITS
TELEPHONES
MONTRÉAL 322-4160 • QUÉBEC 872-9244

Vous apprécierez
le
repas au bifteck
chez
Moishe's
STEAK HOUSE
STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN
Les meilleurs biftecks cuits au charcoal à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi


NOUS NETTOYONS LES VETEMENTS D'AUTOMNE
Il est temps de faire nettoyer vos vêtements chauds d'automne. Assurez-vous que votre famille soit à son mieux en faisant nettoyer ses vêtements par nos experts.
Service de livraison gratuit
COMPOSEZ
LA. 1-2161
ROCKLAND
Jolicoeur
Fondé en 1907

EDITORIAL

La publication des rôles d'évaluation

Les "lettres du *Devoir*" qui paraissent régulièrement dans cette page ont souvent des répercussions qui démontrent la valeur de cette rubrique et des témoignages qu'elle apporte au public. Une lettre parue jeudi dernier, au sujet de la taxe d'eau, mérite d'être relevée parce que le cas particulier en cause illustre un problème général de l'évaluation.

L'auteur, qui signait dans le journal "une contribuable outrée" se plaignait que sa taxe d'eau avait augmenté cette année de 48% par rapport à l'an dernier. Avant de publier ce document et surtout parce que l'auteur ne voulait pas que son nom paraisse, le journal avait exigé la preuve du grief formulé et la lettre a paru après vérification des comptes de taxes de l'an dernier et de cette année.

Jeudi, quelques heures après la parution du journal, le président du Comité exécutif, M. Saulnier, a demandé des renseignements afin d'instituer une enquête sur ce cas. Nous avons alors téléphoné à l'auteur de la lettre pour lui demander si elle consentait à ce qu'on dévoile son identité aux autorités municipales et après son acquiescement, les informations ont été données et M. Saulnier a pu demander une vérification des faits au service des estimations.

●

Voici ce qu'on a relevé. Il s'agit d'une maison unifamiliale de sept pièces, assez spacieuse puisque la superficie dépasse 1,900 pieds carrés, et construite sur un terrain de plus de 7,500 pieds carrés. C'est une maison construite en 1951, donc assez récente et moderne. Elle est située à Ahuntsic, au bord de la rivière des Prairies, ce qui donne une valeur particulière à l'emplacement. L'évaluation foncière pour fins municipales est de $22,500, ce qui ne semble pas exorbitant.

C'est vrai que la valeur locative a été augmentée subitement de 48%, mais l'estimation nouvelle du loyer a été fixée à $1,740 par année, soit $145 par mois. Cela ne semble pas excessif dans les circonstances et si la propriétaire qui l'occupe voulait le louer, elle trouverait vraisemblablement un locataire à ce prix. La hausse subite s'explique donc par le fait que la valeur locative antérieure était trop faible; elle aurait dû être augmentée graduellement au cours des dernières années. Lorsque les estimateurs découvrent des cas semblables, ils doivent les corriger, mais peut-être devraient-ils le faire par étapes, réparties sur quelques années. Il reste que la sous-estimation est une injustice pour la collectivité.

Il est bon de mentionner ces faits, car la lettre qui dénonçait cette augmentation massive de 48% était assez énergique; l'auteur notait que l'augmentation moyenne de 9.3% qu'on avait annoncée était bien dépassée dans son cas et en tirait des conclusions défavorables pour l'administration municipale.

●

Il est arrivé ces dernières années, surtout dans les quartiers périphériques de la ville, que la hausse du prix des terrains a entraîné des augmentations d'évaluation qui semblaient injustes car elles frappaient des propriétaires de maisons unifamiliales qui étaient des logements de qualité assez modeste; le cas en cause ici est différent; l'évaluation foncière n'a rien d'exagéré, compte tenu de l'emplacement et c'est seulement la valeur locative qui était auparavant trop faible.

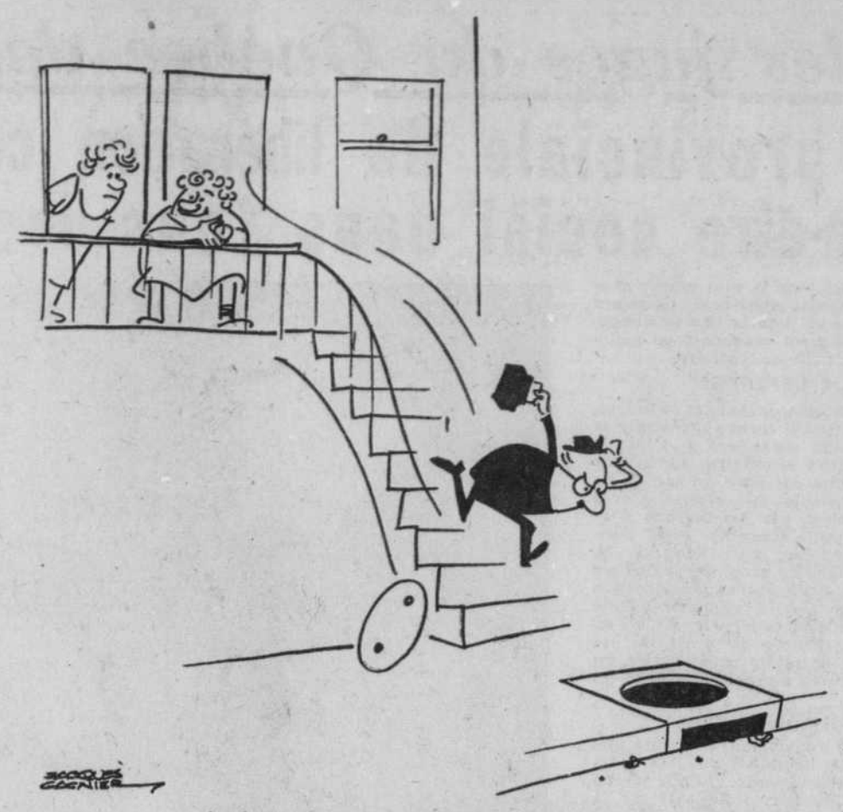
On se rappelle que M. Saulnier avait proposé comme correctif aux augmentations subites des évaluations résultant de la hausse du prix des terrains, que les estimateurs tiennent compte davantage du revenu des propriétés pour établir l'évaluation. On a jugé que cette réforme n'était pas opportune, par crainte qu'en cas de régression économique une diminution subite des revenus des immeubles se traduise par une diminution des évaluations qui aurait eu des effets défavorables sur les budgets et sur le crédit des villes.

Quoi qu'il en soit, si le revenu jouait un rôle plus important dans les évaluations des immeubles, cela permettrait non seulement de tempérer les perturbations qu'entraîne parfois la fluctuation de la valeur des terrains, alors que la valeur d'occupation d'un logement ne change pas, mais de plus on éviterait un écart comme celui qui s'est produit dans le cas signalé plus haut, entre l'évaluation et la valeur locative. Les deux aspects paraissent trop dissociés puisqu'on peut arriver à un décalage aussi prononcé que sa correction atteigne 48%.

Lorsque les propriétaires ou les locataires reçoivent leur compte de taxes et constatent une majoration notable, ils sont portés à juger injuste un changement qui vient déranger leur budget personnel. Cela s'explique d'autant mieux que les intéressés n'ont pas de moyen facile de comparer avec la situation des voisins, ce qui souvent leur permettrait de constater qu'il s'agit de rajustements d'application générale.

Dans le but de corriger cette situation, l'administration montréalaise songe à une innovation qui doit être proposée officiellement d'ici peu et qui serait la publication du rôle d'évaluation foncière et du rôle de la valeur locative. Chacun pourrait ainsi comparer son évaluation à celle des autres et demander au besoin un rajustement plus motivé. En même temps, les cas de sous-évaluation qu'on découvre soudain après un retard injustifié pourraient être repérés et corrigés plus tôt.

Paul SAURIOL



Arthur s'exerce en vue du métro !

L'OPINION DU LECTEUR

L'avenir du Québec

par Jean ARES

La position du Devoir telle qu'énoncée dans votre éditorial du 19 septembre 1964 relativement à la crise actuelle du Canada est empreinte des mêmes faiblesses que celles que vous semblez attribuer à la position séparatiste ou "Crypto-séparatiste" : l'absence d'objectivité et le manque de rigueur.

Ces faiblesses sont d'autant plus graves que votre position voulait et devait posséder ces qualités.

1. a) La tradition du DEVOIR n'est pas une raison objective per se de choisir l'hypothèse canadienne. Elle peut toutefois conditionner ses journalistes à certaines idées, à certaines attitudes.

Le choix en l'occurrence doit reposer sur une analyse critique des réalités historiques, économiques, politiques et sociales nord-américaines.

La tradition du DEVOIR est évidemment l'une des réalités historiques, économiques, politiques et sociales nord-américaines. Votre éditorial déclare qu'elle est la tradition du journal mais il ne la relie qu'à certains traits de personnalités d'anciens directeurs ou à certaines de leurs positions.

b) Vous écrivez au sujet de Georges Pelletier qu'il "aimait aborder les questions ...avec une objectivité et une rigueur qui lui eussent interdit de les enfermer dans un cercle étroit".

Même si telle n'était pas votre intention, il est difficile de ne pas interpréter cette phrase, tenant compte de tout le contexte, comme une constatation de l'absence de telles qualités chez les tenants de la position adverse.

2. a) Le fait que la séparation du Québec du reste du Canada pourrait entrainer son annexion et/ou celle du reste du Canada aux Etats-Unis ne constitue pas en soi une raison de s'opposer à cette séparation.

Il serait logiquement possible d'énoncer l'Hypothèse suivante :

i) Le Québec est actuellement en position d'infériorité économique, sociale et démographique vis à vis le reste du Canada.

ii) L'accélération du développement économique, social et démographique du reste du Canada accentuera cette position malgré les progrès certains du Québec.

iii) Le Canada **non-français** n'a jamais accepté — sauf quelques rares exceptions d'ailleurs non comprises ni acceptées réellement en profondeur — le fait français dans ce pays. Il a toujours tenté ou voulu — consciemment ou non — de placer le fait français en état de ne pas nuire aux affaires vraiment importantes de l'Etat. Le présent est la suite du passé et garant de l'avenir en cette question.

iv) Le Canada tout entier ne jouit pas d'un standard de vie comparable à celui des Etats-Unis. Sa structure géopolitique constitue un défi permanent à l'axe normal nord-sud des grands courants économiques nord-américains.

v) Le conditionnement d'une culture par une autre (reprenant votre idée) implique nécessairement sa transformation en quelque chose d'autre. Toutes les cultures humaines actuelles en sont le résultat. A la condition que telle transformation ne s'opère pas brutalement de sorte que l'âme de tous les tenants de cette culture s'en trouve déracinée, il n'y a rien d'anormal à ce phénomène.

vi) A ce stage, pourquoi ne pas choisir la culture américaine qui nous ferait participer **ipso facto** au premier standard de vie économique du monde au lieu de nous condamner sciemment à n'être pour longtemps que des participants de deuxième ordre à une société qui ne possède elle-même qu'un standard de vie de deuxième ordre.

b) Au moment où l'histoire commence à dépasser la notion de NATION, il ne faut pas en constituer une pour la seule raison que l'on craint l'annexion à une autre.

Quelles seraient les valeurs spécifiquement supérieures d'une société canadienne à venir comparativement à une société purement canadienne-française ou encore nord-américaine ?

Toute société est limitée ("un milieu étroit") lorsqu'on la compare à l'unité sociale plus vaste — i.e., France et Europe, Roumanie et Começon, etc. La limitation, l'étroitesse d'une société sont-elles des défauts en soi dans le domaine qui nous concerne ? Jusqu'à quelles limites faut-il rêver de démolir les limites des sociétés ?

3) Les séparatistes et les crypto-séparatistes ne sont pas plus impulsifs, ni moins clairs que les fédéralistes. Tout comme ces derniers, ils font face à des réalités économiques et politiques difficiles à saisir parce que sans cesse en mouvement.

D'ailleurs, faut-il avouer que la règle fondamentale du jeu de puissance est de ne rien avouer ?

4) Quels faits, quels genres de faits vous convaincraient de votre erreur, si erreur il y avait ?

a) Les séparatistes et les crypto-séparatistes se disent convaincus **hic et nunc** par la conjoncture. Ils ont des faits précis à porter à l'attention du public.

b) Ces faits ne vous suffisent pas. Ne faudrait-il pas établir certaines limites ? Il faudrait craindre que le moment du réveil révèle une situation fatale, sans aucun retour ni recours.

5) L'absence d'arguments réellement probants dans votre éditorial laisse songeur devant l'emploi que vous faites d'adjectifs et/ou d'expressions tels que "négatifs", "impulsifs", "prophètes de malheur", etc., attribués directement ou indirectement à la partie adverse. De tels qualificatifs ne font progresser aucun débat puisque toutes les parties en présence peuvent toutes les employer avec un égal bonheur les unes envers les autres.

Monsieur le directeur, puissent ces quelques arguments, questions et hypothèses servir aussi au débat.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Jean ARES,
Waterloo.

OPINION DU LECTEUR

Commentaire sur "Jeunesse Année 0"

par GAETAN ROBERT

J'ai lu avec intérêt le reportage de votre correspondant M. Réal Pelletier, paru dans l'édition de votre journal du 21 septembre courant, et traitant de la présentation au dernier congrès de la Fédération libérale du Québec du film "Jeunesse, Année 0".

Lorsque le Premier Ministre a dit aux congressistes, en guise de commentaire sur ce film, que les jeunes ne connaissent pas la politique du gouvernement, je crois qu'il se trompe grandement.

Il est évident, selon le contenu de ce film, que le problème numéro UN de la jeunesse est le chômage institué chez nous à l'état chronique dans toutes les régions de la province et la grande insécurité qui en découle.

Je ne pense pas exagérer en disant qu'environ un cinquième de la population de la province (hommes, femmes et enfants) survit grâce aux subsides de l'Assurance-chômage, de l'Assistance au chômage et du Bien-Etre Social, et ce, à rien faire, donc sans participer à la productivité de la province.

La jeunesse se rend facilement compte que le gouvernement se refuse à attaquer de front ce problème vital, mais qu'il ne se contente que d'en parler et de tourner autour de la question, sans avoir le courage d'adopter des législation *ad hoc* à son sujet.

A mon avis, et sans être économiste, les seules législations *ad hoc* à adopter pour parer au chômage sont celles favorisant l'établissement de l'industrie secondaire dans la province, soit par l'adoption d'un "plan" gouvernemental à ce sujet et qui inciterait de façon tangible les industriels à investir dans ce secteur, moyennant divers avantages que le gouvernement leur garantirait, tels que réduction des impôts, subsides, etc., soit, si nécessaire, par l'investissement direct de l'Etat, comme la chose s'est déjà faite d'ailleurs à la "Raffinerie de sucre de St-Hilaire."

Par l'industrie secondaire, l'Etat et les municipalités y feraient leur profit par la perception de nouveaux impôts de toutes sortes, directs et indirects, le chômage se résorberait par la création de nouveaux emplois et le consommateur paierait moins cher les produits manufacturés sur place et dont nous avons, d'ailleurs, les matières premières dans un très grand nombre de cas.

Prenez seulement, à titre d'exemple, le cas des denrées alimentaires. J'ai été scandalisé dernièrement de constater qu'environ 80% de mon "marché de fin de semaine" provenaient des autres provinces, particulièrement de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Faites vous-même cette vérification et vous serez aussi stupéfait et scandalisé comme moi.

Ce projet de planification dont je parle plus haut demande évidemment beaucoup de courage de la part d'un gouvernement à idéologie capitaliste, et c'est probablement la raison pour laquelle le Premier Ministre se refuse à l'envisager. La France, pays aussi capitaliste, a pourtant adopté une série de "plans gouvernementaux" qui en ont refait une grande puissance. Il est vrai que le projet de sidérurgie est dans cet esprit, mais ce n'est qu'un projet qui traîne en longueur et qui ne couvre d'ailleurs qu'une partie de cette planification globale de l'industrie secondaire et dont la province a un urgent besoin.

Il est symptomatique que tous les jeunes, moins un, interviewés dans ce film préconisent René Lévesque comme successeur de Jean Lesage. C'est un hommage non équivoque adressé à René Lévesque et une affirmation que le socialisme "québécois" manifesté par ce dernier lors de la nationalisation de l'électricité et au sein du Cabinet a profondément touché les masses et que c'est dans cette voie que le public voit son salut.

Il est aussi symptomatique que bon nombre de jeunes interviewés dans ce film parlent ouvertement de bombes et de terrorisme. Je crois que la jeunesse en a assez de pourrir dans le chômage, l'insécurité et l'oisiveté, et qu'il est urgent que le gouvernement voie et prenne le problème du chômage par les cornes et non par la queue.

Gaétan ROBERT,
Avocat.

La Bible vous parle

Je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs, à vous abstenir des désirs charnels, qui font la guerre à l'âme.
(I Pierre 2, 11)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

BLOCS NOTES

La thèse fiscale de M. Maurice Allard

Le nationalisme a aussi ses illusionnistes et ses charlatans. M. Maurice Allard, député conservateur de Sherbrooke durant quatre ans, brûle de rentrer dans la politique. Défait par le créditiste Gérard Chapdelaine en juin 1962 et rejeté par son propre parti comme candidat à l'élection générale d'avril 1963, il a enfourché la monture du nationalisme dans l'espoir de reconquérir son siège à la Chambre des communes.

Toute sa campagne tourne autour d'un même thème qu'il développe inlassablement. Dans une plaquette qu'il a publiée l'an dernier, devant la commission constitutionnelle de l'Assemblée législative, au cours de multiples causeries et dans un article qu'il a publié dans le Journal de Montréal (numéro du 15 septembre) sous le titre "L'opinion d'un patriote", il a soutenu que le Québec avait versé au trésor fédéral, en 1961, $678 millions de plus qu'il n'en avait reçu. Il en conclut que d'adhérer à la Confédération coûte à la province de Québec au-delà d'un demi-milliard par an.

Or, M. Allard trompe délibérément la population et il ne craint pas de récidiver chaque fois qu'on lui en fournit l'occasion tellement son désir est grand de regagner sa faveur en flattant ses préjugés.

Il l'a trompée délibérément parce que, d'une part, étant professeur de droit constitutionnel (du moins s'intitule-t-il tel), il devrait comprendre que les avantages et les désavantages du fédéralisme ne se mesurent pas qu'en dollars, et que, d'autre part, il sait parfaitement pour en avoir été prévenu plus d'une fois que les statistiques qu'il colporte sont inexactes.

Il fonde son argumentation sur un rapport comptable des recettes et dépenses fédérales que lui a fait tenir en janvier 1963, à sa demande, le sous-ministre des finances du temps, M. Kenneth Taylor. Le rapport est largement incomplet, n'a jamais été destiné à décrire la répartition des revenus et des dépenses entre les dix provinces de la Confédération et ne peut, en aucune façon, servir à cette fin.

De sérieuses réserves

Le ministre des finances, M. Walter Gordon, s'est donné la peine de l'expliquer en détail à la Chambre des communes le 7 août dernier, espérant sans doute qu'étant mis au courant de son erreur, M. Allard prendrait le parti de se mieux renseigner ou de se taire. Il surestimait son honnêteté intellectuelle. D'autres, avant M. Gordon, avaient vainement tenté d'attirer l'attention de M. Allard sur l'inexactitude de ses statistiques et lui avaient conseillé de les utiliser avec prudence.

Le premier qui l'a fait est M. Taylor lui-même dans une lettre accompagnant les documents qu'il a remis à M. Allard. Il a émis de sérieuses réserves sur la valeur des statistiques. M. Allard s'est toujours gardé d'en faire état dans ses écrits et dans ses causeries, mais il est bon de les rappeler ici. Elles pourront servir d'appendice aux articles futurs de l'ancien député de Sherbrooke.

1—Les impôts sur le revenu des sociétés acquittés par les sièges sociaux établis dans la province de Québec ne sont pas attribués aux autres provinces dans ces statistiques.

2—Les recettes de la division des douanes et de l'accise sont comptées, dans ces statistiques, comme un montant brut, étant donné que les remboursements ne sont pas attribués aux provinces individuelles et que le bureau de Montréal perçoit des sommes considérables en droits de douanes qui seraient applicables à d'autres provinces. De même, certaines recettes perçues par le bureau d'Ottawa sont applicables aux comtés de Hull, de Gatineau et de Pontiac.

3—Le chiffre des dépenses indiqué dans ces statistiques ne comprend pas :

● Les dépenses budgétaires d'un caractère plus général qui profitent au pays tout entier et dont toutes les provinces bénéficient directement. Cette catégorie comprend les dépenses du siège législatif central à Ottawa, des services financiers et administratifs à Ottawa, du service extérieur et du conseil national des recherches;

● Les paiements faits à un certain nombre de fournisseurs de biens et de services, étant donné que, dans de nombreux cas, les versements se font aux sièges sociaux de compagnies et, par conséquent, ne se prêtent pas à une répartition exacte par province.

● Les opérations du ministère des postes, étant donné que l'on considère que les dépenses compensent plus ou moins les recettes perçues par ce ministère.

● Les versements faits à la Conférence nationale des universités canadiennes.

Ces réserves affaiblissent singulièrement la thèse de M. Allard. Il ne faut pas compter, cependant, qu'il aura l'honnêteté de les faire car il se priverait ainsi du seul thème grâce auquel il est parvenu à obtenir quelque audience dans la province de Québec.

Jean-Pierre Fournier

lettres au DEVOIR

Québec et Ottawa

Dans son édition du 18 et 19 septembre, *Le Devoir* a précisé sa position dans la crise actuelle. Les deux éditoriaux n'ont à peu près rien appris aux lecteurs assidus du *Devoir* depuis que M. Ryan en a assumé la direction. De fait, depuis le départ de M. Gérard Filion, on a constaté un durcissement inusité en faveur du fédéralisme, et une animosité à peine déguisée à l'égard des tenants de la thèse adverse. Cette position du *Devoir* est tellement évidente que les lecteurs des moins avertis en sont frappés .On songe même en plusieurs milieux à abandonner la lecture d'un journal auquel le fondateur avait donné une forte impulsion nationaliste, et que ses dirigeants actuels orientent dans une position diamétralement contraire.

M. Ryan parle de "l'hypothèse canadienne" et ajoute qu'il est possible qu'il se trompe, et alors les faits le lui indiqueront en temps et lieu. On se demande quels faits nouveaux pourraient vraiment l'engager à changer d'option après un siècle d'abdications, de renoncements, de capitulations et d'injustices à la merci d'un pouvoir de plus en plus centralisateur, même si la formule du fédéralisme coopératif nous donne l'illusion d'un renouveau. Le seul mot "coopératif" accollé au mot "fédéralisme" est la preuve évidente d'une monumentale duperie à l'égard de la nation et de l'Etat du Québec.

M. Lamontagne et les autres disciples de son école auront beau parler *ad nauseam* de l'égalité entre les deux nations qui ont rendu possible le pacte de 1867, leurs paroles ne convaincront personne à moins que cette même égalité qu'ils prônent à tous les vents ne se traduise de façon tangible dans les faits. Voilà un siècle que nous nous pâmons devant de beaux discours, que nous nous exaltons devant des chefs au pied d'argile; cela ne suffit plus, l'ère des beaux discours, l'époque des bebelles et des colifichets est révolue. Nous ne voulons rien de moins que le statut de nation en terre d'Amérique et le minimum que nous puissions réclamer c'est le statut d'Etats associés avec le contrôle exclusif des grandes avenues du progrès et de l'émancipation nationale : contrôle de notre crédit, de notre immigration, de notre commerce, de nos industries, de nos douanes, de nos affaires extérieures, de notre armée, etc.

M. Ryan prétend que le moment n'est peut-être pas mûr pour une revision radicale de la constitution. On est en droit de se demander après un siècle d'unitarisme éhonté au détriment de notre groupe ethnique, à quelle époque de note histoire nous aurons atteint la maturité. *Le Devoir*, il est vrai, a toujours épaulé les luttes des minorités et il continue, certes, de le faire, mais avec quels piètres résultats. Nos minorités continueront de péricliter aussi longtemps que l'Etat du Québec se trouvera dans une situation de dépendance vis-à-vis le pouvoir central. Dans le climat actuel, nos minorités sont vouées à l'extinction, les statistiques sont là pour le prouver. Depuis un demi-siècle, c'est une véritable dégringolade tant en Ontario que dans les provinces de l'Ouest, et je parle par expérience, M. Ryan, car je suis originaire de l'Ontario où j'ai vécu pendant exactement 42 ans. Vous avez bien le droit de refuser de vous rallier aux prophètes de malheur, mais vous n'avez pas le droit d'ignorer les statistiques qui émanent du pouvoir central. Le recul de nos minorités est graduel, accentué, inexorable. Seul un Québec dynamique, fort, puissant, serait capable de négocier pourvu qu'il puisse le faire à armes égales sous le statut juridiquement reconnu d'Etat associé. Il pourrait alors exiger pour ses minorités les mêmes droits et privilèges qui sont octroyés au Québec à nos minorités; dans le cas contraire, on pourrait, par exemple, exiger la double taxation comme cela se pratique avec le plus beau cynisme dans certaines provinces. Nos amis les anglophones sont des gens pratiques et ils devraient s'incliner devant une dure réalité.

Dans le domaine économique, M. Ryan soutient "que Québec et le Canada ont partie liée à bien des égards." C'est justement en raison de cette étroite liaison des rapports qui favorise inévitablement la majorité anglaise que nous réclamons à grands cris une économie plus diversifiée. C'est sur le monde que notre nation comme telle veut éventuellement déboucher et non pas à peu près exclusivement sur "John Bull" et "Uncle Sam."

Il y a danger, me direz-vous, d'être complètement submergés par nos voisins du Sud ? Qu'est-ce qui empêchera une nation autonome d'adhérer au Marché commun, d'entretenir des relations commerciales plus étroites avec l'Amérique latine, par exemple ? C'est justement parce que nous sommes tributaires d'une politique centralisatrice que nous sommes impuissants à organiser une économie saine qui nous permettrait à la longue de devenir véritablement maîtres chez nous.

M. Ryan mentionne : "Rien ne prouve que des hommes se nourrissant à des cultures différentes soient incapables de s'entendre sur une certaine conception de la vie politique." C'est parfaitement exact et c'est pourquoi nous acceptons de nous asseoir autour d'une table et de travailler à la négociation pure et simple des Etats associés comme étape préliminaire vers une complète indépendance. Nous exigeons la moitié du pouvoir, une voix sur deux, et nous refusons de lutter plus longtemps dans un combat perdu d'avance à un contre dix. Voilà la position du ministre des Richesses naturelles, voilà la position de la jeunesse d'aujourd'hui, voilà la position d'un nombre croissant d'éducateurs qui tiennent entre leurs mains l'avenir de leur nation. Suis-je prophète de malheur en prédisant que ce sera bientôt la position de l'administration Lesage et que les déclarations de notre dynamique ministre des Ressources naturelles ne sont que le prélude d'une ère nouvelle dans "la belle province" où il fait si bon vivre malgré les déclarations angéliques de ceux qui, comme vous, M. Ryan, refusent de se rendre à l'évidence d'une réalité qui crève les yeux.

En terminant, permettez que je vous cite l'abbé Groulx surnommé en certains milieux éclairés "le fondateur de race" : "Le temps est passé où notre choix pouvait nous être indiqué par une autorité politique autre que celle du Québec, quelque enveloppante que puisse être certaine formule de fédéralisme. Notre choix, sans nul doute, nous le voulons réfléchi, mûri, choix d'hommes d'ordre ,fondé uniquement sur les intérêts supérieurs de notre petite nation. Nous le voulons sans le risque d'inutiles témérités, mais sans nous refuser pour autant aux manoeuvres courageuses et hardies. Car une chose reste certaine : le Canada français a le droit de vivre. Et il a le droit de prendre les moyens de vivre autant que les Esquimaux. La prudence est une vertu. Elle ne cesse pas de l'être quand elle s'allie au courage. Et notre histoire ne nous l'a que trop appris : la liberté est un bien, un droit qui s'acnète, rarement un don gratuit."

Gilles LEFEBVRE,
Granby.

Les finissantes des Instituts familiaux

C'est avec beaucoup de regret que nous avons lu dans **Le Devoir** du 29 août dernier la lettre de Mademoiselle Ginette Dubois, concernant l'engagement des jeunes filles au sortir de l'Institut familial. Mlle Dubois est sans doute l'unique élève de l'Institut qu'elle fréquente qui n'a pas encore été engagée: si cela n'était pas ainsi, elle en aurait certainement fait mention dans sa lettre.

De toute façon, nous tenons, à titre de supérieure et directrice de l'Institut familial de Saint-Jérôme, à vous faire savoir que toutes nos élèves finissantes en juin dernier sont actuellement engagées dans des tâches familiales et sociales. Trois d'entre elles avaient décidé depuis longtemps de poursuivre des études, l'une en vue d'être responsable d'une classe maternelle, l'autre pour devenir infirmière et la troisième, en éducation physique. Des onze autres finissantes, l'une doit aider l'entreprise commerciale de son père, cinq enseignent les sciences ménagères dans les écoles secondaires de Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe et Des Laurentides, quatre enseignent dans des classes pour déficients mentaux à Cité Jacques-Cartier et la onzième est responsable d'une classe maternelle à Saint-Jérôme.

Nous pourrions ajouter que de l'Ecole de Spécialisation en Art culinaire et des deux autres Instituts familiaux qui sont sous la direction de notre communauté, toutes les élèves sont aussi engagées.

Nous croyons qu'avec un peu d'initiative, on peut obtenir un emploi dans la ligne de la mission de la femme et cela pas si difficilement que Mlle Dubois semble le croire.

Espérant que d'autres directrices apporteront aussi leur témoignage en faveur des Instituts, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Sr Jeanne Charbonneau, s.b.c.,
Supérieure et directrice,
Institut familial, St-Jérôme.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : VIctor 4-3361

Warren conclut à la seule responsabilité de Lee Harvey Oswald

WASHINGTON, 27 (AFP) — La commission spéciale créée le 29 novembre 1963 par le président Lyndon Johnson pour enquêter sur l'assassinat de son prédécesseur John Kennedy accuse formellement dans son rapport Lee Harvey Oswald d'être le seul coupable de ce meurtre et dément que ce geste ait été exécuté dans le cadre d'un complot intérieur ou extérieur.

Voici les principales conclusions de la commission contenues dans un rapport de près de 300,000 mots — qui critique sérieusement les mesures de protection prises par le "service secret" — présenté par le président de la Cour suprême M. Earl Warren, qui en dirigeait les travaux :

1) Les coups de feu qui ont tué le président Kennedy et blessé le gouverneur Connally ont été tirés du sixième étage du bâtiment de la "Texas School Book Depository". Cette affirmation est fondée :

A) Sur les dépositions de témoins oculaires;

B) Sur le fait que les fragments de trois balles retrouvées dans la voiture présidentielle provenaient de celles tirées par la carabine de 6mm5 retrouvée à cet étage du bâtiment;

C) Que les trois cartouches vides retrouvées au sixième étage du bâtiment avaient été utilisées par la même carabine.

D) Que le pare-brise de la voiture présidentielle a été touché sur sa face interne par un éclat qui ne l'a pas perforé;

E) Que la nature des blessures infligées aux deux victimes indiquent clairement que les balles ont été tirées de haut en bas et par derrière — le président a été touché par deux balles, une première entrée derrière le cou est ressortie par la gorge et n'était pas mortelle, une seconde a pénétré derrière le crâne et a été fatale; le gouverneur a été atteint par une balle qui a pénétré dans son dos et est ressortie sous le sein droit;

F) Il n'existe aucune preuve que les coups aient été tirés du pont du chemin de fer sous lequel la voiture allait s'engager;

2) Seuls trois coups de feu ont été tirés;

3) La première balle qui avait blessé le président a aussi blessé le gouverneur;

4) Les coups de feu qui ont tué le président et blessé le gouverneur ont été tirés par Lee Harvey Oswald. L'arme du crime lui appartenait; il l'avait apportée le matin même dans le bâtiment; il se trouvait à la fenêtre du sixième étage d'où les coups de feu ont été tirés; la carabine a été retrouvée à cet endroit; Oswald était parfaitement capable de tirer trois coups de feu successifs dans l'espace de temps pendant lequel ils ont été tirés; l'arme utilisée permettait de tirer les trois coups de feu dans ce même délai; Oswald a menti sur des faits importants après son arrestation; Oswald avait tenté de tuer le général Edwin Walker démontrant sa tendance à vouloir détruire la vie humaine;

5) Oswald a tué l'agent de police Tippit 45 minutes après l'assassinat du président selon A) des témoignages oculaires B) la découverte de cartouches vides ayant été tirées par le revolver qu'il détenait; ce revolver lui appartenait; le veston d'Oswald a été découvert le long de la route qu'il suivit après avoir tué Tippit;

6) 80 minutes après l'assassinat du président et 35 minutes après celui de Tippit, Oswald a tenté de tuer un autre agent de police qui essayait de l'arrêter;

7) Action de la police de Dallas : A) Oswald n'a pas été malmené et il a été laissé libre de choisir un avocat; B) la liberté de mouvement, laissée aux journalistes dans les locaux de la police a créé une situation chaotique ne permettant pas un interrogatoire ordonné et la protection des droits du prisonnier; C) les multiples déclarations souvent erronées faites à la presse par la police locale auraient constitué un obstacle à un procès équitable. Ces informations ont été à l'origine de doutes, de spéculations et de craintes dans le public;

8) L'assassinat d'Oswald par Ruby : rien ne permet de penser que Ruby ait été aidé par la police de Dallas pour supprimer Oswald. La décision de la police de Dallas de transférer publiquement Oswald d'une prison à une autre n'était pas sage, et, malgré les menaces de mort proférées contre lui, la police de Dallas n'a pas pris les précautions nécessaires pour le protéger;

9) La commission n'a trouvé aucune preuve permettant de penser qu'Oswald ou Ruby faisaient partie d'un complot, domestique ou étranger, pour assassiner le président Kennedy; A) Oswald n'a été aidé par personne pour accomplir son geste; il n'était lié à aucune personne ou groupe à la base d'un complot d'assassinat contre le président; il n'était employé ou encouragé par aucun gouvernement étranger malgré son séjour en URSS, à Cuba, et ses contacts avec des diplomates soviétiques; son appartenance au parti communiste ou à diverses autres organisations n'avait aucun rapport avec son geste; il n'était pas un agent du FBI, du CIA ou de toute autre administration fédérale; aucune relation n'existait entre lui et Ruby et ils ne se connaissaient pas; Jack Ruby a agi seul pour tuer Oswald; Ruby et l'agent Tippit ne se connaissaient pas;

10) Aucun acte de déloyauté, de subversion ou de conspiration n'a été enregistré parmi les agents fédéraux ou locaux;

11) Oswald a agi seul : tous ses antécédents devaient l'inciter à tout risquer dans des gestes cruels et irresponsables;

12) Les difficultés croissantes de protection d'un président impliquent de nouvelles méthodes. Dans l'affaire de Dallas, le "service secret" chargé de sa protection n'a pas pris suffisamment de précautions avant l'assassinat contre certains dangers potentiels. La coordination entre le FBI et le "secret service" n'a pas été suffisante. Le "service secret", dont les difficultés de la tâche sont énormes, n'a pas pris à Dallas, en raison de son dispositif déficient, suffisamment de mesures de protection préalables ou dès que le danger a été signalé.

REFUTATION DE LA THESE DU COMPLOT

"La commission n'a découvert aucune preuve établissant que Lee Harvey Oswald ou Jack Ruby appartenaient à un complot quelconque, intérieur ou extérieur, en vue d'assassiner le président Kennedy", affirme le rapport de cet organisme — fort volume de 888 pages et de près de 300,000 mots — qui donne ensuite les précisions suivantes sur cet important point :

On n'a pas de preuve "que qui que ce soit ait aidé Oswald à tramer ou à exécuter l'assassinat du président" bien que la commission ait procédé à "une enquête approfondie sur tous les aspects des relations d'Oswald, de ses finances et habitudes personnelles particulièrement depuis son retour d'URSS en juin 1962". La commission n'a pas non plus "trouvé de preuve qu'Oswald ait eu de rapport avec toute personne ou tout groupement appartenant à un complot d'assassinat du président".

La commission Warren dont faisaient également partie les sénateurs Richard Russell et John Sherman Cooper, les représentants Hale Boggs et Gerard Ford, l'ancien chef du CIA Allen Dulles et l'ex-conseiller présidentiel John J. McCloy n'a pas non plus décelé de preuve montrant qu'"Oswald a été employé, persuadé ou encouragé par n'importe quel gouvernement étranger, ou qu'il ait été l'agent de celui-ci".

Le rapport Warren qui a été remis jeudi matin au président Johnson fait ensuite ressortir que la commission n'a pu trouver de preuve, également, que "les contacts amorcés par Oswald avec des groupements politiques" comme "le parti communiste américain, le comité du "fair play" envers Cuba et le parti des travailleurs socialistes" aient eu de "rapport avec l'assassinat ultérieur par Oswald du président Kennedy".

La commission ajoute cependant que par suite de la "difficulté de conclure à une certitude à partir d'éléments négatifs on ne peut affirmer "catégoriquement" que d'autres n'ont pas été associés à Oswald ou à Ruby. Mais, s'il existait des preuves que les deux assassins n'ont pas agi isolément, poursuit le rapport Warren, celles-ci ont été hors de la portée de tous les organismes et moyens d'enquête des Etats-Unis et elles n'ont pas été portées à l'attention de cette commission". C'est sur la base des preuves qui se trouvent devant elle que la commission conclut qu'Oswald a agi isolément.

CRITIQUES SUR LA PROTECTION PRESIDENTIELLE

Une partie importante du rapport Warren est consacrée à la critique des organismes policiers et à des recommandations destinées à augmenter la sécurité du chef d'Etat américain. Ce document reproche également à la presse, à Dallas, le comportement de certains de ses membres dans les heures qui se sont écoulées entre l'assassinat de M. Kennedy et celui de son meurtrier.

Les trois services de police directement impliqués dans le rapport de la commission Warren sont le "secret service", le FBI et la police de Dallas.

Au premier, ce document reproche de n'avoir pas mis en jeu à Dallas "les ressources adéquates, comme personnel et comme moyens, lui permettant de remplir son importante mission".

Il convient de "remédier rapidement" à une telle situation, demande le rapport Warren au service secret à qui incombe au premier chef la protection du chef d'Etat américain.

"Les critères et la procédure du service secret en vue d'identifier ceux qui sont une menace pour le président et de protéger ce dernier contre les individus en question n'ont pas été adéquats avant l'assassinat" de M. Kennedy, poursuit le rapport. Le même organisme policier n'avait pas suffisamment de techniciens qualifiés; et il n'a pas existé de "liaison suffisante et de coordination des renseignements entre le service secret et les autres agences fédérales qui contribuent nécessairement à la sécurité du chef de la Maison Blanche".

Au premier rang de celles-ci l'ouvrage publié par la commission Warren place le FBI. "Celui-ci, précise-t-il, a limité, à tort, son rôle dans l'utilisation des renseignements avant l'assassinat du président". Par la suite, l'un de ses agents, à Dallas, a dit ne pas se souvenir d'une instruction de M. John Edgar Hoover exigeant qu'Oswald, après son arrestation, soit soumis à une protection maximum.

Le rapport Warren rappelle que selon le directeur du FBI en personne "une sécurité absolue (pour le président) n'est ni pratique ni possible" à l'heure actuelle où la plus haute fonction du pays requiert de larges et fréquents contacts avec toute la population.

Toutefois "une coordination plus poussée de l'affaire Oswald (sur qui le FBI avait constitué un lourd dossier depuis que ce dernier avait exprimé, en Russie, l'intention de renoncer à la nationalité américaine) aurait été fort capable d'attirer l'attention du service secret sur les activités d'Oswald" à l'époque qui a précédé le meurtre de M. John Kennedy. Par la suite, dans leur ensemble, "les précautions prises en vue du voyage présidentiel (à Dallas) ont été déficientes".

A la police municipale de Dallas le rapport Warren reproche de n'avoir pas, après l'arrestation d'Oswald, exclu les personnes non autorisées de certaines parties du bâtiment où était détenu celui-ci. Ruby a pu ainsi assister à la conférence de presse où le procureur de Dallas annonça aux journalistes que le lendemain il leur serait permis de questionner Oswald.

Pour ce qui est de la presse "la commission estime qu'une part de la responsabilité des circonstances malheureuses qui ont suivi la mort du président doit incomber aux organismes d'information" la "foule des journalistes" précise le rapport "ne s'est pas pliée en général comme il convenait aux exigences de la police".

Pour renforcer le dispositif de sécurité présidentiel ce document conseille la création d'une commission composée de membres du cabinet, ou du conseil national de sécurité, qui procéderaient à une revision des activités du "service secret" et des autres organismes chargés de la protection du président. Le "service secret" se trouverait lui-même sous la supervision d'un adjoint spécial du secrétaire au trésor. Du personnel et des ressources supplémentaires devraient être mis à la disposition du "service secret" qui devra fournir un effort particulier en prévision des cortèges automobiles présidentiels.

Pour la presse, la commission Warren recommande "la promulgation d'un code d'éthique professionnelle auquel seraient astreints les représentants de toutes les entreprises d'information".

PREUVES DE LA CULPABILITE D'OSWALD

La première preuve de la culpabilité de Lee Harvey Oswald, aux yeux de la commission Warren, réside dans le fait que "le fusil Mannlicher-Carcano de 6.5 MM d'où sont partis les coups de feu était la propriété d'Oswald qui, au moment du meurtre, se trouvait à la fenêtre d'où sont partis ces coups".

Par surcroit, "le veston d'Oswald a été trouvé sur la route qu'il a suivie dans sa fuite de la scène de l'assassinat". On a également trouvé des fibres de la chemise d'Oswald sur l'arme du crime. Celle-ci, "peu après l'assassinat, était partiellement cachée entre des caisses d'emballage au sixième étage de l'entrepôt municipal de livres de Dallas, et le sac de papier improvisé dans lequel Oswald avait amené le fusil dans ce bâtiment, a été découvert près de la fenêtre d'où furent tirés les coups de feu".

MOBILES DU MEURTRE DU PRESIDENT

Ces facteurs étaient les suivants :

"Son profond ressentiment à l'égard de toute autorité qu'il exprimait par une hostilité envers toute société dans laquelle il (Oswald) vivait.

"Son rejet de son entourage en faveur d'un nouveau milieu".

"Son désir pressant de se faire une place dans l'histoire et sa capacité de violence, comme elle a été prouvée par sa tentative de meurtre du général (Edwin) Walker", leader d'un mouvement d'extrême droite.

(Suite à la page 12)



"Francis I" et "Rose Bower" couvert de quatre pièces **25.00**

L'un des biens les plus précieux du ménage, le sterling représente un placement sûr; c'est toujours avec joie et fierté que l'on s'en sert. Il est pratiquement à l'épreuve de l'usure : sa durée s'étend bien au-delà de la vie de son possesseur... et il gagne en beauté à l'usage quotidien.

Faites votre choix parmi plus de trente modèles de sterling Birks ou autres marques célèbres

BIRKS JOAILLIERS

CARRE PHILLIPS • ROCKLAND • DORVAL



BANQUE DE MONTRÉAL

"MA BANQUE" B de M

Plan de Financement Familial

Groupez sous le même toit tout le crédit dont vous avez besoin

PRÊT ÉCONOMIQUE comportant une ASSURANCE-VIE

Il y a 82 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le bruit de la ville

TONNERRE DE RIRES

Le Rideau Vert, on le constate chaque soir, n'a rien négligé pour faire du premier spectacle de sa 16ème saison un succès frénétique et durable. Grâce à François Campaux, l'auteur, Andrée Lachapelle, Martine Simon, Roger Garceau et André Montmorency, les interprètes, ces "Enfants de coeur" font salle comble.

EISENSTEIN

"Alexandre Nevsky" (1938), un des chefs-d'oeuvre d'Eisenstein, sera présenté le 30 septembre lors de la première séance de films d'art de la saison 64-65 au musée des Beaux-Arts. Deux catégories dans la saison : sélection de grands cinéastes (1930-40) ; courts métrages internationaux se rapportant à l'art.



POINTES

Ce soir, à la Place des Arts, première des Ballets Kirov de Léningrad avec les trois actes de "Cendrillon" : orchestre symphonique, cent artistes, ballets nouveaux et à grand déploiement.

Horaire des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Ballet de Léningrad — 8.15
COMEDIE - CANADIENNE: — Philippe Clay — 8.30.
THEATRE DE LA PLACE — "Le quadrille" — Tous les soirs à 8.00 relâche lundi) — "Danse contemporaine — tous les soirs à 10.30 (relâche lundi).
THEATRE DE LA POUDRIERE — "La main passe" — 8.40 — Relâche, dim. et lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Des enfants de coeur" — 8.30.

CINÉMA

ALOUETTE — "20,000 Leagues under the Sea" — 10.15 - 1.00 - 3.45 - 6.25 - 9.10.
AVENUE — "Nothing but the best" — 1.30 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.
BIJOU — "Tartarin de Tarascon" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01 — "Le couronnement de ma vie" — 1.55 - 5.12 - 8.29.
CANADIEN — "Médecin pour femmes" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 - 8.00.
CAPITOL — "The Patsy" — 10.15 - 12.10 - 2.30 - 4.45 - 7.05 - 9.30.
CHAMPLAIN et CREMAZIE — "La Monne" — 2.42 - 6.21 - 10.00 — "Le Scandale" — 12.45 - 4.24 - 8.03.
CHATEAU — "Tarzan chez les coupeurs de têtes" — 12.50 - 4.20 - 7.50 — "Salvatore Guiliano" — 2.15 - 5.45 - 9.20.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 ? 7.30 - 9.30
CINE-WEEK-END — "Procès de Jeanne d'Arc" "La douceur du village" ven. 8.00 Sam. et dim. 2.00 - 8.00.
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc. et sam. 2 h. dim. 1 h.
DORVAL — (Red Room) "South Pacific" — 6.30 - 9.00 — mer. sam. et dim. 2.00 (Salle dorée) — "The Cardinal" — 8 20 merc. sam. et dim. 2.00.
ELYSEE — Resnais: "La Peau douce" — du lun. au ven. — 7.30 - 9.30 - sam. 5.30 - 7.30 - 10.00. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Eisenstein: "Festival Jean Vigo": "L'Atalante" et "Zéro de conduite" lun. au vend. — 7.30 - 9.30 — sam. 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
EMPIRE — "Festival Bergman" —
FRANCAIS — "Les dix gladiateurs" — 2.30 - 6.05 - 9.35 — "Les révoltés du bagne" — 12.40 - 4.10 - 7.45.
GRANADA — "Tarzan chez les coupeurs de têtes" — 2.35 - 6.15 - 9.55 — "Salvatore Guiliano" — 12.30 - 4.10 - 7.50.
LOEW'S — "Good Neighbor Sam" — 9.50 - 12.05 - 2.20 - 4.35 - 6.55 - 9.15.
LAVAL — "Le diable et les 10 commandements" — 1.30 - 5.25 - 9.20 — "Inconnu aux services secrets" — 12.00 - 3.35 - 7.30.
KENT — "Beat the Devil" — 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
LA SCALA — "Adam et Eve" — 3.21 - 5.25 - 8.27 — "Et Dieu créa la femme" — 12.45 - 3.48 - 6.41 - 9.44.
OUTREMONT ET MONKLAND — "South Pacific" — 2.00 - 5 15 - 8.30.
PAPINEAU — "Aarzan chez les coupeurs de têtes — 12.30 - 4.10 - 7.50 — "Salvatore Guiliano" — 1.55 - 5.35 - 9.15.
PALACE — "Night of the Iguana" 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.45
PARISIEN — "Mondo Cane" — 10.00 12.00 - 1.55 - 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.45.
PASSE-TEMPS — "Opération geishas" — 4.35 - 9.30 — "Les Vikings attaquent" — "La Vallée de la Poudre" — 1.30 - 6.25.
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (petite salle) — "The Easy Life" — 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15
PLAZA — "Médecin pour femmes" 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "Sables brûlants" — 1.25 - 4.40 - 8.00.
RIALTO — "A Hard Day's Night" — 1.10 - 4.35 - 8.00 — "From Russia With Love" — 2.40 6.05 - 9.30.
RIVOLI — "Les dix gladiateurs" — 2.40 - 6.05 - 9.40 — "Les révoltés du bagne" — 12.50 - 4.20 - 7.45.
ST-DENIS — "Le couronnement de ma vie" — 12.20 - 3.37 - 6.34 - 9.51 — "Tartarin de Tarascon" — 1.52 - 5.09 - 8.29.
SAVOY — "A HARD DAY'S NIGHT" 1.10 - 4.35 - 8.00 — "From Russia with Love" — 2 40 - 6.05 - 9.30
SEVILLE — "Becket" — 8.15 — mer. et sam. — 2.15 - 8.15 —Dim. — 2.15 - 7.45.
SNOWDON — "Woman of Straw" — 12.30 - 2.50 - 4.50 - 6.55 - 9.00.
STRAND — "Male and Female since Adam and Eve" — 10.00 - 12.30 - 3.45 - 6.45 - 9.45 — "Passport to Treason" — 11.30 - 2.20 - 5.20 - 8.20.
WESTMOUNT — "Tom Jones" — 1.05 - 3.35 - 6.05 - 8.35.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG METRAGE "Les amours de Carmen" — Américain de Charles Vidor — avec Rita Hayworth et Glenn Ford.
3.30 LONG METRAGE "Le Paradis de Satan" — Francais — Drame
5.00 Ulysse et Oscar
5.30 Ouragan
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 Artisans de notre histoire Samuel de Champlain
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cérémonie du drapeau à Charlottetown
11.30 Un inspecteur sentimental "Institution"

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour
12.05 Manchettes - horaire
12.15 En matinée "L'Assassin est à l'écoute" — Francais — Policier.
2.00 Bon après-midi
4.00 Défi
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 L'Homme invisible
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Virginien
9.00 Télé-quilles
10.00 Découvertes 64
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "L'Affaire Lasnier" — Drame — Francais.
12.15 FERMETURE

CBMT — Canal 6

1.22 Today on CBMT
1.25 News And Weather
1.30 MOVIE MATINEE "Beach-head" — avec Tony Curtis — Film de guerre.
3.00 TBA
3.30 Take Thirty
4.00 TBA
4.31 Razzle Dazzle
5.00 TBA
5.30 Music Hop
6.00 Arthur Haynes
6.30 Maritime Gazette
7.01 CBC Evening News
7.24 Sports With Doug Smith
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 Show Of The Week
9.00 Danger Man
10.01 Comedy Playhouse "Sealed With A Kiss"
10.30 The Way Things Are
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 Science Fiction "The Haunted Stranger" — avec Boris Karlov.

CFCF — Canal 12

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre "The Last Days of Dolwyn" — Policier.
2.30 Four of a Kind
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
5.00 Family Theatre "Laura" — Policier.
6.30 Channel 12 Stakes
6.40 Opportunities Unlimited
6.45 Pulse
7.00 The Travels of Jamie McPheeters
8.00 Bewitched
8.30 Death Valley Days
9.00 The Cara Williams Show
9.30 Take A Chance
10.00 Dr. Kildare
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 The Pierre Berton Show
12.05 Newsroom 12 — Meditation

Radiosélection

● Dès 8 heures du matin, **Chez Miville.** L'invité: Marcel Lefebvre.
● A 9 h. 30, **Partage du jour,** avec Renée Larochelle et Réginald Martel.
● A 11 heures, **Marie Tellier, avocate.** Cette semaine : **A la dérive.**
● A 12 h. 15, **Les Visages de l'amour,** texte de Charlotte Savary, sur **Madame de Pompadour.**
● A 1 h. 15, **Lettre à une Canadienne** signée Marcelle Barthe.
● A 1 h. 30, **Une demi-heure avec...** le poète et le travail, texte de Marcelle von Zuylen.
● A Folies musicales, à 2 heures, **Orphée aux enfers,** d'Offenbach, sous la direction de René Leibowitz.
● A Humour et humoriste, à 8 h. 30, Marcel Pagnol.
● A 9 h. 30 **La Revue des arts et des lettres.**
● A 11 h. 15, **Rien de nouveau sous le soleil,** avec Jacques Normand et Henri Deyglun.

THÉATRE DU RIDEAU VERT
Ce soir 8h.30
Dimanche 2.30, 8.30
Grand succès de rire
DES ENFANTS DE
comédie de F. CAMPAUX
ABONNEMENTS et RESERVATIONS
AU STELLA 844-1793

GRAND GUIGNOL DE PARIS SUR SCÈNE
UN SPECTACLE DE CHOC et d'HORREUR
LA VIOLEUSE
AUSSI
Comédie en 1 Acte
ECOLE DU STRIP-TEASE
AH! LES BELLES BACCHANTES
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
Orpheum
849-2133 525 Ste-Catherine ouest
Vendredi : 8.30 p.m. Samedi : 7 3.30 p.m. Dimanche 2-5-8.30 p.m.
FERME AUJOURD'HUI
DEMAIN A 8 h. 30 P.M.

ST-DENIS BIJOU
Pour un monde en état de crise... Un film qui apporte la réponse!
3 Grands Prix au Référendum International de Vichy
MURIEL SMITH
ANN BUCKLES
LOUIS BYLES
LE COURONNEMENT DE MA VIE
Un film avec une idée si grande qu'elle ne vous quittera jamais
TECHNICOLOR
Egalement à l'affiche
DES AVENTURES COCASSES, DÉBORDANTES DE FANTAISIE ET D'HUMOUR
FRANCIS BLANCHE
tartarin de tarascon
Cote de satisfaction la plus élevée (91%) au Festival du film de Montréal
Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DES DUNES
MISE EN SCÈNE TESHIGAHARA
Un film prestigieux et provoquant
CLIMATISATION IDÉALE
CINEMA FESTIVAL
1206 EST, RUE STE CATHERINE 525-8666
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

EISENSTEIN
ELYSEE CINEMA D'ART 35 MILTON/842-6053
RESNAIS
7E SEMAINE
FESTIVAL JEAN VIGO
1934
••• L'ATALANTE
1932
••• ZERO DE CONDUITE
la peau douce
la peau douce

La main Passe
A LA POUDRIERE
"...On rit beaucoup à "La Main Passe" et je pense que l'on y rira longtemps."
Jean BASILE, "Le Devoir"
"... the brillant bedroom comedy is still as modern as tomorrow's gossip columns."
Zelda HELLER, "The Gazette"
"... all very spirited, wildly amoral, desperately zany, impossible to describe in a sane manner and marvelously theatrical..."
Lawrence SABBATH, "The Star"
Relâche dim. & lundi
RÉSERVATIONS : 526-0821
Prix : mardi et mercredi $2.00, $2.50
jeudi et vendredi $2.50, $3.00
samedi $3.00, $3.50

AU CANAL
ET AU RÉSEAU FRANÇAIS
JEAN-PIERRE FERLAND anime
JEUNESSE OBLIGE
le lundi à 6 heures

1er FESTIVAL BERGMAN
Ce soir seulement :
"Rêves de femmes" : 8.10
"L'attente des femmes" : 6.15 - 9.45
Demain : "Une leçon d'amour" et "Sourires d'une nuit d'été"
Prix Spéciaux 6 programmes 12 films: $6.00
EMPIRE CINEMA DE REPERTOIRE Tél.: 274-4521

CINERAMA Lun... Mar... 8h. 30 CINERAMA
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et • Nulle part ailleurs à Montréal
CINERAMA 42e SEMAINE 230,000 SPECTATEURS
"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"
• 8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam.
• Vous rirez à vous tordre les côtes ! • Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

Un mets très français, salé, épicé mais succulent, facile à digérer et tout à fait délicieux ...
2ème SEM.
Horaire 2.42 6.21 10.
ANNIE GIRARDOT MARIE BELL
La Bonne Soupe
Egalement à l'affiche : LE SCANDALE (en couleurs)
CHAMPLAIN CREMAZIE
Ste-Catherine et Papineau LA. 4-1685
St-Denis et Crémazie DU. 8-4210

PREMIÈRE JEUDI
LE THEATRE QUEBEC PRÉSENTE
P'tit BONHEUR de Félix LECLERC
THÉATRE NATIONAL — 1220 est, rue S.-Catherine — 521-4751

LE Jazz HOT PRESENTE
CARMEN McRAE & THE NORMAN SIMMONS TRIO
ART BLAKEY AND HIS "JAZZ MESSENGERS"
94 STE-CATHERINE EST UN. 1-8213
COMMENCANT LE 5 OCTOBRE
MARTIAL SOLAL ET LES VILLAGE STOMPERS

CE SOIR 8h.15 et jusqu'à SAMEDI SOIR
Ballet russe de Leningrad
matinée : SAMEDI
PLACE DES ARTS
100 ARTISTES
orchestre symphonique
PROGRAMMES :
Ce soir et demain soir :
CENDRILLON, au grand complet (3 actes). Mercredi soir 30 sept.: RAYMONDA (au complet). Jeudi soir, 1er oct.: LAC DES CYGNES. Vendredi soir, 2 oct.: LA BELLE AU BOIS DORMANT, au complet. Samedi, matinée et soir, 3 oct.: PROGRAMME VARIE comprenant "Bayaderka" (3e acte), Pas de Deux et Valse des Roses de Casse-Noisettes, "Prince Igor", musique de Borodine et "Planète Lointaine", nouveau ballet.
BILLETS EN VENTE à la Place des Arts ; Canadian Concerts, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) ; Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine et 2140, de la Montagne; Atlantic, Pacific Travel, 4950 Queen Mary Rd; chez Charlebois, 2115 est, Jean-Talon et 6960, St-Denis; Librairie Ducharme, 415 ouest, Notre-Dame.
RÉSERVATIONS : 932-2171 — 932-3722 de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.

COURS DU SOIR
DESSIN - PEINTURE
D'APRES MODELES VIVANTS
Les cours commenceront au début d'octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYE SUR DEMANDE EN COMPOSANT 273-6148
ou en écrivant à 63 chemin de la Côte Ste-Catherine Mtl 8
ECOLE D'ART DU MONT-ROYAL

AUJOURD'HUI CE QUE VOUS AIMEZ 2e SEMAINE
LA SCALA Papineau et Beaubien, 721-5107
LA CREATION D'UN MONDE MASCULIN ! et FEMININ !
"ADAM et EVE"
"et DIEU CREA LA FEMME"
BB et les hommes

RICHARD BURTON · AVA GARDNER
DEBORAH KERR · SUE LYON
un homme trois femmes une nuit
"Iguana déborde de tension sexuelle". M. Y. World Telegram
4e SEMAINE
THE NIGHT OF THE IGUANA
PALACE
HORAIRE : 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
AIR CLIMATISE

JERRY LEWIS as THE PATSY
(A Jerry Lewis Production)
JEAN BALIN · EVERETT SLOANE
PHIL HARRIS · KIENAN WYNN
PETER LORRE · JOHN CARRADINE
HORAIRE :
10.15 - 12.10 - 2.30
4.45 - 7.05 - 9.30
AIR CLIMATISE
Spécial JAMBOREE at MARATHON en couleur
CAPITOL

UNE RANDONNEE HONTEUSE A TRAVERS LA RACE HUMAINE!
4e SEM.
MONDO CANE
Le Parisien
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE
HORAIRE : 10.00 - 12.00 - 1.55 3.50 - 5.45 - 7.40 - 9.45

4e SEMAINE
"GOOD NEIGHBOR SAM" COUL.
Jack LEMMON · Romy SCHNEIDER
HORAIRE : 9.50 - 12.05 - 2.20 - 4.35 6.55 - 9.15
AIR CLIMATISE
LOEW'S

Les enfants de 10 ans et plus sont admis tous les jours, jusqu'à 3.20 p.m. — Admission .65
Le FILM le plus PUISSANT de TOUS !
WALT DISNEY presents
20,000 Leagues UNDER THE Sea
KIRK DOUGLAS JAMES MASON PAUL LUKAS PETER LORRE
A l'affiche au cinéma à air climatisé
TECHNICOLOR
ALOUETTE UN. 1-2807
HORAIRE : 10.15 - 1.00 - 3.45 6.25 - 9.10

Cinema PLACE VILLE MARIE
ENSEMBLE
SOPHIA LOREN MARCELLO MASTROIANNI
YESTERDAY, TODAY AND TOMORROW
HORAIRE : 12.15 - 2.30 4.50 - 7.00 9.30
11e SEM.
AIR climatisé
10e SEM.
HORAIRE 12.30 - 2.40 4.50 - 7.05 9.15
Little Cinema
"BRILLIANT! A 'TOM JONES' WITH JETWAY!"
the Easy Life
VITTORIO GASSMAN CATHERINE SPAAK

théâtre • cinéma •

la Musique par **Gilles POTVIN**

La Philharmonique de New York un ensemble digne de sa réputation

L'Orchestre Philharmonique de New York a donné samedi soir, dans la Grande Salle, son premier concert ici depuis près de cinquante ans. Cette formation prestigieuse était sous la direction de Josef Krips, étant donné que Leonard Bernstein, son directeur artistique, est en congé sabbatique pour une saison.

Inutile de rappeler qu'il s'agit de l'une des meilleures associations symphoniques du continent. Cela fut d'ailleurs évident dès les premières mesures de la SYMPHONIE No 6 de Schubert où l'on nota la riche qualité des cordes et la souplesse des bois. Mais l'oeuvre n'est pas du meilleur Schubert et, malgré l'enthousiasme du chef, on avait l'impression quelquefois que l'intérêt fléchissait quelque peu.

C'est toutefois le poème symphonique DON JUAN qui permit à la phalange américaine de montrer qu'elle est digne de comparaison avec les meilleurs orchestres du monde. La frénétique chevauchée du début, le mélancolique solo de hautbois comme le majestueux thème des cors, tout fut d'une extraordinaire beauté, d'un équilibre parfait. Ce fut peut-être la plus magistrale exécution orchestrale à prendre place dans la Grande Salle.

Il aurait été ensuite difficile à n'importe quel orchestre de se surpasser après une exécution aussi exaltante. LA SYMPHONIE No 2 a, elle aussi, bénéficié d'une exécution de grand style, dans laquelle Krips prenait plaisir à faire ressortir des détails insoupçonnés. Mais en toute honnêteté, il faut signaler plusieurs défaillances du cor-solo, et le manque d'ensemble de certaines attaques. Cela est évidemment surprenant dans un ensemble où les qualités sont tellement nombreuses. Il faut sans doute en attribuer la cause à la fatigue inhérente à la tournée.

Mais la Philharmonique de New York reste un ensemble de très grande classe, totalement digne du renom dont il jouit.



CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche, 2h.15 – Pas de course le jeudi.

Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2680. Venez donc!

Unique à Montréal!

Le MENU du JOUR de L'ANJOU

comprenant un potage, un hors d'oeuvre, un choix de six plats de viande garnis de pommes de terre et de légumes appropriés, un dessert, un café.

A partir de $1.30 tout compris

"Les meilleures spécialités à la carte"

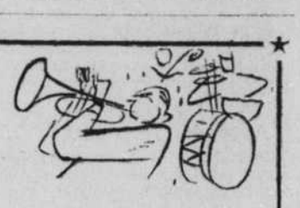
1204, DRUMMOND UN. 6-0668

Licence complète

Stationnement gratuit d'une heure

Cartes de crédit

Ne manquez pas de voir . . .



Festival TV-Musique





DU JEUDI 1ER OCT. AU MARDI 6 OCT.

TOUS LES JOURS DE MIDI À 11 P.M., LE SAMEDI À PARTIR DE 10.30 A.M.



PALAIS DU COMMERCE, MONTRÉAL

ENTRÉE: $1.00 (ENFANT ACCOMPAGNÉS PAR UN ADULTE: 50¢)

Voyez les plus récents postes de TV — radio — haute-fidélité — et les instruments de musique.



PRIX INTÉRESSANTS À GAGNER!
Les prix qui seront remis ont une valeur marchande de plusieurs milliers de dollars — ils vont des téléviseurs aux tourne-disques.

REVUES SUR SCÈNE SENSATIONNELLES!

Avec, en personne:



FRAN WARREN



DENNY VAUGHAN ET SON ORCHESTRE



MICHEL LOUVAIN

CHARLES GAUTHIER
LES LOUNSBURY SISTERS

LUCIEN HÉTU
LES DYNAMETTES

LES REVUES AURONT LIEU CHAQUE JOUR À 2.30, 7.30 ET 9.30 P.M.



CALENDRIER ACADÉMIQUE AUTOMNE 1964

COURS D'EXTENSION :

DEBUT DES COURS

Tous les cours d'extension debutent dans la semaine du 28 septembre 1964. On peut s'inscrire à titre d'élève libre à l'un ou l'autre des matières ci-dessous énumerées.

*ASPECT PHYSIQUE — maquillage Edith Serei - Monique Pedley	lundi	7h. à 8h.30 ou 8h.30 à 10h.	$50.
*COMPORTEMENT SOCIAL — étiquette moderne Marcelle F. Jacques	mercredi	8h.30 à 10h	$50.
DACTYLOGRAPPHIE Lise Giguère - D. Aubin	jeudi	7h. à 8h.	$34.
DESSIN A MAIN LEVEE Robert Bélair - R. Fournier	mardi	7h.30 à 9h.30	$68.
DESSIN TECHNIQUE ET PERSPECTIVE Raymond Ouimet	mardi	8h. à 10h.	$68.
DICTION ET PHONETIQUE Lucie de Vienne - Jacques Laurin	lundi	6h.30 à 7h.30	$34.
*ELEGANCE - démarche et maintien Isabelle Gobeil	lundi	7h. à 8h.30 ou 8h.30 à 10h.	$50.
GEOGRAPHIE Jean-Marie Pelet	jeudi	8h. à 9h.	$34.
HISTOIRE DE L'ART Guy Boulizon	mardi	8h. à 10h	$68.
INITIATION A LA DECORATION D'INTERIEURS Roger Côté	lundi	7h.30 à 9h.30	$68.
INITIATION AUX RELATIONS PUBLIQUES Variés	mercredi	8h. à 9h.	$34.
INITIATION AU METIER D'ANNONCEUR Ollivier Mercier Gouin, Raymond Charette Henri Bergeron, Yvon Blais	mercredi	8h. à 10h.	$68.
INITIATION A LA PUBLICITE Maurice Watier - Antonin Boisvert	mercredi	7h. à 8h.	$34.
ILLUSTRATION DE MODE - DESSIN DE MODE Benoit Dufour	lundi	7h.30 à 9h.30	$68.
LA LANGUE FRANCAISE Guy Boulizon - Lucie de Vienne	lundi	8h. à 9h.	$34.
LA SALLE DE REDACTION Jean-Louis Gagnon	lundi	9h. à 10h.	$34.
LETTRAGE PUBLICITAIRE Robert Bélair	jeudi	7h.30 à 9h.30	$68.
LES TECHNIQUES DU DESSIN Rodolphe Fournier	mercredi	7h.30 à 9h.30	$68.
*PAROLE ET PERSONNALITE Jacques Laurin	mercredi jeudi	7h. à 8h.30 8h. à 9h.30	$50.
ORGANISMES INTERNATIONAUX Naïm Kattan	jeudi	9h. à 10h.	$34.
TRIGONOMETRIE Yvon Dupuis	mardi	8h. à 10h.	$68.

DUREE

La durée des cours d'extension est de 16 semaines, à l'exception des cours marqués d'un astérisque, dont la durée est de 12 semaines.

COURS PROFESSIONNELS :

Tous les cours professionnels peuvent être entrepris le jour ou le soir.

DEBUT DES COURS

Cours du jour : lundi, le 28 septembre 1964 à 10h. de l'avant-midi.
Cours du soir : dans la semaine du 28 septembre.

DESSIN INDUSTRIEL

Spécialité en mécanique
Spécialité en architecture-structure
Spécialité en électronique
Spécialité en aéronautique

ART COMMERCIAL

Dessin commercial
Illustration de mode

DECORATION D'INTERIEURS

LA COMMUNICATION

Journalisme
Annonceurs Radio-TV
Relations publiques
Publicité

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

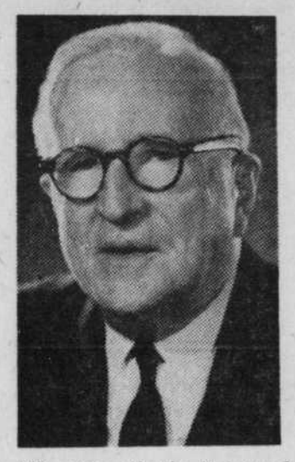
L'école restera ouverte tous les jours entre 9h.30 de l'avant-midi et 9h.30 du soir et le samedi toute la journée jusqu'à 5 heures.

studio 5316 inc

"Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées"

5316 AVENUE DU PARC, MONTREAL 8, QUE. TEL.: 279-7351

Décès à Montréal du Dr Georges Monfette



Le Dr Georges Monfette est décédé samedi à Montréal à l'âge de 75 ans.

Né le 17 janvier 1889, à Ste-Sophie, le défunt avait fait ses études secondaires au collège de Montréal et à Nicolet. En 1913, il obtenait son doctorat en médecine de l'université Laval. Il pratiqua la médecine générale à Alexandria, Ontario, de 1916 à 1924. Il se spécialisa en France dans les maladies des yeux, oreilles, nez et gorge.

Avantageusement connu dans les milieux médicaux, le Dr Monfette était attaché aux hôpitaux Ste-Jeanne d'Arc et Notre-Dame de la Merci. Il fut l'un des fondateurs de l'ordre de l'aide aux vieux couples ,dont il était encore président à son décès. Il était aussi tertiaire de St-François.

Il laisse un fils, le Dr Claude Monfette, ophtalmologiste, une fille, Mme Claude St-Arnaud (Jeannine), sa bru, Mme Monfette (Michèle Barbeau), son gendre, M. Claude St-Arnaud, quatre petits-enfants, Claudine, Bernard, Dominique et Michel.

Faits divers

Remboursement exigé

Le député libéral Edmund Tobin Asselin sera probablement saisi mardi d'une demande de la Commission des écoles protestantes de Montréal, exigeant le remboursement d'une somme de $62,605.25 de profits qu'il aurait réalisés illégalement dans une transaction immobilière avec le PSBGM. Les membres de la Commission seront appelés à ratifier cette décision de leur exécutif. Si M. Asselin refuse de rembourser, on lui intenterait une poursuite judiciaire.

Un prêtre est attaqué

QUEBEC. — Trois cagoulards armés se sont attaqués à un prêtre, l'ont ligoté à un lit, puis ont ouvert le coffre-fort de la fabrique avant de s'enfuir avec $200. tôt samedi matin.

Les voleurs qui s'en sont pris à l'abbé Léon Fortier, 74 ans, se sont aussi emparés de 3,000 en obligations.

Complice de Hal Banks

Paul Carsh, âgé de 37 ans, a avoué sa culpabilité à l'accusation de conspiration avec Hal C. Banks et d'autres membres du Syndicat international des gens de mer du Canada pour commettre des voies de fait sur un dirigeant rival du SIM en 1957.

Banks, président du SIM à cette époque, a été touvé coupable sous la même accusation et a récemment forfait à un cautionnement de $25,000 en attendant l'appel d'une condamnation à cinq ans de pénitencier. Les allées et venues de Banks, un citoyen américain, sont inconnues actuellement.

Le juge Emile Trottier, des sessions de la paix, a ajourné au 29 septembre le prononcé de la sentence contre Carsh.

Enquête ajournée

Gérard Tourangeau, assistant-procureur général du Québec, a annoncé qu'une enquête du coroner relative à l'écrasement d'un avion d'Air-Canada à Ste-Thérèse, avait été suspendue indéfiniment.

L'enquête devait reprendre aujourdh'ui, mais elle a été ajournée pour attendre le rapport d'une enquête publique sur cet accident d'avion de novembre dernier, enquête annoncée plus tôt à Ottawa, et qui sera dirigée par le juge G. S. Challies. L'écrasement d'un DC-8F d'Air Canada avait tué 118 personnes.

Elle veut son argent

La Banque canadienne impériale de commerce a intenté des procédures en Cour supérieure contre neuf personnes qui attendent de subir leur procès en rapport avec le vol d'un camion postal, le 31 mars dernier. La banque a perdu plus de $120,000 dans ce vol de $1,400,000. Les procédures sont intentées contre Pierre Talon, Maurice Arbic, Gaston Lavoie, René Leduc, Wilfrid Leclerc, Henri Samson, Gérard Proulx, Roger Talon et Rolande Ostiguy.

Amendes à la hausse

Si le prix des cigarettes est monté, celui de l'amende pour se faire pincer à fumer dans les hangars du port de Montréal l'est également. C'est ce qu'ont appris 15 débardeurs, qui se sont déclarés coupables de ce délit et ont été condamnés à payer $40 d'amende chacun, plus les frais de Cour. La semaine précédente, 10 débardeurs avaient dû payer $10 d'amende. Le juge Germain Charland a dit espérer que sa sentence plus sévère aura un effet salutaire. L'amende maximum est de $500 pour cette offense.

Violente dispute

Salvatore Cosimanno, 31 ans, de St-Michel, a été accusé d'avoir illégalement tiré des coups de feu, et de possession illégale d'une arme, à la suite d'une dispute avec son épouse.

Le suspect a été libéré moyennant un cautionnement immobilier de $2,000. Il subira son enquête préliminaire le 2 octobre. Trois armes à feu ont été trouvées par la police dans le logis du suspect.

Sécurité de la reine

QUEBEC — Environ 1,500 policiers assureront à des titres divers la sécurité de la reine Elizabeth lors de sa visite à Québec, les 10 et 11 octobre. Ils seront assistés des forces de l'armée et de la marine qui grouperont quelque 2,500 hommes. Ces derniers formeront une haie d'honneur, mais seront prêts à intervenir en cas de nécessité. Par ailleurs, des hommes-grenouilles assureront la garde autour du yacht royal Britannia. Ils appartiennent à la base de Granby de la marine canadienne.

Au voleur

A Eastview, près de Hull, des cambrioleurs se sont emparés de plus de $40,000 en valeurs, au bureau de M. H. Boudreau, courtier en valeurs.

Un vol avec effraction a été perpétré à la résidence de la famille Deslauriers, à St-Eustache, en l'absence des membres de la famille.

Samedi après-midi, un bandit armé s'est enfui avec $10 du salon de coiffure Mercier, rue Notre-Dame est, à Montréal.

Auto des ravisseurs ?

CHARTRES. — Une voiture dont, croit-on, les ravisseurs des trois enfants relâchés se sont servis, a été retrouvée abandonnée vendredi soir à proximité d'un commissariat de police. Cette voiture, une Citroen bleue avec un toit blanc, ne contenant aucun indice permettant d'identifier les kidnappers.

Par ailleurs la police recherche une femme, cette "Nicole" dont les enfants ont parlé. Les policiers croyaient tenir une piste en la personne d'une femme de 25 ans, s'appelant Nicole, ayant habité Poitiers et menant maintenant une mauvaise vie. Cependant les enfants à qui on a présenté des photos de diverses suspectes n'ont pas reconnu en elles celle qui se faisait appeler "tante Nicole".

Le gouvernement français a donné ordre à 100,000 policiers, gendarmes et soldats de participer aux recherches afin de capturer l'homme et la femme qui ont séquestré les trois enfants durant quatre jours dans une tentative d'obtenir une rançon de $200,000 .

Canonisation de 22 martyrs ougandais

CITE DU VATICAN. — Réunis samedi au Vatican en consistoire les cardinaux ont approuvé la canonisation, le 18 octobre, de 22 martyrs ougandais, les premiers saints africains de l'Eglise catholique romaine.

Les cardinaux, au nombre de 40, ont donné leur "placet" approbation au cours d'une réunion à huis clos présidée par le pape Paul VI qui célèbre aujourd'hui son 67e anniversaire de naissance.

Un peu plus tard, 60 évêques devaient se joindre aux cardinaux pour venir présenter leurs voeux au Souverain Pontife à l'occasion de son anniversaire.

De source proche du Vatican, on précise que la canonisation des martyrs africains a été approuvée à l'unanimité des voix.

Les nouveaux saints, Charles Lwanga, Matthias Kalemba Muramba et 20 autres personnes, tués entre 1885 et 1887 en Ouganda seront les premiers à être canonisés sous le règne de Paul VI.

Les deux miracles qui sont demandés par l'Eglise catholique pour la canonisation des saints ont eu lieu en 1941 lorsque deux religieuses, l'une suisse et l'autre allemande, recouvrèrent la santé après avoir eu recours aux martyrs par la prière.

L'agence Presse Associée précise que la canonisation de ces Noirs est sans précédent dans les 2,565 saints inscrits au martyrologe. C'est aussi le groupe le plus important de laïcs canonisés depuis le début de la proclamation des saints en l'an 993.

Les négociations ont repris hier entre GM et le syndicat de l'auto

DETROIT — La direction de la General Motors a repris hier à Détroit ses pourparlers avec les délégués syndicaux pour tenter de mettre fin à la grève déclenchée vendredi matin par 260,000 ouvriers des 89 des usines de la firme américaine.

L'ordre de grève avait été donné à la suite de l'échec de négociations qui se poursuivaient depuis trois mois entre la direction de la General Motors et le syndicat des ouvriers unis de l'automobile (United Auto Workers) pour l'établissement d'un nouveau contrat de travail de trois ans.

Les deux parties ont déclaré qu'il y avait pratiquement accord sur un ensemble de dispositions à caractère économique analogues à celles acceptées par les syndiqués de Ford et de Chrysler.

Avant de pénétrer dans la salle de négociation hier, M. Louis Seaton, vice-président de GM en charge du personnel, a déclaré aux journalistes que la compagnie n'apportait aucune nouvelle proposition à la table de négociation.

Il a ajouté qu'il croyait vendredi dernier que les négociateurs aient un terrain d'entente pour régler leurs différends et que telle était encore son opinion.

Interrogé sur son optimisme relativement aux chances de régler le conflit sous peu, M. Seaton a répondu qu'il ne voulait se dire ni optimisme ni pessimiste. "Nous nous mettrons au travail avec l'intention de régler aussitôt que possible", a-t-il dit.

Il a encore déclaré que la rencontre de dimanche avait été fixée sans aucun ordre du jour précis.

"Nous essayerons de voir où nous en sommes", a-t-il dit.

Le président de l'UAW, M. Walter Reuther, ne s'est pas arrêté pour s'entretenir avec les journalistes avant de pénétrer dans la salle de négociation.

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES

Institut Privé St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (d'éléments latins à versification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier.

— chaque élève est suivi et guidé individuellement

— nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité

— Pour informations : 331-0012

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50 BOUL. STINSON MTL (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTÉRIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

Maxime

NETTOYAGE ENTREPOSAGE

service de 3 heures

1415 Bois-Franc RI. 8-6188

Succursale

4140 St-Denis VI. 4-1158

UNIVERSITÉ McGILL

DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE

COURS DE LANGUE ANGLAISE

Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à trois niveaux (élémentaire, moyen, avancé).

Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Pour recevoir une brochure explicative écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311, local 732 ou 734

DIRECTEUR du PERSONNEL

Qualifications requises : Maîtrise en Relations Industrielles ou équivalent.

Expérience : En administration du personnel, dans le domaine hospitalier de préférence, pour un hôpital psychiatrique de 1,400 lits à proximité de Montréal.

Fonctions : A) Responsable de l'application et de l'interprétation des conventions collectives.
B) Responsable de l'administration des salaires.
C) Responsable de l'application des politiques internes de direction du personnel de l'Hôpital.
D) Autres fonctions administratives connexes.

Salaire et autres bénéfices : A discuter en fonction des qualifications et de l'expérience.

Tout candidat intéressé devra présenter sa candidature et son curriculum vitae par écrit à :

CASE 925, LE DEVOIR

BRUNET DE COTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE INDUSTRIELLE

COURS COMPLET EN FRANÇAIS

Un cours de sécurité industrielle par correspondance. Après 6 mois d'entraînement vous obtiendrez votre certificat. Service de placement gratuit à nos diplômés pour la surveillance des accidents de travail dans les entreprises industrielles.

Pour informations additionnelles, adressez-vous à INSTITUT LOUVAIN, 1459 est, Bélanger. Pour rendez-vous tél. : 725-6497-98. Ou postez ce coupon à :

INSTITUT LOUVAIN 1459 est, Bélanger, Dépt. 1280, Montréal

Nom .....

Adresse ..... Tél. : .....

Ville ..... Age .....

UNIVERSITE DE MONTREAL

COURS DU SOIR

CHIMIE GÉNÉRALE

Structure atomique, les éléments, les composés et leurs états dans la nature: gaz, liquide ou solide, les lois générales de la chimie, les réactions chimiques, l'ionisation et le pH. Laboratoires et films.

Les cours débutent samedi le 17 octobre.

D'autres cours du soir sont également donnés
Dépliants sur demande à :

Extension de l'enseignement
Université de Montréal
C.P. 6128 — Montréal 3
Tél. 733-9951, postes 396, 397, 398 et 229.

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3, Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1253, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Vos cheveux seront si soyeux qu'il sera impossible de deviner que vous employez BRECK, le fixateur à cheveux. C'est la meilleure façon de traiter vos cheveux.



OFFRE SPECIALE

99c

Régulier $1.49 . . . Economisez 50¢

POUR UNE PERIODE LIMITEE SEULEMENT!

Disponible en FORMAT REGULIER et GRAND FORMAT

Cheveux soyeux

BRECK

Seulement BRECK conserve vos cheveux naturels.

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

L'école pour adultes, c'est bien; mais l'enfant à l'école, c'est mieux

Deux fois j'ai lu le communiqué annonçant au public la grande campagne de sécurité routière de "Prudentia", lancée d'un bout à l'autre de la province avec force discours, déclarations, conférences de presse, pancartes, affiches et banderoles dans le but de réduire le nombre des accidents de la route pendant la fin de semaine de la Fête du Travail. Parmi les causes d'accidents à éviter on note, beaucoup de choses, on ne mentionne nulle part l'alcool et ses abus; parmi les conseils pour la sécurité à obtenir on ne parle pas non plus de la sobriété, de la tempérance à pratiquer ou ... de l'abstinence à s'imposer si on ne peut s'empêcher de boire jusqu'à l'ivresse. Pourtant, à la 26e réunion annuelle de l'Association médicale de la province de Québec, un membre du Comité provincial de sécurité routière, le docteur Armand Rioux, en communiquant des statistiques inédites sur la situation en 63, a déclaré que l'alcool cause 40 p.c. des accidents de la route qui se chiffraient, au cours de cette année 63, à 115,005 dont 1,315 mortels et ... qui ont fait 33,885 blessés. Chiffres qui indiquaient alors une assez forte augmentation sur ceux de 1962.

Des précautions extraordinaires, une surveillance de la route au moins quadruplée, des avertissements parlés, écrits, frappants, directs — au coût de combien de milliers de dollars? — n'ont pas permis encore cette année d'enregistrer une baisse dans les accidents à l'occasion de ce congé de la Fête du Travail. Non seulement, il n'y a pas eu diminution mais augmentation sur l'an dernier: en trois jours, dans le Québec, il y a eu trente-deux morts sur les routes; 25, en 63. Que ce soit sur les routes secondaires ou principales, le nombre de morts est de 32. Depuis le temps qu'on construit et répare des routes au Québec, personne ne croira que c'est l'état des routes qui a causé 32 morts en trois jours au Québec. La réalité c'est qu'il y a plus de mauvais chauffeurs que de mauvaises routes. D'ailleurs les accidents les plus graves se produisent ordinairement sur les routes neuves et droites. Et ce membre du Comité provincial de sécurité routière de l'A.M. a bien affirmé que "l'alcool cause 40 p.c. des accidents et que ceux-ci sont toujours plus nombreux au cours du mois de décembre". (Avis aux intéressés). "L'alcoolique qui cause un accident routier, avait ajouté le conférencier est généralement un habitué de la bouteille mais le code pénal le protège d'une certaine façon puisqu'il n'admet pas l'épreuve du dosage d'alcool". On a reparlé de cette mesure de police dernièrement; adoptera-t-on cette épreuve du dosage ou non? Si on l'adopte, on découvrira probablement davantage d'accidents dus à l'alcool. On a déjà parlé aussi d'enlever son permis de conduire à l'alcoolique responsable d'un second accident. Ce ne serait que logique et juste. Pourquoi ne pas le faire? On parle de beaucoup plus de choses qu'on n'en exécute. En Italie, qui n'a pourtant pas nos problèmes d'alcoolisme, on a réussi, déjà, à faire baisser le taux d'accidents de la route, à l'époque des vacances, pas tellement en rendant les lois plus sévères mais par une intense campagne d'éducation à la sobriété, à la tempérance. Quand donc y penserons-nous ici aussi?

Quoi qu'il en soit de la loi ou des règlements, nous avons au Québec un problème grave de l'alcoolisme. Jusqu'à ces dernières années, nos gens ont toujours dépensé davantage pour l'alcool et le tabac que pour bâtir des écoles et payer les instituteurs. Si c'est en train de changer, tant mieux mais il est bien tard. Nous avons beaucoup plus d'alcooliques que de gens instruits et cultivés.

Et devant ce problème de l'alcoolisme si souvent dénoncé publiquement par des éducateurs, des médecins, des sociologues, devant le nombre effarant de grills, et de bars et de tavernes qui couvrent toute la province et surtout les villes, on peut, on doit se demander si l'éducation familiale — dans les foyers où il y a encore quelqu'un de responsable pour s'occuper d'éducation, pas seulement des substituts ou des gardiennes — est suffisamment formatrice du caractère, de la volonté et du sens de la sobriété en général; vis-à-vis les boissons alcooliques en particulier. Combien de jeunes prennent l'habitude de boire à leur propre foyer? Ils n'ont même pas à attendre de rejoindre le marché du travail ou les groupes sociaux extérieurs. La moitié, sinon davantage des cas référés aux divers services de réhabilitation et de services sociaux ont à l'origine de leurs difficultés, l'alcoolisme, encore, toujours. Des statistiques tirées de ces dossiers ne manqueraient pas d'étonner ceux qui trouvent toujours qu' "on est pas pire qu'ailleurs". C'est à voir. Il y a aussi les conditions économiques et sociales qui sont souvent si dures, navrantes ailleurs, qui peuvent apporter des circonstances atténuantes, tandis qu'ici, nous avons un niveau de vie élevé et des secours sociaux qui s'étendent de plus en plus. Les jeunes, par exemple, qui mettent tout leur génie dans la délinquance, le vandalisme ou qui sont cause d'accidents graves, ont presque toujours pris force libations avant de passer à l'action. Que font donc nos Ligues de Vigilance sociale, nos Comités de moralité publique? Ont-ils tous démissionné en bloc? Sont-ils endormis sur leurs lauriers? L'oreiller ne doit pas être moelleux ... Dans ses "Réflexions sur la conduite de la vie", Alexis Carrel disait déjà que le niveau intellectuel, le niveau mental d'un peuple baisse en proportion du niveau élevé de son alcoolisme. Ce qu'on voit déjà des méfaits de l'alcool chez nous, indique assez clairement vers quelle impasse sociale nous roulons.

La définition moderne qui présente l'alcoolique comme un malade à traiter comme tous les autres, est encourageante sans doute, mais même si, selon certains rapports d'enquêtes et de congrès tout le corps médical est prêt à étudier le concept psycho-social de l'usage des boissons alcooliques et ses répercussions dans la société, est prêt également à se partager les alcooliques comme clients, ce ne sont pas des raisons pour pousser à la multiplication de ces malades sous prétexte de faire marcher les affaires en favorisant l'abus de l'alcool comme nous le faisons actuellement, et qui est inévitable avec le nombre effarant des débits de boisson qui font des affaires d'or. En 1960, avant la multiplication massive des grills, bars et tavernes, on comptait officiellement, au Québec 2,350 alcooliques par 100,000 adultes Faites le compte à présent. Et les femmes dans ce nombre. Le goût abusif de l'alcool sont maintenant fortement représentées se répand. Jusque chez les adolesments: des collégiens aussi bien que de jeunes ouvriers prennent l'habitude du verre pendant que leurs petites soeurs commencent à faire usage de tabac dès l'âge de 14 ans, sinon plus tôt, en attendant de lever le coude à leur tour. C'est la mode mais c'est lamentable ce qu'on voit un peu partout, dans les restaurants, les hôtels, les endroits de villégiature, etc.

Plus un peuple boit, selon Carrel, moins il peut s'imposer par la force de ses facultés intellectuelles et ... le poids de ses compétences, et selon nos propres chiffres, on nous affirme que 40 p.c. des accidents de la route sont causé par l'abus de l'alcool. Combien de maîtresses de maison et de mères de famille ne devraient-elles pas réfléchir sur ce problème d'actualité?

La distribution de l'alcool dans le pays se fait certainement plus facilement que la distribution du lait dans les écoles aux écoliers sous-alimentés. Il faut souhaiter que pendant que les uns s'alcoolisent à qui mieux mieux, les enfants privés du petit déjeuner ou d'une alimentation générale insuffisante arrivent à continuer de profiter de cette distribution du lait qui cause des difficultés chaque année aux organisateurs de ce renflouage alimentaire et social.

Une caricature du "Travail", dans un numéro récent, illustre à merveille un aspect de la mentalité canadienne: la légende se lit comme suit: "Hé! les gars, la cloche est sonnée!" et l'on voit les gars, tous munis d'une serviette, sortir de la taverne pour rentrer ... à l'école pour adultes ... C'est peut-être aussi parce que nous avons plus de débits de boissons alcooliques dans la province que d'écoles, que les souscriptions de charité doivent s'amplifier chaque année: trente millions et demi, à Montréal, ont été versés aux oeuvres ... "C'est beau" disent les uns; "c'est triste", disent les autres. Ça dépend du point de vue.

Germaine BERNIER



COURREGES, le plus sportif des jeunes couturiers parisiens vient de lancer la mode "en haut du genou". On raconte que tous les matins, André Courrèges, pour se tenir en forme, passe quelques heures au Racing club de Paris. Pourtant, dit-il, je n'aime pas les femmes trop sportives. Des bas rayés ou à losanges accompagnent toutes ses robes d'automne. Voici deux croquis qu'il nous a fait parvenir pour nos lectrices. Les modèles de Courrèges ne sont pas encore vendus au Canada.

Après 5 ans, l'association des veuves fait le point

L'association des veuves de Montréal, née en 1959 sous le nom de "Maintenant seules", célébrait hier son cinquième anniversaire. A cette occasion, environ deux cents des 560 membres se sont réunies au Centre du Bon conseil, pour faire le point du travail accompli jusqu'à ce jour.

Mme Lorette Charbonneau, présidente de l'association, a expliqué que celle-ci est avant tout un organisme d'entraide spirituelle et sociale pour les veuves de tout âge et de toute condition. Elle a été fondée à la suite d'une retraite fermée pour veuves, pour répondre au besoin de chaleur humaine et d'échanges ressenti par une femme qui se retrouve subitement seule dans la vie.

C'est pourquoi, a précisé Mme Charbonneau, le premier rôle de l'association est de remplir la solitude de la veuve, de lui permettre des contacts, de lui permettre aussi de voir qu'elle n'est pas seule dans sa situation et de faire face à la réalité.

Ce qui ne l'empêche pas de s'occuper des problèmes matériels et sociaux de la veuve. Ainsi, les dirigeantes de l'association s'efforcent d'orienter les veuves qui sont en difficultés financières vers les services sociaux susceptibles de les en sortir.

De plus, l'association a tenu en 1962 une enquête sur la condition financière des veuves. Se basant sur les résultats de cette enquête, elle a soumis six suggestions au ministère de la famille d'abord, puis au comité d'étude sur l'assistance publique, et enfin au congrès national de la famille.

Ses suggestions sont: 1) que la pension des veuves soit de $100 par mois et qu'on lui permette de gagner jusqu'à $600 par année sans réduction de sa pension; 2) que la mère qui a charge d'enfant reçoive au moins $25 par mois par enfant, en plus des vêtements et soins médicaux; 3) que l'allocation scolaire et la pension soient accordées à la mère jusqu'à la fin des études de son enfant, quel que soit son âge; 4) que la pension de vieillesse soit de $100 par mois pour celles qui sont dans le besoin; 5) que la distribution des pensions soit revisée et le personnel enquêteur plus qualifié; 6) que les veuves soient représentées au Conseil supérieur de la famille, et partout où elles peuvent faire connaître leur point de vue.

Il reste toutefois, a précisé d'autre part Mme Charbonneau, que l'association des veuves de Montréal n'est ni un organisme de pure revendication, ni un bureau de placement. Elle tient compte de tous les problèmes que pose l'"état de veuve, et les étudie attentivement, mais c'est surtout en créant un certain climat, un esprit d'entraide, qu'elle cherche à combler les besoins psychologiques et spirituels de ses membres.

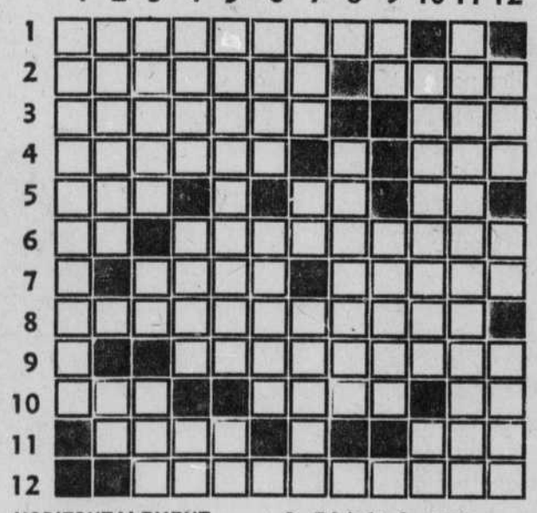
L'association n'a encore personne qui s'occupe à plein temps de ses activités, bien qu'elle songe à engager bientôt une travailleuse sociale professionnelle pour conseiller ses membres. Jusqu'à maintenant, tout le travail a été fait bénévolement.

Depuis sa fondation, l'association a réussi à s'installer dans un local, maintenant situé à 101 ouest, boulevard Saint-Joseph, qui est ouvert aux membres tous les dimanches, mercredi et jeudi après-midi de 1h. 30 à 5h. 30 Là se tiennent les parties de cartes de l'association. Plus de 4,000 veuves sont passées par le local depuis son ouverture.

D'autre part, chaque année, l'association organise des voyages, des dîners, des parties de sucres, des activités artistiques, des visites industrielles pour ses membres. Elle a également créé un cercle d'artisanat, qui a permis à plusieurs de ses membres de se découvrir des talents cachés. Enfin, elle organise des retraites fermées et des retraites spécialisées — il y en a eu 15 depuis la fondation de l'association — ainsi que des nuits de prières.

Mme Charbonneau a souligné qu'en cinq ans, l'association n'a pu atteindre sa pleine maturité et qu'elle est prête à recevoir toute suggestion ou critique constructive susceptible d'étendre son rayonnement.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Ne voient bien que de loin
2—Aie des invités — Pas toujours bonne
3—Fruits comme les oranges — Epoque
4—Ne dévoiles pas — Aperçus
5—Groupe plusieurs personnes — Note — Avant-midi
6—Démonstratif — Réunion
7—Gaine — De nombreux
8—Conversations
9—Mettra au clair
10—Sous nos pieds — Dieu du vent — Dans
11—Pays menacé — Chasseur soviétique
12—Demeure dans une riche maison

VERTICALEMENT

1—Docteurs
2—Donne un festin — En colle
3—Envoies une lettre — Conjonction — Pour le chalet
4—A un moindre niveau — Foyer — Exclamation
5—Six fois par année — Possessif
6—Prénom — Place
7—Possessif — Cube — Image pieuse
8—Période de repos
9—Note — Groupe souvent dangereux
10—Vole — Note
11—Matière jaune dans l'oreille — Organe
12—Fin de participe — Pas ordinaire

Solution de samedi

Horizontalement
1—HALLUCINEES
2—ABOUTIR — CLE
3—MEUNIER — RANG
4—INTELLIGENTE
5—LAR — IA
6—TKE — SPECIMEN
7—OISEAU — SORT
8—NS — TRANSI
9—HUISSIER
10—ZERO — EN
11—DURENT — HE — ET
12—OTEE — AMENITE

Verticalement
1—HAMILTON — DO
2—ABENAKIS — ZUT
3—LOUTRES — HERE
4—LUNE — UREE
5—UTILISATION
6—CIEL — PURS — TA
7—IRRITE — AS
8—NICHE
9—ECREVISSE — EN
10—ELAN — MOIRE
11—SENTIER — NET
12—GEANTES — TE

Le complet de flanelle grise pour femmes

NEW YORK — Le complet de flanelle grise est, depuis plusieurs années, l'une des caractéristiques dominantes de la mode masculine en Amérique du Nord. Voici maintenant que plusieurs couturiers de New York veulent créer le jeune fille au costume de flanelle grise. Et la mode d'automne fait une place de choix aux tailleurs faits du tissu qu'on employait naguère pour les complets d'hommes. La flanelle grise est utilisée notamment pour la confection des tailleurs français prêts-à-porter. L'accent est mis sur l'allure sportive, sur le confort et sur la jeunesse du costume. La jupe ample à plis et la jaquette étroite et courte composent une silhouette à la fois élégante et pratique. Il arrive aussi que la jupe, exempte de plis, soit ample et ouverte légèrement à la base pour faciliter la marche. Dans ce cas, les jaquettes sont plutôt amples mais restent courtes. Les teintes de la flanelle grise peuvent varier du gris-perle au gris-anthracite.

La couture chez soi



9433

Ce tablier, genre couvre-tout, s'attache sur les côtés au moyen de boutons. Taillez-le dans un tissu rayé et choisissez un bout de tissu uni pour la poche.

Le patron imprimé no 9433 est offert pour les tailles 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

La grandeur 36 requiert 2½ verges de tissus de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

FEMME DEMANDÉE

TECHNOLOGUE MEDICALE

Dû au développement de la compagnie, nous recherchons une technologue médicale, bilingue, pour être entraînée à un emploi dans la vente, à l'intérieur. C'est un poste intéressant qui comporte de très bonnes relations avec les clients et offre des travaux variés, d'excellentes chances d'avancement, un bon salaire initial et tous les bénéfices usuels.

Pour rendez-vous téléphonez à : 735-2628

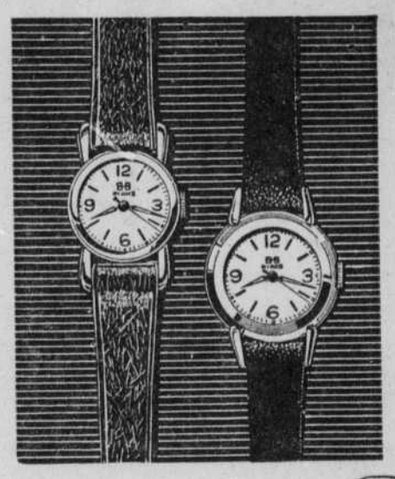
Voici comment la Croix-Rouge a employé votre argent le mois dernier dans la Province de Québec

SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE	
Flacons de sang distribués gratuitement aux hôpitaux	14,906
SECOURS AUX SINISTRÉS	
Personnes aidées dans la province de Québec	425
BUREAU D'ENQUÊTES	
Personnes retracées	11
COURS DE SOINS AU FOYER	
Élèves inscrites	112
AVANT-POSTES INFIRMIERS	
Soins au foyer donnés aux malades	829
DÉTACHEMENTS DE LA CROIX-ROUGE	
Nombre d'heures données par les membres bénévoles	986
SERVICE DE PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES	
Articles prêtés	1,101
BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS	
Vétérans aidés	319
Visites aux patients hospitalisés	3,241
Parents logés au Pavillon d'Accueil	278
Artisanat—Articles produits sous la surveillance de la Croix-Rouge	741
SÉCURITÉ AQUATIQUE	
Instructeurs actifs	283
Élèves reçus aux classes de natation	7,470
TRAVAUX FÉMININS	
Vêtements, layettes, etc., confectionnés	1,840
Tampons chirurgicaux préparés	73,717

Si vous désirez travailler pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge, appelez votre section locale ou écrivez à la Division du Québec, Croix-Rouge Canadienne, 2170 ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 25.

BIRKS B·B

A. *Dessus de chrome* 29.95 B. *Dessus blanc ou jaune* 37.50



LA PONCTUALITÉ EST DE RIGUEUR ...

Parce que tant de choses importantes dépendent de son exactitude, l'infirmière choisit une montre Birks, la montre sur laquelle on peut toujours compter. Les modèles illustrés font partie de notre important assortiment; ils sont à l'épreuve des chocs, avec fond en acier inoxydable.

Les modèles B, C et D sont à l'épreuve de l'eau.





C. *Dessus jaune ou tout acier inoxydable; automatique* 69.50

D. *Dessus jaune, avec bracelet extensible* 49.75

BIRKS JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • ROCKLAND • DORVAL

Avortement

TORONTO. — Le Canada rendra peut-être l'avortement légal, au cours des trente prochaines années, pour des raisons sociales ou économiques, selon le docteur Terence M. O'Heany, un gynécologue de Toronto. Il a souligné, au cours d'un séminaire clinique, que le nombre d'avortements criminels et septiques a diminué en Suède après la légalisation de l'avortement pour des raisons économiques et sociales. Il a dit qu'on estime à 120,000 le nombre d'avortements par année au Canada, dont dix pour cent sont provoqués par un médecin pour des raisons médicales, 45 pour cent ont des causes naturelles et 45 pour cent sont criminels.

Price Bros en Colombie

VANCOUVER. — Selon le quotidien "The Province", on

Un verre de fine liqueur complémente agréablement le repas...



Benedictine

lui donne un cachet de perfection

La Grande Liqueur fabriquée à Fécamp (France) depuis plus de 400 ans.

Si vous préférez une liqueur plus sèche exigez

B et B

BÉNÉDICTINE BRANDY

un mélange de Bénédictine et de cognac dont le goût sec et la finesse vous enchanteront.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

annoncera aujourd'hui la construction d'un moulin à pulpe de $60 millions à trente milles au nord de Vancouver. Ce moulin serait construit par United Pulp Limited, de Vancouver, et la compagnie Price Brothers, de Québec.

Le NPD en Ontario

TORONTO. — La défaite des libéraux dans deux récentes élections partielles confirme le fait que le Nouveau parti constitue la seule opposition effective au gouvernement conservateur, selon le chef NPD Donald C. MacDonald. Il estime que son parti sera en mesure en 1967 de rechercher le pouvoir de façon réaliste, si les mesures votées par le NPD ont du succès.

Pas d'effets immédiats

LONDON, Ont. — Un porte-parole de General Motors Diesel Limited a déclaré que les 543 employés à l'heure de cette usine ne seront pas affectés immédiatement par la grève en cours chez GM aux E.-U. La production pourrait continuer pour un mois.

Subventions per capita

HALIFAX. — Le NPD de la Nouvelle-Ecosse a adopté à l'unanimité une résolution demandant que toutes les provinces reçoivent l'aide financière du fédéral sur une base per capita. De cette façon, cette province recevrait $50 millions de plus par année d'Ottawa.

Rouyn-Noranda : le futur institut va coûter $2,500,000

ROUYN - NORANDA. — C'est au coût d'environ $2,500,000 que sera érigé à Rouyn-Noranda un Institut de technologie des mines, le premier du genre au Québec. Les architectes ont déjà commencé de préparer les plans de cet institut qui pourra contenir 600 élèves.

Occupant des locaux temporaires, le futur institut commencera, dès septembre 1965, à dispenser des cours. Ceux-ci porteront sur l'extraction des minerais, l'arpentage, les essais de laboratoire, la géologie, la raffinerie, la minéralogie et la prospection, de même que d'autres spécialités connexes aux mines. On prévoit que les locaux permanents de l'institut seront complétés avant septembre 1966.

En annonçant la nouvelle vendredi soir, à Rouyn-Noranda, au cours d'une tournée dans le nord-ouest du Québec à l'occasion de "l'opération 55", le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que cette décision s'inscrit dans la politique de son ministère de "fournir aux jeunes un enseignement qui leur permette de trouver de l'emploi dans leur région".

Un excédent à Ottawa

OTTAWA — Le ministère des finances a annoncé que le gouvernement a enregistré un excédent de $422,300,000 au cours des 5 premiers mois de l'exercice financier courant. Le ministère précise que les revenus se sont chiffrés par $3,936,200,000 et les dépenses de $2,513,900,000 au cours des cinq premiers mois, produisant un excédent.

Pour le mois d'août, il y a eu des revenus de $528,700,000 et des dépenses de $546,000,000, produisant un déficit de $17,300,000.

Après cinq mois au cours de l'exercice financier précédent, le gouvernement avait encouru un déficit de $49,900,000 sur des revenus de $2,416,700,000 et des dépenses de $2,466,600,000.

Pour les écoles privées

WINNIPEG — Le gouvernement du Manitoba devrait accorder des subventions aux écoles privées qui respectent les normes du ministère provincial de l'éducation, a dit le R.P. Raymond Durocher, directeur de l'hebdomadaire La Liberté et le Patriote, à St-Boniface, au Manitoba.

Une fois que l'éligibilité d'une école privée, pour l'aide provinciale, est établie, les électeurs au niveau local devraient pouvoir déterminer si les écoles privées peuvent partager l'argent de l'éducation, a-t-il dit à un colloque sur la religion dans les écoles, organisé sous les auspices de la région centrale du Conseil canadien des chrétiens et des Juifs.

Le P. Durocher a suggéré l'incorporation, au sein du ministère de l'éducation, d'une division des écoles séparées qui aurait sous sa tutelle les autres groupes de diverses croyances.

Conciliateur fédéral

WINNIPEG. — Les négociateurs dans une dispute impliquant 550 employés de la section canadienne du Réseau d'alertes préliminaires — Distant Early Warning Dew — ont décidé de remettre leur différend entre les mains d'un conciliateur du gouvernement fédéral. La décision d'aller à l'arbitrage est survenue une journée après que la compagnie et les officiels de l'Union eurent convenu, dans une déclaration conjointe, "d'être irrévocablement liés" par les résultats obtenus soit par négociations ou arbitrage. Ils ont convenu qu'il n'y aurait pas d'arrêt de travail durant les discussions.

Dief.: Oui, mais...

NIAGARA FALLS, Ont. — Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, est favorable à la modification de la procédure parlementaire pourvu qu'elle n'entrave pas la liberté d'expression. Adressant la parole à un dîner du Canadian Club, il a reconnu la possibilité d'améliorer les règlements parlementaires, mais il a souligné que "ce n'est pas aussi facile à faire que certains le prétendent".

Et il a poursuivi : "Il est facile en théorie de dresser des plans ou un programme visant à rendre la procédure plus efficace et mieux ordonnée. Mais en ce faisant, il y a toujours le danger grave de faire table rase des petits dispositifs que le génie britannique a mis au point après mûre réflexion tout au long de 700 années de constante évolution en vue d'assurer le jeu de la démocratie".

Doctorat à St-Laurent

KINGSTON. — M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada de 1948 à 1957, recevra un doctorat honorifique en droit au Collège militaire royal de Kingston le 3 octobre.

Un porte-parole du collège a annoncé en outre que M. Saint-Laurent prononcera le discours de rentrée. Le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, participera à la cérémonie militaire.

Un diplôme en sciences militaires sera décerné au lieutenant-général E.L.M. Burns, commandant de la force pour le maintien de la paix de l'ONU en Palestine de 1956 à 1959.

Contrat de travail

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan a conclu avec la fonction publique de cette province une convention collective de travail après deux ans et demi de négociations, a annoncé le premier ministre, M. Ross Thatcher. La nouvelle convention qui coûtera au gouvernement provincial environ $600,000 de plus par année en traitements à ses 5,000 fonctionnaires, prévoit une hausse de salaire de deux pour cent et d'autres bénéfices marginaux. Les fonctionnaires réclamaient d'abord une hausse de quatre pour cent et d'autres bénéfices représentant une dépense supplémentaire de $1,200,000 par année.

Martin : soutenir les pays pauvres

CLEVELAND — Les nations "défavorisées" du monde ne se développent pas à un rythme suffisamment rapide et les nations "riches" doivent faire quelque chose à ce sujet ou en subir les conséquences, a déclaré samedi soir M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada.

Il a noté qu'il était significatif de constater "qu'à venir jusqu'à présent aucun des pays récemment parvenus à leur indépendance n'avait rallié l'idéologie communiste en procédant à son développement économique sans égard aux aspirations de ses citoyens".

Mais il a donné l'avertissement que si les nations occidentales négligeaient de leur venir en aide " elles prenaient le risque que d'autres le fissent à leur place".

M. Martin adressait la parole lors d'une réunion marquant le 75e anniversaire du Comité international YMCA du Canada et des Etats-Unis.

Les statistiques, touchant la croissance économique des pays sous-développés de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine pour la période 1950-60 "sont déprimantes".

Elles indiquent que le revenu annuel per capita est passé de $105 à $130. Entretemps le retard qu'ils accusent sur les pays favorisés ne fait que s'aggraver.

M. Martin a souligné que même au rythme d'accroissement enregistré au cours des années 60 il faudra 120 ans à ces pays pour parvenir à atteindre le niveau de vie des Américains.

"Il s'agit là d'un objectif, la chose est facile à comprendre que les gouvernements des pays défavorisés se refusent à croire réalisable dans une perspective tant politique que sociale".

La Corporation des maîtres électriciens a gain de cause

Les 15 et 18 septembre derniers, les honorables juges Elie Salvas et Maurice Archambault de la Cour supérieure, rendaient des jugements confirmant la constitutionnalité de la Loi des maîtres électriciens (chapitre 146 - 14 George VI) et rejetant la prétention de certains entrepreneurs électriciens de la province de Québec à l'effet qu'ils pouvaient, sans être membres en règle de la CME entreprendre et exécuter des travaux en électricité.

La cause entendue par l'honorable juge Elie Salvas porte le numéro 15378 et implique comme demandeur, M. Paul Clermont, entrepreneur électricien de la ville de Granby et comme défendeurs la Corporation des maîtres électriciens du Québec, l'honorable juge Victor Chabot et le procureur général de la province de Québec. Le demandeur intentait une action contre la CME qui l'avait accusé devant les tribunaux, le 29 novembre 1963, d'avoir au cours de 1963, n'étant pas membre en règle de la corporation, entrepris et exécuté, illégalement, des travaux en électricité, contrairement à l'article 22 de la loi 14 George VI, chapitre 146 et ses amendements.

Dans son jugement, le juge Salvas, après les "attendus" et les "considérants" d'usage, déclare l'action du demandeur "mal fondée" et "déboute" le demandeur Paul Clermont de son action "avec dépens".

Par ailleurs, l'honorable juge Maurice Archambault, dans le jugement qu'il rendait le 18 septembre 1964 (cause 628-132), rejette "la requête en injonction interlocutoire avec dépens" portée contre la Corporation des maîtres électriciens par M. Fabien Boileau, électricien de la cité et du district de Montréal.

Par cette requête en injonction interlocutoire, le demandeur contestant la constitutionnalité de la loi 14 George VI, chapitre 146, demande au tribunal de contraindre la Corporation des maîtres électriciens à n'intenter aucune poursuite, à ne déposer aucune plainte contre des entrepreneurs électriciens exerçant leur métier dans la province de Québec sans être membre en règle de ladite corporation.

Appuyée par ces deux jugements de la Cour supérieure, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, en vertu de la loi 14 George VI chapitre 146 sanctionnée le 29 mars 1950 et des amendements incorporés sous le titre de chapitre 47, 12-13 Elisabeth II, sanctionnés le 16 juillet 1964, reste le seul organisme provincial habilité et autorisé à régir et réglementer le travail des entrepreneurs électriciens du Québec.

L'objectif principal que vise la CME (comme le souligne dans son jugement, l'honorable juge Elie Salvas "est d'augmenter la compétence et l'habileté de ses membres en vue d'assurer au public une plus grande sécurité". Voilà un objectif que la Corporation des maîtres électriciens ne cessera jamais de placer au premier rang de ses préoccupations.

Garneau en Tunisie

TUNIS — M. René Garneau, nouvel ambassadeur du Canada en Tunisie, est arrivé samedi soir à Tunis venant de Genève. M. Garneau a déclaré qu'il était très heureux de se trouver en Tunisie et de présenter ses lettres de créances au président Bourguiba. Le seul problème entre nos deux pays, a-t-il ajouté, est de maintenir leurs bonnes relations d'amitié. Je m'y emploierai sans cesse et avec l'aide de mes amis les Tunisiens. Tout comme votre pays, le Canada est à la fois neuf et ancien. Ils ont tous les deux besoin de resserrer leurs liens de coopération.

COMMENCEZ MAINTENANT
LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII

Moyens : cours par correspondance et sessions d'études
Programme d'études : études religieuses, sociales, politiques et économiques
Admission : jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver
Durée des cours : selon le désir de chacun
Diplôme : six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social.

C.P. 610, Nicolet
Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou téléphonez à Montréal
671-8382

Bulletin spécial aux assurés de La Mutual Life

La Mutual Life vous versera-t-elle un revenu si vous êtes frappé d'invalidité?

Si vous deveniez invalide et incapable de travailler pendant une longue période, vous auriez les mêmes comptes à payer; il vous faudrait encore nourrir et habiller votre famille; l'hypothèque, l'éclairage et le chauffage arriveraient quand même à échéance ... sans compter les frais médicaux. Voilà pourquoi vous devriez avoir la sagesse de vous garantir un revenu de La Mutual Life, en cas d'invalidité.

Vous pouvez ajouter la protection de votre revenu en cas d'invalidité, à votre présente police Mutual Life, moyennant une faible dépense additionnelle, ou vous pouvez l'inclure dans une police nouvelle. Dès lors, si vous êtes incapable de travailler pendant un certain temps, par suite de maladie ou d'accident, La Mutual Life vous verse un revenu mensuel. (Cette protection peut commencer après une période d'attente de 3 ou 6 mois, à votre choix). Plus encore, La Mutual Life solde vos primes pendant cette invalidité.

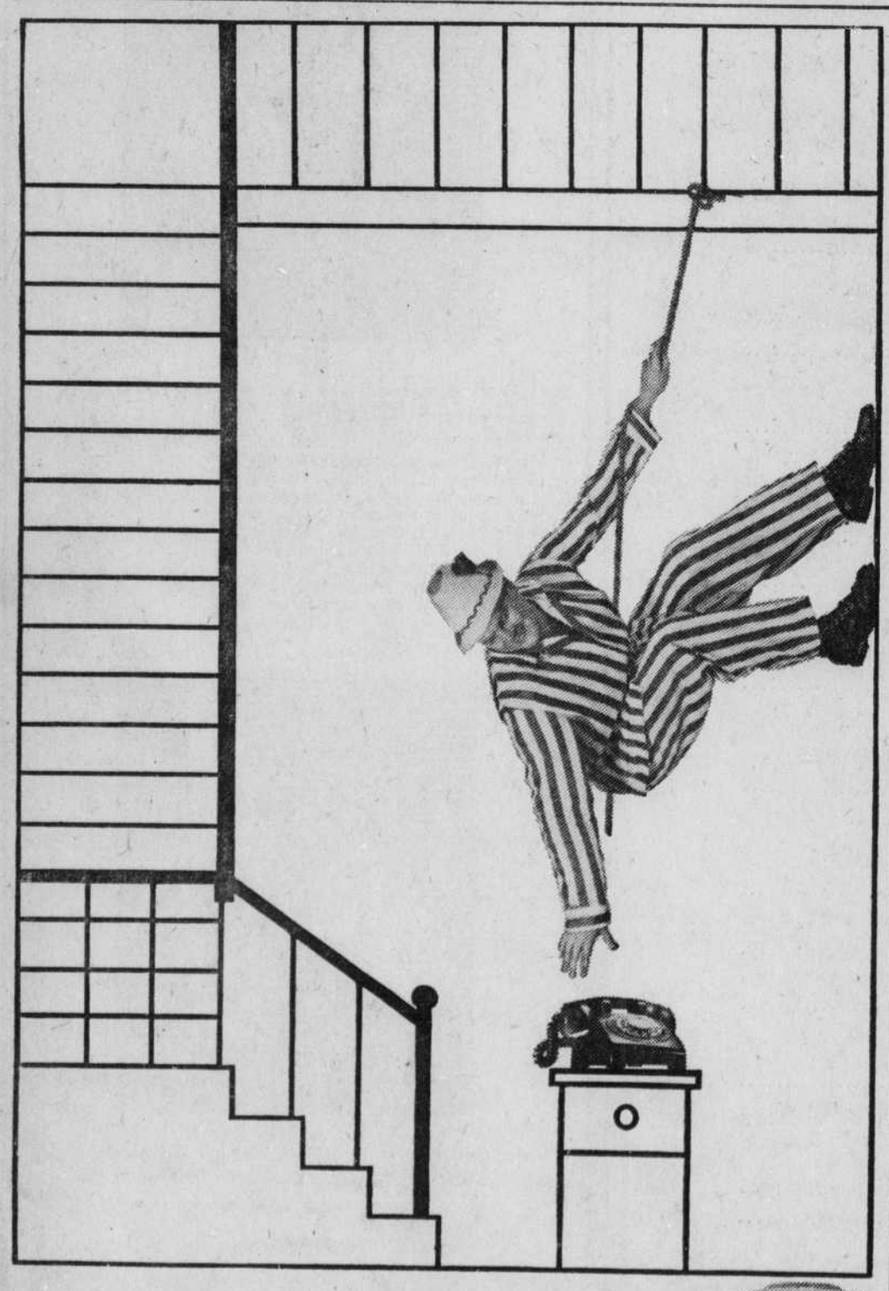
Le représentant de La Mutual Life serait heureux de discuter avec vous ce revenu certain en cas d'invalidité. Téléphonez-lui donc, ou postez ce coupon pour recevoir tous renseignements.

M La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

Je voudrais être sûr d'un revenu en cas d'invalidité. S.V.P. m'adresser votre imprimé « Frappé d'invalidité, auriez-vous un revenu garanti? »

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROVINCE.....
ML-64-9AF

6 succursales à Montréal



si vous n'aimez à ce point l'alpinisme,
il vous faut
un téléphone supplémentaire dans votre chambre

appelez-nous sans tarder pour le faire poser BELL

M. Wagner dans Dorchester dénonce le chef de l'UN

M. Claude Wagner a déclaré hier, à St-Isidore de Dorchester, qu' "en temps et lieu le solliciteur général saura prendre ses responsabilités et le premier qui aura à s'en mordre les doigts sera peut-être celui qui aura parlé si fort".

Il répondait ainsi à M. Daniel Johnson, qui a invité M. Wagner à faire la lumière sur l'affaire ténébreuse des "faux certificats" avant l'élection partielle du 5 octobre. S'adressant aux électeurs de Dorchester, M. Wagner a parlé de "cet homme qui, pour des raisons qui lui sont sans doute bien personnelles, a lancé des ultimatums, des mises en demeure et a tenté d'amener le solliciteur général à se prononcer publiquement et à intervenir dans une certaine cause déjà célèbre devant les tribunaux". Après avoir affirmé que la magistrature, la liberté des citoyens et l'impartialité des jurés sont "quelque chose de sacré", M. Wagner a ajouté que "jamais, pour des motifs de partisannerie politique, on a le droit de ravaler la Justice et de se permettre de l'outrager. Je n'en parlerai pas de ce sujet sur lequel ce monsieur aime à s'engager".

Le solliciteur général a soutenu que, "grâce au travail accompli, il nous est maintenant possible d'envisager dans l'administration de la justice des réformes judiciaires qui seront réalisées de pair avec une lutte intensifiée contre le crime", ajoutant qu'il existe maintenant et qu'il existera de plus en plus dans les jours à venir un climat nouveau.

M. Wagner a rappelé "certains faits bouleversants" qu'il a constatés alors qu'il était juge: la présence de receleurs professionnels impunis; les méfaits de voleurs à main armée qui échappent pendant trop longtemps à l'emprise de la justice, souvent à cause de témoins récalcitrants; disparitions d'individus, cadavres trouvés dans des terrains de stationnement ou des lots vacants.

"Dans ces trois genres d'activités bien précises, a poursuivi le candidat libéral de Verdun, l'on retrace la présence d'une organisation supérieure à toutes les forces de la loi ... C'est la pègre, c'est la mafia".

M. Wagner a affirmé que le premier ministre, les membres du cabinet et le parti libéral dans son ensemble, étaient désireux de lui permettre de pousser sa campagne d'épuration et sa lutte contre le crime, et que c'était là la raison de son entrée dans la politique.

Le solliciteur général a révélé que M. Johnson a fait parvenir à des procureurs permanents de la Couronne, à Montréal, une demande d'assistance financière en faveur de l'Union nationale. Exhibant une lettre de demande, il a dit qu'il s'agissait d' "un petit truc qui n'a rien de reluisant dans sa tentative de remplacer les fonds "égarés" de son parti". Comprenant qu'il peut avoir un besoin pressant d'argent, M. Wagner s'est écrié: "De grâce, M. Johnson, laissez la Couronne tranquille ... Choisissez ailleurs vos souscripteurs. Un peu de decorum et d'éthique — s'il vous plaît".

L'Hydro acquiert la coopérative de Bonaventure

QUEBEC. — L'Office de l'électrification rurale, représenté par Me Jean Mercier, vient de remettre un chèque de $1,193,037.03 aux dirigeants de la Coopérative d'électricité de Bonaventure pour l'achat de leur entreprise par l'Hydro-Québec.

Le partage de ce montant entre les membres de cette coopérative sera fait suivant le règlement de liquidation approuvé lors de l'assemblée générale du 25 novembre 1963.

Ceci porte à sept le nombre des coopératives d'électricité qui ont reçu le paiement de leur entreprise.

Cette dernière partie du montant payé aux coopératives est à la charge du gouvernement. C'est en effet par décision ministérielle, sur recommandation de M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles, que le gouvernement a décidé de compléter l'offre originale de l'Hydro d'un montant égal à 50% des versements faits sur les prêts consentis par l'Office à chaque coopérative. Le montant total que reçoivent les coopératives a ainsi été augmenté d'environ $2,500,000. Le tout est établi suivant le bilan que prépare le service de vérification de l'Office de l'électrification rurale.

On prévoit que d'ici le 31 décembre 1964, l'Hydro-Québec aura effectué le paiement d'à peu près la moitié des coopératives qu'elle a acquises. Au cours des prochaines semaines, les coopératives du lac Supérieur, Stansted, Abitibi-Est, Montcalm-Nord, dont les bilans définitifs sont en voie d'approbation, recevront paiement des sommes dues.

Avis aux Belges établis à Montréal

Le Gouvernement belge attire l'attention sur le fait que la loi du 7 juillet 1964, concernant les pensions de réparations contient diverses dispositions en faveur de certaines victimes du devoir patriotique et notamment des prisonniers politiques reconnus en vertu de la législation belge.

Les articles 16 et 17 de la loi précitée accordent une indemnisation pour les séquelles tardives de l'internement et de la déportation. Cette indemnisation prendra effet à dater du 1er juillet 1963 à condition que les intéressés en sollicitent le bénéfice par lettre recommandée à la poste au plus tard le 13 octobre 1964. Cette lettre devra obligatoirement être adressée au Ministère des finances, administration des pensions, 136, rue Royale, à Bruxelles.

Pourront bénéficier de l'indemnisation précitée les personnes qui en auront fait la demande et qui ont subi, soit: "une captivité d'une durée totale d'au moins un an en déportation ou au camp de Breendonk;

"une captivité comportant six mois ininterrompus au moins au camp de Breendonk;

"une captivité allant sans interruption de la date de l'arrestation en Belgique à celle de la libération du lieu d'internement, en déportation ou à celle de la libération en territoire belge, au cours d'un transfert d'un lieu de déportation à un autre, si la durée totale de captivité est d'au moins un an".

(Communiqué).

Congrès de l'Association des détaillants en alimentation

CHICOUTIMI — Quelque 700 personnes participent au 9e congrès annuel de l'association des détaillants en alimentation à Chicoutimi. Le congrès est présidé par M. Ernest Beausoleil, de Montréal. L'association groupe tous les épiciers canadiens-français du Québec et compte des membres dans les coins les plus reculés de la province.

A l'ouverture du congrès, dimanche après-midi, le Dr Camille Laurin, directeur scientifique de l'institut Albert Prévost, de Montréal, expliqua que le meilleur moyen de réussir dans les affaires était de les mettre sur une base scientifique. Il avait intitulé sa causerie: "Les relations humaines". Le congrès se terminera mardi après-midi par les élections du nouveau conseil de direction de l'association.

La plupart des délégués, intéressés à suivre les délibérations de leur congrès, traitaient surtout d'une importante fusion qui s'est produite dans le monde alimentaire du Saguenay et qui aura ses répercussions dans toute la province. On a annoncé, en effet, en fin de semaine, la fusion des trois principales entreprises d'alimentation au Saguenay, soit celles des maisons "Jat", Lamontagne Ltée et L.-B. Gagnon & Cie Ltée. Cette fusion permet la formation de la plus grande entreprise d'alimentation canadienne-française.

Il est bon de noter que la fusion en question a fait effectuer des bonds prodigieux des actions de Lamontagne Ltée à la bourse canadienne.

Il était fortement rumeur à Chicoutimi, en fin de semaine, que cette fusion en amènerait d'autres dans le champ de l'alimentation au Québec.

Le congrès des détaillants en alimentation est sous la direction générale de MM. Charles Duplessis, administrateur général adjoint et directeur des relations publiques de l'association.

Congrès de la croix-rouge

GENEVE. — La 84e session du comité exécutif de la ligue et des sociétés de la Croix-Rouge a pris fin à Genève. Une résolution a été votée autorisant le secrétaire général de la ligue à poursuivre des discussions avec le secrétaire général des Nations unies au sujet de l'activité de la Croix-Rouge au sein des campagnes humanitaires organisées sous l'égide des Nations unies.

Le MLF somme un religieux de rétracter des "propos libelleux"

Le Mouvement laïque de langue française a fait parvenir au père Georges Bergeron, c.s.c., une mise en demeure de rétracter des propos qualifiés de libelleux que certains journaux de la province ont publiés récemment sous sa signature.

A défaut de rétractation dans ces mêmes journaux, le MLF instituera des procédures judiciaires réclamant $25,000 pour lui-même, et $5,000 pour huit de ses principaux dirigeants, soit $65,000 au total. Selon le MLF, les propos du père Bergeron causent des dommages à l'honneur et à la réputation des membres du Mouvement laïque.

★ Le Cardinal ★
NOUVELLE CONCIERGERIE
6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure
patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733 - 6618
Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.



VOTRE PARTENAIRE

pour vous prêter main-forte quand vous en avez besoin

Le personnel de La Banque Provinciale comprend vos problèmes et peut vous aider à les résoudre.
Quel que soit votre âge, vous serez toujours reçu avec la même courtoisie et le même empressement.

S'agit-il d'épargne, de compte courant, de plan SECURITAS ou d'un prêt?.. Ce ne sont là que quelques-uns des services que vous offre *votre partenaire.* Consultez le gérant de votre succursale.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
votre partenaire

Pour vraiment connaître la Volkswagen 1500– soumettez-la simplement à cette épreuve.



Prenez le volant d'une VW 1500, et allez-y, conduisez-la comme si vous la haïssiez. Empruntez les routes les plus accidentées. Grimpez quelques bonnes côtes, passez sans crainte par les chemins cahoteux. Arrêtez-vous brusquement. Redémarrez à fond. Passez de 0 à 50 milles à l'heure en 12 secondes seulement. Maintenant, vous savez ce qu'est la Volkswagen 1500. C'est une petite voiture robuste qui a du coeur au ventre. Le centre de gravité surbaissé contribue à sa remarquable tenue de route. De plus, chaque roue a une suspension individuelle. Quatre barres de torsion amortissent les chocs. Les stabilisateurs de dévers suppriment le roulis. Le moteur, placé à l'arrière, exerce une pression verticale sur les roues motrices, ce qui confère à la 1500 une traction extraordinaire, juste à l'endroit où il faut. Ses pneus super-ballons absorbent et "boivent" l'obstacle; et, comme il n'y a pas de radiateur, il ne risque pas de bouillir. La Volkswagen 1500, c'est tout cela. C'est difficile à croire, mais essayez-la et vous serez convaincu.

Montréal Centre
VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.
1922 ouest, rue Ste-Catherine,
5465, avenue Royalmount,

Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142-2144, rue Bleury

Montréal-Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
10395 boul. Pie IX,
CENTRE: 5441, rue St-Hubert

Montréal-Est
HOULE AUTOMOBILE LTEE.
9050-9080, rue Hochelaga

Chomedey, P.Q.
FORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70e Avenue

Greenfield Park, Rive Sud
CHAMBLY AUTOMOBILES INC.
335, boul. Taschereau

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

Pierrefonds
CADRIN MOTORS LTD.
14190, boul. Gouin ouest

St-Jérôme
LAFONTAINE AUTOMOBILES INC.
2031, boul. Labelle, Village Lafontaine

Terrebonne (Nord Est)
ALEXANDER MOTORS LTD.
C.P. 530, Chemin Pincourt

Verdun
CAMPBELL & CAMERON LTD.
4050, avenue Verdun

Un nouveau...

(Suite de la première page)

Ces personnes "non indépendantistes accepteront-elles de participer aux travaux du bureau politique ? Le Dr Jutras répond qu'elles ne pourront pas nous refuser leur collaboration, parce que nous irons à eux avec bonne foi et franchise. Elles ne pourront pas refuser le dialogue."

Il a précisé qu'il avait déjà approché certaines de ces personnes, que leur collaboration était acquise, mais qu'il ne pouvait, pour le moment, les nommer publiquement.

Le Dr Jutras constate que les éditorialistes de tous les journaux s'opposent à l'indépendance du Québec." Cela n'est pas normal," a-t-il dit. "Aussi, je me propose de les rencontrer tous, un par un, même ceux de langue anglaise. J'aurai des explications franches à fournir à chacun d'eux. J'ai déjà rencontré M. Claude Ryan du *Devoir*. Ce fut une rencontre chaleureuse. Je dois dire qu'il a respecté notre entente. A ce point de vue, je n'ai que des félicitations à lui faire. Il est pour l'hypothèse canadienne. Nous ne lui en voulons pas. Nous sommes pour l'hypothèse québécoise.

Parmi les Canadiens français qui l'ont le plus influencé au point de vue nationalisme, le Dr Jutras énumère: le chanoine Groulx, André Laurendeau, Albert Lévesque et Dostaler O'Leary. C'était au cours de ses études secondaires.

Plus tard, poursuivant ses études médicales post-universitaires aux Etats-Unis, un fait l'a profondément humilié: l'absence de la langue française au consulat canadien de Détroit et à l'ambassade canadienne à Washington où il a dû faire enregistrer la naissance de ses enfants. Il en a neuf.

"En 1956, ajoute-t-il, quand je suis revenu au Canada au poste-frontière canadien j'ai dû passer au département de l'immigration. On nous considérait, moi et ma famille, comme des immigrés".

Le manifeste

Le regroupement national lançait hier la première livraison de son organe officiel "La Nation", titre que portait un désormais célèbre hebdomadaire dirigé par M. Paul Bouchard.

"Nous avons choisi ce titre, explique le Dr Jutras, pour marquer l'esprit de continuité qui anime notre groupe".

On trouve dans cette première livraison, le manifeste du groupement. Il est en dix points :

1—Le regroupement national déclare que l'indépendance concerne tout citoyen qui habite le territoire du Québec;

2—Le regroupement national déclare que l'indépendance, étant un droit, il est de son devoir d'en assurer la réalisation;

3—Le regroupement national déclare qu'il fera du Québec un Etat souverain et démocratique, de culture française et d'inspiration chrétienne;

4—Le regroupement national déclare qu'il subordonne son activité politique aux principes de la morale, condamnant sans restriction toute forme de violence et de corruption;

5—Le regroupement national dénonce le totalitarisme sous toutes ses formes;

6—Le regroupement national s'engage à poursuivre ses objectifs dans l'ordre et la dignité;

7—Le regroupement national déclare qu'il entend s'inspirer des différentes doctrines sociales et économiques, dans l'élaboration de son programme politique sans être au service d'une idéologie en particulier. Dans cette perspective, le parti déclare que l'Etat du Québec devra planifier son économie québécoise de façon démocratique pour en assurer la croissance équilibrée, et réaliser le plein emploi et le bien-être des classes agricoles et ouvrières;

8—le regroupement national considère que la famille est la cellule de base de la société québécoise;

9—le regroupement national adhère à la déclaration des droits de l'homme des Nations unies;

10—le regroupement national s'engage à traiter avec justice les minorités culturelles du territoire du Québec.

La visite de la reine

Que pense le regroupement national de la visite de la reine?

"C'est une source de perte de temps pour tout le monde, a dit le Dr Jutras. Il y a des mouvements indépendantistes qui sont absorbés par cette visite depuis des mois et qui négligent tout le reste : travaux de recherches, etc. Nous ne donnons pas d'importance à des choses qui n'en ont pas. Il y a des choses beaucoup plus urgentes que la visite de la reine".

"Vous ne participerez donc à aucune manifestation contre cette visite".

"Nous n'avons pas de temps à perdre," a répondu le Dr Jutras.

Outre le Dr Jutras, les membres fondateurs du regroupement national sont : MM. Jean Garon, économiste, Gabriel Pelletier, avocat, Marc-André Bédard, avocat, Arthur Lajoie, homme d'affaires, Jean-Marc Béliveau, avocat, Pierre Roy, professeur, Lucien Lessard, licencié en sciences politiques, François Lafrenière, infirmier, Paul Sabourin, avocat, Georges Dupont, ingénieur, Gilles Morin, vétérinaire, et Jean-Miville Deschênes, courtier d'assurances.

Le regroupement national se propose-t-il de se lancer dans la lutte électorale ? Fera-t-il un test au cours d'élections partielles avant 1966 ?

"C'est au congrès de décider de ces choses," a dit le Dr Jutras. Il y a un proverbe mongol qui dit : "Seuls les bandits et les brigands sont pressés".

Oswald était le seul...

(Suite de la première page)

plaire broché et $3.25 l'exemplaire cartonné. De plus, un autre service gouvernemental, l'Agence d'information (U.S.I.A.) distribuera à l'étranger une brochure résumant les conclusions du rapport; cette brochure est tirée à 25,000 exemplaires et est destinée aux postes diplomatiques américains, aux bibliothèques américaines et à un certain nombre de personnalités étrangères.

L'agence de presse américaine "Associated Press" a en préparation une édition cartonnée du rapport Warren qu'elle offrira à ses clients pour $1.50 l'exemplaire.

Enfin trois maisons d'éditions — Banton Books, Popular Books et Doubleday and Co. — mettront leurs propres éditions en vente dans le commerce.

REACTIONS DE DOUTE

LONDRES — "Nous affirmons que la commission Warren a été formée afin d'empêcher que la lumière soit faite et que son objectif était, non de rechercher la vérité, mais de l'escamoter en n'épargnant aucun effort à cette fin", déclare l'avocat américain Mark Lane, dans un communiqué publié, dimanche à Londres, par les soins du comité britannique du mouvement "Qui a tué Kennedy ?". Me Lane s'est donné pour mission de prouver l'innocence de Harvey Lee Oswald.

Le comité britannique a publié, d'autre part, une déclaration de son président, le philosophe Bertrand Russel, qui affirme de son côté : "Des preuves médicales ont été faussées, trois versions aussi officielles que contradictoires de l'assassinat ont été données, le signalement d'Oswald comme assassin de l'agent Tippit a été lancé plus de 20 minutes avant que Tippit ne fût tué, les autorités de Dallas ont présentées un rapport truqué, des témoins oculaires ont été ignorées, des mensonges ont été dits au sujet du nombre des balles tirées, en somme toute une série de falsifications et de preuves truquées. Ces faits ont été établis par l'enquête de M. Mark Lane".

Le roi...

(Suite de la première page)

"Votre association, a encore déclaré le souverain, parviendra certainement à des résultats que les institutions internationales n'ont pu atteindre à cause des divisions existant entre les différents groupes idéologiques. L'université est à la base de la compréhension universelle entre les hommes".

"Moi-même, en tant que modeste universitaire, je fais partie de cette famille universelle et j'espère pouvoir vous apporter toute l'aide que vous méritez".

Le roi Hassan II répondait à l'allocution de Mgr Lussier, recteur de l'université de Montréal remerciant le souverain pour l'accueil reçu au Maroc.

L'association des universités partiellement ou entièrement de langue française, dont le siège se trouve à Montréal est née en 1961, on s'en souvient.

Les membres de l'actuel conseil d'administration sont, outre le président Mgr Lussier, Mohamed El Fassi (université du Maroc), vice-président; Marcel Bouchard (université de Dijon) vice-président; les recteurs Le Moal (université de Rennes), Renard université de Liège), Mgr Vachon (université de Québec), Mgr Bacole (université de Léopoldville) et Mgr Leclerc (institut catholique de Lille).

Inauguration du pont Honoré-Mercier

QUEBEC. — Le sous-ministre des travaux publics du Québec, M. Hervé-A. Gauvin, inaugure aujourd'hui le pont Honoré-Mercier dont les quatre voies, sur deux structures jumelées, sont ouvertes à la circulation depuis le 15 août dernier. M. Gauvin représentera le ministre des travaux publics, M. René Saint-Pierre, actuellement en voyage en Belgique.

Les travaux de jumelage du pont Honoré-Mercier assurent, désormais, quatre voies de circulation d'au moins treize pieds de largeur chacune, assurant deux à deux une circulation à sens unique et pouvant porter des camions de 40 tonnes. Ces travaux commencés en février 1961, furent effectués au coût d'environ $6,500,000, soit $4,900,000 pour la construction du nouveau pont et $1,600,000 pour la rénovation et les transformations apportées à l'ancienne structure.

G.-Lajoie...

(Suite de la première page)

"En obtenant leur certificat de reconnaissance syndicale, a précisé le ministre de l'éducation, les professeurs ont obligé le ministre à maintenir le statu quo comme l'exige la Loi des relations ouvrières.

"Le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, a ajouté que d'autres rencontres ont eu lieu entre des représentants du ministère et des professeurs dans un effort pour contourner les difficultés que crée la loi.

"Il a dit que les dernières rencontres ont eu lieu au début de septembre et que la question est en voie de règlement.

"Il a fait état des nombreux voyages que le ministre de l'éducation et lui-même ont dû entreprendre ces derniers temps pour expliquer qu'elle (cette question) ne soit pas encore réglée".

Un engagement clair

De son côté, le président général de l'Association professionnelle des professeurs laïques des écoles normales catholiques du Québec (APPLENC), a soutenu hier, au cours d'une entrevue téléphonique qu'il accordait au représentant du DEVOIR, que M. Gérin-Lajoie a fait une telle promesse le 14 juin 1963. Il ne s'agissait peut-être pas d'une promesse "formelle" ou "officielle", a précisé M. Jacques Lévesque, mais il s'agissait, à tout le moins, de toute évidence, d'un engagement clair et précis.

Il a mentionné trois faits à l'appui de sa thèse :

a) Le ministre Gérin-Lajoie a rencontré six dirigeants de l'APPLENC le 14 juin 1963, la veille de l'ouverture du congrès annuel de l'organisme : l'APPLENC sollicitait vainement une telle entrevue depuis un an. A ce moment-là, l'un des dirigeants a demandé au ministre si l'exécutif de l'APPLENC pouvait annoncer aux membres de l'association que, d'ici septembre 1963, la question de la hausse des traitements sera réglée. Après avoir hésité, souligne M. Roberge, le ministre a répondu : oui.

b) Les quotidiens du 17 juin 1963, ont anoncé cette nouvelle. En particulier, "Le Soleil", de Québec, en fait largement état : en page frontispice du deuxième cahier (page 17), il offre la manchette suivante (sur cinq colonnes) : "Gérin-Lajoie aux professeurs d'écoles normales : Vos salaires seront haussés dès septembre". Le ministre n'a jamais démenti ni rectifié ce titre ; c'est seulement 15 mois plus tard, alors qu'une "crise" va éclater, qu'il prend soin de le faire ?

c) Le comité qui a étudié cette question de la hausse des traitements a recommandé que l'échelle de salaires qu'il préconisait s'applique rétroactivement au mois de septembre 1963. Si l'on considère que les professeurs d'écoles normales n'ont jamais bénéficié d'augmentations de salaires rétroactives, a précisé M. Lévesque cette recommandation confirme, en quelque sorte, la promesse de M. Gérin-Lajoie.

L'APPLENC a consenti

Au sujet de ce comité, que présidait M. François L fleur, M. Lévesque précise que sa formation a été décidée lors de l'entrevue du 14 juin 1963 et qu'il devait siéger durant l'été de façon que le problème soit réglé en septembre. Pourtant, c'est seulement à la mi-août qu'il a été formé et sa première réunion a eu lieu en novembre. Il a remis son rapport en février 1964 et c'est à la fin de mars dernier que l'APPLENC a demandé un certificat de reconnaissance syndicale à la Commission des relations ouvrières.

A ce sujet, M. Lévesque a affirmé que l'APPLENC n'a pas encore reçu de certificat de reconnaissance syndicale. Sa demande a été prise en délibéré par la CRO parce que les professeurs d'écoles normales sont des fonctionnaires provinciaux.

M. Lévesque a ajouté que la Loi des relations ouvrières oblige un employeur à maintenir le statu quo dans les conditions de travail, dès qu'un groupement présente une requête à la CRO pour obtenir un certificat de reconnaisance syndicale et devenir ainsi un syndicat. M. Gérin-Lajoie a donc raison sur ce point.

Toutefois, précise M. Lévesque, la loi prévoit que même dans ces circonstances, les conditions de travail peuvent être modifiées avec l'accord des deux parties. Or l'APPLENC a donné son consentement en ce qui a trait aux salaires.

Elle a accepté officiellement un projet d'échelle de salaires suggéré par M. Joseph Pagé, sous-ministre associé de l'éducation, à la suite du rapport du comité Lafleur, — une échelle différente de celle préconisée par ce comité.

Bien plus, l'APPLENC s'est engagée, au cours d'une entrevue avec le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, — qui craignait qu'une fois syndiquée l'APPLENC réclame à brève échéance une nouvelle hausse de salaire — à ne pas se servir de son certificat de reconnaissance syndicale avant le mois de mai 1965 pour ce qui a trait aux salaires.

Offre de médiation

Enfin, M. Lévesque s'est déclaré disposé à rencontrer le ministre de l'éducation en tout temps et à servir de médiateur entre le ministère et les professeurs d'écoles normales.

Au sujet de la série de "journées d'information professionnelle et pédagogique" que les professeurs d'écoles normales ont décidé de tenir, le président génral de l'APPLENC a affirmé que "ce mouvement est né spontanément". Lors de l'assemblée générale spéciale de l'APPLENC, qui a eu lieu à Montréal le 19 septembre dernier, les professeurs d'écoles normales ont rejeté la suggestion de l'exécutif de l'APPLENC qui leur demandait de temporiser pendant encore quelques semaines et ont décidé d'agir immédiatement.

On sait que la loi interdit aux enseignants du Québec de recourir à la grève. Officiellement, ceux-ci tiennent donc des "journées pédagogiques" et les dirigeants des organismes se dissocient de l'action prise par leurs membres afin d'éviter des poursuites judiciaires.

Warren conclut à la seule...

(Suite de la page 5)

RAPPORTS OSWALD-RUBY

La commission présidentielle d'enquête n'a aucune preuve de "relations directes ou indirectes entre Lee Harvey Oswald et Jack Ruby". Cet organisme "n'a pas pu trouver de preuves dignes de foi" que les deux assassins "se connaissaient".

Le rapport fait état des "rumeurs et hypothèses" d'après lesquelles Oswald et Ruby s'étaient trouvés en rapport. De tels bruits ont fait l'objet d'une "enquête complète" de la commission.

"SPECULATIONS" SUR LE CRIME

Il en est de même d'un nombre élevé d'autres hypothèses avancées de diverses sources sur les circonstances de l'assassinat du président. Une à une la commission rejette toutes ces "spéculations", qu'elles concernent le soi-disant tir de coups de feu à partir d'un pont de chemin de fer au-dessus de la route suivie par le cortège présidentiel, où la poursuite par la police d'un "couple cherchant à s'enfuir de ce pont".

La commission Warren détruit aussi la théorie selon laquelle avant de tomber sous les balles de Ruby, Oswald aurait "apparemment reconnu" son propre meurtrier.

La commission Warren a entendu, avant de remettre son rapport au président Johnson, 552 témoins dont plusieurs hautes personnalités américaines, ainsi que la veuve (Marina) et la mère (Marguerite) de Lee Harvey Oswald. Les secrétaires d'Etat et du trésor, MM. Dean Rusk et Douglas Dillon, Mme Jacqueline Kennedy, veuve du président et le chef du FBI John Edgar Hoover, figurent parmi les autres témoins. Une vingtaine de volumes annexés au rapport Warren seront publiés à une date indéterminée.

Dupuis

Aux milliers de personnes souffrant de

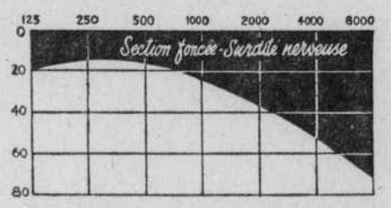
SURDITÉ NERVEUSE

QUI NE POUVAIENT TIRER AVANTAGE D'UN APPAREIL ACOUSTIQUE

VOICI DES NOUVELLES ENCOURAGEANTES DU BUREAU DE RECHERCHES

ZENITH

l'avancement des recherches dans le domaine acoustique électronique bénéficie aux personnes qui entendaient mais ne pouvaient pas comprendre.



Peut-être avez-vous subi un examen auditif et le tableau indicateur marquait une étendue "grise" - Les mots se mélangent et vous éprouvez de la difficulté à suivre une conversation. Peut-être pensez-vous qu'un appareil acoustique ne vous sera d'aucun secours, parce que vous avez fait l'essai d'un modèle et que les sons vous ont paru plus accentués - mais pas clairs - impossible de suivre les mots d'une conversation. ZENITH apporte ici un changement radical . . . des milliers d'hommes et de femmes avec les mêmes problèmes que les vôtres - surdité nerveuse due à l'âge, ou par suite de fièvres de l'enfance ou autres causes - ont vu pareil problème se résoudre vous permettant d'entendre à nouveau clairement grâce à l'appareil "LE SON VIVANT" dit

MODIFICATEUR DE L'ACOUSTIQUE

il aide les personnes qui jusqu'ici entendent mais sans comprendre clairement. C'est un nouveau type qui s'ajuste à l'oreille et se raccorde à tout genre d'appareil acoustique qui possède une chambre sonore à même. Cet appareil filtre les bruits insolites.

ZENITH DELEGATE

minuscule aide acoustique s'ajustant derrière l'oreille d'un poids 1/4 d'once pile comprise. Il amplifie les sons que vous semblez avoir de la difficulté à repérer.

Venez et faites l'essai de ces inventions nouvelles. Pour obtenir la nouveauté et la meilleure qualité en fait d'appareils acoustiques, fiez-vous aux pièces électroniques ZENITH dominantes dans ce domaine . . . tous visent à votre meilleur entendement.

RENDEZ-VOUS À DOMICILE SUR DEMANDE

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, POSTE 316

DUPUIS — TROISIÈME, STE-CATHERINE

Réparation de toutes marques

TOUS LES JOURS SPECIAUX SPECTACULAIRES

MICRO-TV

toutes les demi-heures dans le magasin

DUPUIS

Les annonces faites dans le magasin seront montrées simultanément

SUR L'ECRAN TV

dans nos montres ou vitrines de la rue Ste-Catherine

ECONOMIES SENSATIONNELLES POUR TOUS...

$5,000 EN PRIX

ATTRIBUES TOUS LES JOURS

DURANT NOTRE VENTE SEMI-ANNUELLE

30 gagnants chaque jour

DEFILES MODES AUTOMNE

Thème Beauté de la couleur

au théâtre ST-DENIS

les, 5, 6 et 7 octobre

en matinée : à 2h.30

en soirée : à 8h.30

Commentatrice : Miss Télévision 1964 JANETTE BERTRAND

Artiste invité : M. Télévision 1964 FERNAND GIGNAC

ACHETEZ DES MAINTENANT vos billets réservés

AU SALON DE LA FOURRURE

au 2e étage Dupuis

HEURES D'AFFAIRES : 9h.30 à 5h.30 — Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9h.

Dupuis POUR LA Chasse

destinés à votre parfait confort et liberté de mouvement



. . . chasseurs qui chassez

sachez vous habiller

Chez DUPUIS où vous attendent ces vêtements

CHEMISES À CARREAUX — Texture tout laine type coupe-vent, manches longues, devant boutonné. Poches poitrine. Pour hommes, tailles: P.M.G. — 5.98 et 6.98

GILETS DOUBLÉS — Tout en nylon avec doublure imitation de fourrure devant et dos — isolant contre le froid et le vent. Le nylon est réfractaire à l'eau. 2 poches et glissière. Poitrines: moyenne, grande. — 6.98 à 14.95

LE PARKA — En nylon avec isolant ouatiné. Aussi forte toile coton/laine. Poitrines: moyenne et grande. — 13.95 à 17.95

a) Réversible toile vert/rouge 23.95

b) Nylon réversible vert/jaune 24.95

c) Nylon réversible vert/rouge 27.95

d) Nylon rouge doublure laine 13.98

e) DeLuxe forte toile en vert 29.95

f) Forte toile vert/rouge, ill. 14.95

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920



SAVAGE STEVENS — — Fusils calibre 12-410. Crosse en noyer, canon d'acier pour cartouches 2¾" — Magasin 2 cartouches plus une dans la chambre, modèle 58 (illustré). Action à verrou, cran de sûreté. (Modèle 18 : 39.95) — 51.75

BOTTES DE CHASSE — — Assortiment de modèles en caoutchouc ou en cuir. La paire 7.50 à 17.95

WINCHESTER — — Carabines 30/30, modèle 94. Magasin six cartouches. Canon d'acier 20 po. Poids 6½ livres. Longueur totale 37¾ po. Mire — action à levier avec chien. FAMEUSE POUR LA CHASSE AU CHEVREUIL. — 99.95

COOEY — — Fusils modèle 84. Calibres: 12 - 16 - 20 - 410. Crosse en noyer. Canon d'acier 30 po. Avec chien. Illustré: calibre 16. — 27.95

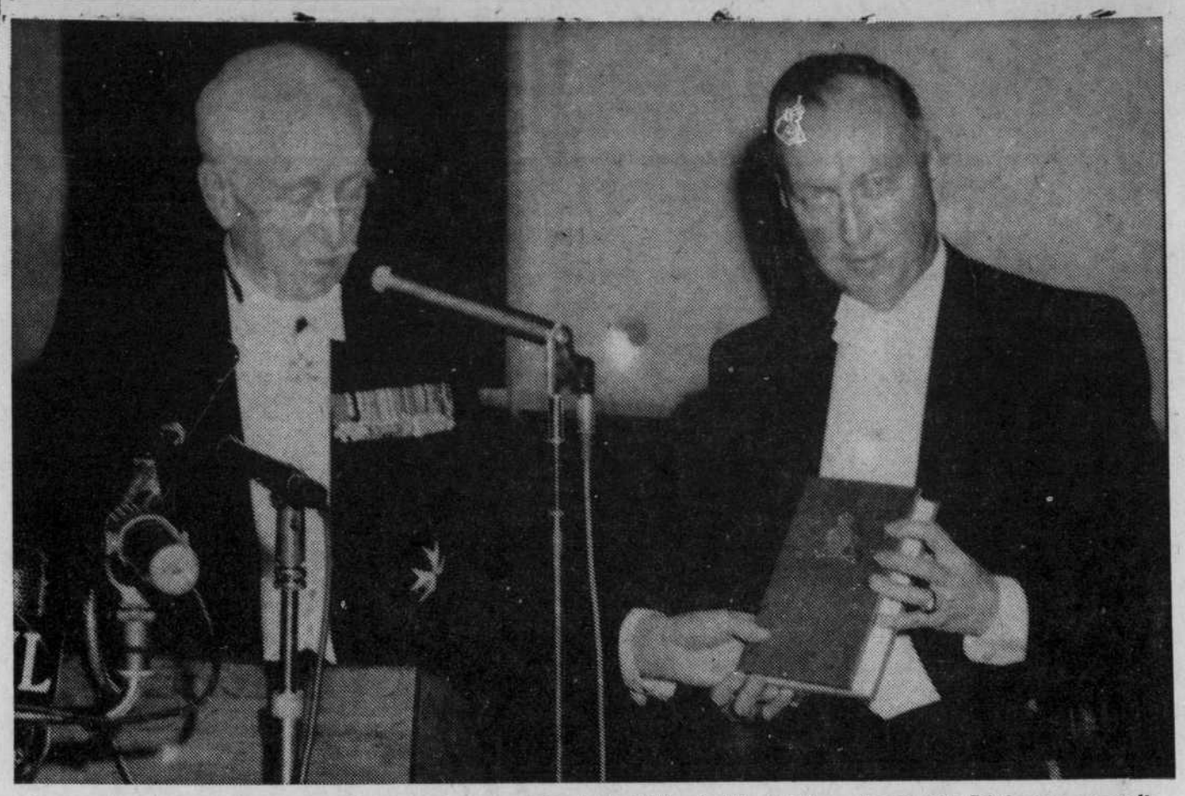
KARABINIER 8mm — — Carabines modèle 98. Action à verrou, mire basculante. Canon d'acier 24 po. Crosse en bois poli et verni. Cinq coups. — 35.95

Boîte de 50 cartouches 8 MM. — 6.00

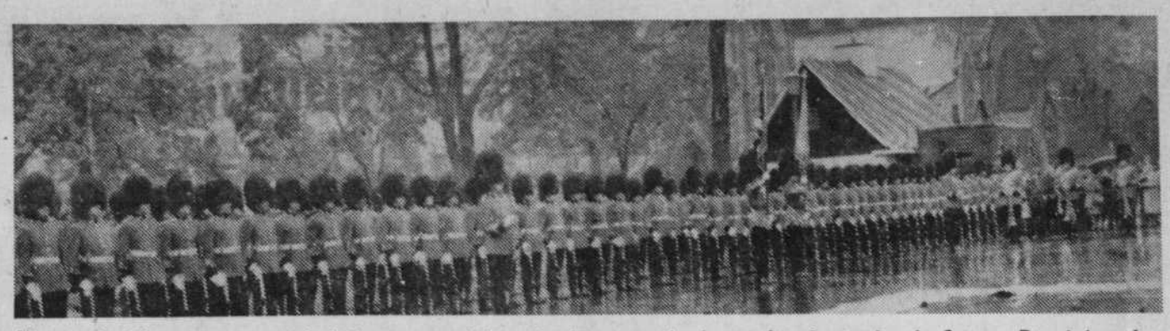
"LEE ENFIELD" — — Modèle sport MARK III. Action à verrou. Magasin 10 balles, mire basculante — 200 à 600 verges. Canon d'acier 24 po. Crosse en bois poli et verni. — 18.95

CARTOUCHES — — Calibre 303 British, pointe dure, la boîte de 50. — 6.00

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151



Au cours du dîner d'honneur offert par les autorités de la Ville de Montréal au Royal 22e Régiment, samedi soir, au Chalet de la Montagne, pour commémorer le cinquantenaire de la formation du Régiment, Son Excellence, le gouverneur général Georges-P. Vanier a fait la présentation d'un volume de l'histoire du Royal 22e Régiment à M. G. Schneider, représentant le Maire de Montréal.



Une garde d'honneur a participé hier à une cérémonie du souvenir devant le cénotaphe du Square Dominion, à l'occasion des fêtes du 50e anniversaire du Royal 22e régiment. Cette cérémonie était un hommage aux soldats du régiment morts au cours de la première et de la deuxième guerre mondiale, ainsi que de la guerre de Corée.

Le général Vanier exalte le rôle de l'armée dans la cité

Le gouverneur général Georges Vanier, prenant la parole samedi soir au dîner offert par la ville de Montréal pour marquer le 50e anniversaire du Royal 22e Régiment, a souligné que l'armée a un rôle à jouer en temps de paix. "Les mêmes qualités qui ont fait de vaillants soldats sont requises aujourd'hui dans le développement de notre pays, a-t-il dit. La discipline, la ténacité, et la force morale, voilà ce qu'il nous faut si nous voulons donner toute la mesure de nos immenses ressources naturelles et humaines".

Outre le fait que, même en temps de paix, l'armée est en dernier ressort le garant de l'ordre public sur le plan intérieur, elle joue un autre rôle dans la vie civile. "La vie militaire, faite de discipline et de camaraderie, forme les hommes à la vie civile en leur inculquant l'esprit civique qui en est l'ossature. Ne mésestimons pas l'apport du militaire en tant que citoyen à la vie proprement civile", a dit le général Vanier, après avoir noté que dans l'armée canadienne, des hommes de chacun des principaux groupes ethniques du pays avaient appris à fraterniser et à oeuvrer vers un idéal commun.

Le général, qui est également colonel honoraire du Royal 22e, a évoqué avec émotion l'histoire de ce régiment dont il a fait partie aux premières heures, devant une centaine d'invités, officiers du régiment et de l'armée, hommes politiques et hommes d'affaires. A la table d'honneur, il y avait le représentant du maire Drapeau, l'échevin Gerry Snyder, le ministre Maurice Sauvé, représentant le ministre fédéral de la défense, le consul général d'Allemagne, Her Gerhard Stahlberg, vice-doyen du corps consulaire, Mgr Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, l'ex-ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny, le major-général J. P. E. Bernatchez, le brigadier Paul Triquet, le lieutenant-général J. V. Allard et le major-général F. J. Fleury, commandant de la région militaire du Québec.

M. Snyder, vice-président du comité exécutif de Montréal, a salué en la personne du général Vanier non seulement le symbole de l'unité du pays, mais aussi "l'un des représentants les plus autorisés des Canadiens de langue française dont les ancêtres fondèrent le Canada". Il a évoqué la possibilité de transformations profondes dans la vie du pays au cours des dix prochaines années, et a exprimé l'espoir que ces changements surviennent dans le même esprit de bonne entente, de paix et d'amitié qui a animé les soldats du 22e régiment.

Diverses manifestations ont marqué le cinquantenaire du 22e, au cours de la dernière fin de semaine.

Samedi matin, à St-Jean, a eu lieu le dévoilement d'un monument commémorant cet événement, au Collège militaire royal de St-Jean. Devant les invités de marque, au nombre desquels était le général Vanier, il y a eu déploiement d'une garde d'honneur royale de 120 hommes formée des membres du 3e bataillon, de la musique régimentaire et d'un détachement de 60 cadets de deuxième année du Collège militaire.

Après avoir assisté à cette manifestation, ainsi qu'au dîner de samedi soir, le gouverneur général a également été présent à la cérémonie d'hommage aux morts du Régiment de la première et deuxième guerre, ainsi que de la guerre de Corée, devant le cénotaphe du Carré Dominion.

Après cette cérémonie, l'aumônier adjoint catholique du quartier général de la région militaire du Québec, le major J. Lavoje, a célébré la messe et dans l'après-midi, le représentant du maire Jean Drapeau a reçu le salut des troupes du 22e, à l'entrée de l'université McGill, rue Sherbrooke ouest.

MM. POMPIDOU ET LEGER

20e anniversaire de la libération de Calais

CALAIS — Sur la place Foch, où se trouve le monument aux morts, le premier ministre, M. Georges Pompidou, a solennellement rendu hommage hier aux soldats canadiens et anglais, à ceux aussi des Forces françaises de l'intérieur qui, il y a vingt ans, ont libéré Calais en ruines.

Sur la place, dans la rue Royale, débordant très loin jusqu'au pont Jaccart, sous le soleil, derrière des barrières blanches, la foule s'était massée, qui n'a pas ménagé au chef du gouvernement ses applaudissements.

Le premier ministre, le maire, M. Jacques Vendroux, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Pierson Dixon, l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, ont déposé devant le mémorial des couronnes de fleurs. Le "God save the queen", puis la "Marseillaise" éclatent.

A l'issue du banquet, M. Pompidou a levé son verre en proposant un toast en l'honneur de la reine Elisabeth d'Angleterre et du premier ministre du Canada. A leur tour, les ambassadeurs de Grande-Bretagne et du Canada ont porté un toast en l'honneur du général de Gaulle.

Sir Pierson Dixon, ambassadeur de Grande-Bretagne, devait déclarer : "Nous sommes liés dans l'histoire par la fraternité d'armes forgée au cours de deux grandes guerres. Calais occupe une place spéciale dans l'histoire des Anglais".

L'ambassadeur a rendu hommage aux troupes canadiennes qui ont joué le rôle principal dans la libération de la ville. Et il a tenu à souligner le courage et la fierté des citoyens de Calais, qui ont supporté vaillamment bombes et privations, leurs souffrances symbolisant les souffrances de la nation française.

"Le journal dans notre vie", thème de la semaine des techniques de diffusion

Soulignant que la presse écrite revêt une importance capitale au Canada, où 115 quotidiens tirent à plus de quatre millions d'exemplaires, M. Jean-Marc Poliquin a dit hier que "dans l'ensemble de ces publications, le rôle du laïc est prépondérant, mais la part du laïc catholique est légère. C'est pour ce dernier un défi : il doit être un levain dans la pâte."

Prononçant une brève allocution sur le journalisme, avant la messe télévisée qui marquait le début de la semaine consacrée au "journal dans notre vie", à la chapelle du collège Saint-Laurent, le commentateur politique de Radio-Canada a ajouté que lire les journaux devrait signifier : "syntoniser le prochain, observer cet animal aux réactions imprévisibles qui mérite parfois de s'appeler homme, agrandir le cercle de ses préoccupations, s'ouvrir aux réalités de la patrie, dilater son âme aux dimensions du monde moderne".

M. Poliquin a rappelé que les techniques de diffusion figurent en tête de liste des réalités terrestres, des valeurs fondamentales qui ont fait l'objet d'un décret du concile Vatican II.

"Notre lecture du journal est le plus souvent hâtive. Elle devrait, de temps en temps, nous aiguiller vers des réflexions amples et profondes", a noté M. Poliquin, qui donna ensuite plusieurs exemples de faits d'actualité susceptibles de faire réfléchir. Le conférencier a rappelé enfin que "la question capitale à résoudre ici-bas est celle de la transformation de la souffrance, par laquelle l'humanité parachève les souffrances du Christ.

La bonne nouvelle

"Au fond, dans la vie, on peut devenir chrétien deux fois. La première fois, c'est au jour du baptême, la seconde, c'est le jour où la religion du Sauveur nous est apparue comme une bonne nouvelle, le jour où le message du Seigneur nous a procuré une joie profonde, intérieure, parce qu'on a découvert l'amour que Dieu nous porte. Pour trop de chrétiens, ce second jour se fait attendre".

C'est ce qu'a affirmé Mgr Paul Grégoire, dans son homélie, au cours de la messe communautaire.

L'évêque auxiliaire de Montréal a ajouté que trop souvent le chrétien moyen ne saisit pas le sens de la bonne nouvelle de Dieu, qui nous convie à son amour éternel. Trop de chrétiens, "imbus de moralisme, se tiennent dans l'antichambre du christianisme. Ils sont derrière un mur épais. Ils ignorent que le vrai christianisme est de l'autre côté du mur, qu'il est une bonne nouvelle pour chacun, un message porteur de joie".

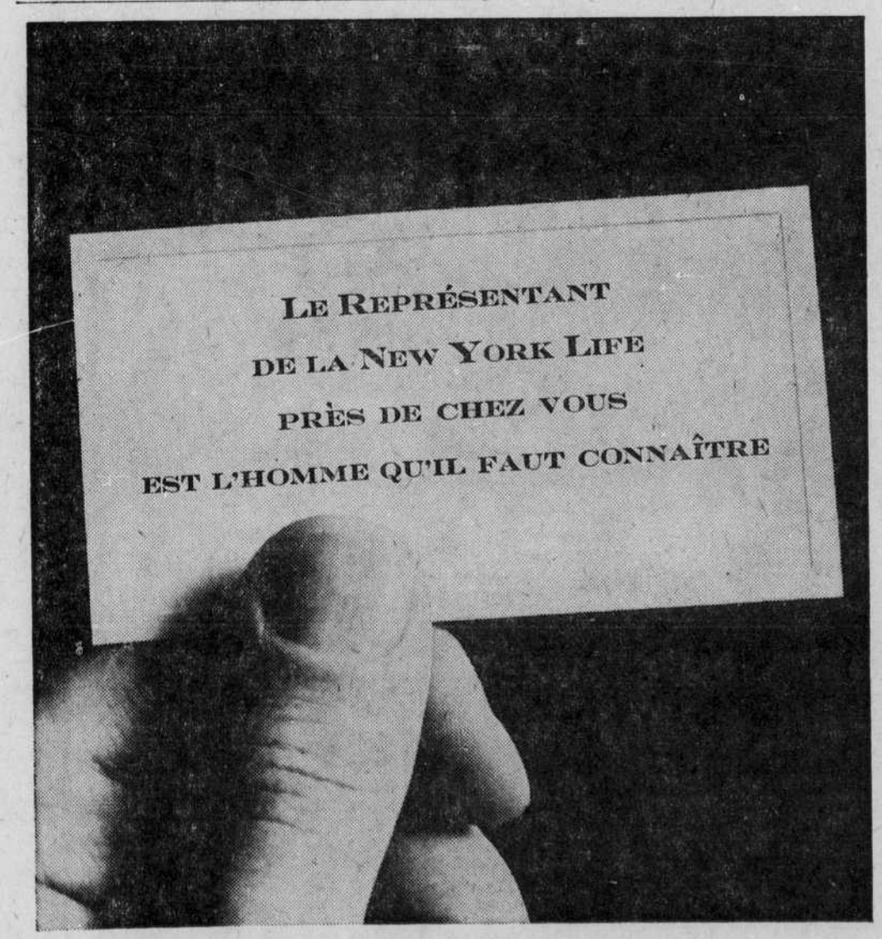
La messe communautaire était la première manifestation de la semaine des techniques de diffusion, sous l'égide de l'Office catholique national des techniques de diffusion, dont le président est M. Paul Sauriol, et le directeur, l'abbé Lucien Labelle.

Cette semaine a été instituée par l'épiscopat canadien. Le thème de cette année est "le journal dans notre vie".

Une émission spéciale de télévision, diffusée hier soir à 10 heures, à Radio-Canada, a également marqué le début de cette semaine consacrée par toute la province à l'étude du phénomène du journal dans la vie de la communauté.

L'émission présentait notamment une entrevue avec le rédacteur en chef de "L'Action" de Québec, M. Lorenzo Paré, ainsi qu'un ensemble de témoignages recueillis dans la rue, sur divers sujets concernant le journal, dont le long arrêt de travail à "La Presse".

De plus, à l'émission "Terre Nouvelle", à la radio de Radio-Canada, le réalisateur Ralph Pirro avait convié quelques journalistes à traiter de l'importance de la presse dans le monde, dans notre milieu en particulier. Diverses autres émissions, diffusées par les postes privés de radio et de télévision, soulignent cette semaine dont l'objectif est d'attirer l'attention du public sur l'importance de la presse moderne, ainsi que sur les problèmes à la fois multiples et complexes qu'elle pose à la conscience de ses artisans et de ses lecteurs.



Notre carte d'atout!

Seize mots lourds de sens pour vous et votre famille. Pourquoi?

Le représentant de la New York Life est l'homme qui peut vous aider à établir le plan de vos finances familiales. Choisi avec soin, il a été formé à bonne école, il a acquis une riche expérience et il s'est fait une carrière de guider des familles comme la vôtre vers la sécurité financière. Enfin, il représente une des compagnies les plus anciennes, les plus grandes et les mieux administrées.

Aujourd'hui plus que jamais, on consulte le représentant de la New York Life, car on a découvert que c'était l'homme qu'il fallait connaître. Vous en conviendrez vous aussi!

Un élément de la vie et de l'économie canadiennes depuis 1858
Assurance-vie / Assurance collective / Assurance maladie
Assurance frais médicaux

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY

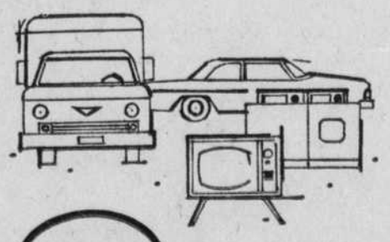
4113 est, rue Jean-Talon
1425 rue Mountain

Pourquoi vous devez éviter d'emprunter lorsque vous achetez

Si vous devez bientôt faire un achat important à crédit, posez-vous la question suivante: "Devrais-je emprunter ou recourir aux services de crédit offerts par le marchand?" Nous sommes convaincus qu'il est préférable d'avoir recours aux services de crédit du marchand. Voici pourquoi:

1. **Les emprunts conviennent mieux à d'autres usages.** En recourant au Plan d'achat IAC que vous offre votre marchand, vous utilisez un plan qui a été spécialement conçu pour l'achat, et vous conservez vos possibilités d'emprunt pour les cas d'urgence, les occasions imprévues, les vacances et autres circonstances où il est utile d'avoir de l'argent liquide.
2. **Emprunter exige de longues démarches et vous n'obtenez pas de meilleures conditions.** Le Plan d'achat IAC que vous offre votre marchand est plus commode et souvent moins dispendieux que l'emprunt. Vous n'avez pas à attendre une approbation pendant des heures, ni à fournir des garanties additionnelles. Dans la plupart des cas, le contrat comporte une assurance-vie et, quand vous achetez une voiture, vous pouvez faire inclure votre assurance automobile dans vos paiements mensuels.

Quand vous voulez acheter une voiture — ou tout autre article important — allez donc directement chez votre marchand. Vous verrez comme il est agréable de pouvoir obtenir les choses que vous désirez, tout en ayant encore de l'argent en réserve.



IAC

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.

VOICI LES RAMBLER 1965: 3 VOITURES

1. Voulez-vous une compacte? La Rambler American 1965 est la moins chère des voitures construites au Canada



330—Quatre-portières

Et comme elle est avantageuse! La Rambler American 1965 dédaigne les postes d'essence et fuit les ateliers de réparation! En fait, elle est la moins chère des voitures construites au Canada dans chacun de ses modèles: conduite intérieure à 2 ou 4 portières, wagonnette, "hardtop" et décapotable. ■ Mais la Rambler American 1965 est bien supérieure à ce que son prix pourrait laisser supposer. Elle est la plus maniable et la plus rapide des compactes. Essayez-la avec son nouveau moteur "Torque Command" de 155 CV—le 6-cylindres qui donne le rendement d'un huit: à la moindre pression sur l'accélérateur, elle bondit comme emportée par un V8... mais son économie demeure celle d'une six-cylindres. Un vilebrequin à sept paliers et 8 contrepoids assure à ce moteur nouveau un fonctionnement d'une incroyable douceur. (A moins que vous ne préfériez le six-cylindres de 90 CV ou celui de 125 CV, encore plus économiques). ■ Quant aux suppléments, ils sont légion... à commencer par les transmissions automatiques, les sièges à dossier inclinable et les appuis-tête réglables, améliorés. Et n'oubliez pas cette "valeur" Rambler qu'aucune autre compacte ne vous offre et que représentent la construction monocoque "Uniside" plus sûre et exempte de grincements, le traitement antirouille par trempage, le silencieux à revêtement de céramique et les freins à double sécurité... Voilà autant de raisons de ne pas tarder plus longtemps à voir un concessionnaire Rambler: vous pouvez dès demain conduire votre propre Rambler American 1965!

2. Voulez-vous une voiture plus grosse? La rapide Rambler Classic 1965 est dotée d'un nouveau et puissant 6-cyl., offre plus d'espace pour les personnes et les bagages

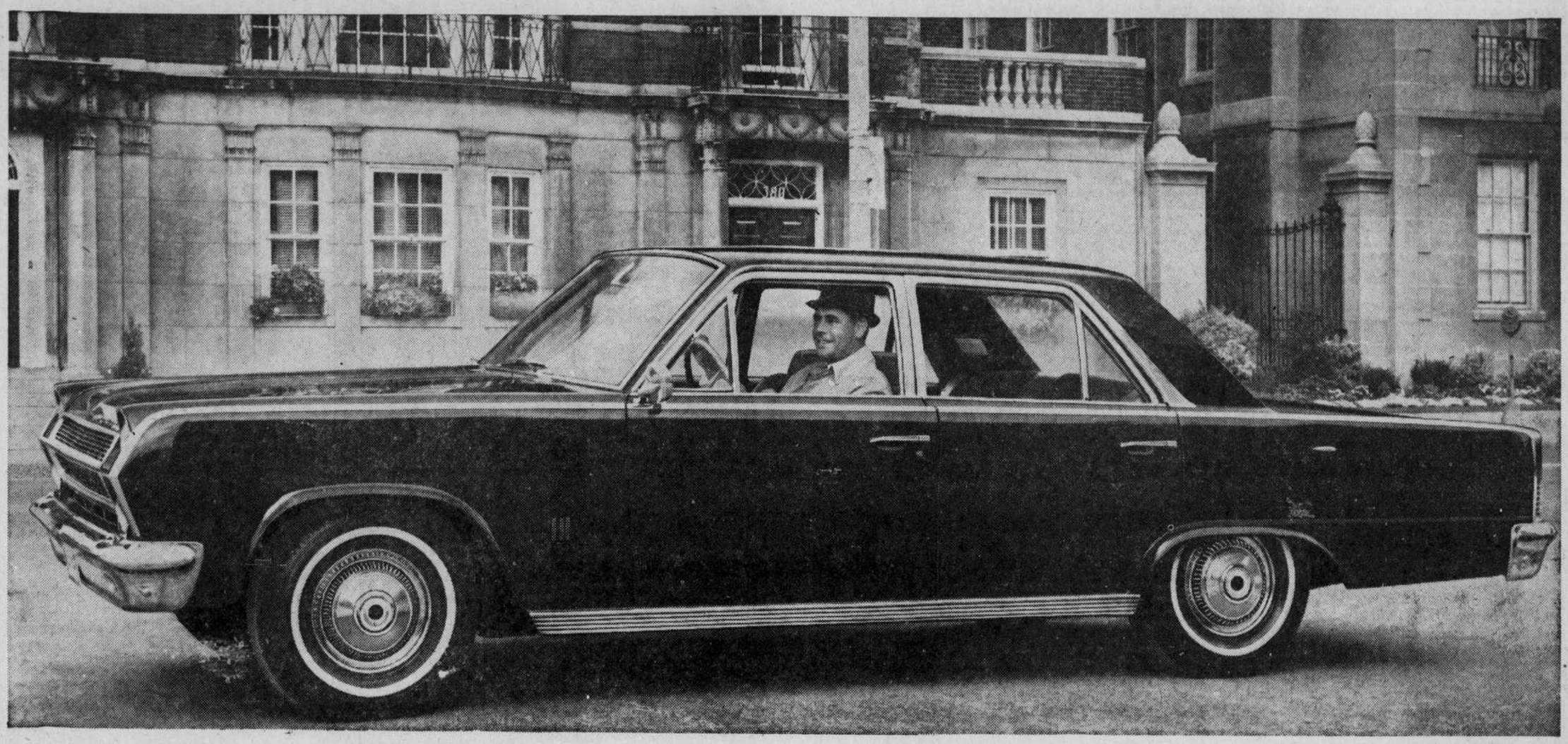


770—Quatre-portières

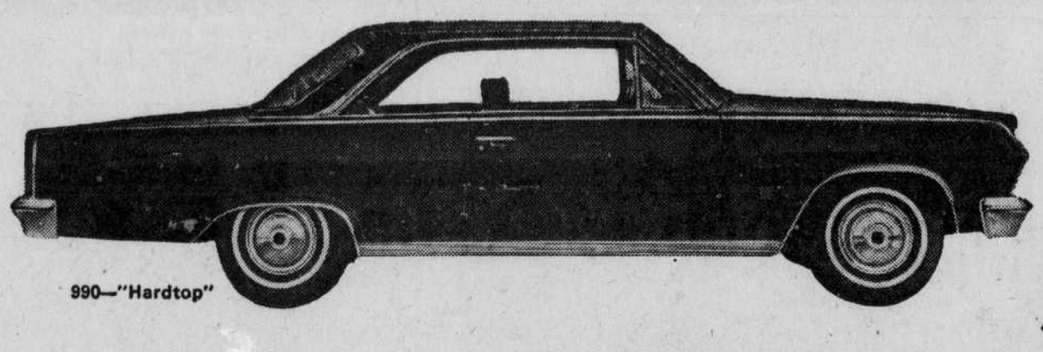
La Rambler Classic 1965, entièrement transformée, prouve qu'une voiture familiale peut avoir un vif attrait. Elle offre le choix entre plusieurs moteurs à haut rendement dont le nouveau et extraordinaire "Torque Command" —le six-cylindres qui donne le rendement d'un huit. Ce moteur est le "six" le plus brillant qui existe à l'heure actuelle. Son vilebrequin à 7 paliers et 8 contrepoids lui assure un fonctionnement d'une extraordinaire douceur. Il existe en versions 128 CV et 145-155 CV. ■ Si vous préférez un moteur V8, le Classic V8 de 198 CV est sans rival dans sa catégorie. Il est robuste, souple et fiable. ■ La Classic 1965 offre aussi plus d'espace pour les personnes. Ses intérieurs confortables ont été remaniés pour donner plus d'espace à la tête, aux hanches et aux jambes, mais ses dimensions extérieures n'ont pas changé et elle demeure merveilleusement maniable. La nouvelle Classic offre aussi plus d'espace pour les bagages et convient mieux qu'avant aux familles nombreuses. ■ Et toutes ces qualités s'ajoutent aux avantages exclusifs et reconnus de Rambler: robuste et silencieuse carrosserie monocoque construite selon le procédé "Uniside"; traitement antirouille par trempage; silencieux à revêtement de céramique; freins à double sécurité; insonorisation par fibre de verre dans les plafonds et bien d'autres. ■ Plus grosse et complètement remaniée, offrant plus d'espace pour les personnes et les bagages, avec un choix de puissants moteurs six-cylindres et V8 ainsi que de nombreux accessoires, suppléments et servo-commandes, la Rambler Classic est, plus que jamais, la voiture la plus avantageuse au Canada, dans chaque modèle: conduite intérieure, wagonnette, "hardtop". Voyez au plus tôt un concessionnaire Rambler et faites l'essai de la rapide Classic 1965.

REMARQUABLEMENT NOUVELLES

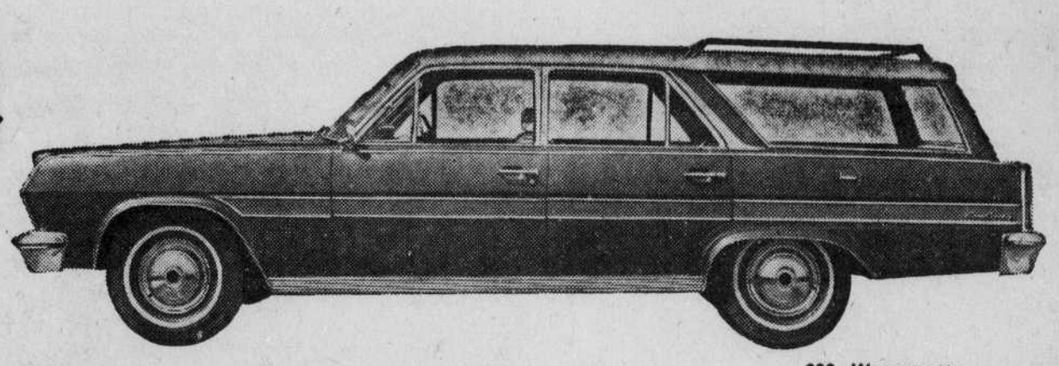
3. Voulez-vous une voiture encore plus grosse? L'Ambassador 1965—deuxième étape de la révolution Rambler—plus grosse, avec un empattement plus long, répond au goût des amateurs de grosses voitures pour la qualité



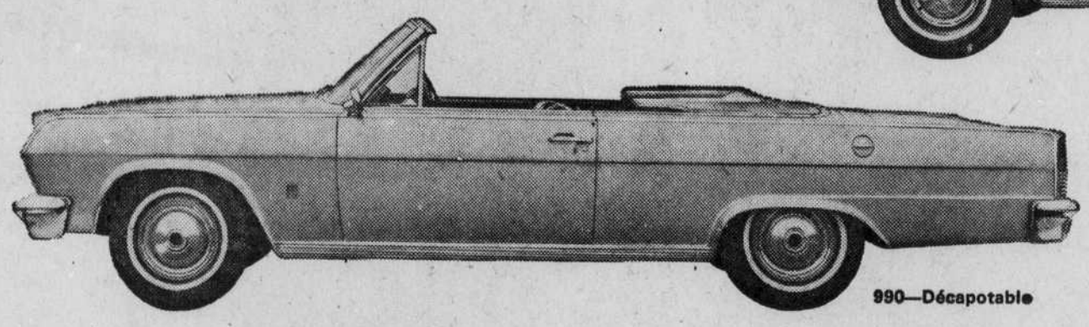
990—Quatre-portières



990—"Hardtop"

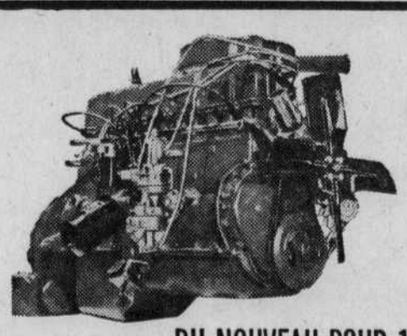


990—Wagonnette



990—Décapotable

Cette fameuse qualité de construction qui a placé Rambler en tête dans le domaine des compactes est maintenant offerte aux amateurs de grosses voitures. La luxueuse Ambassador 1965—deuxième étape de la révolution Rambler—est plus grosse, a un empattement plus long, offre un rendement supérieur et a encore plus belle allure qu'auparavant. ■ Vous avez le choix entre trois puissants moteurs: le "Torque Command" de 155 CV (le six-cylindres qui donne le rendement d'un huit, avec un nouveau vilebrequin à 7 paliers et 8 contrepoids assurant un fonctionnement incroyablement doux) et deux V8 de 198 et 270 CV. Avec le V8 de 270 CV, l'Ambassador 1965 donne un rendement supérieur tant en ville que sur la route: ce moteur lui assure un rapport poids/puissance qui compte parmi les meilleurs de l'industrie automobile. ■ Examinez l'intérieur: il offre amplement d'espace pour les personnes et les bagages; l'aménagement et les garnitures sont d'un luxe discret. Aucune autre voiture ne présente, pour votre confort, un aussi vaste choix de solutions pratiques—notamment des sièges inclinables à 7 positions et des appuis-tête réglables, améliorés. ■ Vous avez aussi le choix entre de nombreux suppléments et accessoires. Rien n'y manque, depuis les transmissions automatiques et les servo-commandes jusqu'aux freins à disque et aux radios AM/FM. En fait, il y en a 70! ■ Amateurs de grosses voitures, la luxueuse Ambassador 1965 est pour vous. Avec ses dimensions plus grandes, son empattement plus long et son vaste choix de suppléments et accessoires, la Rambler Ambassador 1965—deuxième étape de la révolution Rambler—vous procure enfin les avantages exclusifs et la qualité Rambler. Allez sans tarder essayer la luxueuse Rambler Ambassador 1965 chez le plus proche concessionnaire Rambler.



NOUVEAU CHOIX DE MOTEURS RAMBLER 1965 SIX-CYLINDRES ET V8

Vous n'avez que l'embarras du choix entre plusieurs puissants moteurs 6-cylindres et V8, de 90 à 270 CV, y compris le "Torque Command", cet extraordinaire six-cylindres qui donne le rendement d'un "huit". Son vilebrequin à sept paliers et huit contrepoids lui assure un fonctionnement incroyablement doux. Faites-en l'expérience. ■ Il existe trois merveilleux moteurs pour la Rambler American 1965: l'étonnant et nouveau "Torque Command", et deux autres six-cylindres encore plus économiques. Il y en a également trois pour la Classic: deux versions du "Torque Command" et un puissant V8—et trois pour l'Ambassador: un "Torque Command" et deux V8 à haut rendement. ■ Cette gamme étendue de moteurs Rambler à six et huit cylindres vous permet de choisir celui qui correspond exactement à vos besoins. Allez en faire l'essai au plus tôt chez un concessionnaire Rambler.

DU NOUVEAU POUR 1965: LE "TORQUE COMMAND"—LE NOUVEAU "SIX" QUI DONNE LE RENDEMENT D'UN "HUIT"



Voyez les 3 nouvelles Rambler: l'American, la Classic et la luxueuse Ambassador—chez un concessionnaire Rambler

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747, rue Jean-Talon est
St-Léonard-de-Port-Maurice

COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED
2134, rue Ste-Catherine ouest

CHALET MOTORS LTD.
2110, boul. Décarie, près Sherbrooke

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860, boul. Taschereau (près Towers)
St-Lambert

LAKESHORE MOTORS LIMITED
660, Lakeshore Drive, Dorval

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, avenue Westminster sud

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, boul. Lalande, Ville Pierrefonds

LAVAL AUTO INC.
4606, 60ième rue, Laval-Ouest

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305 avenue Papineau

GARAGE LAVAL LTEE
2230, rue Viau

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855, rue Notre-Dame, r.r. 2, Repentigny

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LIMITEE
3995, ave Bannantyne, Verdun

VIAU RAMBLER LTD.
1072, boul. des Laurentides, Pont-Viau

LEROUX AUTOMOBILE INC.
16, Rabastalière, St-Bruno

Présence française en Amérique du Sud

LIMA. — L'Argentine et le Brésil que l'on prévoit enthousiastes et même tumultueux donneront sa mesure finale au grand voyage en Amérique latine dont la première semaine vient de s'achever sans surprises.

A Caracas où l'ambassadeur des Etats-Unis avait fait part au président Leoni des préoccupations de son gouvernement, on évoqua, sans insister, un éventuel boycottage par les dockers vénézuéliens des navires commerçant avec Cuba. Après tout le Venezuela a une flotte pétrolière importante et les dockers ont des vues souvent différentes sur Fidel Castro.

A Bogota, le parti communiste avait donné consigne de descendre dans la rue et la foule était en majeure partie populaire. Pour protester contre l'ostracisme dont ils avaient été frappés à la réception gouvernementale, des députés de l'opposition s'abstinrent d'assister à la séance du parlement.

Au dernier moment ,il fallut garnir les travées vides avec les dames en chapeau des tribunes, naïvement touchées de l'honneur qui leur était fait. A Quito, l'atmosphère était bon enfant et les quatre militaires-présidents ne s'offusquèrent pas de ne recevoir que la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Dans une stricte égalité, ils eurent droit aussi avec leurs quatre épouses aux mêmes quatre service à café en porcelaine de Sèvres. A Lima, il y eut un problème de protocole, le président Bellaunde étant séparé de son épouse et la situation de première dame du Pérou revenant à l'épouse du président du Sénat, membre de l'opposition. Sagement, le président Bellaunde décida de n'y voir aucun inconvénient.

Aucune de ces anecdotes ne pouvait passer pour un incident ni affecter l'accueil au général de Gaulle. Comment qualifier jusqu'à présent cet accueil ? Cordial et sympathique à Caracas, chaleureux à Bogota, triomphal à Quito, solennel et fastueux à Lima. La plupart des gouvernements témoignent d'une certaine réserve à l'égard des manifestations populaires qu'ils ne sont pas toujours sûrs de contrôler. Ils ont le souci de la sécurité du général dont on leur a dit qu'il était l'homme d'Etat le plus menacé du monde. Ils ont leurs problèmes internes et des équilibres délicats à maintenir. Un passé jamais très lointain leur dit qu'une étincelle suffit à enflammer les masses déshéritées parcourues de propagandes extrémistes, même si le castrisme apparaît moins fort qu'il y a quelques années.

Cela explique que généralement les gouvernements n'aient pas cherché à mobiliser les foules. La journée n'était pas chômée pour l'arrivée à Caracas, ni à Bogota, ni à Lima. Et pourtant, les foules sont venues et surtout, elles sont revenues. Sauf à Quito qui se déchaîna à la première minute, au prix vraisemblable de trois morts et de bon nombre de blessés, c'est quelques heures après son arrivée que le général prend la véritable mesure de son accueil. Le second jour, lorsqu'il y a un second jour, c'est une affection populaire dont les dirigeants locaux ont rarement l'habitude.

Reste pour ces dirigeants la préoccupation de leurs liens avec les Etats-Unis et de l'aide qu'ils reçoivent de l'Alliance pour le progrès — d'ailleurs souvent moins important qu'on ne le croit —. Malgré les déclarations publiques de Washington, ils ont souvent le pressentiment que les Etats-Unis ont quelques appréhensions. Mais les attaches privilégiées avec Washington ne sont nullement incompatibles avec l'amitié française, s'emploie-t-on à faire valoir du côté français. Le premier thème du général de Gaulle, au parlement de Caracas ,a été d'exclure toute "oppression et hégémonie". Ce n'est pas pour rechercher un monopole. A Bogota, il a mis l'accent sur la "latinité" commune ("il n'y a que nous qui pouvons représenter totalement les idées de liberté de fraternité et de dignité des hommes"). Samedi, il a souligné à Lima l'aide que la France a fournie à l'Afrique et les perspectives de coopération avec l'Amérique latine.

L'ONU discute l'ouverture de la route de Kyrenia avec Makarios

NICOSIE — La question de la réouverture de la route de Nicosie à Kyrenia a été examinée hier soir, au cours d'un entretien, par Mgr Makarios et le général Thimayya, commandant la force internationale des Nations Unies à Chypre, apprend-on de source digne de foi, au palais présidentiel. On ajoute, de même source, que le général Thimayya a adressé un télégramme à M. Thant, lui demandant de prendre contact avec le délégué turc aux Nations Unies afin qu'il informa les Cypriotes turcs de l'accord conclu à ce sujet.

Un porte-parole cypriote turc avait déclaré auparavant que les chefs de la communauté turque n'avaient pas été informés de cet accord. Il avait ajouté que les Cypriotes turcs insisteraient, après l'ouverture de cette route, pour que les Grecs qui y circuleront soient soumis au contrôle des Nations unies et que les Turcs soient autorisés à amener du personnel armé au château Saint-Hilarion, et à en retirer.

Pendant ce temps, le colonel Waern, commandant du contingent suédois des forces de l'ONU à Chypre, s'est rendu auprès du président Makarios et du général Grivas pour leur exprimer ses regrets au sujet de la contrebande d'armes dont deux de ses officiers se sont rendus coupables.

Entre-temps l'incident de la contrebande d'armes continue à être commenté avec irritation par les journaux cypriotes grecs. Le quotidien "Teleftea" critique à ce sujet l'attitude d u général Thimayya. Le journal s'étonne que le commandant des forces de l'ONU n'ait pas immédiatement convoqué une conférence de presse, ni publié de déclaration pour condamner les auteurs de cet incident.



Deux techniciens des "Canadian Dragons" du contingent militaire de l'ONU à Chypre, l'un de Sherbrooke dans le Québec et l'autre de Whitehorse au Yukon, travaillent ensemble à démonter une auto blindée. Les soldats Gérard Picard et George Reid ainsi que leurs compagnons des "dragons" seront bientôt remplacés à Chypre par les unités du régiment "Lord Strathcona's Horse". (Photo UPI)

Le Labour perd du terrain

LONDRES — La campagne électorale qui se poursuit en Grande-Bretagne est entrée dans une phase critique pour le Labour Party. M. Harold Wilson et les quelque 630 candidats travaillistes au scrutin du 15 octobre prochain ne disposent plus en effet que de 16 jours jour enrayer le ralliement au gouvernement Douglas-Home que signalent désormais tous les sondages d'opinion.

Le "Sunday Telegraph", annonce une avance tory d'un demi pour cent. Toutefois, les conservateurs devancent d'un pour cent, si l'on fait la moyenne des divers sondages. A ce résultat, il convient d'ajouter les deux pour cent de l'opinion que recueille automatiquement le parti conservateur en raison de facteurs géographiques qui jouent contre les travaillistes. Une avance conservatrice de trois pour cent entraînerait, estime-t-on, la réélection de l'actuel gouvernement avec une majorité de 60 à 70 députés à la Chambre des communes.

Le parti travailliste, de son côté, ne pourra réunir une majorité parlementaire efficace que s'il reçoit au moins quatre pour cent de plus des suffrages populaires que son adversaire. La mission du Labour consiste donc à effectuer en deux semaines et demie une remontée en flèche de cinq pour cent dans l'opinion publique.

Goldwater rencontre des difficultés

WASHINGTON. — A cinq semaines des élections présidentielles américaines, les tendances d'ensemble favorable à M. Lyndon Johnson et au parti démocrate enregistrées depuis la convention d'Atlantic City se maintiennent tandis que la campagne du candidat républicain Barry Goldwater se heurte à des difficultés de plus en plus grandes.

Les pourcentages des suffrages accordés par les sondages d'opinion publique au président Johnson varient de 62 à 65 p.c. tandis que le candidat républicain n'obtient en moyenne que de 38 à 35 p.c. Cette proportion de popularité de l'actuel chef du gouvernement des Etats-Unis fluctue selon les Etats lorsque les sondages sont limités à des zones géographiques plus réduites. Mais il est clair que les espoirs du candidat républicain de remonter la pente sont lents à se concrétiser dans les faits.

Malgré ses manifestations fréquentes de satisfaction sur la tournure de la campagne, le sénateur conservateur de l'Arizona se rend visiblement compte du danger qui le menace. Il avait cru, après la convention de San Francisco, qu'un grand "mouvement" conservateur se dégagerait dans le pays, non seulement au sein de son propre parti mais également chez les démocrates et qu'autour de ce noyau il serait en mesure de ramener à lui les républicains modérés qui étaient opposés à sa candidature.

Or, la vague conservatrice qui aurait été nécessaire à M. Goldwater n'a pas encore fait son apparition à l'horizon. Et, même dans les Etats du sud où les démocrates conservateurs dominent, le candidat républicain n'a pas accentué — au contraire même — l'avantage que lui donnaient au départ ses théories politiques auprès des démocrates conservateurs.

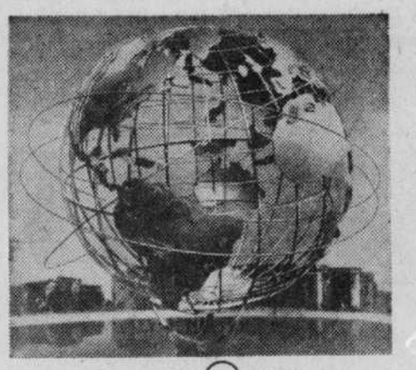
M. Goldwater a certainement senti le danger de cette situation.

Le résultat le plus visible de la "conversation à Gettysburg" avec l'ancien président Eisenhower a été de le lancer sur une nouvelle voie : celle de l'unité du parti républicain. Il ne manque jamais dans aucun de ses discours, de faire appel à ceux qui, au sein de son propre parti, n'avaient pas cru appuyer sa candidature et qui ont manifesté de l'inquiétude ou même une opposition ouverte à son égard depuis le début de la campagne. Mais, là encore, il ne paraît pas avoir réussi à créer un mouvement assez profond pour qu'il soit efficace malgré la présente à sa tête de MM. Eisenhower, Richard Nixon et William Scranton.

M. Goldwater va, cette semaine, "toucher de près" les masses en Ohio, Indiana et Illinois au cours d'une tournée par train à travers ces Etats. Le président Johnson effectue aujourd'hui une tournée-éclair, comme d'habitude de tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre avant de lancer à son tour quelques pointes dans le Middle-West.

Voyez le monde d'hier, d'aujourd'hui et de demain à

l'EXPOSITION MONDIALE de New York et allez-y par AIR CANADA



UNISPHERE® presented by (USS) United States Steel ®
1961 New York World's Fair 1964-1965 Corporation.

3 JOURS ET 2 NUITS POUR SEULEMENT

$68.36

($50.00 de transport aérien compris)

Un univers de merveilles, dont la réalisation a coûté des millions de dollars, attend votre bon plaisir à l'Exposition Mondiale de New York. Vous y revivrez des heures mémorables du passé, vous y admirerez les plus nouvelles découvertes de la science et vous y dégusterez des mets venus des quatre coins du monde. C'est le spectacle de l'année dans la ville la plus spectaculaire qui soit: New York—une ville merveilleuse qui vous confirme à chaque séjour qu'elle reste la plus étonnante, la plus gaie, la plus trépidante, la plus inoubliable des métropoles du globe. Ne manquez pas de voir New York et l'Exposition Mondiale! Réservez dès aujourd'hui vos billets d'avion à votre agence de voyages ou au bureau d'Air Canada.

LE PRIX DU TOUR PAR AIR CANADA COMPREND: voyage aller-retour, classe économique; chambre d'hôtel avec salle de bain privée pour 2 nuits à New York (2 personnes par chambre); taxes locales d'hôtel; un billet d'entrée à l'Expo; une visite ou attraction supplémentaire dans la ville de New York. Et, bien sûr, si vous voulez rester plus longtemps ou si la somme que vous voulez consacrer à la visite de l'Expo est plus importante, vous avez le choix entre des dizaines de tours organisés, tous aussi passionnants. Tour No IT-AWF-2.

Renseignez-vous sur ces tours auprès de votre agent de voyages ou au bureau d'Air Canada, au moment où vous réserverez vos places d'avion pour New York. Rappelez-vous qu'il y a un service quotidien Montréal - New York par Air Canada. Vous pouvez acheter d'autres billets d'entrée à l'Expo quand vous prendrez votre billet d'avion, au bureau d'Air Canada ou chez votre agent de voyages—vous éviterez ainsi de faire la queue aux portes de l'Expo!

Faites visiter l'Expo à toute votre famille—par Air Canada. Pour réserver vos places, voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada à

AIR CANADA

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 a.m. à 9 p.m.

VOYAGES **TRAVELAIDE**

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B.A. Turcotte, Président
J. Desmarais, Sec.-Gen.

UN. 1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2



Tu es un ange!

Vous venez de lui acheter le manteau de fourrure de ses rêves et recevez une démonstration très affectueuse de sa reconnaissance. Son cadeau est d'autant plus apprécié que vous n'avez pas hypothéqué votre avenir par une dette.

Ce sont les versements réguliers à votre compte d'épargne Canada Trust qui vous ont permis cet achat . . . et le chiffre voulu a été si vite atteint, grâce au taux d'intérêt de 4%, calculé, chaque mois, d'après le solde accru.

Il est beaucoup plus salutaire de recevoir des intérêts que d'en payer.

Vous aimez être considéré comme un ange? Établissez un autre programme d'épargne Canada Trust. Pour une voiture peut-être?

1864—1964
Depuis 100 ans, Canada Trust apporte sécurité pour l'avenir

CANADA TRUST
Succursales d'un océan à l'autre

R. A. TRELEAVEN, adjoint au gérant général—C. A. HOLDING, gérant
631 ouest, boul. Dorchester, (près de University), Montréal, Tel. UN 1-9781
Heures-lundi à vendredi-de 8h. 45 a.m. à 5h. p.m.

FD1064

Max Beauvais Limitée

KNOX

Les chapeaux favoris pour l'automne

Aucun doute possible, les hommes paraissent mieux et se sentent plus à l'aise, coiffés d'un chapeau "Knox" C'est tout comme si l'étiquette "Knox" les marquait de l'empreinte du succès. Voici deux "Oscar" parmi notre plus récente collection des modèles dernier-cri de la mode masculine.

Pour la tenue de toilette



LE "KNOX TWENTY-FIVE"

L'accent est nettement à l'élégance dans ce feutre parfait provenant du plus luxueux mélange de fourrures de qualité. C'est un plaisir de le porter en tout temps. Gris foncé, gris moyen, gris clair, brun foncé.

$25

Pour la tenue sport



LE" FOXHOUND"

Ce couvre-chef sort nettement des sentiers battus avec sa corde pittoresque égayée d'une plume du meilleur aloi . . . Son fini velouté lui vient du mélange de somptueuse fourrures qui lui assurent le chic et la durabilité. Noir, bronze, brun foncé.

$16.95

d'autres à $20.35

Ouvrez un compte courant

Max Beauvais Limitée
385 rue St. Jacques O.

Le haut conseil du Vietnam est en place

SAIGON — Les 17 membres du haut conseil national ont été officiellement installés samedi au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée au palais des conférences internationales de Saïgon où le nouvel organisme sera appelé à siéger.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du général Duong Van Minh, chef de l'Etat, assisté des généraux Nguyen Khanh, chef du gouvernement provisoire, et Tran Thien Khiem, commandant en chef de l'armée vietnamienne. Tous les ministres et les membres du corps diplomatique étaient également présents, ainsi que les représentants des communautés religieuses et les officiers généraux présents dans la capitale.

S'adressant aux membres du haut conseil, le général Minh a défini la mission qui leur est dévolue : 1 — convocation d'un congrès national du peuple chargé d'élire un chef d'Etat provisoire et de décider du futur régime du Vietnam, régime "qui devra être conforme aux aspirations de la nation, assis sur des bases réellement démocratiques et en même temps anticommuniste, antineutraliste et antidictatorial";; 2 — élaboration immédiate d'une nouvelle charte fixant l'organisation des pouvoirs publics pendant la période provisoire; 3 — mise sur pied des organismes qui seront prévus dans la charte provisoire; 4— conseils à donner au triumvirat militaire et au gouvernement, sur tous les problèmes; 5 — avant l'installation du congrès national, "servir de trait d'union entre le peuple et le gouvernement et aider ce dernier à travailler en conformité avec les aspirations du peuple".

Le doyen d'âge du haut conseil a répondu en une très brève allocution au discours du général Duong Van minh, déclarant solennellement : "Nous promettons que nous nous présenterons bientôt devant la nation avec un manifeste"; mais il n'a fourni aucune autre précision à ce sujet.

Dans Saïgon, on notait que la foule ne s'était guère massée aux abords du palais Dien Hong et qu'elle était restée passive au passage des voitures officielles.

Pendant ce temps, le général Ton That Dinh fait sa rentrée officielle au sein des forces armées du Vietnam. Il a été en effet chargé par le général Nguyen Khanh, président du gouvernement provisoire, de régler le problème des montagnards des "groupes civils irréguliers de défense" toujours en état d'insurrection dans la région de Ban Me Thuot, apprend-on dans les milieux généralement bien informés.

On assure que la mission difficile de régler le problème des montagnards a été confiée au général Dinh en raison de sa connaissance des populations montagnardes et des nombreuses sympathies qu'il a conservées parmi elles. Il a commandé en effet il y a quelques années la deuxième région tactique du Vietnam, dont le quartier général est à Pleiku, et qui comprend les plateaux du Centre-Vietnam où vit la plus grande partie des tribus montagnardes.

Dans les milieux militaires américains, où l'on suit toujours de très près les implications de l'insurrection des montagnards, on se refuse à tout commentaire sur la désignation du général Dinh. On se borne à indiquer que la situation demeure inchangée dans la région de Ban Me Thuot et que les négociations se poursuivent, avec l'aide du colonel américain John Frund, chef-adjoint du groupe des conseillers américains dans la deuxième région tactique.

Fin de la grève en Bolivie

LA PAZ. — Le syndicat des travailleurs de la presse bolivienne a décidé de suspendre la grève des journaux après que le gouvernement de La Paz eût décidé de lever la censure qu'il avait imposée à l'information dans ce pays. Seuls les journaux de la capitale sont encore soumis à cette censure et l'on s'attend à ce que cette situation soit de courte durée. D'autre part, des manifestations étudiantes se sont produites devant l'ambassade des Etats-Unis et devant l'hôtel de ville de La Paz. Le président Estenssoro de Bolivie a déclaré, lors de son départ pour Cochamba, où il accueillera aujourd'hui le général de Gaulle, que ces manifestations n'avaient eu aucune incidence sur les préparatifs de la visite de l'homme d'Etat français.

Johnson n'a pas suggéré la tenue d'un "sommet"

TEXAS — Les milieux autorisés de la Maison-Blanche rejettent catégoriquement l'hypothèse selon laquelle le président Johnson aurait manifesté son intention, dans un passage de son discours prononcé à El Paso d'organiser une conférence au sommet Est-Ouest l'an prochain.

Cette hypothèse est née d'une information qui interprétait dans ce sens la phrase de M. Johnson dans laquelle il se déclarait prêt à "aller n'importe où, parler à n'importe qui et discuter de n'importe quel sujet" si cela pouvait servir la cause de la paix dans le monde. On déclare dans les milieux autorisés de la Maison-Blanche qu'il s'agit là d'un voeu exprimé à plusieurs reprises déjà par M. Johnson soumis à la condition qu'un tel geste de sa part serait assorti de gages de résultats substantiels.

On fait également remarquer que le président des États-Unis peut difficilement penser à organiser une conférence au sommet pour l'an prochain avant les élections de novembre.

Ceci dit, le président Johnson s'est taillé un succès de popularité considérable à El Paso, où il était venu participer à une brève cérémonie commémorative en compagnie du président du Mexique, Adolfo Lopez Mateos.

Presque toute la population de cette ville texane, qui comprend environ 300,000 âmes (65 pour cent d'origine mexicaine), s'était rassemblée dans la rue pour l'acclamer.

A dix reprises le président descendit de voiture pour se mêler à la foule, ce qui lui valut plusieurs fois de manquer de peu d'être submergé par la vague d'enthousiasme populaire.

M. Johnson a saisi l'occasion offerte par la visite du président Mateos pour définir une position en politique étrangère nettement opposée à celle de son adversaire républicain à la présidence, le sénateur Barry Goldwater.

Le chef de l'Exécutif s'est en effet engagé à tout mettre en oeuvre pour amener un climat de détente internationale, en cherchant à résoudre le problème de l'heure par la voie de la discussion plutôt que par l'épreuve de force.

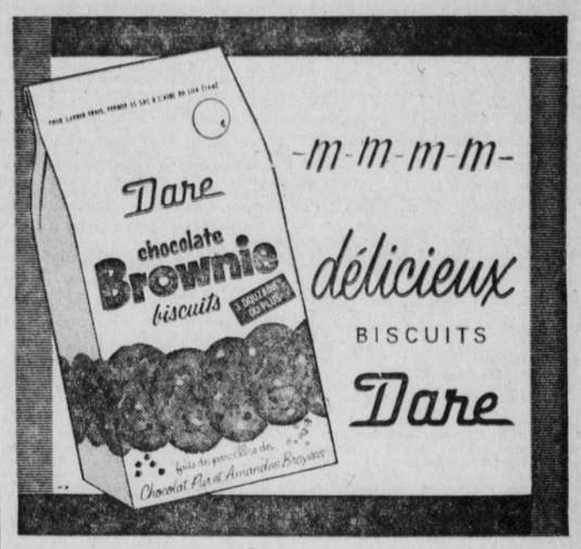
La prise de position du chef de l'Exécutif se révélera d'autant plus intéressante qu'elle a été formulée dans une région à laquelle M. Goldwater porte un intérêt tout particulier. Le candidat républicain range en effet le Texas au nombre des quatre Etats-clefs qui lui permettraient éventuellement de remporter la victoire sur M. Johnson en novembre.

Des émeutes "non-raciales"

WASHINGTON. — Les émeutes qui ont récemment eu lieu dans neuf villes du nord des Etats-Unis ne sauraient être qualifiées à proprement parler d'émeutes "raciales" et elles ne sont nullement le résultat des instigations soit du parti communiste américain soit d'aucun autre organisme du même ordre.

Telles sont les conclusions d'un rapport publié samedi par les services de la Sûreté fédérale, le "Federal Bureau of Investigation". Pour le FBI, on ne peut parler d'émeutes raciales car il ne s'est jamais agi d'une lutte de Noirs contre Blancs ou de Blancs contre Noirs ; de plus, toujours selon lui, aucune des émeutes n'a découlé directement de manifestations organisées en faveur ou contre des mesures concernant les "droits civiques".

De plus, le rapport du FBI écrit que le parti communiste "ne semble pas avoir suscité officiellement" les émeutes qui ont eu lieu dans le quartier noir de New York "quoique ses membres aient été vus en train d'y prendre part".




Pour Vos PLANTATIONS d'Automne

Visitez notre **PALAIS DU JARDIN** pour **semences, oignons à fleurs, arbres** et **arbustes d'ornement, plantes** pour haies, **arbres** et **arbustes fruitiers,** accessoires pour le **gazon,** le **jardin** et la **ferme,** etc.

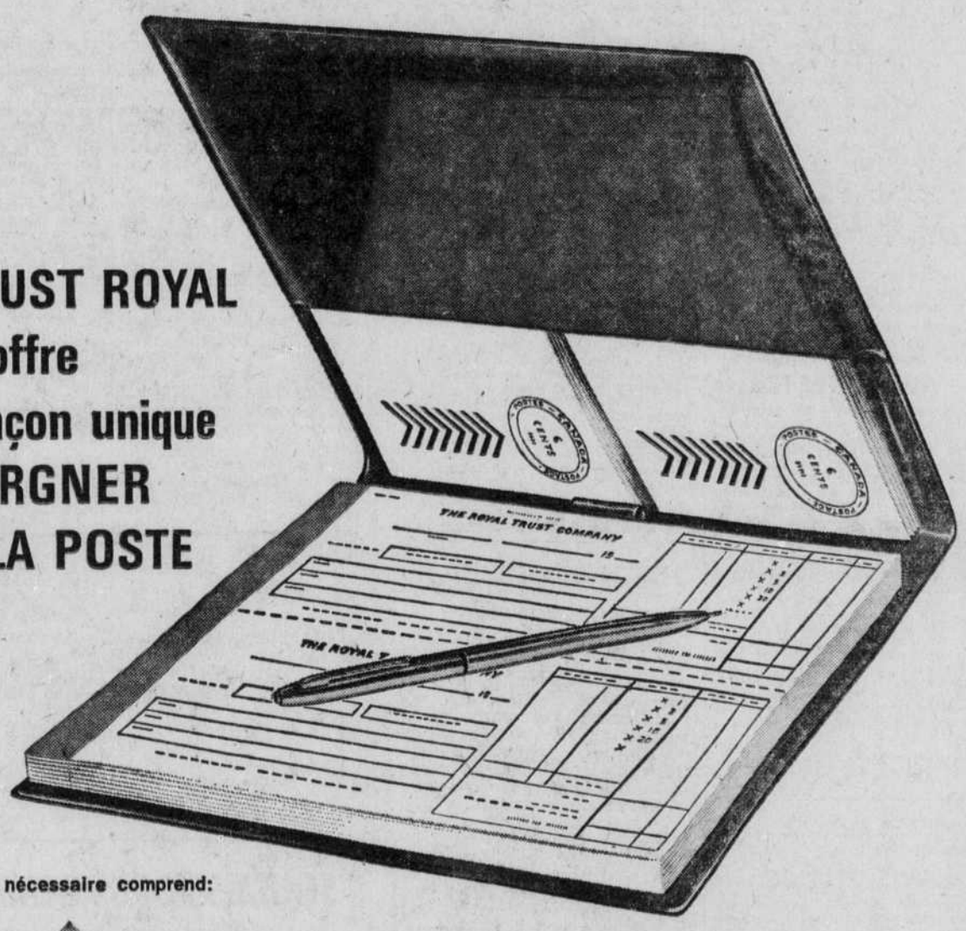
Ouvert lundi au vendredi 8 a.m. à 5.45 p.m., samedis 8 a.m. à 4.45 p.m., jusqu'à tard en octobre.

Guide du jardinier, 96 pages abondamment illustrées, prix .50c, **remboursable** avec achat de $3.00 ou plus.

W. H. PERRON & Cie Ltée (70)

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

LE TRUST ROYAL vous offre une façon unique d'ÉPARGNER PAR LA POSTE



Chaque nécessaire comprend:

un carnet de 24 bordereaux de dépôts en triplicata	un même nombre d'enveloppes adressées et affranchies	un bon de commande affranchi pour renouveler le tout	et un stylo !	Le Trust Royal innove dans le domaine de l'épargne. En effet, toute personne qui ouvre un compte d'épargne au Trust Royal peut recevoir gratuitement, sur simple demande, cet élégant nécessaire de dépôts par la poste.

Choix de deux types de comptes:

COMPTE D'ÉPARGNE:

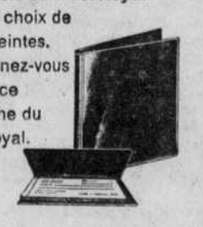
L'intérêt, au taux de 4% par an, est calculé sur le solde minimum semestriel et payable deux fois l'an, les 30 avril et 31 octobre. Vous pouvez tirer des chèques et effectuer des retraits en tout temps.

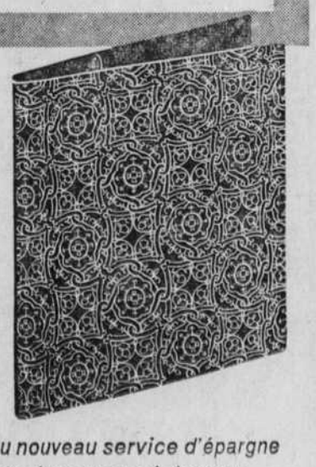
COMPTE D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES:

L'intérêt, au taux de 4% par an, est calculé sur le solde minimum mensuel jusqu'à un maximum de $50,000 et payable les 30 avril et 31 octobre. Ce compte ne permet pas de tirer des chèques, mais vous pouvez effectuer des retraits en tout temps.

Vous pouvez aussi obtenir

un ensemble de chéquiers personnels du Trust Royal dans un choix de quatre teintes. Renseignez-vous au service d'épargne du Trust Royal.





Passez dès aujourd'hui au nouveau service d'épargne du Trust Royal, ou postez le coupon ci-dessous.

En confiant vos économies au Trust Royal, vous faites affaires avec la plus importante compagnie de trust au Canada—et vous mettez à votre portée une gamme complète de services, d'un bout à l'autre du pays.

TRUST ROYAL

SERVICE D'ÉPARGNE

630 ouest, boul. Dorchester
Montréal
Directeur: L. M. Edwards

Postez ce coupon avec votre chèque à: Service d'épargne, Compagnie Trust Royal, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal. Vous recevrez votre nécessaire de dépôts par la poste, un livret indiquant le montant déposé, ainsi que toutes pièces utiles.

Ci-joint mon chèque de $_____

pour ouvrir un: ☐ compte d'épargne ☐ compte d'accumulation d'épargnes au nom de (en lettres moulées, S.V.P.)

NOM _____

ADRESSE _____

_____

TÉLÉPHONE _____

SIGNATURE SPÉCIMEN _____

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Boende n'a pas été reprise

LEOPOLDVILLE — La localité de Boende, que l'on affirmait avoir été reprise par l'armée nationale congolaise, serait toujours en grande partie aux mains des rebelles, apprend-on de très bonne source à Léopoldville. Les soumialistes auraient même reçu des renforts à la suite de l'échec d'une attaque, menée il y a quelques jours par une quarantaine de mercenaires, commandés par le capitaine Muller, un ressortissant allemand.

Visite de K en RFA

HAMBOURG. — Le cas du diplomate allemand Hors Schwirkmann victime d'un attentat à l'ypérite aux environs de Moscou, doit être éclairci avant que M. Nikita Khrouchtchev ne se rende à Bonn, estiment dans deux interviews publiées par des journaux allemands, MM. Fritz Erler, vice-président du parti social démocrate et Karl Theodor Guttenberg, député démocrate-chrétien CSU.

Sihanouk à Pékin

PEKIN — La survie du Cambodge aujourd'hui est due à l'unité et à la valeur de son peuple et ainsi qu'à l'aide de la Chine, a déclaré samedi soir le prince Norodom Sinanouk, chef d'Etat du Cambodge, au cours du banquet donné en son honneur par le maréchal Chen Yi, vice-premier ministre chinois annonce l'agence "Chine nouvelles".

Sélassié en Europe centrale

BUCAREST.. — Les entretiens de l'empereur d'Ethiopie Sélassié, arrivé à Bucarest venant de Sofia, avec le président Gheorghiu Dej, ont commencé, en présence du chef du gouvernement, M. Ion Ghorgho Maurer et de deux vice-présidents du conseil.

Cuba renonce

LONDRES — Cuba a officiellement informé la Grande-Bretagne de son intention de renoncer, pour le moment, à la création de la ligne aérienne entre La Havane et Nassau, apprend-on au foreign office.

Remerciements indonésiens à l'URSS

SINGAPOUR. — Le parlement indonésien a voté ses remerciements à l'Union soviétique pour son veto sur la plainte de la Malaysia contre l'Indonésie devant le Conseil de sécurité de l'ONU, annonce Radio-Djakarta captée à Singapour.

URSS-RDA

MOSCOU. — Le traité d'amitié et d'assistance mutuelle entre l'URSS et la République démocratique allemande entré en vigueur, à la suite de l'échange des instruments de ratification du document, à Berlin-Est, ne se substitue pas au règlement du problème allemand dans son ensemble, écrit la "Pravda" dans un éditorial diffusé par la radio soviétique.

Manifestations au Japon

TOKYO. — Vingt-six étudiants et quatre policiers ont été blessés au cours d'échauffourées qui se sont déroulées devant la base américaine de Yokosuka, près de Yokohama. Les étudiants voulaient manifester contre l'autorisation récemment donnée par le gouvernement japonais aux sous-marins atomiques américains de faire escale dans les ports japonais.

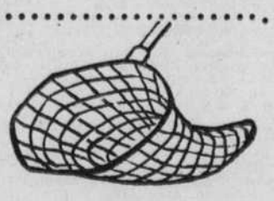
Ligue arabe

LE CAIRE. — La candidature du Soudan à la présidence de la prochaine session de l'assemblée générale des Nations unies et celle de la Jordanie au siège du conseil de sécurité figurent à l'ordre du jour de la 42e session ordinaire de la ligue arabe s'ouvrant aujourd'hui.

Procès de Fisher en A. du S.

JOHANNESBURG. — L'avocat Bram Fisher qui fut le principal défenseur des dirigeants du congrès national africain lors de leur procès à Rivonia en juin dernier, et qui a été arrêté mercredi, a comparu hier devant la cour régionale de Johannesburg sous trois chefs d'inculpation en vertu du décret pour la répression du communisme.

Les délices de la mer vous attendent au



BLUENOSE

PLACE VILLE-MARIE



Jetez l'ancre au Bluenose. Vous y ferez bien des découvertes en savourant les poissons de nos lacs et de nos rivières, ou les fruits de la mer apprêtés à la mode des Maritimes et servis avec art.

Les restaurants de la Place Ville-Marie
LE CARREFOUR — LE CARIGNAN — LE STAMPEDE
LE BLUENOSE — LE CAFÉ DE LA PLACE — LE CLUB CAR
LA CAFÉTERIA DU SAINT-LAURENT
administrés par l'Hôtel Reine Elizabeth

RESERVATIONS : 861-3511

Félicitations, Jacques...



Félicitations, Jacques, ton père serait fier de tes succès et c'est une excellente façon pour toi de le remercier.

Tu sais, si, aujourd'hui, nous pouvons conserver cette maison et si tu peux poursuivre les études qui te permettront de réaliser le rêve de ta vie, c'est parce que ton père a fait les sacrifices nécessaires pour nous garantir un revenu.

Suivant les conseils du représentant de l'Alliance, ton père, Jacques, avait pris soin de l'ESSENTIEL.

Alliance mutuelle-vie

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" — 844-3361

— TÉLÉPHONEZ DEUX JOURS D'AVANCE —

AIDE DOMESTIQUE

Couple sans enfant, avec références pour maison privée, dans les Laurentides. La dame s'occupera de l'intérieur et des maitres et devra être cuisinière. L'homme devra connaitre le jardinage et surtout les fleurs, faire petites réparations et conduire parfaitement l'auto. La maison des serviteurs est indépendante de celle des maitres. Inutile d'appeler si vous ne pouvez demeurer en service moins de 2 ans et si vous n'avez pas les qualifications requises. Appeler entre 9 et 11 heures a.m. et 2 à 5 hres p.m. — J.-A. Daigle, WE. 7-2353. 1-10-64

($140.00 PAR MOIS)

Personne responsable aimant enfants. Parents médecins travaillant. Chambre privée, télévision, bonnes conditions, vacances. Après 6 hres p.m., 279-0752. 30-9-64

Maman de cinq, dont 3 à l'école, désire, pour lui aider dans sa tâche, jeune fille distinguée aimant les enfants et le travail de maison. Bon foyer chez ingénieur professionnel. Appareils ménagers automatiques. Salaire raisonnable. RE. 1-6352. 30-9-64

Pour ouvrage général domestique, semaine de 5 jours ou logée. Agréable. HU. 8-0326. 29-9-64

N.D.G. Personne responsable aimant enfants, aide générale de 9 à 5, pour 5 jours — 482-5872. 29-9-64

Fille avec expérience, bon chez-soi, logée, bon salaire, femme de ménage. 748-8976. 1-10-64

$35.00 PAR SEMAINE A ST-LAMBERT. Jeune fille entre 20 et 30 ans, ayant expérience de travail général et cuisine, chambre seule ; avons femme de ménage, pas de jeunes enfants, généreux congés, références sérieuses exigées. Appeler après 6 heures p.m. 671-0627. 1-10-64

Aide générale, famille canadienne-française, 7 écoliers. Chambre seule. Bon salaire. District Outremont. 274-6168. 3-10-64

Aide ménagère, travaux domestiques 5½ jours $25.00 à Ville St-Laurent, 747-3870. 30-9-64

A LOUER

CARTIERVILLE — Appartements à partir de $67.50. 3½-4½ grandes pièces éclairées. Occupation immédiatement ou plus tard. Près écoles, centre achats et transport. S'adresser à 11950 Michel-Sarrazin, apt 5, ou téléphoner FE. 4-8449. 1-10-64

Commerce, 7164 St-Hubert, chauffé, 24 x 90, Monte-charges. Planchers de tuiles vinyl. Système d'alarme. $175.00. 2e étage. Jour 384-0621; soir ME. 1-5213. 2-10-64

Rue St-Hubert entre Rachel et Marie-Anne, grand 10 pièces, bas, chauffé, eau chaude, avec garages si désiré. Idéal pour professionnels ou bureaux. 259-7528 ou St-Eustache 473-4437. 30-9-64

Ville St-Michel, 3 locaux : 3250 et 3500 pieds pour manufactures. 1750 pour salle d'échantillons et bureaux. Chauffés, sprinklers. Eclairage fourni, près boul. Métropolitain, facilités stationnement. Tél.: 729-4361 et RE. 3-1464 soir. 5-10-64

Etudiant en phylosophie, partagerait son appt. avec un autre étudiant. Confort moderne. 524-0593. 29-9-64

Attention médecins ! BUREAUX pour PROFESSIONNELS dans édifice neuf, rue Sherbrooke est, face au centre d'achats Domaine. Tél.: 484-8477; soir : OX. 7-3096. 29-9-64

Bureau chauffé, air conditionné, actuellement occupé par un notaire, grande pièce, $50.00 mois. Tél.: 255-2861 — 4663 Ste-Catherine est, avant 6 hres p.m. 30-9-64

Etudiant, boul. St-Joseph, entre St-Denis et St-Hubert, 2 salons doubles, 2 chambres, 1 sous-sol, bien meublés, toutes commodités. AV. 8-1371. 29-9-64

A VENDRE

Poneys, mâles, femelles, toutes couleurs, voitures express, aussi modèles paniers, selles, attelages. Une jument poney, 4 ans, domptée pour les courses. OL. 3-2354. B. Jetté, 237 Beaumont, St-Bruno. 29-9-64

Rideaux-tentures, pour chambre, excellentes conditions, 737-6402. 29-9-64

AUBAINE ! Equipement complet de restaurant comprenant: tabouret, fontaine, poêle-réchaud, vaisselle, frigo, ustensils, etc. Parfait ordre. Valeur neuf: $15,000. Aubaine pour institutions religieuses, colonies de vacances. S'ad. après 2 hrs à 753-9296 ou 468, De Lanaudière, Joliette. J.N.O.

TERRAINS — Très beaux terrains au Domaine d'Estrie, sur même développemnt que Théâtre Marjolaine, prêts pour construction immédiate, pêche, chasse, ski Mont-Orford, rues faites. Valeurs exceptionnelles. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à : Eastman 297-2861. Montréal : 669-3519. 5-10-64

"HOUSEBOAT" Catamaran 38 pds. Boatel 1961, moteur neuf Volvo, tout confort pour 5 personnes. Prix avantageux. RE. 3-4302. 1er-10-64

Chalets au DOMAINE D'ESTRIE à Eastman, 1000 pieds de la sortie 13 de l'autoroute, quelques minutes de Montréal. Plage sur lac d'Argent chasse, pêche, ski Mont Orford, sur même développement que Théâtre Marjolaine, chalets complètement finis intérieur et extérieur, très modernes, isolation, prélarts incrustés et tuiles partout. Valeur incomparable. Aussi très beaux terrains à vendre pour construction immédiate. Rendez-vous sur les lieux ou téléphonez à Montréal: 669-3519. Eastman: 297-2861. 5-10-64

BROSSARD. — Boulevard Taschereau. Choix de terrains commerciaux de toutes dimensions à prix raisonnables.
IMMEUBLES VALVER, COURTIERS
676-7761
3-10-64

Laurentides, Ste-Adèle, 71 Baldey, près Allpine Inn. Service d'aqueduc, avec ou sans bord de l'eau, centre touristique annuel. 935-8302 — VI. 5-6789. 12-10-64

Appareil auditif, multitone 8403, presque neuf, valeur $200.00. Toute offre raisonnable acceptée. 849-5636 (jour seulement). 1-10-64

CARTIERVILLE - BORD DE L'EAU

Grand cottage moderne, grand confort, 4 chambres et boudoir convertible, 2 vivoirs, 2 cuisines, salle de jeu, 3 salles de bain, 2 autres toilettes, le haut utilisable un appartement séparé, garage double, 10 minutes gare CN, grand terrain bord de l'eau, tout confort ville et avantages campagne, échange possible propriété revenus. Propriétaire, 334-5120. 5-10-64

1 set de salon, téléviseur, 1 set de chambre, 1 set de cuisine. RE. 3-6737 29-9-64

Bassinette, bureaux, commodes, pupitres, lampes de table. Oldsmobile 55. Linge de dames 8 à 14 ans. 874-1004. 29-9-64

CHALETS A LOUER

LAC DES PLAGES. — 40 chalets meublés, toilette, réfrigérateur, tennis, chaloupe, pêche. Mme Roland Pilon, 426-4761 ou les lundis seulement 3 à 10h. p.m. 389-9170. JNO

DEMANDE D'EMPLOI

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile : lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir : 766-7405. J.N.O.

ELECTRICIEN, pour électricité générale, 3 ans et demi, avec références. Si possible, appeler après 6 hres p.m., à 523-8655, demander M. Lippe. JNO

Professeur de phonétique française demande emploi dans collèges ou couvents. Tél. : entre 6 et 8 heures à 933-6886. 30-9-64

Personne fiable, honnête, cherche travail domestique journée, demi-journée. Accepterait ou prendrait conciergerie. Dame seule. 844-1639. 29-9-64

Jeune fille demande travail dans une famille anglaise, soin des enfants. Ecrire à casier 900, Le Devoir, Montréal. 29-9-64

Etudiante garderait enfant le soir ou aiderait écolier dans travail scolaire. DU. 1-6763. 29-9-64

DEMANDE D'EMPLOI

Comptable bilingue, connaissant toutes les phases de la tenue des livres. Expérience et bonnes références. LA. 3-9537. 1-10-64

Homme honnête, fiable, désire position comme sacristain. Avec très bonnes références. Téléphonez 692-6175. 29-9-64

DIVERS

Nous achetons vieilles peintures et antiquités canadiennes. Appeler : FE. 4-8106, de 9h. a.m. à 9h. p.m. JNO

Dame professeur de bridge donnerait des leçons en français. Tél. : 482-3362. 1-10-64

EDUCATION

Recherchons institutrices avec références pour Ste-Marguerite-du-lac-Masson — Tél. : CA. 8-2864 à Ste-Marguerite — (Cté de Terrebonne). J.N.O.

Professeur de sténographie Lasalle bilingue et d'anglais. Appeler 277-7229 ou 661-0724. 28-9-64

Cours privés de mathématiques par finissant en sciences de l'université de Montréal. Appeler le soir 486-1736. 1-10-64

Professeur français, à Outremont, donnerait cours partiels ou complets de mathématiques, anglais, français, latin, rattrapage. Tél.: 271-2271. JNO

Professeurs d'éducation physique demandés. Hommes et femmes pour enseigner aux enfants dans diverses commissions scolaires autour de Montréal. Expérience nécessaire si possible. RE. 3-3885. 30-9-64

FEMMES DEMANDEES

(UNE BRASSERIE DEMANDE)

Une dactylo bilingue, pour travail général de bureau.

Une sténo-dactylo bilingue avec au moins 5 ans d'expérience.

Bénéfices marginaux. Salaire proportionnel aux capacités. Prière de répondre par écrit et adresser curriculum vitae à case 915, Le Devoir. 29-9-64

Sténo-dactylo bilingue, pour situation permanente dans bureau ingénieur, situé dans l'est. Donner détails, âge, éducation, expérience. Ecrire casier 914, Le Devoir. 29-9-64

Fille demandée, pour travailler sur machine snoabar pour poser tickets, avec ou sans expérience. S'adresser 329 Notre-Dame est. 29-9-64

Jeunes filles demandées pour assemblage de jouets, de 8 hres a.m. à 4h. 45 p.m. ou 5 hres à 10 p.m. S'adresser : Central Toy, 500 Sauvé ouest, Montréal. JNO

Désirerais service domestique tous les jeudis pour logis situé près de l'hôtel de ville à Outremont. Prière de téléphoner entre 4 et 9 heures à 271-7871 pour rendez-vous. 1-10-64

Jardinière pour travailler à la maternelle "L'Enclos des Petits", 430 boul. Décarie, Ville St-Laurent, 4 jours entiers et mercredi après-midi. Pour renseignements RI. 4-1262. 29-9-64

Infirmières licenciées demandées pour travailler dans hôpital privé. Appeler 645-1673 entre 9 hres a.m. et 5 p.m. 29-9-64

SITUATION A TORONTO

Organisation étudiante et oecuménique recherche secrétaire bilingue pour siège social torontois. Candidate préférée aura compétence en dactylographie et connaissance du milieu universitaire, sera prête à assumer responsabilité et s'intéressera au travail varié du département d'études. Ecrire fournissant tous les renseignements à : Case 917, Le Devoir, Montréal. 30-9-64

Femmes demandées pour amplificateur, montage, soudure et assemblage de phonographes. S'adresser à Norel Electrical Products, 9500 St-Laurent 389-0456. 29-9-64

(STENO BILINGUE)

Expérience requise, intéressantes conditions. Importante firme légale. 159 Craig ouest, ch. 620, 861-2851. 30-9-64

GARDERAIS

Institutrice française demeurant à Outremont garderait enfants tous âges. Préparation scolaire complète de 1re à 7e année, repas si désiré. Tél.: 271-2271. JNO

HOMMES DEMANDES

(ARCHITECTES)

Nous recherchons quelqu'un capable de remplir diverses charges inhérentes à l'architecture pour tenir un poste de commande dans un atelier progressif, pour divers travaux, plus intéressants les uns que les autres. Rémunérations et bénéfices seront à discuter.
WARSHAW, SWARTZMAN, ROBROW,
Architectes — 688-3116
29-9-64

LA CIE CANADIAN BRONZE LTEE

requiert les services d'un modeleur expérimenté et un contremaitre fondeur. Pour rendez-vous, appeler : 524-1133. 29-9-64

Commis pour bureau de commandes demandé par grociste en quincaillerie. Doit être bilingue, faire application par écrit au gérant des ventes : case postale 1081 station "O", Montréal. 29-9-64

Mécaniciens de machines fixes pour l'hôtel de ville de Chomedey. Doit posséder un minimum de classification 4A-R1 pour le mécanicien en charge et 4A-RT pour les assistants. Salaire selon les qualifications et autres bénéfices réguliers. Ecrire au trésorier de la cité de Chomedey, 3810 boul. Lévesque, ou prendre rendez-vous en téléphonant 681-9241, ext. 31. 29-9-64

Commis pharmacien ou étudiant, expérience en pharmacie, temps plein. Verdun, RE. 1-5977. 29-9-64

Vérificateur de factures pour compagnie de construction. Travail permanent au bureau-chef, expérience nécessaire. Age 25 à 35 ans. District Côte-des-Neiges. Semaine 5 jours. Appeler entre 10 et 11 hres a.m. ou 4 et 5 p.m. à 733-8281. 2-10-64

Pharmacien licencié bilingue. S'adresser à 751 Mont-Royal est, entre 10 hres et midi. LA. 2-1245; soir, PO. 8-2929. M. Léger. 30-9-64

MECANICIEN DE MACHINE A COUDRE
Jeune homme avec expérience pour manufacture de lingerie. Références requises et doit être bilingue. Tél.: 861-5851. 30-9-64

Officier de placement

Qualités requises, technicien professionnel ou formation équivalentes 25 à 35 ans, bilingue, bonne personnalité, salaire d'après compétence, envoyer curriculum vitae à la

CORPORATION DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS
2123 Jeanne-Mance
Montréal 18
30-9-64

Jeune homme pour laver la vaisselle dans une cuisinette de restaurant français, 6 jours par semaine, bon salaire. Appeler VI. 4-1624. 29-9-64

Si vous désirez changer d'emploi ou augmenter vos revenus, vous êtes priés d'appeler LA. 7-3411 ou 352-4392. 1-10-64

Manufacture de plastique, demande homme sérieux pour changer et monter moules sur machine à injection (reed prentice). Chances d'avancement pour homme sobre, plan d'assurance, etc. Pour rendez-vous, M. Du Temple 637-2526 entre 8 a.m., 6 h. p. m. 30-9-64

Jeune homme bilingue demandé par compagnie d'assurance avec 1 à 2 ans d'expérience dans le dept. risque-multiple. Demander M. Riopelle 276 ouest, St-Jacques, ch. 115. 30-9-64

TECHNICIENS T.V.

Avec expérience, bilingues, auto fournie, connaissance de la ville. 30-9-64

HOMMES DEMANDES

Coupeur avec expérience $75.00 par semaine. S'adresser à Irwinn Dress, 400 ouest, Sauvé, ch. 102. 30-9-64

Jeune homme demandé, ouvrage général. S'adresser 329 Notre-Dame est. 29-9-64

Hommes et femmes demandés pour légers travaux d'assemblage. S'adresser 61 Dalhousie, 866-2179. 5-10-64

(VENDEUR)

HOMME DE 24 A 40 ANS. APTITUDES POUR LA VENTE. BILINGUE, REVENU SUPERIEUR A LA MOYENNE. ENTRAINEMENT COMPLET. BENEFICES D'ASSURANCE - GROUPE ET FONDS DE PENSION. POUR ENTREVUE APPELER M. JEAN-GUY ROY, UN. 6-6411, LOCAL 778. 30-9-64

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

(NOUVEAU BORDEAUX)

1½ appt, ensoleillé, entrée indépendante, thermostat individuel, $60 par mois. Electricité et taxes incluses. 334-3471. 2-10-64

CHAMBORD #322 — 6 pièces chauffées, modernes, 220, 2e étage. Loyer $95. Visible sur rendez-vous. FE. 4-3102. 29-9-64

2½ meublées, chauffées, taxe d'eau, électricité payées, buanderie, endroit tranquille. Concierge, $20.00 semaine. 2320 Jean-Talon est. 669-0256. 29-9-64

ST-LAMBERT — 54 Reid, 5 pièces chauffées, neuf, eau chaude fournie, $115 par mois. Tél.: 674-3123. 29-9-64

Luxueux haut duplex, six pièces, chauffé, cuisine ultra-moderne, deux salles de bain. $125.00 par mois. 9326 Centrale, près 90e, Ville LaSalle. 365-0064. JNO

ROSEMONT. — 4½ pièces fermées, chauffé, eau chaude et 4½ pas chauffé, neuf, fournaise fournie. S'adresser 6740 - 30e avenue, appartement 1, Tél. : 727-5836. 3-10-64

N.-D.-G., duplex, 5833 avenue Clanranald, bas 5 pièces $130. Bien situé, vaste parterre. Pour adultes. Tous services. Occupation immédiate si désiré. Après 6h. p.m., HU. 9-6096. 1-10-64

DRUMMOND, 1217, appartement chauffé, vivoir, chambre, kitchenette, ménage fait, poêle et réfrigérateur. S'adresser au concierge. 1-10-64

AVENUE DU PARC, 4555, près Mt-Royal, 2½ pièces meublées, moderne, bendix, incinérateur, $18 et plus. S'adresser au surintendant, J.N.O.

PLACE D'YOUVILLE
2½ et 3 PIECES

Appartements modernes, voisins du métro. Ascenseurs, thermostat, toutes les commodités. 8655 Foucher, coin Crémazie, 381-8702. 19-10-64

BAS PRIX
Appartement Bachelor — 460 Panet, 2 pièces, meublées, moderne, chauffé, privé, balcon, dépenses payées, $12.00 et plus. Faut voir pour apprécier. 522-2059 ; 481-5268. 1-10-64

NOUVEAU BORDEAUX — 1½ appartement neuf, ensoleillé, entrée indépendante, thermostat individuel, pas de bail, $60 par mois. 334-3471. 1-10-64

VILLE D'ANJOU — Logement 5½ pièces, neuf, éclairé, 7331 boul. Roi-René, $75 par mois. Téléphoner 2 à 8 hres p.m., 352-3310. JNO

APPARTEMENTS HOTEL

ATTENTION VOYAGEURS
1-1½ à louer meublé, confort moderne, cuisinette, salle de bain. Service d'hôtel, tél. dans toutes les chambres. Prix raisonnable. Central. 1424 St-Christophe, opposé Dupuis Frères, 849-9146. 1-10-64

AHUNTSIC. — Bas 5½ pièces avec garage chauffé à 1967 est, rue Sauvé. Tél. : 728-6036. 30-9-64

N.D.G. — Duplex, 1er et 2e étages, à partir de $100. Occupation immédiate ou plus tard. 5½ grandes pièces éclairées, toutes commodités modernes, près écoles, centre achats et transport. S'adresser à HU. 1-1079. J.N.O.

N.D.G. — A partir de $67.50 — 2½, 3½, 4½, grandes pièces éclairées. Occupation immédiate ou plus tard. Toutes commodités modernes, chauffés, eau chaude, taxes payées, près écoles, centre d'achats et transport. S'adresser 5175 ave. Randall, apt. 3 ou téléphoner HU. 1-1079. J.N.O.

A Bordeaux rue Poincarré, 6 app., 2e étage, $75.00 par mois, 220 volts et gaz. 12080 Poincarré — Tél.: 331-3708. 29-9-64

4 appts, $73.00. Ahuntsic. DU. 9-7690. 30-9-64

DeLANAUDIERE, 6343 près Beaubien — Logement 4 pièces, 2 doubles, ménage fait, gaz, $48.00. Visiter 10 a.m. à 7 p.m. Occupation immédiate. 625-0675. 1-10-64

ROYAL TRUST EST

Bellechasse, 1004, 5 pièces fermées. Occupation immédiate, $55.
ROYAL TRUST CO.
849-4741, LOCAL 521.
29-9-64

LACHINE. — 5½ appts, étage, grande cour clôturée, endroit paisible, 4 enfants acceptés, cuisinière électrique fournie, un mois gratuit. 637-0354. 5-10-64

3 pièces à louer avec balcon, fournaise. Loyer raisonnable. DU. 9-2340. 30-9-64

MESSE ANNIVERSAIRE

Bédard, M. l'abbé Augustin, D.Ph., D.Th., L.L. — Pour commémorer le deuxième anniversaire du décès de M. l'abbé Augustin Bédard, qui fut curé du Christ-Roi pendant treize années, quatre grand-messes seront célébrées dans cette paroisse, mardi le 29 septembre prochain.

PENSION

Côte-des-Neiges. — Bon chez-soi, couple retraité. Personnes seules, accepterais chèques de pension. 278-1318 ou 733-8940. 29-9-64

PERDU

Collier perles et broche diamant perdus le 19 septembre théâtre Strand ou "Miss Montreal". Valeur sentimentale. Très bonne récompense. Communiquer avec Mlle Pinkney, VI. 4-2676, de 9 a.m. à 6 hres p.m. 29-9-64

Montre-bracelet de dame, boîte métal argenté, bracelet cuir, perdue près du lac aux Castors. WE. 7-5653. 30-9-64

Perdu début septembre, chat siamois, quartier St-Marc. Bonne récompense. Tél.: 933-1244 ou 933-1592. 1-10-64

PRETS



LA CLEF D'UNE VOITURE FERAIT VOTRE BONHEUR?

ACHETEZ-EN UNE GRACE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

29-9-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

Laval-des-Rapides, semi-détaché moderne, 5 pièces et sous-bassement fini, beau terrain, occupation immédiate. Petit montant comptant, — Hervé Racine, VI. 2-7821 ou RA. 2-6437. 29-9-64

Notre-Dame-de-Grâce — Cottage $25,000.00. Veuillez téléphoner pour détails, HU. 2-6167. 29-9-64

Bungalows neufs. Occupation immédiate. Eligibles au rabais provincial. Pont-Viau, 218, rue Estérel: $12,500; Laval-des-Rapides: $11,950; Chomedey, quartier Renaud, $13,-000; Duvernay: $12,500.
IMMEUBLES LATREILLE CONSTRUCTION
663-1331
1-10-64

Triplex semi-détaché, un an, 2-6 et un cinq. Rapport $2,760.00. Tél.: 332-3571. JNO

VILLE D'ANJOU — Triplex, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage double, bas chauffé, revenu $3,360. Faut voir, 2 à 5 p.m. 7331 boul. Roi-René. 352-3310. J.N.O.

Repentigny. Bord fleuve, emplacement spectaculaire, 20,247 pieds. Paisible, distingué. Résidence originale, planifiée. Poêle, laveuse-vaisselle, tapis, etc. Départ. $20,000.00 Comptant 4,000.00 — 581-1293 — 25 Girard. J.N.O.

ROUGEMONT. — "Petite Caroline", verger 1,200 pommiers plus érablière 3,000 vaisseaux avec salle de danse et repas. Peut servir 200 repas à la fois ; équipement complet pour érablière seulement. $40,000. Moitié comptant.
IMMEUBLES VALVER, COURTIERS
676-7761
3-10-64

OUTREMONT
Maison luxueuse moderne, neuve, avec toutes commodités. $75,000. 272-6738. Aussi terrain à vendre. 5-10-64

FABREVILLE. — 3 bungalows, bord de l'eau. Aubaine.

LAVAL-DES-RAPIDES. — Bungalow 7 pièces.

LANORAIE. — Bungalow neuf, près église.

LANORAIE. — Magnifique résidence d'été, bord fleuve.

LANORAIE. — Hôtel bord fleuve, village. Aubaine.

LANORAIE. — Terrain bord fleuve, eau courante.

LANORAIE. — Bungalow 8 pièces, bord fleuve, riches décors mexicains, garage double, foyer naturel.

IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

Loranger, 3130 est, Sherbrooke
526-6655
29-9-64

Bungalow à vendre, 9 appts, sous-sol fini, parfaite condition. Des Ecores et Villeray. Tél. 727-7795. Pas d'agents. 4-10-64

ST-BRUNO — Avenue de la Régence. Résidence construite en 1963 par constructeur pour son propre usage. 4 chambres à coucher. Grand salon avec superbe foyer. Salle à dîner, cuisine avec salle à déjeuner. Sous-sol, salle de jeu avec foyer, etc. Garage double, chauffage à eau chaude 4 zones indépendantes. Terrain terrassé de 115 pieds de frontage. Etait à $50,000 maintenant une occasion réelle à $42,000. Pour plus de détails, signalez 653-6448, M. Ed. Hockenhull.
LES IMMEUBLES BAXTER
236 Elm
St-Lambert, Qué.
671-6111
29-9-64

Triplex — Ahuntsic, détaché, $3,000, garage.

Ste-Claire — Triplex. Comptant : $5,000.

Azilda — Duplex détaché, chauffé. Aubaine.

Leclaire — 3 x 5, neufs, sous-bassement pour bureau.

Tétreaultville — Grand duplex, sous-sol fini.

Duchesneau — Triplex, sous-bassement fini, bar.

Aubry — 8 x 4. Comptant : $8,000. Détaché.

IMMEUBLES GOULET, COURTIERS

Loranger, 3130 Sherbrooke est
526-6655
29-9-64

St-Laurent, split-level, 7 pièces. Foyer naturel, 1½ chambre de bain. 7549 De Villebon. Près boul. Gouin. Libre. 331-2891. 29-9-64

A bas prix, triplex neuf 2-5 et 1-4. — Boni $1500.00. Comptant $4,000.00. Balance $23.00 par mois. 9177 Iberville, Cité St-Michel. RA. 2-4014. 12-10-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2534
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VENDEURS DEMANDES

$200 à $300 par semaine — 2 vendeurs demandés avec ou sans expérience, honnêtes, auto récente, territoire protégé, clientèle, prospects fournis, entrainement complet. Pour rendez-vous M. Ward, 1270 rue Guy, midi à 3 heures p.m. 1-10-64

VOYAGE

FLORIDE — Demande 3 passagers pour voyage. Départ début octobre. Informations : 674-0163. 29-9-64

Missionnaire laïque au Pérou, cherche occasion de se rendre en Californie. Permis de conduire. Grégoire Gosselin. Tél. 331-3020. Local 292. Références M. Jean Bouchard. S.J. LA. 6-5961. 2-10-64

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 611 a été passé relatif à l'installation de conduites d'aqueducs et d'égouts dans certaines rues de la cité et pourvoyant à un emprunt de $48,300 à ces fins au moyen d'une émission d'obligations.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu lundi, le 5 octobre 1964, de 7 hres à 10 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

AQUEDUCS
Hébert, de Amos à l'existante au sud de Henri-Bourassa;
Rome, de Martial à l'existante au sud de Henri-Bourassa;
Place Salk, à l'est de la rue Salk et au sud du boul. Henri-Bourassa;
Place Robert, à l'ouest de la rue Robert et au sud du boul. Gouin.

EGOUTS
Rome, de Martial à l'existante au sud de Henri-Bourassa;
Place Salk, à l'est de la rue Salk et au sud du boul. Henri-Bourassa;
Place Robert, à l'ouest de la rue Robert et au sud du boul. Gouin.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 612 a été passé relatif à l'acquisition des terrains requis pour l'ouverture du boul. Langelier au sud du boul. Henri-Bourassa et pourvoyant à un emprunt de $25,000 à ces fins au moyen d'une émission d'obligations.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu lundi, le 5 octobre 1964, de 7 hres à 10 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 614 a été passé amendant le règlement 390 ayant pour objet de modifier les règlements de zonage et de construction de la Cité de Montréal-Nord quant à l'érection de motels.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu mardi, le 13 octobre 1964, de 7 hres à 8 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 616 a été passé à l'effet de modifier le zonage sur la rue Charleroi, côté sud, de la rue Alfred au boul. Lacordaire, et côté nord, de la rue Jules-Dorion au boul. Lacordaire et amendant le règlement de zonage No 535.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu mardi, le 13 octobre 1964, de 7 hres à 8 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 613 concernant les débits de boisson a été passé.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu mardi, le 13 octobre 1964, de 7 hres à 8 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 614 a été passé amendant le règlement 390 ayant pour objet de modifier les règlements de zonage et de construction de la Cité de Montréal-Nord quant à l'érection de motels.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu mardi, le 13 octobre 1964, de 7 hres à 8 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTREAL-NORD
COMTE DE BOURGET

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée du Conseil de la Cité de Montréal-Nord tenue le 21 septembre 1964, un règlement portant le No 611 a été passé relatif à l'installation de conduites d'aqueducs et d'égouts dans certaines rues de la cité et pourvoyant à un emprunt de $48,300 à ces fins au moyen d'une émission d'obligations.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu lundi, le 5 octobre 1964, de 7 hres à 10 hres p.m., afin de voter en faveur ou contre ledit règlement.

DONNE en la Cité de Montréal-Nord, comté de Bourget, ce vingt-quatrième (24) jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-quatre (1964).

L'asst secrétaire-trésorier,
JULIEN DE BACKER.

PROFITEZ D'UNE VIE AGREABLE

Un appartement au 7e étage pour seulement $118.00 par mois

Cantlie House

1110 ouest, rue Sherbrooke coin Peel.

OCCUPATION IMMEDIATE

- Piscine chauffée sur le toit
- Air climatisé central
- Toutes commodités et magasins
- Prix modiques
- "Bachelor", alcôve, suites de 1 et 2 chambres à coucher
- Dépliant sur demande

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h. A.M. à 8h. P.M.
SAMEDI & DIMANCHE JUSQU'A 6h. P.M.

LOCATION & DIRECTION
WALDORF CORPORATION
845-3241

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 631-184. — ROJAK CORPORATION, IVANHOE CORP, & ACE HOLDINGS CORP., MAX SEIGLER, BERTHOLD SILVERMAN, THE HONOURABLE BENJAMIN ROBINSON, JOSEPH SHAPIRO (NAMUR SYNDICATE REG'D), demandeurs, vs SUNSET LANES INC., défenderesse. Le 6 octobre 1964, à 10 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 4950, rue De La Savanne et 5025, ave du Parc, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 clavigraphe de marque Royal; 130 grosses balles de quilles; 1 caisse enregistreuse de marque National; 1 réfrigérateur de marque Westinghouse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI 2-9192. Montréal, 25 septembre 1964.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat de vente daté du 23 septembre 1964, à la Banque Toronto-Dominion, de toutes les dettes, actuelles et futures, payables à Fried Bros. Company, a été enregistré au bureau du registraire pour la Division d'enregistrement de Montréal, le 25e jour de septembre 1964, sous le numéro 1778875.

Daté le 25e jour de septembre 1964.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat de vente daté du 24 septembre 1964, à la Banque Toronto-Dominion, de toutes les dettes, actuelles et futures, payables à Aliports Customs Brokers Ltd., a été enregistré au bureau du registraire pour la Division d'enregistrement de Montréal, le 25e jour de septembre 1964, sous le numéro 1778874.

Daté le 25e jour de septembre 1964.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

VILLE MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande a été faite pour l'extension du poste d'essence actuellement situé sur les lots 38 ptie, 39, 40 et 41 à l'angle sud-ouest du chemin Fulton et du boulevard Graham

G. ATKINSON,
secrétaire-trésorier.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS B-358 — B-359

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m.,

la vie universitaire

Congrès général de l'UCC le 20 octobre à Québec

Le secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs annonce que le 40e congrès général annuel de cet organisme aura lieu les 20, 21 et 22 octobre prochain à Beauport, près de Québec.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, M. Paul Comtois, sera le conférencier invité au banquet qui soulignera le 40e anniversaire de fondation de l'UCC, mercredi soir, le 21.

Ces assises annuelles des cultivateurs du Québec seront axées sur la partie des revenus de l'agriculteur québecois, les problèmes des producteurs de lait et la reconnaissance du syndicalisme agricole.

Décès de la mère de Mgr L.-A. Vachon

ST-FREDERIC. — Mme Napoléon Vachon, mère du recteur de l'université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, est décédée jeudi à St-Frédéric, dans le comté de Beauce, à l'âge de 74 ans. Les funérailles auront lieu lundi.

Mise en garde de la CECM

Chaque année, la Commission des écoles catholiques de Montréal consent à louer plusieurs de ses locaux à des organismes privés qui y offrent des cours du soir ou, durant l'été, des cours du jour. La CECM collabore également avec le ministère de l'éducation en fournissant des locaux pour plusieurs cours s'adressant à des adultes. La CECM désire informer le public que le fait de louer ainsi des locaux à des écoles privées ne constitue pas une approbation quant à la valeur de l'enseignement dispensé par ces écoles. La publicité, parfois tapageuse, faite par ces groupes privés n'est pas autorisée par la CECM et ne doit pas engager sa responsabilité.

Cours du soir aux employés municipaux

Grâce à la collaboration du Service du personnel de la ville de Montréal, du ministère de l'éducation et de la Commission des écoles catholiques de Montréal, les employés municipaux de Montréal peuvent, durant leurs moments de loisir, compléter des cours conduisant au diplôme secondaire (11e année). Ces cours pour adultes sont gratuits. Ils sont dispensés à raison de un, deux ou trois soirs par semaine et sont échelonnés sur une période de un à quatre ans. Plus de 770 employés se sont inscrits aux cours. Ce groupe se compose de policiers, pompiers et de fonctionnaires municipaux. Ces cours débutent le 5 octobre 1964.

Cours de chant gratuit

Les jeunes gens et jeunes filles de 16 ans et plus, de Montréal et des environs, pourront bénéficier, cette année encore, des cours de chant gratuits offerts par le "Conservatoire Populaire". Ce cours sont organisés et seront donnés, pour la 27e année consécutive, par M. José Delaquerrière. L'inscription a débuté le 16 septembre, se continuera tous les lundis et mercredis, de 8 h. à 10 h., jusqu'à la fin d'octobre, à l'école St-Jacques, angle Demontigny et Sanguinet. C'est à la même école qu'auron lieu les cours de chant à compter du 28 septembre, tous les lundis et mercredis, de 8 h. à 10 h.

La FCSCQ réclame une réforme complète des examens imposés aux étudiants du secondaire

QUEBEC — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec réclame une réforme complète, au niveau de l'esprit et de l'organisation, des examens que doivent subir les étudiants du cours secondaire dans les écoles publiques du Québec. Elle demande que les examens de fin d'année cessent d'être un épouvantail pour les instituteurs et leurs élèves.

La FCSCQ formule cette recommandation à la suite d'une enquête sur le grand nombre d'échecs enregistrés en juin dernier. Cette enquête a été menée auprès de 586 commissions scolaires.

On sait que le ministère de l'éducation a annoncé la semaine dernière qu'un nouveau régime d'examens sera mis à l'essai en décembre dans les écoles secondaires publiques du Québec et que, si les résultats de cet essai se révèlent satisfaisants, le nouveau régime sera appliqué à brève échéance dans toute la province.

L'enquête de la FCSCQ révèle que le nombre des échecs, sauf au niveau de 10e année, est plus élevé que les années précédentes.

Au niveau de la 11e année, en particulier, elle indique, sur un total de 6.000 candidats, le nombre d'échecs atteint une proportion de 44.8 p.c. chez les filles et de 51.3 p.c. chez les garçons.

Les sciences, la chimie, et la physique ont été les matières qui ont fait échouer le plus de candidats.

La FCSCQ précise qu'en 11e année, 44 élèves ont échoué en anglais. A ce propos, elle souligne qu'il est inconcevable qu'on fasse manquer un certificat à un élève pour la langue seconde.

La FCSCQ mentionne plusieurs causes possibles à cet état de choses. Elle croit d'abord que les étudiants, surtout les garçons, doivent porter une bonne partie de la responsabilité de leurs echecs.

Plusieurs commissaires d'écoles attribuent aux correcteurs le grand nombre d'échecs. Il arrive fréquemment que l'on manque de sérieux lors de la correction, disent-ils, et que celle-ci soit faite à la hâte, dans le but de se débarrasser au plus vite.

La FCSCQ note que ce travail s'exécute tous les ans au moment de la plus grande fatigue de l'année chez les professeurs, à l'époque des grandes chaleurs et très souvent dans une atmosphère de bavardage, de promenade et de bruit qui est loin de fournir la quiétude qu'il faut pour accomplir un travail aussi capital.

D'autres commissions scolaires attribuent aux responsables du choix des questions le dessein de faire échouer les candidats avec des questions quasi impossible afin de diminuer le nombre des admissions dans les institutions d'enseignement supérieur. Si cet avancé est vrai, dit la FCSCQ, la chose est inadmissible.

Une autre cause serait que l'on a donné les mêmes examens de sciences aux élèves de sciences - mathématiques et de sciences - lettres. Il y a là inconséquence, dit la FCSCQ puisque les élèves de sciences-lettres sont moins doués pour les sciences que leurs condisciples de l'option sciences-mathématiques.

La Fédération se demande si les programmes actuels, avec toutes leurs divisions et leurs options, offrent réellement aux élèves une formation adéquate.



De g. à d. MM. George Reid, Adrien Robert et René Gravel respectivement directeur du service national de placement, directeur de la Police de Montréal et directeur du personnel de la Cité de Montréal. Ces trois personnalités ont convenu, à l'occasion de l'inauguration de la semaine du recrutement, de porter l'effectif de la Sûreté municipale de 3,250 à 3,800 hommes. Selon les explications du directeur Robert, les conditions d'admission sont plus difficiles en raison de l'importance sans cesse plus grande de la fonction de policier. C'est ainsi que les candidats qui seront uniquement citoyens canadiens devront être âgés d'au moins 18 ans et de moins de 30 ans, posséder une 10e année ou l'équivalent, parler et écrire convenablement en français comme en anglais, mesurer 5'9" sans souliers et peser au moins 140 livres.

L'INCIDENT DU FLEUR DE LIS

Deschatelets promet de démontrer qu'il n'y a pas eu discrimination

OTTAWA — Le ministre des travaux publics a promis vendredi de faire une déclaration au début de la semaine prochaine sur le présumé refus qu'auraient essuyé les membres du Royal 22e Régiment qui voulaient arborer le drapeau fleurdelisé devant le cénotaphe national à Ottawa, mercredi, à l'occasion d'une cérémonie marquant le 50e anniversaire de fondation du régiment.

Répondant à M. Pierre-André Boutin (créditiste — Dorchester), M. Jean-Paul Deschatelets a précisé que les renseignements qu'il communiquera alors démontreront qu'il n'y a pas eu discrimination et seront de nature à clarifier la situation. Se fondant sur un article du "Droit", M. Boutin avait soulevé la question de privilège à l'ouverture de la séance de vendredi matin, soulignant que ce refus constituait une insulte et un outrage non seulement au 22e Régiment mais à toute la population du Québec.

M. Boutin a également signalé la bravoure, l'héroïsme et la valeur des soldats du 22e partout et en tout temps, et a ajouté que ce refus légitimait en quelque sorte le mouvement séparatiste du Québec.

AVIS DE DÉCÈS

BEDARD — A Montréal-Nord, le 27 septembre 1964 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Hector Bédard, née Alda Santoire, demeurant au 5620 Arthur-Chevrier. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 460 est boul. Henri-Bourassa à 8h.30, pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de St-Rémi de Napierville, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEREUX — A Montréal, le 26 septembre 1964 à l'âge de 75 ans, est décédé, Armand Généreux, époux de Gabrielle Leblanc. Les funérailles auront lieu mardi, 29 septembre. Le convoi funèbre partira du salon funéraire A Savaria, no 3078 rue Drolet à 8h.30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY — A Beauharnois, le 25 septembre 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé Eucher Harvey, époux de feu Eva Rochon, demeurant à 10, rue Beauce. Les funérailles auront lieu lundi, le 28. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Bourgie és Frères Enrg., No 127, rue Ellice, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois o leu le service sera célébré à 10 hres et, de là, au cimetière de Beauharnois, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONFETTE — A Montréal, le 26 septembre 1964 à l'âge de 75 ans, 8 mois, est décédé, le docteur Georges Monfette époux de Eva Trudeau, père du docteur Claude Monfette et de madame Claude St-Arnaud (Janine). Les funérailles auront lieu mercredi le 30 septembre. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, no 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN — A Laval-des-Rapides, le 26 septembre 1964 à l'âge de 85 ans, est décédée, Mme veuve Alfred Morin, née Alexandrina Lavoie, demeurant à 203 Bazin, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 septembre. Le convoi funèbre partira du salon Lorenzo Neveu, no 7766 rue St-Hubert à 9h.45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL — A Montréal, le 25 septembre, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Louis Riel, fils de feu Ubald Riel et d'Albertine Charron, frère de Maurice, avocat, de Germain et de Mme Roméo Jodoin, demeurant à 3925 Mentana. Les funérailles auront lieu mardi le 29 septembre. Le convoi funèbre partira du salon Georges Godin, no 518 est rue Rachel, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE — A Montréal, le 26 septembre 1964 à l'âge de 83 ans, est décédée, Mme veuve Pierre-Aldéric Vallée, née Louise Quesnel, demeurant au 9035 rue Berri, mère de Jean-Paul, Pauline (G.N.D.) et Réjeanne. Les funérailles auront lieu mardi le 29 septembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée, no 745 est boul. Crémazie à 8h.45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nouveau mode d'aide financière aux étudiants d'écoles normales

QUEBEC. — Les étudiants des écoles normales bénéficieront désormais de l'aide financière du gouvernement au même titre que les étudiants des collèges classiques et ils pourront obtenir des bourses et prêts du gouvernement du Québec suivant les mêmes normes que celles qui sont appliquées aux étudiants des collèges. On prévoit que quelque 10,000 étudiants profiteront de cette mesure qui nécessitera une augmentation de $800,000 du budget de l'aide aux étudiants qui est déjà fixé à $18,500,000.

"Cette décision, précise un communiqué du ministère de l'éducation, fait suite à de nombreuses requêtes adressées au ministère de l'éducation par les principaux et les étudiants des écoles normales. Elle permettra aux étudiants de ces écoles, dont le niveau d'étude et les besoins financiers sont sensiblement les mêmes que ceux des collèges classiques, de recevoir une aide financière équivalente.

"Relevant, jusqu'en 1962, du département de l'instruction publique, l'aide financière aux étudiants des écoles normales fut par la suite assurée par le Service de l'aide aux étudiants du ministère de la jeunesse. Toutefois, le système de distribution en vigueur différait de celui employé pour les autres catégories d'étudiants. En effet, une aide financière totale était remise au principal de chaque école normale qui voyait à sa distribution parmi les étudiants dont les moyens financiers étaient insuffisants. En ce sens, la décision du ministère, en outre d'être plus équitable, apporte une amélioration sensible aux méthodes administratives de ce secteur de l'aide aux étudiants.

"Les étudiants des écoles normales qui désirent, cette année, recevoir une aide financière du gouvernement doivent se procurer un formulaire de demande en écrivant au Service de l'aide aux étudiants, Ministère de l'éducation, Hôtel du gouvernement, Québec 4. La date limite pour présenter une demande est fixée au 30 septembre."

M. Armand Généreux décédé à Montréal

Nous apprenons le décès de M. Armand Généreux, survenu à son domicile de la rue Drolet samedi. M. Généreux, qui était âgé de 75 ans, jouissait déjà depuis peu d'une retraite bien méritée après avoir travaillé pendant plus de 50 ans à la Société des artisans.

Président du comité paroissial de St-Vincent-Ferrier pendant près de 40 ans, membre actif de la chorale paroissiale, M. Généreux fut un citoyen aimé et respecté. A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, le DEVOIR présente ses condoléances.

Un service funèbre aura lieu en l'église St-Vincent-Ferrier mardi prochain 29 septembre à 9 heures.

EXPOSITION PUBLIQUE*

LUNDI, MARDI, MERCREDI
28, 29, et 30 SEPTEMBRE, 1964
de 5:30h a 8:30h

CHEF-D'OEUVRES D'INSPIRATION, chambres superbement décorées par les plus fameux membres de la Société de Décorateurs de Québec . . . mettant en vedette les inclinaisons et les styles de mobilier les plus modernes . . . ainsi qu'un tour de l'exposition la plus complete des meilleurs meubles, peintures et bibelots du Canada.

PENDANT L'EXPOSITION ON NE DONNERA AUCUN PRIX ET ON NE FERA AUCUNE VENTE. *Prix d'admission 50c pour le bénéfice de Fondation Du Quebec des Maladies du Coeur.*

Vanleigh FURNITURE CO., LTD.
5330 Avenue Royalmount, Montreal • 731-7518
près du Boulevard Decarie • Stationnement gratuit sur les lieux.

*Excepté pour cette exposition, on ne peut avoir acces chez Vanleigh que par l'intermédiaire de décorateurs, marchands ou architectes.

ON DEMANDE
Machine comptable
NC R-31
JEUNE FILLE
Avec expériece pour teir les comptes à recevoir et les commissions. Position permanente, semaine de cinq jours. S'adresser à J. Trudel
N. G. Valiquette Ltée
915 est, Ste-Catherine

ON DEMANDE
EMPLOYEE JUNIOR
JEUNE FILLE
Pour travail général de bureau. Position permanente. Semaine de cinq jours.
S'adresser à :
J. Trudel,
N.G. VALIQUETTE LTEE
915 est, rue Ste-Catherine
Montréal.

PIERRE MONDOR
AVOCAT
SAINT-LAURENT — 744-4770

A VENDRE
Moteur Buda 200 C.V. 1600 R P M Gazoline modele 6 MO 970. Pour plus amples informations :
Téléphone : 274-9451 - Local 62

LA GERANCE D'UN IMMEUBLE EST UNE SPECIALITE — CONSULTEZ NOTRE DEPARTEMENT D'ADMINISTRATION DE PROPRIETE, VOUS Y TROUVEREZ VOTRE PROFIT.
Armand DES ROSIERS INC.
VI. 5-1144

INSTRUCTEUR DEMANDE
Conseiller en administration pour donner des cours aux opérateurs de station de service et aux garagistes du Québec.
CASE 922, LE DEVOIR

Assistant gérant des ventes
LA SITUATION
Importante Compagnie d'aliments de Montréal demande immédiatement un homme pour aider activement à l'administration de grand service des ventes. Ce n'est pas une situation d'écritures et elle devrait mener prochainement à assumer des responsabilités avec récompenses appropriées. Contrôle de sélection et des motifs de base des vendeurs pour la situation. Tous autres bénéfices ordinaires.
L'HOMME
Agé de 35 à 45 ans, bilingue, ayant bon dossier et Gérance des Ventes et capable de travailler intelligemment sous pression. Sommes prêts à payer le prix de l'avancement.
Pas de transport nécessaire si vous croyez avoir les capacités voulues, écrivez confidentiellement, donnant tous les détails d'instruction, travail exécuté et expérience à :
CASE 726, LE DEVOIR

INGENIEUR INDUSTRIEL
Nous sommes à la recherche d'un ingénieur pour la division du génie industriel dans une importante industrie manufacturière de Montréal.
Expérience requise en estimation, schédule, développement, standard et contrôle de travail dans l'industrie métallurgique.
Les candidats devront posséder un degré universitaire.
Le salaire sera proportionnel à l'expérience et aux autres qualifications.
Ecrivez à : Case 841, "Le Devoir," Montréal

REPRESENTANT D'ASSURANCE COLLECTIVE
La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance ayant son siège social à Québec, requiert les services d'un représentant d'assurance collective pour son nouveau service d'assurance accidents-maladie et d'assurance-vie collectives.
Le détenteur de ce poste aura comme fonction de représenter le service de l'assurance collective auprès des employeurs et des associations et aura son bureau au siège social de la compagnie.
Avancement : au sein du service d'assurance collective.
Rémunération : sur base de salaire.
Qualifications exigées :
Scolarité : 11ième année scientifique ou plus
Expérience : 3 ans comme représentant d'assurance collective.
On devra faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae, sans oublier de mentionner le salaire désiré, au :
Directeur du personnel,
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE,
C.P. 1216, Québec, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY
1330 ouest, Curé-Poirier, Cité Jacques-Cartier, P.Q.
DEMANDE :
Six (6) chauffeurs pour ses autobus scolaires
Les candidats devront posséder une licence de chauffeur et avoir quelques années d'expérience dans la conduite de ces véhicules et être âgés de 30 à 45 ans.
Semaine de 40 heures — 42 semaines par année
Adressez curriculum vitae à :
M. André Chartier,
secrétaire-trésorier.

INGENIEUR
SERVICE DE L'INSTALLATION TÉLÉPHONIQUE EXTÉRIEURE
Compagnie de téléphone indépendante et prospère demande ingénieur diplômé ou possédant qualifications nécessaires pour service d'instalation extérieure d'échange et d'interurbain dans le nord du Québec et de l'Ontario.
De un à cinq ans d'expérience de préférence, avec esprit d'initiative et énergie. Salaire selon expérience et qualifications. Toutes assurances sociales.
Occasion excellente d'entrer dans le service technique d'une compagnie prospère, qui se développe.
Prière d'adresser demandes par écrit en toute confiance, au Directeur du Personnel, Northern Telephone Limited, New Liskeard, Ontario.

SURVEILLANT DE L'INTERURBAIN
Compagnie de téléphone indépendante et prospère demande surveillant du service interurbain. Devra diriger travaux d'entretien de l'équipement interurbain et radio dans le nord du Québec et de l'Ontario.
Fonctions comprendront la surveillance d'un personnel technique de 40 employés assignés à l'entretien du filage aérien, câblage, dont câble coaxial, transmission par courants porteurs, micro-ondes, hautes fréquences et hyperfréquences radio, installations radio mobiles et d'échanges, ainsi qu'installations de défense.
Vaste expérience du service interurbain et qualités de surveillant sont requises, avec esprit d'initiative et capacité de travailler sous surveillance minimum. De préférence bilingue. Salaire selon expérience et qualifications. Toutes assurances sociales.
Prière d'adresser demandes par écrit, en toute confiance, au Directeur du Personnel, Northern Telephone Limited, New Liskeard, Ontario.

UN PRÉPOSÉ AU PERSONNEL — BILINGUE
demandé par un
ORGANISME D'INTERET NATIONAL
FONCTIONS :
Recrutement, sélection et placement du personnel; possibilité d'acquérir de l'expérience dans d'autres phases de l'administration du personnel.
QUALITÉS REQUISES :
Les candidats doivent être diplomés d'université et posséder deux ou trois années d'expérience dans ce domaine.
ÉCRIRE À CASE 920, LE DEVOIR
Toute demande sera tenue confidentielle.

Traducteur ou traductrice
Une importante société d'assurance-vie demande un traducteur compétent et travailleur.
Il est préférable que la personne ait un baccalauréat ou un cours de traduction et un peu d'expérience. Avant tout, la personne doit bien écrire son français. Devra travailler en Ontario pendant quelque temps.
Appointements élevés.
Donnez curriculum vitae à
Case 919, Le Devoir, Montréal

La production de papier-journal au Canada atteint un niveau record

potins financiers

Les Bourses de Montréal, de Toronto, de N.-Y., de Londres et de Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin de tableaux réguliers dans nos pages financières.

-O-

La fibre d'amiante produite par trois des dix producteurs canadiens, dans la région de Thetford-les-Mines, sera majorée de prix, dans une proportion de 5 à 16 p.c., selon la catégorie. Les nouveaux prix entreront en vigueur, le 1er janvier 1965. Le principal producteur canadien, Canadian Johns-Manville Co., Ltd., n'a pas encore exprimé l'intention de majorer les prix. Il n'y avait pas eu d'augmentation de prix depuis sept ans.

-O-

A la réunion des actionnaires de Ruby Foo's, le président, M. Irwin D. Leopold, a fait part d'un revenu net, avant la défalcation de l'impôt, de $91,025 ou plus de 25 cents l'action ordinaire, au premier trimestre de l'année fiscale en cours, en comparaison de $76,412 ou de 21 cents par action ordinaire, au cours de la période correspondante, il y a un an. Les ventes ont atteint le total record de $927,523, une augmentation de 5 p.c. sur le trimestre correspondant de 1963.

-O-

M. James L. Thom, vice-président de Montreal Shipping Co., Ltd et président du comité du transport de l'Association canadienne des exportateurs, prononcera une conférence à midi, le 30, au salon St-Laurent, de l'hôtel Reine-Elisabeth, sous les auspices de l'Association.

-O-

Sogemines Limitée et ses filiales ont fait part de revenus nets de $547,592, à rapprocher de $684,957, l'an dernier, au cours d'une période de huit mois, jusqu'au 31 août. Si les résultats de 1964 ne sont pas aussi brillants que ceux de l'an dernier, en revanche, souligne-t-on, les conditions favorables de l'économie canadienne ont placé une plus-value de 10 p.c. des actions dans le portefeuille de Sogemines, depuis le 31 décembre 1963.

-O-

La coopération internationale, clef du progrès économique, tel sera le thème du 20e congrès international de la Chambre de commerce internationale. Il se déroulera à la Nouvelle-Delhi, du 6 au 13 février 1965. Une importante délégation canadienne y sera présente.

-O-

Probuild Proceeds Limited — Les dispositions d'agent de transfert et d'enregistrement existant entre le Montreal Trust Company de Vancouver, C.-B., et The Bank of Montreal Trust Company, de New York, sont désormais dissoutes.

La Banque Provinciale du Canada verse à ses actionnaires un dividende trimestriel de 35 cents, plus un boni de 25 cents l'action, payables le 2 novembre, aux actionnaires inscrits le 15 octobre. Un boni au même montant avait été versé en novembre de l'an dernier.

-O-

Les titres bancaires ont affiché une excellente cote en Bourse depuis l'annonce par le ministre des finances, M. Gordon, d'amendements projetés aux lois qui régissent les institutions financières canadiennes. L'indice des banques en Bourse de Montréal s'est accru, mais il n'a pas encore atteint les 134 points qui ont marqué le sommet jusqu'à ce moment, cette année.

-O-

Inspiration Limited offre aux actionnaires inscrits à la fermeture de la séance du 3 septembre 1964, le droit de souscrire au prix de $1.00 chacune à une action additionnelle pour chaque action détenue. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 30 septembre 1964. Les actions transigent des ex-droits depuis l'ouverture du 17 septembre 1964. Les droits ont été négociés sur une base régulière à l'ouverture le 17 septembre sous le symbole "ISL Rts". Aucune commission ne sera versée aux membres de la Bourse Canadienne qui souscrivent aux nouvelles actions en vertu de cette offre de droits.

-O-

Quebec Smelting and Refining Limited — La Bourse Canadienne a été informée que Lura Corporation Limited avait cédé à J. Bradley Streit and Company Limited la moitié des options restantes en vertu d'une entente conclue le 19 mai 1964, entre la compagnie et Lura Corporation et comportant 100,000 actions à 20 cts chacune dues le 4 mars 1965 et 100,000 actions à 25 cts dues le 4 juin 1965.

-O-

Mount Costigan Mines Limited — L'option par versement due le 29 août 1964 et comportant les 100,000 actions restantes à 35 cts chacune et toutes les options subséquentes relatives à l'accord du 26 septembre 1963 conclu avec Machment & Dickson Limited ont été prolongées pour une période de trois mois.

-O-

Massval Mines Limited a informé la Bourse Canadienne que 60,000 actions d'une option échue le 28 août 1964 et comportant 200,000 actions au prix de 15 cts l'unité ont été souscrites et payées en vertu d'une entente conclue le 14 janvier 1964 avec J. P. Cannon and Company Limited. Un délai de trois mois a été accordé pour les 140,000 autres actions au prix de 15 cts, conformément à l'option échue le 28 août 1964 ainsi que pour les options subséquentes.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Un souci nouveau de recherche industrielle se manifeste partout

Le souci de promouvoir la recherche industrielle au Canada se manifeste dans tous les milieux. De nombreuses personnes autorisées ont souligné depuis quelque temps les déficiences dans ce domaine et elles ont préconisé les moyens de les vaincre. Selon M. O. M. Solandt, d. ès sc., vice-président de la société d'aviation De Havilland du Canada Ltée, la recherche progresse au pays, au rythme de la formation d'un personnel compétent. Il ne manquait pas également de signaler que la propriété de nos entreprises dans nombre de cas par des intérêts étrangers nuit aux progrès de la recherche; il signalait aussi le fait que seulement 112 de nos 37,000 établissements industriels emploient plus de 1,000 personnes; le manque d'appui de la part du gouvernement; le petit nombre de nos ingénieurs et hommes de science employés à des travaux de recherche, seulement 12 à 13 p.c., alors que 32 p.c. de ce personnel qualifié s'emploie à la recherche aux Etats-Unis. Tous les domaines de la recherche ont également besoin que chacun leur accorde plus d'attention, a commenté M. Solandt. Pour sa part, le ministre de l'industrie, M. C.-M. Drury, a déclaré récemment que la recherche importe beaucoup, à mesure que croît l'importance de l'industrie secondaire dans l'ensemble de l'activité économique au Canada. Le revenu de nos industries de fabrication constitue plus de 26 p.c. de notre produit national brut et quelque 25 p.c. de la main-d'oeuvre s'y emploie, soit le double du nombre des employés de l'industrie primaire.

Les cultivateurs de l'Ouest subissent des retards dans la récolte de blé

Les cultivateurs de l'Ouest éprouvent des difficultés à engranger leur récolte de blé, en raison de la température humide. La moitié de la récolte demeure encore sur pied et l'on signale un peu de dommages par la gelée. L'on croit enregistrer un déclin de 127,000,000 de boisseaux, par rapport à l'an dernier, mais la production dépasserait encore de 25 p.c. la moyenne des dix dernières années. Des emblavures record de 29,700,000 acres ont été enregistrées. La récolte s'établirait à quelque 573,000,000 de boisseaux ou 130,000,000 de moins que le record de 703,000,000 de l'an dernier. La moyenne par acre serait de 20.1 boisseaux, au lieu de 26.2, en 1963. La diminution est surtout sensible en Saskatchewan qui récoltera 350,000,000 de boisseaux, alors que la récolte de 1963 avait été de 493,000,000.

St-Lambert, Chambly, vend $1,030,000 d'obligations 5.75 p.c., à 97.97

La cité de St-Lambert, comté de Chambly, a vendu à un syndicat composé de La Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., Crédit Québec Inc., Laurent & Veillet Inc., à un prix de 97.97, $1,030,000 d'obligations à 5¾% remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.9979%. C'est en mars 1963 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu $446,500 de titres à 5¼-5½% séries 20 ans, au prix de 98.02. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.6847%. Datées du 1er octobre 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1965 au 1er octobre 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. L'emprunt est contracté pour le centre municipal de natation, pour l'achat de terrain, pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, voirie, pavage, construction de trottoirs, éclairage de rue, etc. L'évaluation imposable de la cité, pour 1964, s'élève à environ $67,000,000, y compris $10,000,000 pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $4,132,500. La population de la ville est d'environ 15,000 âmes.



Ernest Sarrazin, c.l.u.

L'Assurance-vie Desjardins est heureuse de présenter M. Ernest Sarrazin, c.l.u., à titre d'instructeur-gérant au bureau régional Montréal-Jacques-Cartier. Il remplace à ce poste M. Claude Trottier, décédé il y a quelques mois. M. Sarrazin était attaché à ce bureau à titre de représentant avant de devenir instructeur-gérant au bureau de La Mauricie, fonction qu'il occupait avec succès depuis mars 1958. Le bureau de Montréal-Jacques-Cartier dessert principalement l'ouest de l'île de Montréal; il est situé au 5597, rue Laurendeau, Montréal.

Dividendes

Dominion and Anglo Investment Corporation, $1.25 l'action privilégiée cinq pour cent, 1er décembre, inscription 13 novembre.

Dominion Dairies Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 12 octobre, inscription 25 septembre.

Norther nTelephone Ltd, 6 cents l'action ordinaire, 15 octobre, inscription 30 septembre.

Toronto Star Ltd., 75 cents l'action privilégiée, 30 septembre, inscription 18 septembre.

Metropolitan Stores of Canada Ltd, 65 cents, 2 novembre, inscription 2 nov.

The Monarch Knitting Co. Ltd, $1.12 1-2 l'action privilégiée 4 1-2 pour cent, 1er octobre, inscription 21 septembre.

Niagara Structural Steel Co. Ltd, 49 cents l'action privilégiée de série A 6 1-2 p.c., 30 septembre, inscription 18 sept.

Northern Tar, Chemical and Wood Ltd, 42 1-2 cents l'action privilégiée de série A $1.70, 1er octobre, inscription 7 sept.

Ontario Stores Fixture Co. Ltd, 5 cents l'action ordinaire, 30 sept., inscription le 16 sept.

The Premier Trust Co., $2. le 1er octobre, inscription 18 sept.

Walker Gooderham & Worts Ltd, 30 cents, 15 octobre, inscription 21 septembre.

British Columbia Forest Products Ltd, 20 cents l'action ordinaire, 1er novembre, inscription 9 octobre.

Banque Canadienne Impériale de Commerce, 50 cents, 20 nov., inscription 30 septembre.

Hendershot Paper Products Ltd, $1.50 l'action priv. 6 p.c., 25 sept., inscription 18 sept.

Quel est l'avenir du centre-ville qui est à franchir une étape importante maintenant ?

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

Le centre-ville franchit une étape importante de son développement; que lui réserve l'avenir?

Selon les spécialistes du service d'urbanisme, des projections mathématiques établies pour 1971 suggèrent: 1) un accroissement de 3 millions de pieds carrés de plancher consacrés à la résidence au nord de Sherbrooke, accompagné d'une diminution presque équivalente au centre des affaires; 2) une forte augmentation des commerces de détail dans le noyau commercial compensée en partie par une baisse dans le reste du centre des affaires, laissant l'ensemble sans beaucoup de changements; 3) une poursuite dans l'expansion des édifices à bureaux devant se totaliser par une hausse d'environ 4.5 millions de pieds carrés 4) une majoration de 1 à 1.6 millions de pieds carrés de plancher des hôtels, changement dû principalement à l'exposition internationale de 1967.

Expansion dirigée

Où se localisera ce développement? Sans répondre directement à cette question, les chercheurs du service d'urbanisme, disent que l'étude du centre-ville a confirmé la théorie des places publiques comme pôles de développement. Ils rappellent comment le carré Philips a attiré de grands magasins et des édifices à bureaux; de même le carré Dominion, des édifices et des hôtels. Aujourd'hui encore l'on est à ériger l'édifice de la Bourse à la place Victoria.

"A partir de ce concept, disent-ils, on peut avancer que la localisation future de l'expansion pourrait être dirigée et planifiée".

Dans ce développement deux facteurs nouveaux seront appelés à jouer un rôle prépondérant: le métro et la route transcanadienne.

Ainsi on se demande si la construction du métro ne renversera pas la tendance de construire de grandes maisons d'appartements au nord de la rue Sherbrooke, en d'autres termes, si le métro n'incitera pas les citadins à aller vivre à l'extérieur du centre. Cette crainte, cependant, est en partie écartée du fait que la ville a adopté un règlement de zonage du flanc sud du Mont-Royal qui a été conçu afin de promouvoir l'habitation à cet endroit, à l'exclusion de toute autre activité.

Quant à l'influence du métro sur la fonction commerciale, on se demande si les gares de métro pourront jouer le même rôle polarisateur au centre-ville que les places publiques ont joué dans le passé. Il semble, note-t-on, que dans le "Downtown" de Toronto, ce fait n'a pas joué.

"Il est possible d'avancer toutefois que la gare de métro pourrait devenir un pôle d'attraction si elle était intégrée à une place publique. Nous aurions ainsi un double facteur d'attirance: la gare avec son va-et-vient et la place publique, symbole de prestige".

Et les spécialistes du service d'urbanisme d'ajouter: "Si nous acceptions la place publique comme facteur de localisation, il serait sans doute possible d'encourager et d'orienter la forme du développement au centre de la ville par la création de places".

La transcanadienne

Le tronçon de la route transcanadienne qui traversera le centre ville dans l'axe de la rue Vitré aura aussi un rôle à jouer dans le développement du coeur de Montréal. A ce sujet, les auteurs du Bulletin technique écrivent:

"... Posons d'abord l'hypothèse que cette voie rapide devienne une barrière. Dans cette alternative, le centre des affaires se trouve divisé et le noyau financier serait nettement défavorisé à l'avantage du noyau commercial; a fortiori, l'autoroute entraverait la rénovation efficace du vieux Montréal, déjà anémique.

"Par contre, l'autoroute pourrait jouer le même rôle que le boulevard Dorchester et devenir un axe de développement. Dans ce cas, la proximité de la voie rapide et du noyau financier provoquerait le réaménagement de la bande de terrain entre les rues Vitré et Craig et accélérerait sans doute le développement de la partie du territoire localisée au nord de cette nouvelle artère. A notre avis, il est raisonnable de croire que cette voie en dépression contribuera à la revalorisation du territoire situé de part et d'autre de son emprise".

Le stationnement

Dans le coeur d'une grande ville, le stationnement est l'un des problèmes les plus épineux. C'est d'ailleurs la fonction stationnement qui a occasionné les plus grands bouleversements dans l'occupation du sol au cours de la période 1949-1962. Dans l'ensemble du centre-ville le terrain affecté à cette fonction a augmenté de 195 p.c. pour passer de 1,365,000 p.c. à 4,012,000.

La superficie affectée au stationnement représentait 10 p.c. de la surface de terrain bâtissable en 1962 alors que ce pourcentage n'était que de 3.3 p.c. en 1949.

Les experts du service d'urbanisme sont d'avis que la superficie du terrain affectée au stationnement excédera 5,000,000 de pieds carrés en 1971 à moins qu'une législation nouvelle ne modifie le processus évolutif observé dans ce domaine jusqu'à maintenant.

En somme il faudrait encourager la construction de garages de stationnement afin d'obtenir une surface de plancher plus grande sur une surface de terrain moindre.

A la compagnie Imperial Tobacco



M. J. A. Calder

La nomination de M. J. A. Calder au poste de vice-président administratif de l'Imperial Tobacco vient d'être annoncée par M. Edward C. Wood, président du conseil d'administration. M. Calder était auparavant vice-président et trésorier.

Une incitation à la recherche sur les parasites agricoles

Un expert canadien en matière de parasiticides réclame que les universités canadiennes et les collèges d'agriculture intensifient la recherche sur l'emploi des parasiticides et que l'industrie des produits chimiques agricoles accroisse son appui financier aux fins de recherche. M. Henri Hurtig d. ès sc., coordonnateur de la recherche sur les parasiticides au ministère de l'agriculture du Canada, a affirmé à Ottawa, à la 12e Conférence annuelle de Canadian Agricultural Chemicals Association, que peu se faisait actuellement dans les universités et les collèges d'agriculture pour aider d'une façon tangible à résoudre les problèmes qui découlent de l'emploi des parasiticides; que les ventes annuelles de parasiticides bien qu'elles atteignent les $50,000,000 ne donnent pas à l'industrie la sagesse de contribuer plus largement de ses fonds pour encourager la recherche dans nos institutions de haut savoir.

Il a admis que la pénurie de personnel qualifié était le principal écueil dans la poursuite d'une recherche de ce genre.

"Même si par miracle l'argent était disponible, grâce aux efforts concertés des gouvernements, des manufacturiers et de produits chimiques et des groupements de denrées agricoles, nous devrions quand même mettre sur pied un programme d'entrainement subventionné, afin de trouver le personnel spécialisé qu'il faut pour effectuer le travail" a-t-il fait remarquer.

La production de papier-journal au Canada a atteint un record, au mois d'août, au Canada, avec 636,708 tonnes. Le record précédent avait été de 630,063 tonnes, en octobre 1963. L'augmentation par rapport au mois d'août de l'an dernier s'établit à neuf p.c. Les usines de papier ont fonctionné à 87 p.c. de leur capacité de production. Au cours de premiers huit mois de l'année, la production s'est accrue de 474,609 tonnes par rapport à l'an dernier et un nouveau sommet de production: 4,776,149 tonnes était signalé.

Le mois d'août marque donc le meilleur mois de toute l'histoire de la production de pâtes et papiers au Canada. La production de chacun des huit premiers mois de l'année constitue un record par rapport au mois correspondant depuis les débuts de cette industrie au pays.

Toutefois, la capacité de production utilisée demeure quelque peu inférieure à ce qu'elle était en avril, quelque 89.6 p.c.

Les exportations vers les Etats-Unis ont augmenté de 8.9 p.c. pour atteindre 486,949 tonnes. Les exportations outremer ont fait un bond considérable de 27.9 p.c. et s'élevaient à 111,238 tonnes.

Au cours des huit mois, les usines ont fonctionné en moyenne à 84.8. p.c. de leur capacité de production. La production quotidienne s'établit à 22,823 tonnes, soit une augmentation de 11.2 p.c. par rapport à la moyenne établie en 1963.

La dette directe et indirecte des provinces

La dette directe totale des provinces et territoires (moins les fonds d'amortissement) s'élevait à $4,503,654,000, le 31 mars 1963, soit une hausse de $438,763,000 ou 10.8 p.c. comparativement au total de $4,064,891,000 du 31 mars 1962. Toutes les provinces, excepté le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont accusé des augmentations de leur dette obligataire tn cours. La dette directe totale par habitant s'est élevée à $238 contre $219 un an plus tôt. Toutes les provinces, sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont lancé durant la période observée de nouvelles émissions totalisant $574,824,000, dont 92.6 p.c. sont remboursables au Canada. Les remboursemets, pour toutes les provinces, se sont chiffrés par $293,849,000. La dette indirecte totale de toutes les provinces (moins les fonds d'amortissement) s'est accrue de 8.3 p.c. au cours de la période ($4,680,061,000 contre $4,321,946,000 un an plus tôt). De cette dette indirecte totale (moins les fonds d'amortissement) $4,283,000 ou 91.5 p.c. représentaient les garanties des provinces pour la dette directe des entreprises des gouvernements provinciaux.

Comptable agréé

disponible immédiatement, plusieurs années d'expérience, bilingue.

S'adresser à :
Case 924 — Le Devoir

PLACEMENT
Propriété neuve directement du contracteur
Très près de :
— Centre d'achats
— Eglise et école
— Parc et terrain de jeux
8 - 4½ non chauffés; très bien située
Prix moins 7 x revenu
387-6920 389-2740

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

SAINT-DENIS, MESSIER & ASSOCIES INC.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
455 ouest, rue Craig, Montréal 866-6791

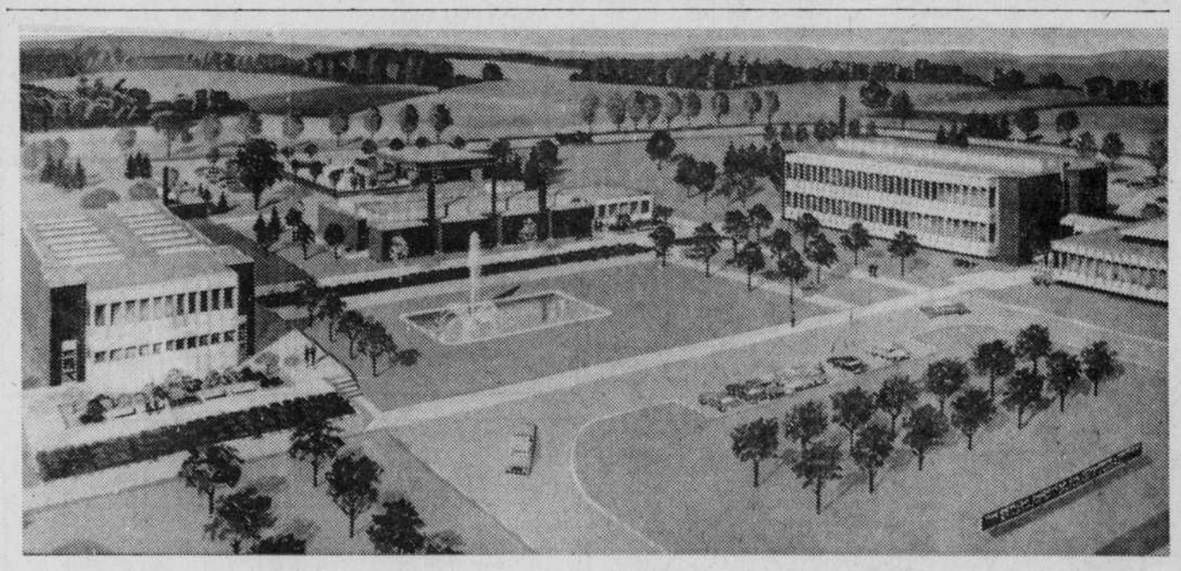
PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2ième hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires
CREDIT M.-G. INC.
Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Québec
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

Roger-H. Martel *Jacques Gill*
MEAD & CO.
LIMITED
ETABLIE EN 1924
Membres de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
630 ouest, boul. Dorchester - Montréal - 866-3061

MOTEURS • GÉNÉRATEURS
TRANSFORMATEURS • RÉGULATEURS
NEUFS–REMIS AU POINT
service
RÉPARATIONS • REBOBINAGE • BOBINES
COMMUTATEURS • CONSEILS EN GÉNIE
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
QUÉBEC • MONTRÉAL • SHERBROOKE
Une compagnie canadienne au service de l'industrie depuis 1893

prêts hypothécaires
À TERMES INTÉRIMAIRES OU MOYENS
- pour propriétés industrielles et commerciales
- à partir de $25,000 à $1,000,000 ou plus

Pour obtenir des renseignements, téléphonez à
Capital Funds (IAC) Limited
MONTRÉAL: M. G. Clerk, 1320 boul. Graham, 739-4701
QUÉBEC: M.C.Gagnon, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777
IAC DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL



Le centre de recherche et de développement de British American Oil Co., Ltd., à Sheridan Park, 20 milles de Toronto, est l'un des plus spacieux et équipés au Canada. Il a été inauguré vendredi. Les sommes qui seront consacrées à la recherche dans les vastes laboratoires que montre la photo devraient atteindre $25,000,000 par année. Selon le premier ministre Robarts, plus de 6,000 personnes y seront employées en 1970 et leur salaire annuel devrait atteindre les $42,000,000.

La production de céréales fourragères a diminué

La production américaine de céréales d'affouragement en 1964 a été estimée à 139 millions de tonnes. Cette estimation faite en date du 1er septembre fournit un chiffre inférieur de 17 millions de tonnes au total enregistré l'an passé. Le recul le plus marqué touche le sorgho dont la récolte a diminué de 15 p.c. Mais, on peut lire dans le même rapport que la production de maïs a diminué de 11 p.c., celle d'avoine de 9 p.c. et celle d'orge, de 3 p.c. par rapport à 1963. C'est la première fois depuis 1961 que la production de maïs et de sorgho enregistrait une diminution. Ce recul de la production de céréales d'affouragement aux Etats-Unis est dû avant tout aux conditions défavorables pour les cultures qui ont régné durant l'été qui s'achève. Il s'agit d'une période de 4 à 6 semaines au cours de laquelle des températures très élevées et un niveau de précipitations très faible ont été enregistrés dans le middlewest américain. Comme les cultivateurs avaient quelque peu réduit les surfaces consacrées aux céréales d'affouragement le printemps dernier, la diminution du rendement par acre est encore plus évidente. Mais le recul de la production ne créera aucune pénurie étant donné que le gouvernement américain détient d'importants stocks des quatre graines susmentionnées. On peut en conclure, selon Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc., que l'administration américaine pourra mettre en vente d'importants volumes de céréales d'affouragement prélevés sur ses stocks sans affaiblir pour autant la structure actuelle des prix de ces denrées. Ce phénomène serait dû au fait que tant les exportations que la consommation domestique devraient demeurer à un niveau élevé durant la saison 1964-65. L'Europe occidentale a eu tendance à dépendre de plus en plus des Etats-Unis, ses besoins d'affouragement ne faisant qu'augmenter. On estime que pour la saison qui s'achève les exportations américaines de maïs auront atteint un niveau record, ceci malgré le fait que l'on ait enregistré cette année en Europe un hiver relativement doux et que de gros volumes de blé d'affouragement provenant de la récolte de 1963 aient été disponibles sur le vieux continent. Un représentant du Conseil américain pour les céréales d'affouragement établi à l'étranger ne prévoit actuellement aucune diminution de la demande pour les céréales, le maïs en particulier.

Aux Etats-Unis la consommation de maïs, de sorgho, d'avoine et d'orge comme céréales d'affouragement a diminué, au cours de la saison qui prend fin. Cette diminution est de l'ordre de 6 p.c. et elle est une conséquence d'un taux d'affouragement moins élevé par tête de bétail. Une période prolongée de recul des prix du bétail de boucherie aux Etats-Unis a provoqué une réduction des troupeaux. Mais, l'on assiste à l'heure actuelle à une amélioration de cet état de choses; les prix du bétail se sont très fortement repris et des chiffres préliminaires indiquent que le nombre de têtes actuellement affouragées dans cinq Etats de l'Ouest américain a augmenté de 2 p.c. par rapport aux mois précédents. En ce qui concerne les porcins, le volume de maïs utilisé par tête de bétail ou le nombre de boisseaux de maïs qu'un fermier achète par cent livres de viande vendue sur pied est une bonne indication de la tendance à long terme. A mi-septembre ce rapport est de 13.7, contre 12.-, il y a un an. Cette amélioration est survenue en dépit du fait que les prix du maïs ont augmenté aux Etats-Unis au cours des quatre dernières semaines. La reprise des prix du bétail de boucherie américain, porcins compris, devrait provoquer à la fois un accroissement du nombre des têtes et une augmentation du taux d'affouragement par animal. Le département d'études sur les matières premières de Merrill Lynch pense que l'augmentation de la consommation domestique de céréales d'affouragement et une demande toujours soutenue en provenance de l'étranger provoqueront une réduction sensible des stocks fédéraux, au cours de la campagne 1964-65.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
Abitibi	19107	$15	14¾	14⅞		16⅛	12⅝
Abit pr	335	$25	24¾	24¾	— ¼	25¾	24¾
Acklnd	525	395	385	385	—10	445	375
Acklnd pr	210	$24	24	24	— ⅝	25½	24
Alta Dist	500	395	390	395		420	270
Alta Gas	5893	$34	33⅝	33¾		36	28½
Alta Gas pr	120	$109½	109	109½	+1	110¾	106½
Alta Gas w	4210	915	890	900		1015	755
Alta Nat	840	$21½	21	21		23	17½
Alg Cen	1558	$42	40½	41¼	+ ¼	42	24½
Alg Cen w	1405	$23	22¼	23	+ ¼	23½	605
Algoma	7434	$73⅜	73¼	74	+ ¼	75	56¼
Algonquin	100	$8½	8½	8½		11	8
Algong pr	200	$19½	19½	19½	+ ¼	21	29¼
Alumini	62165	$34½	32¾	34½	+2	34¾	27¼
Alum 4¼ pr	2955	$44½	43¼	44¼	+1	45¼	41
Alum 1pr 4	1564	$22½	22	22½	+ ¼	22⅝	21¾
Alum 2pr 4½	4395	$49½	49¼	49⅜	+ ⅛	49½	46¾
Analog	23325	285	240	260	+10	285	55
Analog wts	5800	60	50	55	+30	60	11
Anthes A	1225	$28½	28	28		28½	20½
Anthes C pr	292	$103⅛	103	103⅛	+ ⅛	103½	98½
Argus	1665	$17⅜	17⅜	17½		19	11¾
Arg B pr	205	$53⅜	53	53		53½	50⅜
Arg C P pr	9552	$13⅜	13⅜	13½		15	9¼
Arg 250 pr	625	$51⅜	51	51¼	— ½	53¾	49¼
Arg 260 pr	35	$53½	53½	53½	+ ¼	53¾	51
Ashdown B	350	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛	9	7¼
Atlan Acc	455	$18	17⅜	17⅜	— ½	18	14
Atlan 6pr	405	$25½	25¼	25½		26¾	20¼
Atl Sugar	5970	$17⅛	16⅞	17		19⅛	16½
Atl Sug A	400	$24	24	24		25	23⅛
Atl Sug pr	25	$102½	102½	102½	— ½	104½	100
Auto El	1500	470	460	460	—5	634	390
Bank Mont	5153	$69½	67⅛	67¾	— ¾	69¾	60½
Bank NS	3266	$78¾	76½	77½	+ ⅛	78¾	66¾
Bartaco	200	350	340	340		400	270
Bath P	11714	$28⅜	26	27		28⅛	15¼
Bath P A	240	$62	62	62	+1½	63	49
Bath P pr	215	$22½	22⅛	22⅛		22⅛	20
Bay Mills	620	$7½	7½	7½	+ ½	9	5½
Bay Mills pr	100	$11	11	11		11	10
Beav Lum	415	$44½	44½	44½		46½	43½
Bell Knit	800	375	375	375		375	350
Bell Phone	45144	$58⅛	56½	57½	— ⅛	58⅛	50⅝
Bicks	2310	$13¾	13	13⅛	— ½	13⅝	9¼
Bow Valley	100	$63¼	64	63¼	+ ¼	70	460
Bowater pr	650	$51⅞	51⅞	51⅞	+1¾	52½	50
Bow 5½ pr	250	$51½	51½	51½	+ ½	54¼	51
Bow-M	70	$52	52	52	—1	53¾	51
Bowater	754	$7½	7⅝	7⅜	+ ⅛	7¾	6
Bramalea	1250	$6½	6	6½	+ ½	6½	5½
Brazil	6039	360	345	345	—10	395	190
Br Tnk	787	295	280	290	—15	370	250
BA Oil	14583	$36¾	36	36⅛	— ¼	37⅛	27¼
BC Forest	9068	$34	32½	33¾	+ ⅛	34¼	23¾
BC Pack A	474	$18	18	18	+ ¼	19¼	16¼
BC Pack B	400	$17⅞	17	17⅞	+ ⅜	19½	16
BC Pow	21974	45	43	45		52	39
BC Sugar	200	$45	44⅞	45	+1	46½	38
BC Sugar pr	100	$20	20	20	+ ⅛	20	19¾
BC Phone	1736	$65	61½	62⅜	—2⅜	68	54½
BCPh 4¼ pr	35	$110	110	110	—1	111½	108½
BCPh 6pr	100	$110	110	110	+ ½	110½	97⅛
BCPh 5¾ pr	65	$106½	106	106½	+ ½	108	105
BCPh 4¾ pr	100	$100¾	100¼	100¼	— ⅜	100⅜	96¾
BCPh 4⅜ pr	70	$91½	91½	91½	+ ½	91½	88
Brockville	125	$7½	7½	7½	+ ⅛	8½	6½
Bruck A	25	$25	25	25		28	24½
Bruck B	300	$11½	11½	11½		13	10½
Bulolo	1210	$6¼	6	6		6¾	495
Burns	6345	$15	13¾	15	+1½	15	8¾
Burrard A	200	$8	8	8	+ ¼	8¼	7½
Cabol	6180	33	30	30	—3	55	32
Cal Pow	8915	$24½	23½	23¾		25¾	20⅝
Cap P 5 pr	275	$103	103	103	—1¾	104¾	101
Can Bread	3314	$10¾	9¾	10¼	— ¼	10¾	5
Can Cem	632	$47½	46½	46½	— ¼	48	39
Can Cm pr	905	$29¼	29	29¼	+ ¼	29¾	27
CD Sug	1214	$25½	24¾	25		27	22½
Can Foils A	150	$31	31	31	— ¼	39½	29½
CI Fndry	3441	$39¼	38¼	39¼	+ ¼	41¾	24¼
CI F 4¼	64	$92⅝	92⅝	92⅝	— ⅜	93	89½
Can Malt n	4669	$20¾	20¼	20½		22⅝	20
C Pack A	150	$71½	70	71½	+ ½	80	63½
C Pack B	2560	$70	68¾	69⅝	— ⅜	79	63
Can Perm	3027	$74	70½	73¾	+2¼	79⅜	69
CSL new	5990	$31½	30½	31½	+ ½	31¾	28⅜
CSL pr new	500	$6⅜	6⅜	6⅜		6⅞	6⅜
Can Wire B	1075	$17½	17¼	17½		17½	13
CAE	2280	$9⅛	9¼	9¼	— ¼	10¼	8⅜
C Brew	35090	$11	10½	10½	+ ⅛	11¾	9½
C Brew A pr	2286	$51	50¼	50½	— ½	52¼	49
C Brew B pr	350	$54¼	54	54		55½	52⅜
C B Alm A	8885	$12½	11	12⅜	+1⅜	12½	8⅜
C B Al B w	7275	200	145	195	+50	230	120
C B Al B w	4615	195	140	190	+50	225	110
Can Cem A	100	$15	14¾	15	+1	15½	12¾
C Chem w	19370	895	855	890	+120	985	505
C Colll 63 pr	225	19½	19⅛	19½	+ ⅛	19½	18
C Curt w	3100	55	52	52		85	50
C Dredge	1487	275	270	270	—10	340	125
CF Prod	100	450	450	450		450	430
C Found	985	6	5½	5½	— ½	6¼	350
C Found pr	524	$17¾	17¾	17¾		18⅞	16
CGE pr	300	$41	41	41		41¼	36
Cdn G Inv	696	$60	59	60	— ¼	65	45½
CG Sec A	450	$15	14½	14½	— ¼	15	12
C Hydro	2896	$23⅞	22⅛	23⅞	+1⅛	23⅞	17½
C Imp Bk C	5864	$68¾	67	67⅛	— ⅞	69⅝	60
C Ind Gas	43877	$12	11⅝	11⅞	+ ⅛	12¼	9½
C Ind Gas pr	1270	$14¼	14	14⅛		14¾	12¾
CIL	2054	$20¾	20½	20⅝		22⅜	18¼
C Marc	3590	475	420	475	+50	680	365
CPR	41453	$54⅜	52½	54¼	+1⅜	54⅜	35⅜
Cdn Pet pr	1841	$13¼	13	13⅛		14¼	12
C Refract	1125	$17½	17	17½	+ ⅛	17½	15
C Tire A	1750	$37⅜	36½	37¼	+ ¾	40¼	28⅛
C Util	1075	$37	36	37	+1	37	31¼
C Util pr	20	$102	102	102	+ ½	102	98
C Vickers	410	$18¾	18	18	—1	19½	17
CWN Gas	1380	$18	17¾	17⅞	+ ⅛	18	16¾
CWN Gpr	800	$17½	16¾	17½	— ¼	17¾	15¾
C Westng	419	$37¾	37⅛	37⅛	+ ⅛	41	29¼
CW Prop	100	450	450	450		510	400
Cap Bldg	3220	145	125	125	—10	250	125
Caribbean	9700	$9¾	9¼	9¾	+ ⅛	9⅞	7¾
Chat-Gai	200	$15⅞	15⅜	15⅝		16½	15⅛
Chemcell	20772	$17⅛	16	17	+1	17⅛	12⅜
Chemcel 1 p	100	$22	22	22		22	21
Chemc 175 p	897	$39	38⅞	39	+ ½	39	36
Chrysler	4207	$71¼	67½	68¼	—1¾	72	41
Clairtone	12745	$7½	6⅞	7⅛	— ¼	7¾	5⅛
Clairton w	5725	$34	325	325	+5	345	225
Col Cat	4530	$12	11½	12	+ ⅞	13¼	9
C Savings	4727	$12¾	11¼	12½	+1¼	12¾	9¾
Conduits	225	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛	8	5
Con Baks	275	$7¼	7¼	7¼	+ ½	7¼	5⅜
Con Bldg	3775	$9⅜	9¼	9½		12¼	9
Con Bldg pr	700	$8¼	8¼	8¼	— ¼	8¾	8
Con Bldg w	1875	675	625	625	—25	875	585
Con M S	18289	$40¾	39⅜	39⅞	+ ⅜	40⅜	30½
Con Paper	5844	$42⅜	41	42		44	39¼
Con Gas n	35143	$12½	12⅛	12½	— ¼	13	11
Con Gas B	105	$106	105	106	+1	108	104
Copp Clark	300	$9¾	9¾	9¾		12½	9⅛
Corby vt	1442	$20¼	20	20⅛	+ ⅛	21¾	19
Corby B	205	$20¼	20	20	+ ½	20½	18½
Coronation	11670	6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛	6¾	475
Corontn pr	260	$25¼	25	25¼	+ ⅛	26½	24¼
Coron 2 pr	515	8¼	7⅞	8¼	+ ¼	8⅝	7¼
Coron 120 pr	2000	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛	18⅞	17¾
Coron w	800	55	53	55	+5	125	31
Cosmos	2750	$13	12¾	12⅞	— ⅛	13¼	10¼
Craig Bit	400	200	200	200	—15	220	175
Crain RL	3000	$19⅜	18¾	19	+ ⅛	19⅜	13
Crestbrk	9390	440	400	440	+30	440	135
Crown Tr	105	$66	66	66	+3	74½	60
Crown Zell	150	$63½	61¼	63½	+5⅜	63½	56¼
Crow's N	225	$14	13½	14		15½	13
Crush Int	12650	$12⅞	12¼	12¾	+ ⅜	12⅞	7¼
Cygnus A	12605	460	425	435	+5	490	415
Cygnus B	27409	460	430	455	+25	495	405
Cygnus pr	1455	$23⅛	22½	23⅛	+ ⅜	23⅛	22
Dale	1000	160	150	150	+10	190	130
Delta Acc	1045	$24¾	24⅜	24⅜	— ¼	25	16¾
Delta B pr	95	$125	125	125		125	107
Dist Seag	23206	$69⅞	66	66⅜	+ ⅜	69⅞	50½
D Bridge	4264	$20¾	20¼	20⅜		23⅜	16⅞
D Coal pr	120	$10½	10½	10½	— ⅜	15	10½
Dom Elect	4925	$14⅜	13⅜	13⅞	— ⅜	14⅜	10¾
Dom El pr	20	$106½	106⅛	106½	+ ½	106⅛	103
Dofasco	16798	$25⅛	24½	24¾	+ ½	25⅞	16⅛
Dom Glass	5850	$17¾	16¾	17¾	+1	19¼	16
Dom Lime	500	$6	6	6		6⅜	495
D Magnes	1395	$13½	12½	13½	+1	13½	7½
Dom Scot	235	$11¼	11¼	11¼	+ ¼	12¼	9½
D Scot pr	60	$50	49½	49½	—1	51	49½
Dosco	1060	$18	17½	17⅝	— ⅜	19¾	14¼
Dom Stores	9132	$23	22	23	+1	23½	16⅜
Dom Tar	26921	$22⅝	22⅜	22¾	+ ¼	24⅜	16⅞
Dom Text	2715	$30	29½	29⅞		30	23
Du Pont	2688	$57½	55	56½	+1¾	57½	39¼
East Crn Tr	729	$51¼	50¼	51¼		57½	47
East Ch T rt	16746	110	95	100	—10	125	95
Econ Inv	910	$12	11⅞	12	+ ⅛	12⅜	9⅝
Econ In 5Apr	125	$51	51	51		52½	49½
Eddy Mtch	50	$49	49	49		49½	39⅜
Emco	425	$19	19	19		22	15
Emp Life	95	$350	312	320	—30	395	200
Exquisite	1275	$7⅜	7	7¾	+ ⅜	8½	6½
Exquisite pr	850	$10¾	10½	10½	— ⅜	11	9⅞
Exquite A w	850	140	120	140	+5	200	120
Falcon	7797	$78½	76¾	78¼	+1¼	78½	59¼
Fam Play	37685	$20¼	19½	20¼	+ ½	29¼	18⅜
Fanny F new	277	$48	42	47	+7	48	28¼
Fed Farms	1145	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛	7	400
Fed Frm w	500	250	225	225	—25	320	140
Fed Grain	330	$85	83¾	85	+4½	96	65
Fed Grain Pr	25	$29⅜	29⅜	29⅜		30	28½
Fleet Mfg	1545	90	82	86	+17	100	48
Fleetwood	500	$19⅜	19¼	19⅜	— ⅜	21	18
Ford US	380	$61⅜	61⅜	61⅝	—3⅜	64	53¾
Ford Cda	420	$183	181	183		207	172
FPE-Pion A	1335	$10½	10⅜	10½	+ ⅛	13	9¾
FPE-Pion pr	175	$54	53⅞	54	+ ⅜	55¾	52
Fraser	1252	$32¼	31½	32⅛	+1⅜	34⅜	27½
Freiman	850	$5¾	5½	5½		7¼	5¼
Frosst A	1600	$17¼	17	17¼	+1	19⅞	16¼
Fruehauf	760	$9½	9	9⅛	— ⅛	10	7¼
Gen Bake	935	$6⅞	6¾	6¾	— ¼	8	5⅞
Gen Dev	200	490	490	490	—23	6½	430
G Dynam	1260	$40¼	39	40¼	+1¼	40¼	25¼
GMC	11729	$108⅞	107	107⅜	— ⅛	108⅞	83½
GP Drill A	550	135	135	135	—5	160	95
GS Wares	160	$15	15	15	—1	16¾	12¾
Globe A	150	$12½	12½	12½		13	9¾
Goodyear	900	$157	151	157	+2	160	128½
Goodyr pr	60	$46¾	46½	46½	+ ¼	48⅞	45½
G Mack A	300	$7¾	7½	7¾		8⅝	7
G Mack B	150	$10	10	10	— ¼	14	8⅛
GL Paper	5010	$27	26	26¾	+ ¼	27¾	22
G L Power	7500	$26⅛	24¾	26	+1	26⅛	22
G L Pow w	1460	$14½	13¼	14¼	+ ¾	14½	10⅛
GN Can	2275	$7	6⅞	7	+ ⅛	12⅛	6⅝
GN Can Bw	900	40	35	40		260	35
G W Coal A	27225	$5½	5¼	5¼	— ¼	6	425
Great West	1600	22	22	22		70	15
Gr Wpg G	12795	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛	18⅞	15⅛
Greyhnd	2875	$13½	13⅛	13½	+ ½	14½	11½
Guar Tr	1077	$61	60	61	+1	67	60
Hardee	5000	92	86	90	+2	200	75
Hard Carp	500	$19⅞	18¾	19⅞	+ ⅛	19⅞	10⅝
Hawker-S	10305	$7¾	7⅜	7½	+ ⅛	8¾	5⅜
Husky A pr	2290	$52¾	52½	52¾		52¾	52½
Hawker pr	70	$100¾	101	101		103	95¼
Hayes Stl	925	$18¾	18½	18½	— ¼	21⅞	17
H Dauch	333	$57¾	57	57½	+ ½	58	57
Home A	19035	$19½	17½	19¼	+1½	23⅜	12
Home B	5215	$19½	18	19¼	+1	22⅞	12¾
Horne Pf	15131	335	310	325	+15	390	205
H Smith pr	165	$43½	43¼	43¼	+1½	44½	41
HBC	17724	$17¼	16¾	17⅛	+ ½	17¼	13¾
H B Oil G	5593	16	15¾	16	+ ⅛	19½	15⅝
Hur Erie	3550	67	66⅜	67		70	66
Husky	32280	$10½	10⅛	10¼		10⅝	6¼
Husky w	5150	7	6	7	+1	32	6
Husky C w	2740	9	7	7	—1	18	6
Husky B pr	1390	$52½	52¼	52½	+ ¼	52½	52⅛
Husky D wts	1735	450	435	450	—25	485	435
Imp Life	55	$212	210	210	+3	225	180
Imp Oil	13348	$52⅜	52	52	— ⅛	52⅜	44⅛
Imp Tob	13760	$14⅜	13⅞	14½	+ ⅜	14⅜	12⅛
Imp Tob pr	8425	$6½	6	6¼		6½	6
Ind Accep	44938	$23⅞	23¼	23⅞	+ ½	25½	22⅛
Ind Min	390	$10	9½	9½	— ½	10⅞	7⅛
Ind Wire	1000	150	140	150	+15	175	100
Inglis	675	380	375	380	+15	475	350
Inland C pr	913	$15½	15½	15½	— ½	17⅞	15½
Inland Gas	8600	9	8¾	9	+ ⅛	9	5¼
Inland G pr	350	$20	20	20	+ ¼	20½	18⅜
Inland G w	6780	85	65	80	+20	100	35
Int-City Gas	225	$9	9	9	+ ¼	9⅛	7¼

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1964 Haut	Bas
I Bronze pr	50	$28	28	28		29	26½
IBM new	123	$475	460	475	+15	530	441
IMC	590	$79½	77	79½	+4½	84½	64
Int Nickel	35399	$92	86½	91⅝	+4⅝	92	73¾
Int Util	5444	$27⅜	27	27⅜	— ⅛	28¾	22¼
Int Util pr	485	$35½	34	34¾	—1½	57	45¼
Intpr Dis	400	250	240	240	—10	450	240
Inter PL	7278	$90½	89¾	90	— ½	90¾	80
Int Stl P	38853	350	315	345	+15	385	255
Inv Group	680	$13¾	13¾	13¾	— ⅛	14	10⅝
Inv. Gp A	86975	$13⅞	13⅝	13¾	+ ⅛	13⅞	9¾
Iroq G pr	100	$9¾	9¾	9¾		9¾	7½
ITL Ind	2375	57	55	57	+ ¼	7	425
ITL Ind	275	$22⅞	22¾	22⅞	— ⅛	23¼	21⅜
Jamaica PS	525	$12½	12	12¼	+ ¼	12½	10
Jefferson	5500	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼	10⅜	7⅜
Jeff Bw	2900	330	315	315		465	300
Jockey C	8825	440	430	435		470	305
Jock C pr	435	$11	10½	11	+ ⅜	11½	9⅛
Jock C B pr	700	$10¼	9½	9½	— ¾	11	9½
Jock 2 pr	975	$10	9¾	10		10⅞	9⅛
Jock wts	6750	46	43	44		72	40
Kelly D A	1730	$6	5⅝	5⅞	— ⅛	6½	5¼
Kelly wts	850	155	145	145	—15	200	125
Kelvinator	100	$8¾	8¾	8¾	+ ¼	9⅜	8¼
Kelsey Co	10135	$11¼	11	11	— ¼	11½	11
Labatt	2623	$20⅞	20½	20½	— ⅛	23⅜	18
Lafarge	3000	$10¼	9¼	9¼	— ⅝	10⅝	485
Lafarge A	500	$11	10⅝	10⅝	— ⅛	11⅞	9½
LOnt Cem	25695	385	355	370	+20	385	220
LOnt Cem p	412	$13	12⅝	12⅝	— ⅜	14½	10½
L O Cem w	28700	75	65	75	+6	75	35
Lakeland	8791	$6⅞	6⅜	6¾		6⅞	435
Lakeland pr	570	$20¾	20½	20¾	+ ⅜	21	19⅛
Lakeland wts	6945	380	370	380		420	225
Lambtn Ln	275	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛	9	6½
Laura Sec	1735	$21¼	21	21¼		21⅝	16⅜
Lau Fin	8770	$17⅛	16⅜	17⅛	+ ⅜	17½	12¼
Lau F 00	621	$42¼	42	42½	+ ¼	43	36½
Lau Fin 140	825	$26⅛	25⅝	25⅝		26⅛	23⅞
Lau F 125	351	$22⅛	22	22⅛	+ ⅜	22¼	20¾
Lau Fn63 wts	6560	430	400	420	+10	450	300
L and J A	50	$25	25	25		25	24¼
Leland	2100	28	25	25	—4	290	17
Levy	5072	$16⅜	15½	15½	— ½	21	15½
Levy A pr	1867	$12½	12	12	—1	24¾	21½
LobCo A	15020	58⅝	58¾	59		67⅜	54
LobCo B	23651	$8¾	8½	8¾	+ ¼	9½	7⅛
LobCo pr	695	$49⅜	49⅛	49⅛	— ⅜	51	47½
LobG 1 pr	1090	$32¾	32½	32½		33	30
LobG B pr	310	$32	31½	32	+ ⅜	34	30⅜
Lob Inc	365	$8½	8⅛	8⅛	— ⅛	9¼	7⅜
Loeb M	19575	12	11½	11⅞	+ ⅛	13	7½
Maclaren A	561	$26¾	25	26¾	+1¾	26¾	21½
Maclaren B	110	$26¾	26¾	26¾	+1¾	26¾	24
MB PR	1046	$35½	34	34¾	— ¼	35½	26⅝
Magna El	400	295	290	295	+10	300	195
Maher	150	$30	30	30		31	26½
Manoir Ind	1900	215	214	210	—15	275	200
MLf Gard	380	$45¼	45	45	+ ½	45¼	39
M Leaf Mill	2004	$15⅞	15⅜	15⅝	— ⅜	18½	15
Mass-F	67450	$29⅜	27½	29¼	+1⅛	31⅞	17
McCabe	400	59	57½	59¼		94	9
MEPC	14500	375	320	355	+30	430	305
MEPC rts	35371	$30	12	28	+16	30	10
Met Stores	1820	$9½	9¼	9¼	— ¼	9⅝	7½
Met Stores p	27	$22¾	22¾	22¾	— ¼	23	21⅝
Mid-West	10702	390	375	375	—15	410	245
Milt Brick	437	330	325	325	—5	395	300
Molson A	1320	$35½	34	34½	— ½	35⅜	27¼
Molson B	272	$36	35⅜	35⅜	+ ⅛	36¼	28½
Mon Foods	3250	$6⅝	6½	6½		7⅞	6⅛
Montex	37910	$12	8¼	11	+2¾	12	5½
Montex pr	20880	$12	9	11⅜	+2⅜	12	7
Montex wts	12790	740	400	700	+365	740	120
Mont Loco	1579	$13⅜	13	13¼	+ ¼	13¾	12¼
Mont Trst	325	$97½	97	97½	—1½	102½	90
Moore	13560	$56½	55½	56⅜	+1⅛	57	49¾
Morse A	1645	$14⅛	13½	14	+ ¾	14⅞	10
Morse B	2140	$10	8⅞	10	+1	10⅜	6
Nat Contain	3445	$5½	5	5½		5¾	5⅛
Nat Drug	4115	$13⅜	12¼	13⅜	+ ¾	14⅜	10¼
N Groc pr	86	$28½	28	28½	— ¼	29	27¾
Nat Hees	182	100	100	100		200	85
Nat Trust	1170	$26⅛	26	26		30	24
Neon	1175	$10¼	10	10⅛	+ ⅜	10¼	8
Nia Wire	155	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛	17½	14½
Nia Wire B	550	$16½	16	16	+ ½	16½	13½
Noranda	11949	$49	47⅜	47¾	+ ⅛	49⅜	40⅛
NO NGas	3118	$23	22⅜	22¾	+ ½	24½	18¾
Nor Phone	4160	$11⅛	10⅝	11	+ ¼	12	8⅞
N Phone w	525	700	675	700	+50	780	540
N Tar chem	990	400	400	400		410	370
N Tar chm pr	400	$23	22¾	23	+ ¼	23⅛	22¾
NW Util pr	65	$82	82	82		84	80
NS LP	550	$28	27½	28	+ ½	28	24½
Ocean Cem	1000	$19	18½	19	+ ⅛	19¾	13¾
Ogilvie	3372	$14⅞	14¼	14⅝	+ ⅛	16	13¾
Ont Loan	25	545	45	545		55	45
Ont Steel	72	$27½	27½	27½	—1	32	21

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

Les gens de notre époque aiment gagner de l'argent, vite. C'est ce qui explique le phénomène du "gambling", des paris, des gageures. De prudes gouvernements l'interdisent, dans les textes de loi, mais le tolèrent dans la pratique, en fermant les yeux sur ses mille et une manifestations, dans la vie courante. Fait assez paradoxal, les assurances sont une opération d'affaire admise et légale. En assurance, on verse une prime pour assurer tout risque : celui de mort, celui de maladie, celui d'incendie, celui de perte, celui de danger, celui de catastrophe. Après le versement d'une prime, l'assuré contre les accidents peut retirer un montant considérable pour ses dommages, parfois boursouflés. Si l'assurance est plus justifiable, c'est qu'en plus de l'élément protection, on y retrouve aussi l'élément épargne.

■ ■ ■

Le "gambling", au contraire, est une mise de fonds qui ne vise pas à l'épargne, mais au gain, tout court. Il ne s'agit plus ici de risque mais de chance. On mise sur sa chance. Est-ce moral ou non? A première vue, aussi longtemps que personne n'en souffre de préjudice et que le système est organisé de façon honnête, je ne crois pas engager ma conscience si je parie $5.00 que le Canadien va gagner la prochaine coupe Stanley. Si les paris anodins, entre individus, ne portent pas à conséquence, pourquoi les paris centralisés sur une haute échelle et dans une vaste entreprise seraient-ils condamnables? C'est bien ce que semblent penser les autorités qui permettent aux pistes de réunir les amateurs de courses de chevaux et d'organiser des loteries dont les recettes sont versées à des fins avouables.

■ ■ ■

Cette chronique n'a pas pour but de trancher la question du droit à cette pratique, mais pour mesurer l'étendue de cette pratique, bien 20ème siècle, de gager, surtout en sport, où tout prête aux enjeux, à cause de l'incertitude des résultats, à cause de la chance qu'on peut avoir de miser sur un club, un athlète gagnant. Savait-on qu'aux Etats-Unis, à part des courses de chevaux, le "gambling", les paris sont une industrie qui atteint un total de 10 milliards de dollars par année? La moitié de ce chiffre représente la petite gageure que vous faites avec votre voisin de bureau ou votre compagnon de travail. L'autre moitié passe par les preneurs aux livres. De ces 10 milliards de dollars, la moitié est gagée sur les résultats du baseball, 30 p.c. sur le football, professionnel ou collégial, et le reste sur le basketball, le hockey, la boxe, etc.

■ ■ ■

C'est ainsi que les "gamblers" appellent Whitey Ford, un lanceur de $0.45, parce que vous devez déposer un dollar pour gagner $0.45 avec lui, à cause de sa fiche de 24-5 l'an dernier. Il gagne trop souvent. Le risque de chance ou la chance de risque diminue en proportion de ses succès, car c'est le lanceur qui fait la base des paris, en baseball. Il y a 1,620 parties de baseball majeur, par saison. Evidemment, on ne gagera pas $50,000 sur une seule partie, comme on pourra le faire à d'autres sports, mais cela n'empêche pas qu'il se parie environ $10,000,000 par jour, au baseball. C'est une organisation de Minneapolis qui amasse tous les détails pouvant influencer le résultat d'une partie. Cette organisation sait quel lanceur est entré tard la veille et qui est resté bien tranquille dans sa chambre d'hôtel.

■ ■ ■

Ce qui rend le baseball aussi attrayant pour les parieurs est son honnêteté reconnue. On peut difficilement "arranger" une partie où 15 ou 20 ou 25 joueurs devraient être "vus", et où chaque coupable risque d'être banni à vie. Au football, toutefois, les paris pour une seule partie, peuvent grimper jusqu'à $50,000. On y joue moins souvent qu'au baseball. Le parieur, ordinairement, doit déposer $6. pour en gagner $5. Les organisations gardent le dollar de différence et égalisent leurs risques de perte, en acceptant des paris sur les deux clubs en présence. Au basketball, les grandes opérations de paris se retirent. C'est trop dangereux. En effet, en environ 10 ans, une centaine de joueurs d'universités et de collèges ont été trouvés coupables de collusion, attirés par l'appât d'un gros gain, sous la table. Et ces irrégularités ont causé plus d'ennuis que de recettes aux promoteurs de paris.

■ ■ ■

Fait surprenant, on gage beaucoup moins sur les matches de boxe. Et le faible pourcentage de parieurs indique bien la déchéance de ce "drôle de sport". Même les preneurs au livre s'en éloignent, à cause du caractère de ceux qui contrôlent la boxe, pour qui souvent, "un combat arrangé" est une procédure normale. Au hockey, par ailleurs, il y a très peu de paris, à cause du faible nombre de buts comptés et des trop nombreux impondérables. Ce qui inquiète les autorités américaines n'est pas autant les paris eux-mêmes que l'utilisation des profits gagnés ainsi. Le crime organisé peut utiliser ces gains pour financer d'autres activités illicites. Le crime organisé se sert souvent de cet argent pour corrompre les employés du gouvernement.

Les Alouettes font excellente impression mais doivent baisser pavillon 16 à 14

Les Alouettes de Montréal ont prouvé samedi après-midi à Ottawa qu'elles sont toujours dans la lutte bien que ne pouvant l'emporter contre les Rough Riders, au cours d'un match dominé par une haute stratégie des formations défensives.

Les Rough Riders ont triomphé 16 à 14 à l'issue d'une rencontre serrée qui a donné lieu à de belles pièces de jeu. Pour les Alouettes, c'était leur cinquième défaite en ligne. L'offensive des Alouettes n'a pas particulièrement brillé mais la défensive est venue à sa rescousse, brisant les attaques de l'adversaire et plaçant le quart Russ Jackson dans des situations difficiles plus d'une fois. D'autre part, la défensive des Riders s'est aussi distinguée et les représentants d'Ottawa n'ont pu trouver plus profitable que le recours au botté de Moe Racine pour enlever la victoire.

Dans le camp des Alouettes, George Bock a évolué au quart. Il s'est si bien tiré d'affaires, dans l'ensemble que Jim Trimble a informé les journalishtes à l'issue du match que Bork prochaine partie des Montcommencerait au quart la réalais qui sera disputée au stade McGill, le 5 octobre, à l'occasion de la visite des puissants Lions de la Colombie Britannique.

Trimble était satisfait de la performance des siens après la rencontre, allant même jusqu'à faire preuve d'optimisme en lançant que les Alouettes ont d'excellentes chances de participer aux séries éliminatoires.

Les Rough Riders n'ont pu réussir qu'un seul touché au cours de la partie. Il fut réussit à 6.47 du deuxième quart.

Par ailleurs, les Alouettes ont ouvert la machine au tout début de la deuxième demie Dixon franchissant la ligne des buts pour le touché après une course de 76 verges. Une passe latérale de Bork avait préparé le touché.

Les Montréalais ont entrepris le quatrième quart alors qu'ils menaient 14 à 13 sur les Riders. Toutefois, Moe Racine botta un placement au tout début de cette manche finale, donnant la victoire aux Riders par deux points.

SOMMAIRE

PREMIER QUART

1 Ottawa: Placement (Racine, 32 verges) 7.44

DEUXIEME QUART

2—Ottawa: Touché (Tucker, passe de Jackson, 79 verges) 6.47

3—Ottawa: Concerti (Racine)

TROISIEME QUART

4—Montréal: Touché (Dixon, passe de Bork, 76 verges) 1.38

5—Montréal: Converti (Berretta)

6—Ottawa: Placement (Racine, 34 verges) 9.12

7—Montréal: Touché (Dixon, course de 9 vges) 12.40

8—Montréal: Converti (Berretta)

QUATRIEME QUART

9—Ottawa: Placement (Racine, 39 verges) 0.10

Décisions des juges

Gerald Johnston, permis 503354G — suspension de 5 jours, les 27, 29, 30 septembre, les 2 et 3 octobre. Mercredi, le 23 septembre, à la 10e, conduisant Butch Johnston, a nui au no 2 Demon Rainbow, au demi-mille, enfreignant le règlement 18-I-F.

Russ Caldwell, permis 50-2591G — suspension de 5 jours, les 29 et 30 septembre, les 2, 3 et 4 octobre. Mercredie, le 23 septembre, à la 5e, conduisant le no 5, Scotch Newport, s'est "assis en avant", enfreignant le règlement 18-I-F.

Jos Létourneau, permis 50-5107G — suspension de 5 jours, les 27, 28, 29 et 30 septembre, le 2 octobre. Mercredi, le 23 septembre, à la 1ère course, conduisant Nobleman, s'es "assis en avant" au premier quart, causant de la confusion parmi les chevaux qui suivaient, enfreignant le règlement 18-I-F.

Pem Caldwell, permis 5036-15G — suspension de cinq jours, les 29 et 30 septembre, les 2, 3 et 4 octobre. Mercredi, le 23 septembre, à la 8e, conduisant Ted Hanover, a nui à Uncle Duck au demi-mille, enfreignant le règlement 18-I-F.

René Sauvé, permis 5003-06G — suspension de 5 jours, les 26, 26, 27, 28 et 29 septembre. Mercredi le 23 sept, à la 10e, conduisant Billy Rhythm, a conduit de façon imprudente et négligente, enfreignant le règlement no 18-I-J.

Philippe Dussault, permis 509893G. — suspension de 5 jours, les 26, 28, 30 septembre, les 2 et 3 octobre. Vendredi, le 25 sept. à la 9e, alors qu'il conduisait Collector, a nui à Starbound et lui a fait faire un manque, enfreignant le règlement 18-I-B.

Rhéo Rivard, entraîneur et conducteur, 42 ans, est décédé en fin de semaine, des suites d'un accident de la route survenu il y une dizaine de jours.

La dépouille est exposée aux salons Georges Marion, à Louiseville. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à Louiseville.

Sélections

1	Kitty's Queen Titan Galophone Clark Harvester
2	Mr. Grace Pepsi Joe Bobby La Rue
3	Cap Hanover Analda Adios Charmante Frisco
4	Tag Dares Leonard Abbey Gus The Great
5	Colonel Stone Princess Volo H Lady's Adios
6	Dee's Lady Red Mile Gary Johnston
7	Joppa's Surprise Old Scrooge Haul Away
8	Two Lumps Lester Hanover Key Guard
9	President Lee Klamath Song Frosty Charly
10	Irish Jubilee Incitatus Shadydale Peach

Canadien 5 As de Québec 4

Un but marqué par Henri Richard, à la troisième période, s'est avéré le filet vainqueur hier après-midi au Colisée de Québec, alors que les As de la ligue Américaine rencontraient les Canadiens de la ligue Nationale, dans une partie d'exhibition.

Le Tricolore a triomphé au pointage de 5 à 4. Les buts du Canadien furent marqués par Richard, Cournoyer, John Ferguson, Dave Balon, et Robert Rousseau. Pour les As, Léon Rochefort, Keke Mortson et Gary Peters trouvèrent le fond des filets du Canadiens, occupés tour à tour par Charlie Hodge et Ernie Wakely. Lorne Worsley gardait les filets des As.

L'Australien Ron Clarke nourrit de grandes ambitions

NEW YORK (PA) — L'Australien Ron Clarke veut devenir le Zatopeck des jeux olympiques 1964.

Lorsque Emile Zatopeck, de Tchécoslovaquie, a remporté les 10,000 et les 5,000 mètres ainsi que le marathon en 1952, les experts ont prétendu que l'exploit ne se répéterait jamais. Il en sera peut-être ainsi, mais, avec la présence de Clarke, le fait n'est pas impossible.

Détenteur du record mondial dans les 10,000 mètres, Clarke possède des chances excellentes dans les 5,000, car son temps de 13:39.0 est le deuxième meilleur chez les coureurs inscrits, tout en n'étant qu'à quatre secondes du record mondial.

En plus d'affronter le Français Michel Jazy 13:49.4, les Néo-Zélandais Bill Baillie 13:40.0, Murray Halberg et Nevrille Scott 13:46.6, Clarke devra rivaliser contre l'Américain Bob Schull qui a réussi le meilleur temps de l'année en 13:38.0.

Choix logique : Schull, Clarke, Baillie, Jazy, Scott.

10,000 mètres

L'épreuve des 10,000 mètres sera disputée à la journée d'ouverture alors que Clarke affrontera Baillie et Halberg.

Dans l'épreuve de six milles, le champion russe Pyotr Bolotnikov 23:39.6 sera également de la partie de même que l'Anglais Mike Bullivant 26:26.6, l'Irlandais Jim Hogan Kidd 27:56.4 et l'Américain Gerry Lindgren 29:02.0.

Choix logique : Clarke, Bolotnikov, Halberg, Baillie, Bullivant, Lindgren.

Marathon

Par ailleurs, on ne peut faire des prédictions justes sur le marathon, si bien qu'il ne serait pas surprenant qu'aucun des 20 coureurs les plus connus ne finissent au premier rang.

Toutefois, Clarke, qui désire remporter le marathon plus que toute autre épreuve, ne doit pas être dédaigné, de même que l'Ethiopien Abebe Bikila qui a triomphé en 1960.

Les Japonais ont inscrit Kenji Kimihara, Kokichi Terasawa et Kirichi Tsuburaya. On remarque également les Anglais Brian Kilby et Ron Hill, le Belge Victor Aurèle Van Den Driessche, vainqueur du marathon de Boston, le Néo-Zélandais Jeff Julian et un trio russe.



JOUTES DE SAMEDI

LIGUE CANADIENNE

Ottawa 16, Montréal 14
Edmonton 11, Regina 20
Hamilton 16, Vancouver 16

HIER

LIGUE CANADIENNE

Toronto, 36, Winnipeg 24

AUJOURD'HUI

LIGUE CANADIENNE

Hamilton à Edmonton

DEMAIN

LIGUE CANADIENNE

Toronto à Calgary

SAMEDI

LIGUE CANADIENNE

Vancouver à Toronto

EXHIBITIONS

Lions (de Ville Mont-Royal(33
Eggles (Macdonald College) 31

A LENNOXVILLE

Maple Leafs (N.D.G.) 27
Galters (Université Bishop) 20

LIGUE JUNIOR

Rencontre du parc Morgan
Eastview Lions (Ottawa) 17
Chargers (Easton) 14
Prochaine rencontre au parc Trenholme, le 30 sept., à 8h. p.m. Ville Mont-Royal vs Notre-Dame-de-Grâce

CLASSEMENT

CONFERENCE DE L'EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	9	6	2	1	212	145	18
Hamilton	8	4	3	1	164	134	9
Montréal	8	3	5	0	103	141	6
Toronto	8	3	5	0	115	154	6
Toronto	8	3	5	0	151	178	6

CONFERENCE DE L'OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	9	6	0	3	191	82	15
Regina	10	7	3	0	252	142	14
Calgary	10	6	3	0	190	171	12
Edmonton	9	2	7	0	114	200	4
Winnipeg	11	1	9	1	208	268	3

COURNOYER MARQUE DEUX BUTS

Cleveland succombe 9 à 2 devant le Canadien

Yvan Cournoyer, une recrue avec le Canadien de la ligue Nationale, cette saison, s'est montré à son meilleur, samedi soir à l'aréna Maurice-Richard, enfilant deux des neuf buts du Tricolore, dans une partie hors-concours disputée avec les Barons de Cleveland de la ligue Américaine.

Le Canadien a enlevé la vedette, triomphant au pointage de 9 à 2. Les hommes de Toe Blake ont profité de l'épuisement de la défensive des Barons, à la seconde période, pour marquer cinq filets et voguer vers la victoire.

Evoluant à l'aile droite, Yvan Cournoyer s'est révélé la grande étoile du match, obtenant une assistance en outre de ses deux buts. Les autres buts du Canadien furent marqués par Rousseau, Balon, Rogilles Tremblay et Rochefort. berts, Gauthier, Backstrom, Jean Béliveau a participé aux deux buts de Cournoyer en plus d'obtenir une assistance sur celui de Gauthier.

Les filets du Canadien étaient gardés par Charlie Hodge et Ernie Wakely et Lorne Worsley. Ce dernier s'est montré particulièrement vigilant au cours de la dernière période, repoussant plusieurs attaques dangereuses des Barons.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Canadien: Rousseau (Hicke, Gauthier) 3.55
Punitions: Balon, 1.06; G. Tremblay, 7.52; Mattiusi, 15.18.
Arrêts: Hodge 9, Binkley 13

DEUXIEME PERIODE

2—Canadien: Cournoyer (Béliveau, Talbot) 2.31
3—Cleveland: Wright (Szura, Harris) 8.06
4—Canadien: Balon (Backstrom) 10.02
5—Canadien: Roberts (Laperrière, Balon) 11.01
6—Canadien: Cournoyer (Béliveau, Talbot) 12.26
7—Canadien: Gauthier (Béliveau, Cournoyer) 12.44
8Cleveland: Martin (Szura, Staubb) 17.05
Punition: Gauthier, 3.15
Arrêts: Wakely 10, Binkley 10.

TROISIEME PERIODE

9—Canadien: Backstrom (Laperrière, Balon) 8.59
10—Canadien: G. Tremblay (Boudrias, Rochefort) 18.23
11—Canadien: Rochefort (Talbot) 19.11
Punitions: Backstrom, 9.43; Mattiusi, 15.40.
Arrêts: Worsley 6, Binkley 5.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
Trot — Conditions — $900

5	Kitty's Queen	Hanna	3
3	Titan Galophone	White	7-2
6	Clark Harvester	Lamarre	4
1	Mi G. Lee	Diotte	6
4	Kim D. Grattan	C. P'tier	6
2	Kimbermite	Vanderpaelt	8
7	Marty's Last B	P. C'well	8
8	The Minch	Gil. Lachance	10

Aussi éligible: Incorporator — Grenier

DEUXIEME COURSE
Amble — A réclamer, $1,500-$2,000 $900

1	Mr. Grace	Beauvais	3
3	Pepsi Joe	H. Filion	7-2
5	Bobby La Rue	S Grisé	4
6	Frankie Dares	Gagné	5
8	Our Frances	R. Filion	6
2	Meadow Ned	E. Turcotte	8
4	Linda Scott	C. Pelletier	8
7	Choice Volo	R. Savignac	10

TROISIEME COURSE
Amble — Conditions — $900

4	Cap Hanover	Desjardins	5-2
2	Analda Adios	Brosseau	4
3	Charmante Frisco	Bédard	4
6	Zero King	Picard	6
8	Mighty Moore	Wiener	6
1	Gaby Vonian	Ponton	8
7	Lotta Creed	Bélanger	8
5	Cindy Herbert	Brière	10

Aussi éligibles: C.D. Texas — Dupré; May Queen — R. Filion

QUATRIEME COURSE
Trot — A réclamer, $3,000-$3,500 $1,300

8	Tag Dares	R. Caldwell	3
5	Lenoard Abbey	—	4
1	Gus The Great	Gil. Lach'ce	9-2
4	Rus Crane	—	5
6	Prudence's Boy	Hébert	6
3	Nina Song	W. Bourgon	8
7	Andy Kirk	L. Pelletier	8
2	Flash Dares	Paradis	10

Aussi éligible: Rebel Rodney — Hanna

CINQUIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,000

6	Colonel Stone	Horton	3
8	Princess Volo H	K. Waples	4
1	Lady's Adios	Kopas	9-2
4	Lee Croft	Carmichael	6
5	Darwin G	Johnston	6
2	Billey Halliday	P. Caldwell	8
3	Tommie B. Counsel	B'rieau	8
7	Warden Scott	Gil. Lach'ce	10

Aussi éligible: Star Riggs — Courchesne

SIXIEME COURSE

3	Dee's Lady	Barrieau	5-2
1	Red Mile	Gil. Lachance	4
7	Gary Johnston	Johnston	9-2
2	Jos. Brooke	C. Pelletier	6
6	Michelle C	H Filion	6
4	Dale Direct C	M. Gingras	8
5	Galant One	Gauthier	8
8	Lady Enchantress	Hanna	10

SEPTIEME COURSE
Trot — Conditions — $1,600

8	Joppa's Surprise	R. C'well	3
3	Old Scrooge	Hess	4
4	Haul Away	K. Waples	9-2
5	Lady Ezra	Gram	6
6	Mr. Sampson	Robillard	6
2	Reese Hanover	Laf'boise	8
7	Miss Speedster	White	8
1	Happy Fella	M. Gingras	10

HUITIEME COURSE
Amble — Conditions — $1,600

4	Two Lumps	K. Waples	5-2
2	Lester Hanover	St-Jacques	3
5	Key Guard	White	4
1	Tarport Scotty	Curran	6
3	Blue Angel	Gillis	6
7	Esquire Queen	Baise	8
8	Fiddler's Green	Gil. Lach'ce	8
6	Gypsy Baron	R. Filion	10

Aussi éligible: Armbro Champ — H. Filion

NEUVIEME COURSE
Amble — Vetdettes-2 — $2,500

1	President Lee	Jodoin	3
2	Klamath Song	—	7-2
4	Frosty Charly	Baise	4
5	P.R.L.	C. Pelletier	6
8	Drummond Chief	K. Waples	6
3	Novae Scot	V. Bourgon	8
7	Uncle Duck	Poulin	8
6	High Test	St-Jacques	10

DIXIEME COURSE
Amble — A réclamer, $1,500-$2,000 $900

4	Irish Jubilee	Baillargeon	3
6	Incitatus	Barrieau	7-2
5	Shadydale Peach	—	4
1	Swamp Fever	Gil. Lach'ce	6
3	Sampson's Filly	Vilandré	6
2	Clara Win	Gagné	8
7	Grand Adios	Picard	8
8	Irish Bud	F. Caldwell	10

Aussi éligible: Cindy Dale — —

Les Rifles perdent 53-28

Les Rifles de Sam Etcheverry ont connu de nouveau la défaite, hier, au cours de leur visite à Charleston. Les Rockets, dirigés par Merry Moss, ont réussi leur quatrième victoire consécutive, l'emportant cette fois 53 à 28 sur les Montréalais.

Les Rifles ont tenu le coup au cours de la première demie, mais la défensive de l'équipe s'est écroulée dans la deuxième partie du match, rendant la victoire plus facile aux hommes de Moss. Les Rifles jouissaient d'une avance de 7 à 0, au début de la partie. Peu avant la fin de la première demie, le compte était égal, 14 à 14.



TEXAN
PALMETTO BACK
PLAYING CARDS

De vieux amis et de nouvelles cartes Texan — c'est le début d'un jeu réussi.



DÉSALTÉRANTE... après les quilles comme en toute occasion...

Dites Donc Dow

Nouvelles de Tokyo

Deux grandes batailles vont se livrer à Tokyo en marge des jeux olympiques. L'une mettra aux prises les deux plus importantes personnalités du monde olympique, M. Avery Brundage, président du C.I.O. et le marquis d'Exeter, vice-président du C.I.O. qui a posé sa candidature comme président de l'organisme suprême bien que M. Brundage ait annoncé son intention de se faire représenter.

L'autre bataille opposera deux villes d'Amérique latine Buenos Aires et Mexico, toutes deux candidates à l'organisation du championnat du monde de football de 1970. C'est le huit octobre que le congrès de la Fédération internationale de football doit choisir entre les deux villes le nom du prochain président du C.I.O. ne sera connu qu'après la fin des jeux olympiques. Ce n'est qu'à ce moment que sera révélé le résultat du scrutin par correspondance auquel vont participer les membres du comité international olympique.

M. Avery Brundage était attendu dans la nuit de samedi à dimanche à Tokyo. Il a été retardé dans son voyage par l'incendie de sa propriété à Santa Barbara où il avait amassé la plus importante collection d'objets se rapportant aux jeux olympiques. M. Brundage, âgé aujourdh'ui de 77 ans, possède aussi à San Francisco une des plus riches collections privée d'art d'Extrême Orient. M. Brundage qui est le champion de l'amateurisme intégral est d'accord sur ce point avec le marquis britannique. Mais peut-être en partie en raison de sa nationalité américaine il rencontre une forte opposition auprès de nombreuses nations dans le monde. Les prises de position auxquelles il a été contraint lors des dernières années lui ont aussi attiré de solides inimitiés.

Mais le marquis d'Exeter a toujours soutenu M. Brundage dans ses décisions sur les problèmes délicats, notamment ceux à teintes politiques ou raciales qui se sont présentés devant le C.I.O. lors des dernières années.

Ces problèmes vont se reposer à Tokyo et dès samedi l'Indonésie, deux semaines avant l'ouverture des jeux, a fait revivre le plus sérieux d'entre eux. L'Indonésie a refusé de rencontrer Formose lors du tournoi de basket ball préolympique à Yokohama manifestant sa mauvaise humeur à la suite du refus qui lui a été opposé par certaines fédérations sportives internationales de laisser participer aux jeux de Tokyo les athlètes, exclus par ces fédérations pour avoir participé aux jeux des forces montantes à Djakarta (Ganefo).

C'est là que revient sur la scène le marquis d'Exeter, qui occupe le poste influent de président de la Fédération internationale d'athlétisme. Celle précisément qui s'opposa avec le plus de fermeté aux exigences indonésiennes. Naturellement l'élection du sportman britannique, ancien champion olympique, entrainerait sa démission de la I.A.A.F. et son successeur pourrait suivre une politique différente de la sienne et entrainer de nombreuses modifications et peut-être même des révolutions, telle que la création de championnats du monde d'athlétisme qui rivaliseraient au point de vue popularité avec les jeux olympiques eux-mêmes.

Quant à la bataille pour les championnats du monde de football elle est plus limitée. La campagne électorale a été entamée vendredi soir à l'ambassade d'Argentine par M. Antonio Torili, de la fédération argentine, qui a présenté la candidature de sa capitale à la presse japonaise et a tenu à remercier publiquement la Fédération japonaise de football d'avoir annoncé qu'elle voterait pour Benos Aires. Les Mexicains sont attendus cette semaine mais ils avaient préparé leur campagne électorale il y a des mois, avant même que Mexico ne fut choisi comme site des prochains jeux olympiques.

Match nul

SOMMAIRE
PREMIER QUART

1—B.C. Lions: Touché (Fleming) 10.40
2—B.C. Lions: Converti (Kempf)
3—Hamilton: Placement (Sutherin) 13.42
DEUXIEME QUART
Aucun point.
TROISIEME QUART
4—Hamilton: Simple (Sutherin) 6.05
5—B.C. Lions: Touché (Kapp) 10.20
6—B.C. Lions: Placement (Kempf) 14.59
QUATRIEME QUART
7—Hamilton: Touché de sûreté 3.06
8—Hamilton: Touché (Faloney) 9.45
9—Hamilton: Converti (Sutherin)
10—Hamilton: Placement (Sutherin) 13.39

Septième défaite des Phillies

Cincinnati succède à Philadelphie en tête

La course aux championnats dans les ligues majeures a pris une nouvelle forme, à la suite des nombreuses rencontres de la fin de semaine. Pour lapremière fois depuis le 16 juillet dernier, les Phillies de Philadelphie ont été délogés de la première classe du classement dans la ligue Nationale, alors que les Reds de Cincinnati ont continué leur formidable poussée victorieuse. Les Reds ont remporté les honneurs d'un double hier contre les Mets de New York, triomphan 4-1 et 3-1, pour ainsi devancer les Phillies et s'installer seuls en tête, une partie sur Philadelphie. Les Phillies ont connu par ailleurs hier leur septième défaite en ligne, perdant 14 à 8 aux mains des Braves de Milwaukee. Ces derniers ont réussi 22 coups sûrs au bâton aux dépens des lanceurs des malheureux Phillies, hier.

Les Phillies demeurent donc au second échelon mais ils sont talonnés de près maintenant par les Cardinaux de St-Louis qu'une victoire de 5-0 hier au dépens des Pirates de Pittsburg a placé à 1½ partie derrière Philadelphie dans le classement.

A Chicago, les Cubs ont virtuellement éliminé les Giants de San Francisco de la course au championnat, triomphant 4-1 et 4-2 dans un programme double.

Dans la ligue Américaine, les Yankees sont toujours en tête de la ligue mais les Sénateur sde Washington ont mis fin à leur série de 11 parties sans défaite, hier, alors qu'un gain de 3-2 couronnait les efforts du Washington au bâton. C'était la première défaite des Yankees depuis le 15 septembre.

MILWAUKEE	AB	P	CS	PP
Alon, 1B	6	3	3	3
Maye, CG	6	2	5	2
Aaron, CD	4	0	2	2
Kolb, CD	2	0	1	0
Matthews, 3B	5	0	0	0
Olivo, L	1	0	0	0
Torre, R	5	2	3	1
Carty, CG	2	1	1	0
Woodward, 2B	3	0	1	0
Menke, AC	1	0	0	0
Alomar, AC	1	0	0	0
Cline, CC	3	2	2	1
Cloninger, L	4	2	2	2
Klimchock, 3B	1	0	0	0
TOTAUX	47	14	22	12

PHILADELPHIE	AB	P	CS	PP
Gonzalez, CC	5	1	2	0
Allen, 3B	5	1	3	1
Cellison, CD	5	3	3	4
Covington, CG	4	0	0	0
Thomas, 1B	4	1	1	0
Dalrymple, R	4	1	1	0
Taylor, 2B	4	1	2	2
Amaro, AC	4	0	0	0
Bunning, L	0	0	0	1
Shockley, F.U.	1	0	0	0
Briggs, F.U.	0	0	0	0
Rojas, F.U.	1	0	0	0
TOTAUX	37	8	12	8

Milwaukee 200 640 110—14
Philadelphie 120 001 022— 8

SOMMAIRE — E.: Thomas. D.J.: Milwaukee 1, Philadelphie 2. LSB: Milwaukee 8, Philadelphie 5. 2B: Maye, Aaron, Cline, Alou 2, Gonzalez, Dalrymple, Thomas, Allen. 3B: Taylor. C: Torre, Callison 3 (31e). BS: Bunning

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Cloninger (g. 18-14)	7	7	4	4	2	2
Olivo	2	5	4	4	0	3
Bunning (p. 18-7)	3	10	7	7	0	0
Green	1⅔	7	5	5	1	0
Steevens	⅓	0	0	0	0	0
Wise	2	3	1	1	0	1
Baldschun	2	2	2	2	1	2

ML: Wise. T: 3 hres. A: 20,569.

(Première partie)

SAN FRANCISCO	AB	P	CS	PP
Kuenn, CG	3	0	0	0
Lanier, 2B	4	0	0	0
M. Alou, CD	4	0	0	0
Mays, CC	4	0	1	0
Hart, 3B	4	1	2	1
Cepeda, 1B	3	0	0	0
Haller, R	3	0	0	0
Pagan, AC	2	0	0	0
Hiller, F.U.	1	0	0	0
Davenport, AC	0	0	0	0
Marichal, L	3	0	0	0
TOTAUX	31	1	3	1

CHICAGO	AB	P	CS	PP
Stewart, 2B	4	1	1	0
Burton, CC	3	0	0	0
Williams, CG	3	1	0	0
Santo, 3B	3	1	2	3
Banks, 1B	3	0	1	0
Clements, CD	3	1	1	0
Rodgers, AC	3	0	0	0
Amalfitano, 2B	1	0	1	0
Bertell, R	4	0	1	1
Jackson, L	3	0	0	0
TOTAUX	30	4	7	4

San Francisco 000 000 001—1
Chicago 000 000 04x—4

SOMMAIRE — E.: Cepeda, Rodgers. L.S.B.: San Franocisco 5, Chicago 7. 2B.: Banks C.: Hart (30e), Santo (29e). S.: Burton.

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Marichal (p. 20-8)	8	7	4	4	4	5
Jackson (g. 23-10)	9	3	1	1	2	6

M.L.: Jackson. B.P.: Haller. T.: 2 h. 14.

Rodriguez gagne le "Grand Prix"

ORONO, Ont. — Le Mexicain Pedro Rodriguez a remporté le Grand Prix canadien de 250 milles sur la piste Mosport avec une moyenne de 94.36 milles à l'heure samedi.

Le vainqueur, dont la stratégie consiste à pousser à la limite sa Ferrari, a devancé l'Italien Ludovico Scarfiotti, au volant d'une autre Ferrari, par quelques secondes.

Le Néo-Zélandais Bruce McClaren a pris le troisième rang même s'il a dû effectuer un arrêt avec sa Oldsmobile au poste de ravitaillement, ce qui lui a coûté la tête du classement et un retard considérable.

Rodriguez, qui en était à son deuxième gain dans cette compétition, s'est mérité le trophée Pepsi-Cola. Il a réussi un temps de 3:38;38.4 heures devant quelques 23,500 personnes.

L'Américain Jim Hall, qui avait établi un temps-record lors des épreuves de qualification vendredi, s'est fracturé un bras lorsque sa Chevrolet-Chaparral a quitté la piste à la deuxième étape. Son auto est une perte totale.

L'Ecossais Jim Clark, champion mondial actuel, a dû se retirer lorsque sa Ford-Lotus, à sa première apparition en Amérique du Nord, a éprouvé des difficultés mécaniques.

L'Américain Walt Hansgen s'est assuré le quatrième rang au volant d'une Ferrari, en avant de son compatriote Joe Buzetta, au volant d'une Elva Porsche.

Ludwig Heimrath, de Toronto, qui conduisait une Cooper-Ford, a terminé en sixième place et a gagné le trophée Players en tant que meilleur conducteur canadien en 1964, soit sa deuxième couronne en trois ans.

McClaren s'est gagné la sympathie du public quand il a tenté de reprendre le premier rang qu'il détenait après la première moitié de la course.

Avec une avance de sinq secondes sur Rodriguez et Scarfiotti après 56 tours, il a dû visiter le poste de ravitaillement afin de changer des bougies à l'auto qu'il a bâtie lui-même.

Il tirait de l'arrière par quatre tours et occupait le 8e rang quand il est revenu dans la course. De plus, il avait subi une punition de 30 secondes quand il avait eu besoin d'une poussée pour partir.

Puis les records ont tombé quand il a devancé les autos devant lui. I la égalé à quatre reprises le record de 1:31.5 établi par Dan Gurney dans une Lotus il y a deux ans. Il l'a amélioré sept fois et il a même contourner la piste de 2.5 milles en 1:30.5 au 90e tour. On a même enregistré une vitesse de 157 milles à l'heure lors d'une étape.

Résultats à B.B.

SAMEDI

PREMIERE COURSE

Lotta Luck	14.40	4.60	3.50
Jamie's Rose		3.00	3 10
Woody Regent			5.70

Temps: 2:09

DEUXIEME COURSE

Chet Volo	14.10	6.20	4.50
Pirate Pete		4.60	3.60
Bobby Sage			6.20

Temps: 2:09.3
DOUBLE: $97.80

TROISIEME COURSE

Miss Esther Temple	8.50	4.00	2.80
Joe's Hope x x x x		3.20	2.70
Stormy M.			3.70

Temps: 2:09.4

QUATRIEME COURSE

Isosla Hanover	53.90	14 20	4.60
Cindy Sky		7.70	3.60
Czar Vonlan			3.50

Temps: 2:08.2
QUINIELA: $73.40

CINQUIEME COURSE

Windy City	5.70	4.20	3.90
Ben Direct		6.60	4.40
Dale's Boy			3.30

Temps: 2:05.3

SIXIEME COURSE

Mr. Champ B	12.10	4.30	3.30
Fleet Hal		3.30	2.60
Phantom Hanover			3 10

Temps: 2:06.1

SEPTIEME COURSE

Hi Jet	5.20	3.70	2.50
Flashy Freight		7.70	4.10
Intrusion C			3.10

Temps: 2:07
QUINIELA: $31.90

HUITIEME COURSE

Odios	6.40	4.40	3.80
Bullets		7.50	4.40
Well Away			7.30

Temps: 2:04.2

NEUVIEME COURSE

Paladin Pick	6.20	3.60	4.20
Ra Ra Putney		5.40	4 10
Pas de troisième place			

Temps: 2:07.3

DIXIEME COURSE

Lincoln Clipper	7.40	4.50	2.90
Atom Direct B		6.00	4.90
Count Direct			4.10

Temps: 2:06.3
EXACTA: $26.30

DIMANCHE

PREMIERE COURSE

Half Song	4.20	3.20	2.60
Queen Ronald		5.60	4.10
Syndy's Voli			2.70

Temps: 2:11.3

DEUXIEME COURSE

Quick Prime	3.50	2.60	2 40
Gene D		6.20	3.60
Kentucky Colonel			2.60

Temps: 2:09.3
DOUBLE: $7.30

TROISIEME COURSE

Avalon Frost	4.00	3.10	2.40
Lucy G		5.40	3.10
Ezra Deen			2.50

Temps: 2:10.1

QUATRIEME COURSE

Duchess Song	7.80	4.50	4.20
Billy C. Guy		5.40	4 60
Kimberley Don			3.10

Temps: 2:10.1
QUINIELA: $55.80

CINQUIEME COURSE

Franchise	22.20	10.00	5.80
Direct Johnny		9.00	5.10
Knightie Knight			4.20

Temps: 2:07.4

SIXIEME COURSE

Regret	16.60	6.10	3.20
Adios Ray		4.30	2.80
Key Dale			2.70

Temps: 2:08.1

SEPTIEME COURSE

Solitude	16 20	6.70	5.30
Doctor Kirk		4.00	3.80
Germika			4.30

Temps: 2:06.4
QUINIELA: 40.00

HUITIEME COURSE

Helen Jo Adios	7.70	5.10	3.90
Gee Dee Frisco		11.80	6.40
Baron Adios			4.50

Temps: 2:05.1

NEUVIEME COURSE

Sprite Kid	3.10	2.80	2.30
Van Counsel x x x		6.00	2.80
Campbelltown			2.70

Temps: 2:04.3

DIXIEME COURSE

L B. Blackstone	15.80	6.80	4.30
Borderview Sally		7.20	3.70
Northwood Butch			4.00

Temps: 2:12.3
EXACTA: $117.10

UN GAIN DE STOLLE A REFAIT L'EQUILIBRE

Coupe Davis : ÉGALITÉ 2 - 2

L'Australie qui tirait de l'arrière 2-1 dans les victoires accumulées dans le challenge round de la coupe Davis contre les Etats-Unis, samedi, a refait l'équilibre, hier, grâce à une belle performance de Fred Stolle qui a conduit ce dernier à un triomphe sur Denis Ralston 7-5, 6-3, 3-6, 9-11 et 6-4.

Le match de simple entre Stolle et Ralston a été retardé plus de deux heures par suite de forts vents à Cleveland, Ralston a tenté un magnifique retour de dernière heure après avoir perdu les deux premiers sets, mais l'excellence du jeu de Stolle permettait à ce dernier d'enlever la victoire, au terme de l'engagement.

C'est dire que l'avenir immédiat de la coupe Davis se jouera aujourd'hui et que les Etats-Unis auront fort à faire pour remporter les grands honneurs.

Roy Emerson est considéré comme le roi des amateurs au monde et bien que McKinley ait montré beaucoup d'habileté jusqu'ici, on estime généralement chez les observateurs du challenge round que l'Australie a les meilleures chances de l'emporter aujourd'hui.

Sprite Kid porte ses gains à $51,749.

Après un excitant duel dans la ligne droite, Sprite Kid l'a emporté hier devant Van Counsel dans l'épreuve principale à Blue Bonnets, un Trot Invitation de $5,000, et sa part de bourse, ($2,500) a hissé ses gains de saison à $51,749.

Conduit par Roger White, Sprite Kid s'est élancé peu après les trois quarts de mille, à la poursuite d'Ava Song et de Van Counsel.

Lorsqu'Ava Song a connu une défaillance, il ne restait plus que Van Counsel à battre, mais il faut dire que Watters s'est bien défendu et ne s'est incliné en 2:04.3 devant le "trotteur de l'année" que par une marge très mince.

Campbeltown, un trotteur de quatre ans conduit par Benoit Côté, a fini en trombe pour enlever la troisième position à Curly Lambert conduit par Henri Filion.

A la troisième course, le No 1, Silver's Bullet, a été retiré, et ont fini dans l'ordre : 2, 3, 4, les sept chevaux qui restaient 5, 6, 7, 8.

VICTOIRE DE PALADIN PICK

Tout comme l'entrée Maplewood de Fleet Time et Good Day avaient dominé dans la tranche Richelieu du Circuit Juvénile Canadien, les poulains Paladin Pick et Panama Hanover, constituant l'entrée Waples, ont pris la vedette samedi dans la finale Blue Bonnets de cette classique pour ambleurs de deux ans.

Paladin Pick, conduit par Frank Baise, était avantagé de la pôle et a mené de fil en fil pour l'emporter par une longueur devant Ra Ra Putney, vainqueur d'une des éliminatoires de la semaine précédente.

Panama Hanover, que conduisait Keith Waples, a pris la quatrième position, mais a hérité de la troisième lorsque Darryl M. Bee a été disqualifié.

Ra Ra Putney, Opeongo et Panama Hanover ont été les plus sérieux poursuivants mais aucun n'a pu rejoindre Paladin Pick qui a retourné $6.20, $3.60 et $4.20 au pari mutuel.

Floyd Patterson est prêt à se battre

MIAMI BEACH — Floyd Patterson a déclaré que si la WBA présentait un tournoi éliminatoire en vue de choisir un nouveau champion poids lourd, il aimerait bien y participer.

Par ailleurs Patterson n'a pas voulu faire de commentaires sur la décision de la WBA d'enlever la couronne à Cassius Clay ni sur le combat - retour Clay-Sonny Liston.

Patterson arrivait de New York et semblait en pleine forme, car il s'entraine depuis son dernier match.

Sa visite ici a pour but de négocier un combat "présenté cette année", mais il n'a pas précisé davantage.

D'ailleurs, le promoteur Chris Dundee, présent à la conférence de presse, ignore également les plans du boxeur. On sait que Dundee a offert $50,000 à Patterson pour affronter le champion mi-lourd, Willie Pastrano, ici.

Nouvelles en abrégé

HOUSTON — Les Colts de Houston ont soumis le lanceur vétéran Skinny Brown dans le but de lui accorder son congé sans condition. Entre-temps, Brown agira comme instructeur des lanceurs.

•

BANGKOK — Le champion mondial poids mouche, Pone Kingpetch, a accepté hier de défendre son titre contre le premier aspirant Salvatore Burruni, d'Italie.

•

BERLIN (AFP) — En rencontre internationale de hockey sur glace, vendredi soir, à Berlin-Est, devant 5,500 spectateurs, la Suède a battu l'Allemagne de l'Est pas 6-0 (3-0, 2-0, 1-0).

Clarence Campbell n'est pas au courant

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a déclaré complètement ignorer si on avait approché l'American Broadcasting Corporation dans le but de télédiffuser des parties de la LNH après la saison de football.

Un rapport publié à Toronto, en provenance de Peterborough où les Maple Leafs de Toronto tiennent leur camp d'entraînement, voulait que l'ABC ait décidé que le basketball professionnel soit préféré aux Etats-Unis, si bien que la LNH devra élargir ses cadres vers l'ouest si elle veut obtenir un marché national à la TV.

Campbell a précisé que, même dans le cas où des sondages privés avaient été faits auprès de l'ABC, il serait au courant.

Les Argonauts en 3e place

SOMMAIRE
PREMIER QUART

1—Toronto: Touché (Hughley) 3.59
2—Toronto: Converti (Sweetan)
3—Winnipeg: Touché (Lewis) 9.06
4—Winnipeg: Converti (Robinson)
5—Toronto: Touché (Parker 11.29
6—Toronto: Converti (Sweetan)
7—Winnipeg: Simple (Robinson) 14.29
DEUXIEME QUART
8—Toronto: Simple (Mann) 10.28
TROISIEME QUART
9—Toronto: Touché (Hughley) 1.50
10—Toronto: Converti (Sweetan)
11—Toronto: Simple (Mann) 9.33
12—Winnipeg: Touché (Perkins) 12.38
13—Winnipeg: Converti (Robinson)
QUATRIEME QUART
14—Toronto: Touché (Vollenweider) 0.45
15—Toronto: Converti (Sweetan)
16—Winnipeg: Touché (Reed) 3 01
17—Winnipeg: Placement (Robinson) 5.31
18—Toronto: Touché (Vollenweider) 10.11

Gain des Riders

SOMMAIRE
PREMIER QUART

1—Saskatchewan: Touché (Worden) 3 07
2—Saskatchewan: Converti (James)
DEUXIEME QUART
3—Edmonton: Placement (Mitchell) 2.46
4—Saskatchewan: Touché de sûreté 8.51
TROISIEME QUART
5—Saskatchewan: Touché (Reed) 4.10
6—Saskatchewan: Converti (James)
7—Edmonton: Touché (Pressley) 12.04
8—Edmonton: Converti (Mitchell)
9—Edmonton: Simple (Mitchell) 14.52
QUATRIEME QUART
10—Saskatchewan: Simple (Fabi) 7.21
11—Saskatchewan: Placement (James) 14.40

Ligue United — calendrier —

OCTOBRE

3 Charleston à Grand Rapids
3 Wheeling à Joliet
4 Indianapolis à Montréal
4 Toledo à Canton
10 Indianapolis à Toledo
10 Montréal à Grand Rapids
11 Charleston à Canton
11 Joliet à Wheeling
17 Montréal à Joliet
17 Toledo à Charleston
18 Canton à Indianapolis
18 Grand Rapids à Wheeling
14 Canton à Grand Rapids
24 Joliet à Toledo
25 Charleston à Montréal
25 Indianapolis à Wheeling
31 Joliet à Grand Rapids
31 Toledo à Montréal
31 Wheeling à Charleston

NOVEMBRE

1 Indianapolis à Canton
7 Charleston à Joliet
7 Toledo à Grand Rapids
8 Montréal à Indianapolis
8 Wheeling à Canton
14 Canton à Toledo
14 Grand Rapids à Charleston
14 Wheeling à Montréal
15 Joliet à Indianapolis
21 Grand Rapids à Joliet
21 Indianapolis à Charleston
22 Toledo à Wheeling
22 Montréal à Canton
26 Charleston à Toledo
28 Canton à Joliet
29 Grand Rapids à Indianapolis
29 Montréal à Wheeling

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE. LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL

Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Encouragez nos annonceurs

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée
1411 rue CRESCENT
MONTRÉAL — VI. 9-2371
Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

PSYCHOLOGUES CLINICIENS

Luc Jolicoeur, L.Ps.
Lydia Landry-Trudel, L.Ps.
Claude Lavallée, L.Ps.
Pierre Morin, L.Ps.
Claude Trudel, L.Ps.

Consultations (enfants, adolescents, adultes)
Orientation scolaire et professionnelle
Entrevues psychologiques
Consultation matrimoniale

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Tél. : 273-2283

BASEBALL

Résultats au baseball

Samedi

LIGUE AMERICAINE

New York 060 000 100—7 15 0
Washington 000 000 000—0 2 1

Stottlemyre et Howard; Osteen, Stenhouse (2), Ridzik (2), Bronstad (4), Koch (7) et Brumley. L.G : Stottlemyre (9-2); L.P.: Osteen (14-13).
Circuit — New York: Pepitone (27e).

Baltimore 200 101 100—5 10 0
Cleveland 000 010 020—3 7 1

Pappas, Hall (8) et Lau; Tiant, John (7), McMahon (9) et Romano. L.G.: Pappas (16-6); L.P.: Tiant (9-4).
Circuits — Baltimore: Snyder (1er), Powell (37e) et Robinson (27e).

Boston 001 300 101—6 10 1
Détroit 040 010 30x—8 11 1

Connolly, Heffner (2), Radatz (7) et Tillman; Lolich, Navarro (8), Gladding (9) et Freehan. L.G.: Lolich (17-8); L.P.: Radatz (15-9).
Circuits — Boston: Tillman (17) et Conigliaro (24e).

Chicago 100 201 001—5 13 0
Kansas City 000 000 200—2 8 1

Peters, Wilhelm (7) et Carreon, Martin (7); Meyer, Pena (4), Wyatt (6), Drabowsky (8) et Duncan. L.G : Peters (20-8); L.P.: Meyer (2-8).
Circuit — Kansas City: Charles (16e).

Minnesota 000 000 000—0 4 2
Los Angeles 101 000 00x—2 6 0

Grant, Worthington (8) et Battey; Kelso et Rodgers. L.G.: Kelso (1-0); L.P.: Grant (13-12).
Circuit — Los Angeles: Smith (11e).

LIGUE NATIONALE

St-Louis 000 401 001—6 10 0
Pittsburgh 010 001 100—3 10 0

Simmons, Schultz (9) et McCarver; Veale, Sisk (6), Bork (7), Face (8) et May. L.G.: Simmons (17-9); L.P.: Veale (18-12).
Circuits — Pittsburgh: Alley (5e) et Bailey (11e).

Milwaukee 000 020 013—6 14 1
Philadelphie 310 000 000—4 9 1

Lemaster, Sadowski (2), Ellers (3), Olivo (3), Lary (8), Blasingame (8), Spahn (9) et Torre, Bailey (9); Mahaffey, Carroll (5), Baldschun (8), Shantz (8), Roebuck (9) et Triandos, Dalrymple (9). L.G : Blasingame (8-5); L.P.: Shantz (2-5).
Circuits — Milwaukee: Menke (19e); Philadelphie: Johnson (3e).

Cincinnati 010 300 101—6 14 0
New York 000 010 000—1 7 1

Tsitouris, McCool (7) et Edwards; Ribant, Locke (8) et Gonder. L.G.: Tsitouris (9-10); L.P.: Ribant (1-5).

San Francisco à Chicago, remise

Dimanche

LIGUE NATIONALE

(Deuxième partie)

S. Francisco 000 000 200—2 7 0
Chicago 000 040 00x—4 5 1

Bolin, Shaw (7) et Haller, Hendley (8); Koonce, McDaniel (7) et Schaffer. L.G.: Koonce (2-0); L.P.: Bolin (5-9).
Circuit — Chicago: Banks (23e).

(Première partie)

Cincinnati 000 100 021—4 10 0
New York 000 000 001—1 7 1

O'Toole, Ellis (9) et Edwards; Stallard, Wakefield (8), Hunter (9) et Taylor. L.G.: O'Toole (17-7); L.P.: Stallard (10-20).

(Deuxième partie)

Cincinnati 300 000 000—3 7 0
New York 000 010 000—1 5 1

Jay et Edwards; Cisco, Wakefield (8) et Elliot. L.G.: Jay (11-11); L.P.: Cisco (6-18).

St-Louis 200 010 002—5 11 1
Pittsburgh 000 000 000—0 6 1

Craig, Schultz (8) et McCarver; Law, McBean (7), Face (9) et McFarlane. L.G.: Craig (7-9); L.P.: Law (12-13).

Milwaukee 200 640 110—14 22 0
P'ladelphie 120 001 022— 8 12 1

Cloninger, Olivo (8) et Torre; Bunning, Green (4), Stevens (5), Wise (6), Baldschun (8) et Dalrymple. L.G.: Cloninger (18-14); L.P.: Bunning (18-7).
Circuits — Milwaukee: Torre (20e); Philadelphie: Callison 3 (29e, 30e et 31e).

(12 manches)

L. Angeles 000 000 000 000—0 5 1
Houston 000 000 000 001—1 5 2

Drysdale, Perranoski (11) et Roseboro, Torborg (12); Bruce et Grote. L.G.: Bruce (15-9); L.P.: Perranoski (5-7).

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 100 300 000—4 8 0
Cleveland 000 000 000—0 3 0

Roberts et Lau; Sieberg, Bell (4), John (6), Abernathy (9) et Romano. L.G.: Roberts (12-7); L.P.: Sieberg (7-9).
Circuit — Baltimore: Siebern (11e).

(11 manches)

N.Y. 00 000 101 00—2 8 2
Wash'ton 000 010 010 01—3 9 1

Ford, Ramos (8), Hamilton (10), Reniff (10), Mikkelsen (11) et Howard; Daniels, Kline (11) et Brumley. L.G.: Kline (10-7); L.P.: Reniff (6-4).
Circuits — New York: Mantle (34); Washington: Zimmer (12e).

Boston 000 000 000—0 4 0
Détroit 110 010 00x—3 8 0

Monbouquette, Ritchie (8) et Tillman; Sparma et Freehan. L.G.: Sparma (5-5); L.P.: Monbouquette (12-14).
Circuit — Détroit: Bruton (5e).

Chicago 140 000 000—5 10 2
Kansas City 001 000 002—3 7 2

Horlen et Carreon; Odom, Santiago (2), Segui (4), Wyatt (6), Bowsfield (8), Stock (9) et Duncan. L.G.: Horlen (12-9); L.P.: Odom (1-2).

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST
777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.
Veuillez indiquer ici vos:

NOM_____

ADRESSE_____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE_____VILLE_____

Je désire recevoir, GRATIS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Le mot "trust" ne veut pas dire ce que certains pensent — le Montreal Trust vous donne toutes explications.

La langue française abonde en pièges: le mot *trust* est de ceux-là. Certains voient dans un "trust" ce que les Européens appellent "cartel" — groupement d'intérêts dont le but est d'éliminer la concurrence à leur unique profit.

Mais cette définition, valable ailleurs, ne s'applique pas chez nous. Par "trust" il faut entendre ce que nous dit le dictionnaire *anglais*: "trust" c'est la confiance, l'acte de confier quelque chose à quelqu'un.

Un "trust", donc, est avant tout un organisme digne de confiance. Et le "trust" au sens nord-américain du mot est un organisme financier digne de la confiance du public.

Qu'est-ce que le Montreal Trust? C'est un organisme financier important dont le but est de servir les intérêts financiers les plus divers de sa clientèle. Pour cela le Montreal Trust met à votre service un groupe de spécialistes qui travailleront à faire fructifier vos biens.

Ces spécialistes s'intéressent aux domaines les plus divers: ils sont économistes, familiers des questions boursières, experts en problèmes immobiliers, versés en matières fiscales.

Qu'il s'agisse de la gestion de vos biens, de votre vivant, ou, selon les dispositions de votre testament, après votre décès, qu'il s'agisse d'un portefeuille de valeurs mobilières, qu'il s'agisse de terrains, d'immeubles, d'assurance-vie ou de tout autre titre de propriété, le Montreal Trust met à votre service sa compétence, ses vastes connaissances, son souci constant de *l'actualité* économique et financière.

Nombre des conseillers du Montreal Trust sont Canadiens-Français. Ils ont donc une connaissance vivante, intime de vos problèmes. Vous serez heureux de leur avoir fait confiance.

Le Montreal Trust n'est pas une grande administration froide et impersonnelle: il prend le plus grand soin de l'intérêt particulier de chacun de ses clients.

Si vous souhaitez en savoir plus long sur le Montreal Trust et sur les services qu'il peut vous rendre, nous vous suggérons de demander une brochure qui vous renseignera pleinement, en remplissant le coupon ci-dessus.

Montreal Trust



Nous préconisons
la pelisse
"sur deux notes"...

Cuir et Fourrure

Le style spirituel, le style gamin! Ils sont à la portée de la main . . . **Avers** en cuir sophistiqué et **revers** en flancs de rat musqué, taupe ou poil de chèvre . . . les daims "fauve" sont munis de doulure à glissière, en "fitch" gorges de vison d'élevage ou lapin "chinchilla" . . . petit col de fourrure sur daim réchauffé de peluche . . . faites votre choix! Illustré: cuir blanc doublé flancs de rat musqué. **$595.** Boutique "Ville et Campagne", rayon 80, étage-mode, au deuxième.

MORGAN

toujours en tête à Montréal